Charles Beattie boucle le premier le "Circuit des neiges"

par Julien GAGNON

ALMA — Le visage souriant mais ridé par l'effort, Charles Beattie, de La Pocatière, était quand même tout heureux à son arrivée au pont Saint-Georges, à Alma, après la randonnée de 175 milles en motoneige, samedi après-midi. Beattie, au volant d'une "Moto-Ski" venait de franchir le point d'arrivée et de décrocher les grands honneurs du circuit des neiges qui regroupait un total de 102 concurrents.

"C'est une affaire de famille, la motoneige, disait-il, en levant la main. J'ai commencé, pour le plaisir, il y a quelques années, à m'amuser avec une motoneige et je suis rendu à prendre cela au sérieux. Je conduis une très bonne machine, ajoutait Beattie, et l'an prochain, je reviens avec une remorque en arrière de ma motoneige et je suis capable de battre tous les autres".

Charles Beattie avait un sourire moqueur au coin des lèvres et il était heureux d'avoir vaincu.

Roger Rouillard, de Québec, au volant d'une "Ski-Doo" était quelque peu désap-

(Plus amples détails en page 13)

pointé, même s'il a terminé en deuxième place, avec un écart d'une minute seulement en arrière de Beattie.

A la sortie du relais à Chambord, quelques drapeaux qui servaient à baliser la piste étaient tombés et Rouillard déclarait à son arrivée qu'il s'était alors trompé et qu'il avait utilisé une mauvaise piste, sur une distance d'une couple de milles. Ce malencontreux hasard lui fut fatal et lui a coûté la première position.

Rouillard était quand même satisfait et il s'est déclaré enchanté de la compétition même s'il paraissait quelque peu fatigué en plus d'avoir les mains gelées.

Rouillard a raison d'être fier de lui car ses récentes performances sur le circuit de compétition Can-Am lui permettent d'envisager la possibilité d'être choisi le coureur de l'année.

En plus d'une première place au classe-

(Suite à la page 2, 3e col.)

L'accord de paix au Vietnam serait paraphé dès jeudi

(D'après UPI, AP et l'AFP) — De tous les coins du monde, les indices s'accumulent, laissant entendre qu'un cessez-le-feu sera proclamé au Vietnam, d'ici la fin de la semaine.

L'agence United Press International dit que des sources près de la Maison Blanche ont indiqué que le président Nixon a autorisé M. Henry Kissinger à parapher l'accord de paix au Vietnam, jeudi, à Paris.

A Saigon, une haute personnalité militaire sud-vietnamienne a révélé, ce matin, qu'un document vietcong saisi très récemment fait état de la signature de l'accord de cessez-le-feu, mercredi prochain, soit dans deux jours.

A Pékin, le premier ministre Chou En-lai, qui a fait preuve jusqu'ici d'une extrême retenue dans ses déclarations publiques sur l'issue des négociations, a prédit qu'un cessez-le-feu était proche.

La radio-télévision publique japonaise, de son côté, a annoncé, à Tokyo, que l'accord sur le cessez-le-feu au Vietnam sera paraphé, à Paris, samedi soir prochain.

De passage à Bangkok, le député néo-démocrate canadien Andrew Brewin a dit que les Nord-Vietnamiens lui ont dit qu'ils étaient parvenus à un accord préliminaire avec les Etats-Unis. M. Brewin a ajouté que les Nord-Vietnamiens lui ont dit qu'ils avaient accepté certaines modifications à l'accord d'octobre.

Enfin, M. Tran Van Lam, ministre sud-vietnamien des Affaires étrangères, a déclaré, en route pour Paris, qu'il s'attendait à ce qu'un accord de cessez-le-feu au Vietnam soit signé "dans peu de jours".

Les porte-parole de l'administration Nixon ont refusé de commenter les dates avancées, mais l'agence Associated Press dit que si l'accord était paraphé mercredi, signé samedi et que le cessez-le-feu était appliqué dès dimanche, cela conviendrait avec le but que le président s'est fixé, selon certaines sources, de conclure un accord d'ici la fin de la semaine.

A 9h30, ce matin, le conseiller présidentiel Henry Kissinger devait partir pour Paris tout juste après avoir reçu ses dernières instruction du président Nixon. La rencontre décisive entre Kissinger et le négociateur nord-vietnamien en chef, M. Le Duc Tho, débute demain, à Paris.

Nixon et Kissinger ont discuté pendant plus de deux heures, hier, avec le général Alexander Haig Jr, l'adjoint de Kissinger. Le général Haig était de retour de Saigon où il aurait apparemment réussi à obtenir l'accord du président Nguyen Van Thieu sur une version modifiée de l'accord de paix.

Un secret total entoure les prochaines démarches en vue de la paix, à Washington. Le secrétaire d'Etat William Rogers a évité toutes les questions quant à son rôle au cours de la ronde ultime des négociations. Mais les hauts fonctionnaires de la Maison Blanche avaient le sourire aux lèvres et, tout comme les dirigeants du Nord et du Sud-Vietnam, ils ont laissé entendre que la paix était proche.

La Maison Blanche était

(Suite à la page 2, 3e col.)

LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

22 PAGES — 77e ANNEE — No 20 — QUEBEC, LUNDI 22 JANVIER 1973 — PRIX QUINZE CENTS

Cinq victimes dans l'incendie d'un hôtel à Acton Vale

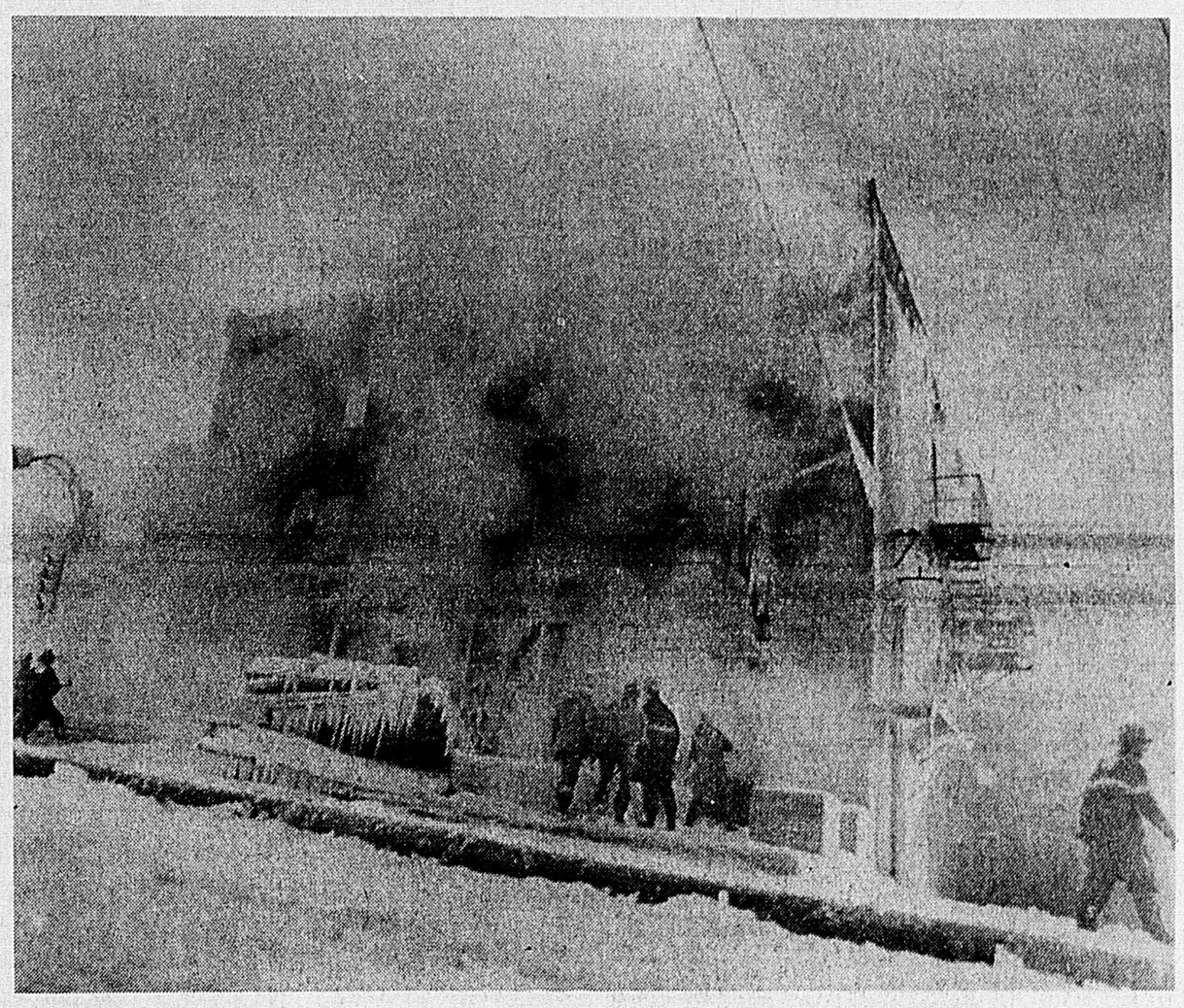
ACTON VALE (D'après PC) — Un cadavre avait été retiré des débris et quatre personnes manquaient toujours à l'appel tôt ce matin à la suite de l'incendie qui a détruit hier l'hôtel Windsor, à Acton Vale, à 45 milles à l'est de Montréal.

Selon un dernier rapport de la police, le cadavre retrouvé ce matin n'avait pas encore été identifié. Le concierge, M. André Champagne, âgé de 65 ans, Mme Thérèse Dubois, environ du même âge, M. Georges Caron, âgé de 35 ans, MM. Léon Choquette et Jocelyn Fugère, tous deux dans la vingtaine, sont les pensionnaires de l'hôtel présumément victimes de l'incendie.

Les enquêteurs ont commencé à chercher des indices permettant d'élucider les causes de l'incendie et M. Michel Daragon, chef des pompiers d'Acton Vale, n'a pas écarté la possibilité d'un incendie criminel.

"Avec la façon dont le feu s'est rapidement propagé, il semble très possible qu'il s'agisse d'un incendie criminel", a-t-il déclaré.

Le bâtiment, construit il y a une centaine d'années, comptait trois étages qui ont été renversés au bulldozer pour empêcher que le feu, incontrôlable, ne se propage aux immeubles avoisinants. Les dégâts sont évalués à $150,000.



Incendie criminel !

Les ruines de l'hôtel Windsor, à Acton Vale, où cinq personnes sont présumément mortes selon les derniers rapports de la police.

Assassinat de Cabral, le Che Guevara africain

PARIS (d'après Reuter) — Amilcar Cabral, dirigeant du Parti pour l'Indépendance de la Guinée portugaise et des Iles du Cap Vert (PAIGC),a été assassiné, a annoncé le président guinéen Sékou Touré, cité hier par la radio française.

Le président Sékou Touré a précisé que les auteurs du meurtre ont été arrêtés.

Il s'agissait, a poursuivi le président, "de tueurs à gages et de professionnels de la subvention préparés et corrompus par les services spéciaux du colonialisme portugais".

Stratège de génie, M. Amilcar Cabral, âgé de 48 ans, était originaire des îles du Cap Vert. Il a souvent été qualifié de Che Guevara africain.

Sa disparition est une perte considérable pour les guérilleros de Guinée - Bissau, petite colonie portugaise coincée entre la Guinée au sud et le Sénégal au nord, estiment les observateurs au Nigéria.

Ingénieur en hydraulique, Amilcar Cabral a dirigé l'in-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Les municipalités comptent faire une brèche dans la politique de l'habitation

par Vianney DUCHESNE
envoyé du Soleil à OTTAWA

C'est dans un climat d'optimisme que les représentants municipaux se présentent à la Conférence fédérale-provinciale d'aujourd'hui et de demain sur l'habitation, bien qu'ils ne soient pas assurés que l'agenda présenté par le gouvernement fédéral soit accepté: même si la réunion a été demandée par les provinces, avec plus d'une vingtaine de participants, les municipalités espèrent faire une brèche dans la politique nationale de l'habitation.

Au niveau de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, il n'y aura aucun participant. On a espéré, jusqu'à la dernière minute, que cette association nationale pourrait être représentée. Tout de même, le président de l'organisme, le maire Des Newman, sera parmi les représentants de la province de l'Ontario.

Dès hier soir, il était déjà assuré que les municipalités avaient décidé de présenter un front commun avec leur province respective, pour obtenir gain de cause. On voulait surtout discuter au niveau des principes des programmes, soit en somme la philosophie du gouvernement fédéral face à l'habitation, au lieu des techniques à être mises en application.

Beaucoup de choses sont attendues de cette conférence. Qu'il s'agisse de mentionner qu'annuellement, le gouvernement fédéral consacre environ $500 millions à l'habitation. On veut donc que cet argent soit utilisé de façon à solutionner les problèmes locaux. Il y a aussi le fait que le ministre des Affaires urbaines, M. Ron Basford, a annoncé le remaniement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour en faire autre chose qu'une simple institution de prêts.

Les sujets de discussion que le gouvernement fédéral favorisera sont nombreux: contribution à l'allocation de logement à loyer modique et autres résidences pour personnes âgées; aide aux familles à revenus modiques pour acquérir une maison; nouveaux stimulants aux coopératives et aux sociétés sans but lucratif pour la construction d'habitations; aide au réaménagement des vieux quartiers; plan d'aménagement des terrains pour faciliter la création de nouvelles villes et pour enrayer le développement urbain excessif; mesures pour inciter davantage les investisseurs à la construction domiciliaire; système de garantie pour les acquéreurs de nouvelles maisons; aide au réaménagement des lignes de chemins de fer et l'étude des responsabilités du gouvernement à l'endroit du transport urbain en général.

La conférence servira à mettre au point les nouveaux amendements à la loi nationale de l'habitation. Les grandes lignes de ces amendements ont été énoncées dans le discours du Trône. Ces amendements font suite à ceux qui devaient être présentés à la dernière session. Ce projet de loi proposait alors le respect du voisinage, des améliorations aux résidences, la création de banques de terrains et de coopératives et les habitations pour personnes âgées.

Au niveau du Québec, la délégation se compose comme suit: le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, et le sous-ministre Richard Beaulieu, le président de la Société d'habitation du Québec, M. Jacques Bernier, le maire Gilles Lamontagne, de Québec, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, le président de l'Union des municipalités du Québec, le maire Jacques Tétrault, de Laval. Le ministre responsable de l'Environnement, le Dr Victor Goldbloom, participe aussi aux discussions pour les questions de l'écologie.

L'évasion des otages amène finalement la reddition des quatre ravisseurs de Brooklyn

NEW YORK (D'après Reuter, UPI et AFP) — Quatre Noirs armés jusqu'aux dents, qui s'étaient barricadés pendant deux jours dans un magasin d'articles de sport de Brooklyn, se sont rendus, hier, à la police, cinq heures après l'évasion de neuf personnes qu'ils détenaient en otages.

Le premier d'entre eux à se rendre avait été grièvement blessé par une balle à l'abdomen lorsque la police, alertée par un signal d'alarme, accourut vendredi après-midi pour empêcher les quatre hommes de dévaliser, comme ils en avaient l'intention, le magasin John and Al's situé dans le quartier Williamsburg de Brooklyn.

Deux policiers ont également été blessés au cours de cette première fusillade. Un autre a été tué par la suite d'une balle dans la tête. De plus, cette nuit, au moins cinq policiers ont été blessés, dont un grièvement, alors que la foule accourue près du magasin a lancé des pierres et des bouteilles sur les agents de l'ordre. Tout au cours du siège, la foule applaudissait lorsque les quatre Noirs tiraient sur les policiers.

Les quatre hommes s'étaient emparés de onze personnes—membres du personnel et clients du magasin. Deux d'entre elles, dont une femme, ont été libérées vendredi soir et dans la nuit suivante.

Leurs neuf autres — deux femmes et sept hommes — ont réussi à s'échapper peu avant midi, hier, grâce à l'extraordinaire présence d'esprit de l'un d'eux, Jerry Ricco, 36 ans, copropriétaire du magasin.

L'inspecteur de police Paul Glaser a rapporté l'extraordinaire évasion du groupe telle qu'elle lui a été relatée par M. Ricco.

L'attention des quatre assaillants avait été détournée, alors qu'ils se trouvaient au rez-de-chaussée du magasin, par des coups assenés par les policiers contre le mur mitoyen d'un magasin de meubles voisin.

Les quatre hommes emmenèrent alors leurs otages au deuxième étage où M. Ricco les persuada de leur permettre de s'accroupir dans un coin sombre. Le copropriétaire du magasin savait qu'à cet endroit se trouvait un vieil escalier derrière une mince cloison.

Constatant que leurs ravisseurs ne les surveillaient plus, M. Ricco brisa à coups de pied la cloison et conduisit ses neuf compagnons sur le toit de l'immeuble.

Après l'évasion des neuf derniers otages, a indiqué la police, les rebelles sont entrés en communication avec les policiers par téléphone. Ils ont alors indiqué qu'ils faisaient partie de la secte musulmane des "Sunni" et qu'ils avaient cherché à voler des armes pour servir leur cause. Pour eux ce qu'il leur restait de mieux à faire était de mourir dans le magasin après s'être défendus chèrement pour qu'on parle d'eux. Peu à peu, la police réussit à les convaincre qu'il valait mieux qu'ils se rendent pour pouvoir affirmer leurs idées au cours de leur procès.

L'appartenance des Noirs à une secte musulmane confirme la signification politico - religieuse de leur acte. Déjà dans la matinée, ils avaient déclaré au Dr Thomas Matthew, qui faisait office de médiateur, qu'ils se considéraient comme "les soldats d'une sainte croisade".

La secte des "Sunni" est divisée en plusieurs groupes comprenant celui des "Hanafi" dont cinq membres, parmi lesquels trois enfants, avaient été tués et deux autres grièvement blessés, jeudi dernier, dans une maison à Washington.



Fin du suspense

L'un des quatre ravisseurs de Brooklyn arrive à la centrale de police peu après la reddition du groupe.

sport

De retour —

Le joueur des Maple Leafs Denis Dupéré est revenu à la surface. Il a communiqué avec ses parents à Jonquière, leur faisant savoir que son attitude aurait été motivée par la piètre motivation de son équipe. Il se déclare en excellente santé mais continue de jouer les grands disparus.

— page 15

Ce soir, le boxeur Joe Frazier fera un retour dans l'arène pour affronter George Foreman, un cogneur qui saura faire le poids devant le champion. Frazier est très conscient de l'enjeu de cette joute qui pourrait être l'une des plus importantes de sa carrière.

— page 11

à lire

Réalisation —

Un projet de 85 logements pour personnes retraitées sera bientôt réalisé à Chicoutimi

— page 3

Spectacle —

Diane Dufresne a reçu toute une ovation à l'Auditorium Dufour

— page 5



Nixon —

Le discours d'investiture du président américain ne parvient pas à balayer les critiques formulées contre ses politiques intérieure et indochinoise par les membres du Congrès

— page 22

sommaire

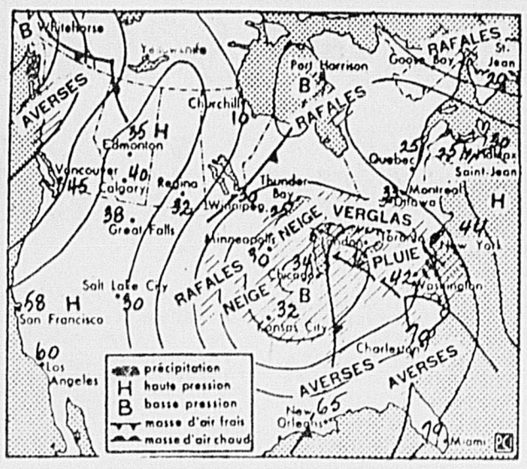
Annonces classées	20 et 21
Arts et Lettres	6
Aujourd'hui	6
Bandes dessinées	12
Bridge	21
Décès	19
Documents	18
Economie-Finance	8
Horoscope	21
Mots croisés	19
Mot mystère	20
Patron	20
Sport	13 à 16
Télévision	6

la météo

Neige cette nuit. Demain : Temps inclément.

(Détails à la page 2)

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée d'aujourd'hui avec un aperçu pour demain:

Régions des Laurentides et du Saint-Maurice: nébulosité croissante et neige ou pluie verglaçante commençant en après-midi. Maximum de 25. Aperçu pour demain: nuageux; averses ou chutes de neige locales.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est: nébulosité croissante suivie de neige ou pluie verglaçante. Maximum de 25 à 30. Aperçu pour demain: nuageux; averses ou chutes de neige locales.

Régions de la ville de Québec et du Lac-Saint-Jean: ensoleillé se couvrant en fin de journée et neige au cours de la nuit suivante; maximum de 20 à 25. Aperçu pour demain: nuageux; averses ou chutes de neige locales.

Régions de Baie Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Îles: généralement ensoleillé; maximum de 15 à 20. Aperçu pour demain: périodes de neige.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici une liste des températures observées hier, dans quelques villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.		Min.	Max.
Dawson	—45	—43	St-Jean, N.-B.	15	21
Vancouver	39	43	Moncton	13	22
Edmonton	15	34	Halifax	11	21
Calgary	27	37	Charlottetown	16	16
Yellowknife	—15	—15	St-Jean, T.-N.	22	25
Saskatoon	21	32	Chicago	27	34
Regina	19	36	Detroit	19	35
Winnipeg	9	26	Boston	21	39
North Bay	— 2	25	New York	24	40
Toronto	16	30	Washington	23	48
Ottawa	4	19	Miami	62	75
Montréal	4	16	Nouv.-Orléans	65	70
Québec	7	16	Los Angeles	43	59
Fredericton	11	20	San Francisco	46	48
			Honolulu	54	64

Assassinat de Cabral . . .

(Suite de la première page)

surrection contre les Portugais depuis 1961 dans leur colonie de Guinée - Bissau.

Il a participé à la fondation du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert, PAIGC, qui a rapidement opté pour l'action révolutionnaire lorsqu'il a réalisé que les Portugais n'étaient pas disposés à se retirer.

Déjà, en 1965, Cabral affirmait que ses hommes contrôlaient 40 pour cent de ce territoire. Il y a seulement trois mois, il déclarait au cours d'une conférence de presse donnée aux Nations-Unies que la Guinée-Bissau devrait proclamer son indépendance au début de 1973 par l'intermédiaire d'une assemblée nationale de 120 membres élus dans la colonie.

POLITIQUE

Souvent décrit comme un être calme mais décidé, Cabral a mis en place une machine politique dans les régions contrôlées par le PAIGC, qui s'appuie sur les structures villageoises.

Son combat révolutionnaire, commencé en 1956 par la fondation du PAIGC, a obtenu le soutien du président guinéen M. Sékou Touré et celui de l'Organisation de l'unité africaine.

Moscou a fourni de nombreuses armes à Cabral en qui le Portugal a toujours vu un communiste.

Cabral avait récemment affirmé que de nombreux pays avaient promis de reconnaître la Guinée - Bissau dès qu'elle aurait déclaré son indépendance. Il envisageait aussi de créer une fédération, avec les îles du Cap Vert, qui poserait sa candidature aux Nations-Unies.

Organisateur de génie, Cabral adressait de nombreuses instructions aux cadres du parti et aux notables locaux.

Une de ses maximes explique: "Ne cachez rien aux massex, ne dites pas de mensonges, ne cachez pas les échecs, ne revendiquez pas des victimes faciles."

En 1970, Cabral avait été reçu en audience par le pape Paul Six au Vatican. Voyageur infatigable, il plaidait sa cause dans de nombreux pays.

En 1970, il déclarait à un journaliste: "Nous ne voulons pas mettre les Portugais à genoux mais nous voulons que les colonialistes quittent notre territoire".

Après avoir annoncé l'assassinat de M. Cabral, le président Sékou Touré a proposé une réunion de tous les "pays progressistes en vue de la libération totale de la Guinée - Bissau et des îles du Cap Vert."

"Ce crime odieux et crapuleux, l'impérialisme voulait l'utiliser pour créer un profond conflit au sein du PAIGC et ensuite faire croire que le grand combattant qu'était Amilcar était impopulaire au sein de son propre parti afin de liquider du même coup le grand prestige qu'il avait acquis dans la lutte et par la lutte", a ajouté M. Sékou Touré.

Le deuil national est observé en Guinée jusqu'à ce soir.

Amilcar Cabral a été assassiné devant sa résidence de Conakry. Le président Sékou Touré a précisé que le dirigeant du PAIGC a été "lâchement, horriblement et odieusement assassiné par les mains empoisonnées de l'impérialisme et le colonialisme portugais."

VERSION DU PORTUGAL

Le Portugal, apparemment pris au dépourvu par l'assassinat, pèse en ce début de semaine les implications que cette affaire comporte pour ses territoires de Guinée - Bissau et des îles du Cap Vert.

Une haute personnalité gouvernementale a déclaré hier soir que "le Portugal n'a rien à faire avec l'assassinat. Nous n'agissons pas de cette manière. Nous n'avons pas recours à des actes de violence de ce genre."

La haute personnalité de Lisbonne a déclaré que l'assassinat de Cabral était probablement dû à des divergences au sein du mouvement.

"Il s'agit d'un de ces incidents qui surviennent dans ces organisations", a-t-elle déclaré, ajoutant qu'il était peu probable que le gouvernement portugais publie un commentaire officiel.

On juge dans les milieux officiels de Lisbonne que la mort de Cabral causera des problèmes au Portugal, car quoique un adversaire, il était bien connu, et dans une certaine mesure admiré, même dans les sphères officielles.

"Nous connaissions Cabral et sa pensée, mais ça pourrait ne pas être le cas avec son successeur", déclare-t-on à Lisbonne. "Etant donné le prestige dont il jouissait à l'étranger, sa mort nous causera des problèmes considérables."

Un successeur plausible serait le frère cadet et collaborateur d'Amilcar, Luiz Cabral, qui a déclaré hier à Dakar que la mort de son aîné "ne doit pas freiner la lutte de libération".

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

L'accord de paix au . . .

(Suite de la première page)

particulièrement prudente, puisque l'annonce que "la paix est à la portée de la main" du 26 octobre s'est avérée fausse. Le président Nixon devait par la suite ordonner le bombardement du coeur du Nord-Vietnam pendant tout le temps des Fêtes.

Malgré que le cessez-le-feu ne soit même pas encore signé, il semble déjà que la phase qui suivra sa mise en place, au Vietnam, sera extrêmement dure et acharnée sur le plan politique.

De plus, le prince Norodom Sihanouk, souverain cambodgien en exil à Pékin depuis près de trois ans, a déclaré, hier, que ses forces armées au Cambodge ne reconnaitraient pas un traité conclu entre Washington et Hanoi.

Ce matin, Radio-Hanoi a lancé un nouvel appel à la lutte qui laisse à penser, à Saigon, que les forces communistes pourraient mettre à profit le délai de quelques jours qui devrait intervenir entre le paraphe de l'accord de cessez-le-feu et sa mise en vigueur pour lancer des offensives sur tout le territoire sud-vietnamien afin de conquérir des positions de cessez-le-feu plus avantageuses.

Enfin, selon des sources sud-vietnamiennes, l'aviation américaine et sud-vietnamienne a détruit, hier, un convoi d'une centaine de camions communistes en route pour secourir deux bataillons nord-vietnamiens qui ont été repoussés par les forces sud - vietnamiennes dans les jungles, au nord-ouest de Saigon.

Charles Beattie . . .

(Suite de la première page)

ment général, ce qui lui vaut la bourse de $1,500, Beattie a également terminé en deuxième place dans le dernier sprint qui couvrait la distance entre Desbiens et le pont St-Georges pour un parcours de 17 milles. Il a récolté un autre $200 pour cet exploit.

Dans le sprint final, Beattie fut forcé de concéder la palme à René Gamache de l'Avenir, qui l'a devancé par plus d'une minute, au volant d'une Arctic Cat. Gamache a reçu la bourse de $300 attribuée à la première position.

Pour le circuit fermé de Dolbeau, d'une distance d'un mille, cinq coureurs se sont livré une lutte assez serrée car une marge de cinq dixièmes de seconde seulement séparait le premier du cinquième.

Deux conducteurs de "Bombardier", soit Jean-Paul Tanguay, de Windsor, et André Parenteau, d'Asbestos, ont terminé ex aequo avec un temps identique de une minute. Ils ont devancé par la marge d'un dixième de seconde, Julien Pilote, d'Alma, au volant d'une Chapparal.

Pilote, qui avait terminé en deuxième place l'an dernier, derrière Germain Ouellet de Chibougamau, ne fut pas aussi chanceux cette année. Il n'a pu se classer en raison d'un bris de suspension, à environ trois milles du point d'arrivée. Il fut obligé de se faire remorquer jusqu'à Alma.

Pour sa part, Germain Ouellet ne fut pas tellement plus chanceux, car lui aussi a été forcé d'abandonner en cours de route.

Deux concurrents, au volant de "Yamaha" ont toutefois mérité les honneurs du circuit fermé de cinq tours, présenté à l'arrivée. Il s'agit d'Antonin Simard, de Chibougamau, qui a pris la première place avec un temps de 3m02s précédant Guy Levasseur, de Jonquière, qui a terminé avec un temps de 4m30s.

Près d'une cinquantaine de coureurs ont abandonné au cours du rallye en raison de bris divers. La plupart des abandons étaient toutefois occasionnés par des bris de ski mais on a remarqué très peu de moteurs défectueux.

C'était la 3ième édition du rallye international de motoneige présenté à Alma, et on a enregistré un nombre record de participants avec 102, comparativement à 89 l'an dernier.

Pas moins de 10,000 spectateurs ont bravé le temps froid et le vent glacial qui sévissaient à cette occasion pour venir encourager les différents concurrents, dont les 20 premiers arrivants se sont partagé une somme de $6,600 en bourse.

Foster assassiné

JOHANNESBOURG (Reuter) — M. Arthur Foster, vice-président de l'Association olympique sud-africaine, a été assassiné par des voleurs dans une rue de Johannesbourg, vendredi soir, a annoncé la police.

M. Foster, jusqu'à l'an dernier président de la Fédération de lutte d'Afrique du Sud, se promenait, dans la soirée, dans les rues de Johannesbourg, lorsqu'il a été attaqué par un homme qui lui a réclamé son argent, et finalement l'a poignardé.

M. Foster avait représenté l'Afrique du Sud à de nombreuses réunions du Comité international olympique.

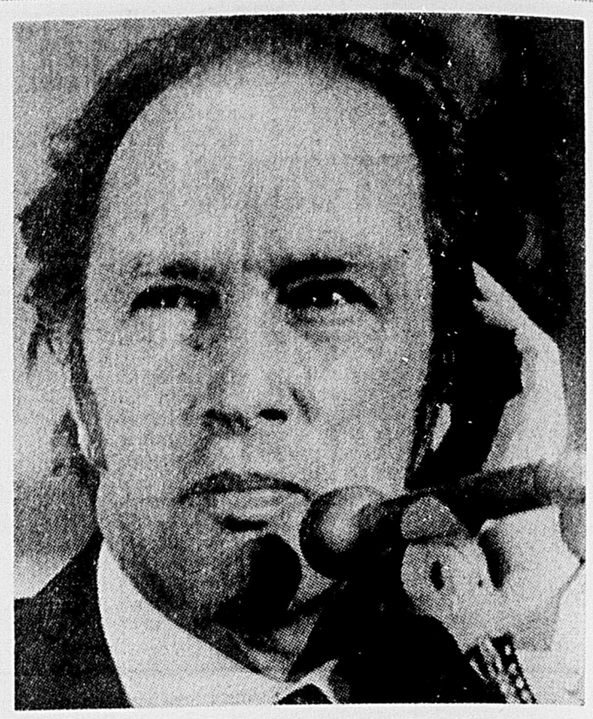
Pourquoi souffrir d'INSOMNIE?

B.C. GIN PILLS POUR LES REINS

Ce malaise agaçant, ce mal de dos qui vous tient éveillé la nuit pourrait bien être causé par des reins paresseux. Les Gin Pills vous soulagent en calmant les irritations de la vessie et des voies urinaires . . . elles vous apportent un repos paisible.

COLLEGE JESUS MARIE DE SILLERY
2047, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC 6
EXAMENS D'ADMISSION
SECONDAIRE I
Samedi le 27 janvier
de 8h.30 à midi
Frais d'inscription à l'examen: $5.00
Les étudiantes doivent présenter une copie du bulletin du 1er semestre.
Tél.: Directrice Sec. I et II - 681-9529
Collège Jésus-Marie - 527-4113

Le leadership de Trudeau sera remis en question à l'automne



OTTAWA (d'après PC et UPI) — Le leadership de Pierre Elliott Trudeau sera remis en question par les membres du Parti libéral du Canada, lors d'un congrès national en septembre ou en octobre prochain.

Selon la constitution du parti, le leadership doit être reconsidéré par les militants libéraux lors d'un congrès national tenu moins d'un an après des élections générales.

Cette nouvelle a été confirmée en fin de semaine à la suite d'une réunion de l'exécutif national du Parti libéral fédéral à Ottawa. L'exécutif a aussi annoncé la tenue de congrès régionaux qui se dérouleront au printemps et pendant l'été.

Aucune date précise n'a été annoncée pour la tenue du congrès général, cette date dépendant des possibilités de logement pour les congressistes dans la capitale fédérale à l'automne.

dans le monde

Enquête terminée

LE CAIRE (Reuter) — Une commission parlementaire, chargée d'enquêter sur la récente agitation parmi les étudiants de l'université du Caire, a terminé ses travaux et soumettra d'ici peu son rapport à l'assemblée nationale.

La commission a entendu une centaine d'étudiants qui sont toujours détenus par les autorités.

Les étudiants des universités du Caire et d'Ein Shams s'étaient heurtés à la police au début du mois de janvier. Un grand nombre d'entre eux avaient été blessés. Ils protestaient contre l'arrestation d'un certain nombre de leurs camarades et réclamaient une ligne d'action plus nette du gouvernement dans l'affrontement avec Israël.

Huarte introuvable

PAMPELUNE (Reuter) — Ge sort de M. Felipe Huarte l'industriel espagnol enlevé il y a six jours par l'organisation séparatiste basque ETA, demeurait toujours incertain, dimanche.

L'une des revendications de l'ETA—réintégration de 114 ouvriers licenciés de l'usine de M. Huarte—a été satisfaite. Les autres—augmentation des salaires et octroi d'avantages sociaux—sont en discussion. L'ETA n'a pourtant toujours pas libéré l'industriel.

Le procès de 17 personnes impliquées dans un enlèvement similaire s'ouvre aujourd'hui à Bilbao devant un tribunal militaire. Quatre d'entre elles sont accusées d'avoir participé à l'enlèvement de M. Lorenzo Zabala, industriel à Bilbao, libéré trois jours après son enlèvement. Quatre sont jugées par contumace, et le procureur entend demander l'acquittement des neuf autres.

Les effets d'une grève

BRUXELLES (Reuter) — Des milliers d'automobilistes belges ont afflué ce week-end-ci vers la France, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest et le Luxembourg pour s'approvisionner en essence à la suite de la fermeture de toutes les stations-service du pays.

Cette fermeture a été décidée par les autorités pour prévenir une diminution trop rapide des réserves en carburant des pompistes, du fait de la grève déclenchée lundi par 5500 employés des raffineries et dépôts de carburant.

Leur mouvement avait fait suite à l'impasse dans laquelle étaient tombées les négociations salariales qu'ils avaient entamées avec leurs employeurs. Aucune reprise de ces négociations n'est prévue à l'heure actuelle, indiquent les représentants de grévistes.

Décès de M. Henri Laugier

PARIS (Reuter) — M. Henri Laugier, ancien secrétaire général adjoint des Nations Unies, est décédé samedi à sa résidence de Cap d'Antibes.

Agé de 85 ans et physiologue réputé, M. Laugier avait fui la France occupée en 1940 vour se rendre, au terme d'un bref séjour à Londres, à New York, où il aida la Fondation Rockefeller à organiser l'engagement de savants français à l'effort de guerre allié.

M. Laugier a passé la plupart des années de guerre en qualité de professeur de physiologie à l'Université de Montréal et de co-secrétaire général du mouvement gaulliste France For Ever, lancé aux Etats-Unis.

Nommé directeur des relations culturelles auiQuai d'Orsay après la guerre, il fut désigné au poste de secrétaire-général adjoint de l'ONU en 1946 et joua un rôle important dans la rédaction de la déclaration unitions culturelles au Quai d'Orverselle des droits de l'homme.

De retour à Paris en 1950, il enseigna la physiologie à la Sorbonne jusqu'à sa retraite en 1958.

Marine américain tué

KOZA, Okinawa (Reuter) — Deux hommes armés de revolvers ont tué samedi un marine américain et en ont blessé un autre à proximité de la base aérienne de Futemma, a déclaré la police de Koza.

Le marine blessé, le caporal William Burkholder, vingt ans, a déclaré à la police que les deux inconnus avaient offert, en sortant d'un bar, de conduire les deux militaires en voiture jusqu'à leur base.

Parvenus en vue de la base, ces deux inconnus ont ordonné aux deux Américains de s'allonger par terre, puis ont tiré cinq ou six balles avant de s'enfuir.

L'un des deux inconnus a également pris le portefeuille du caporal Burkholder.

La Bulgarie accroît sa production

VIENNE (Reuter) — Comme le font déjà d'autres pays socialistes d'Europe de l'Est, la Bulgarie va accroître sa production de biens de consommation, annonce l'Agence bulgare.

En 1973, la production de biens tels que vêtements, chaussures, ustensiles en matière plastique sera augmentée en moyenne de dix pour cent.

La fabrication des lainages et articles de coton, les bas et les chaussures pour dames augmentera de 20 à 40 pour cent, précise l'agence.

Elle ajoute que le plan économique pour 1973 pérmettra d'assurer la fourniture adéquate de biens de consommation courante.

Les prostituées protestent

MARSEILLE (ACP, Reuter) — Les prostituées de Marseille ont lancé un appel à la manifestation, pour protester contre les brimades dont elles déclarent être l'objet.

Un tract distribué, hier, à Marseille, et affiché chez certains commerçants des rues fréquentées par les prostituées, déclarait: "Nous faisons appel à la solidarité de toutes pour manifester, dans le calme, lundi à 15 heures, devant la préfecture, contre les mesures prises à notre encontre et touchant en fait une grosse proportion de commerçants de toute nature. Soyons nombreuses au rendez-vous. Nous avons besoin de toutes."

On affirme que des commerçants et chauffeurs de taxi travaillant dans le quartier des prostituées pourraient se joindre à la manifestation.

A VENDRE
ATELIER DE SERIGRAPHIE
(procédé à la soie)
30 ans d'activité.
Cause maladie.
523-7740

SEMINAIRE ST-FRANCOIS DE CAP ROUGE
EXAMEN D'ENTREE
POUR SECONDAIRE I
27 janvier et 3 février.
Pour informations et réservation téléphonez à:
653-9689

LOCAUX COMMERCIAUX
DEMANDES

Compagnie d'envergure nationale de vente et de service est à la recherche de locaux commerciaux pour ouvrir des magasins très prochainement.

ESPACE: Grandeur idéale 500 à 700 pieds carrés.

LOCATION: Points de correspondance de compagnies de transport ou un endroit où la circulation de piétons est très achalandée.

BAIL: 5 ans et option pour 5 autres années, contenant les clauses habituelles.

VILLES: Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Bagotville, Port-Alfred, Jonquière, Kénogami, Arvida, Alma, Dolbeau, St-Félicien.

Faire parvenir les détails avant le 26 janvier 1973 à:

DEPT 5365, LE SOLEIL
QUEBEC

Le FRAP ou ce qui en reste



par Lise LACHANCE

Le FRAP existe toujours. Mais cette organisation de travailleurs qui, au cours des dernières élections de Montréal, a été accusée de servir de paravent, de "front" au FLQ a subi de telles transformations qu'elle n'est presque plus la même.

Le changement le plus évident réside dans les effectifs qui, de 1059 membres en règle à l'automne 1970, ont subi une dégringolade de taille, se retrouvant à 60.

Sa philosophie toutefois demeure la même: provoquer la construction d'une force politique organisée des travailleurs et renverser le régime. C'est pourquoi, si le FRAP oeuvre présentement au niveau municipal (il qualifie le régime Drapeau "d'un des principaux comités exécutifs des exploiteurs et racketters au Québec"). Il veut s'étendre à d'autres ville du Québec pour lutter sur un plan global.

DEBANDADE ET AVANT-GARDE REVOLUTIONNAIRE

La crise d'octobre 1970, ou plutôt la façon dont certains (entre autres le ministre Jean Marchand et le maire Jean Drapeau) l'ont reliée au FRAP, qui était le grand adversaire du Parti civique de la métropole alors en pleines élections, a cassé les reins de la nouvelle formation. Ce fut la débandade. Pris de panique devant cette dénonciation et par la loi sur les mesures de guerre, plusieurs ont préféré "se faire oublier" à l'extérieur de Montréal; les autres se sont tenus cois.

Le calme revenu, un congrès a lieu en mars 1971. Le triomphe de la ligne ganchiste, l'option pour l'isolement, pour le travail en groupes restreints, portaient le germe de la scission qui s'effectuera une dizaine de mois plus tard.

"Il ne s'agit plus d'un large regroupement de travailleurs mais d'un regroupement restreint au niveau des quartiers, nous explique un des directeurs de l'organisme, M. Normand Guèvremont, assistant de recherche à l'université du Québec. Nous nous retrouvons alors devant six groupuscules sans coordination. Et la philosophie qui l'a emporté au congrès veut qu'ils donnent une formation révolutionnaire théorique aux travailleurs désirant devenir membres. Chacun développe alors des "bibittes" (ne jurant que par Marx ou Lénine), des déviantes théoriques".

Faute d'action, le FRAP de cette époque faisait de la formation, souligne M. Guèvremont. Autrement dit, pas de lutte syndicale, pas de lutte municipale, pas de politique, celle-ci consistant "à rassembler toutes les luttes des travailleurs et à les lancer contre le pouvoir". C'était l'isolement total. On n'avait pas créé un parti ouvrier mais une avant-garde révolutionnaire.

Tous, cependant, ne partageant pas cette optique. Le fossé s'élargit entre les deux tendances et mène, en février 1972, à la scission définitive. Les comités d'action politique (CAP) disciples du noyautage, ceux des quartiers Saint-Jacques et Maisonneuve, se retirent du mouvement. Côte-des-Neiges suit. Restent: Papineau, Saint-Louis et Saint-Edouard, soit le FRAP actuel.

GENERER UN PARTI OUVRIER

Le FRAP 1973 est donc revenu à l'esprit qui avait présidé à sa création, sous la direction de l'ancien journaliste Paul Cliche, maintenant au secrétariat d'action politique de la CSN. Précisons que M. Cliche a brisé tous les liens avec l'organisme.

"C'est le temps, aujourd'hui, au Québec, d'unifier les luttes des travailleurs et de les abattre contre l'Etat", affirme M. Guèvremont. "Nous nous ne demandons pas à un travailleur d'être marxiste ou fédéraliste, mais tout simplement de se battre avec nous contre son employeur et contre Drapeau. C'est notre unique critère d'admission".

Le FRAP concentre toutes ses énergies pour générer la création d' un parti ouvrier en en marquant la nécessité. Soixante jeunes travailleurs ne peuvent créer une telle force, estime-t-il. Il veut donc, par son action, amener les syndicats à oser ce geste. A son avis, seuls les syndicats peuvent le réaliser car ils sont les seuls organisations de masse qui regroupent les travailleurs. Leur initiative est donc capitale pour le développement d'un parti politique ouvrier. Le FRAP est tellement imbu de la nécessité cette force unifiée qu'advenant sa concrétisation, il n'hésiterait pas à se faire hara-kiri pour s'y fondre.

Le pouvoir aux travailleurs constitue l'objectif ultime du FRAP. Celui-ci est contre l'électoralisme mais il considère les élections comme une question de politique, de stratégie, et non de principe. C'est pourquoi, tout en rejetant l'électorialisme comme système de lutte ("Le système électoral est une arme contrôlée par la bourgeoisie pour maintenir le capitalisme. Les travailleurs ne pourront jamais prendre le pouvoir par ce moyen", dit-il.), il appuie la candidature ouvrière pour répandre ses idées et faire passer de gens gagnés à sa vision de la société.

Il s'oppose au Parti Québécois (PQ) qu'il considère comme une formation bourgeoise et qu'il accuse d'être un obstacle sur sa route parce que, soutient-il, "il charrie beaucoup d'illusions qu'il faut dégonfler". Il s'en prend violemment, d'ailleurs, aux députés péquistes qui, selon lui, ne défendent pas les intérêts des travailleurs à l'Assemblée nationale.

LA LUTTE PAR L'IMPRIME

Le FRAP prépare un manifeste sur le remboursement ouvrier au cours des dix dernières années. Dans ce document qui sortira probablement en mars, il aborde la nécessité d'une organisation politique, Il prend position face au PQ, aux syndicats, à la femme, à l'Etat, à l'insertion du mouvement ouvrier québécois dans le contexte international. Et, depuis octobre dernier, il publie un mensuel, tiré à 3,000 exemplaires. "Ce n'est pas un journal de plus parmi les autres, opine-t-il, c'est un instrument politique organisé des travailleurs. Nous voulons en faire une tribune de diffusion des aspirations des travailleurs, une arme d'attaque contre le régime pourri qui nous sert de démocratie".

"Si tous les paliers de gouvernements y sont vertement critiqués, le maire Drapeau en prend pour son rhume, une des priorités du FRAP étant justement d'abattre le régime de premier magistrat de Montréal. "Nous avons donné un répit d'un an et demi à Jean Drapeau. Nous voulons maintenant le combattre sur ses politiques de logement, transport, taxes foncières, de même que sur la Communauté urbaine et les Jeux olympiques, prévient l'organisme. Il assimile ces derniers à la "politique de prestige" du maire. Le colloque qu'il tiendra en mars, conjointement avec le Conseil central de Montréal (de qui il reçoit une subvention annuelle de $3,000), jettera les bases opérationnelles d'une opposition systématique à Jean Drapeau.

FINANCEMENT

Le FRAP peut rejoindre les deux bouts que dirige Michel Chartrand, de l'apport substantiel de ses membres. La cotisation mensuelle minimum est de $3 mais, selon M. Guèvremont, la plupart des militants de jeunes travailleurs de 25 à 30 ans surtout donnent $10 par mois, ce qui en dit long sur leur motivation.

Cinq jeunes assurent au même titre la direction du FRAP. Il s'agit, outre l'assistant de recherche à l'université du Québec, de MM. René Denis, étudiant; Roch Denis, vice-président du syndicat des professeurs de l'université du Québec à Montréal; Yves Legault, documentaliste à la CSN et Michel Lisée, responsable de l'éducation à la CSN et à la FTQ.

Spectaculaire descente effectuée au local du groupe de motards "Missiles"

JONQUIERE — Neuf arrestations, huit mandats d'amener et d'autres arrestations prévues dans la région, tel est le bilan de la spectaculaire descente effectuée, samedi soir, dans le local du groupe de motards "Missiles", au numéro 137 de la rue Saint-Dominique, à Jonquière.

Autre bilan, la saisie de plusieurs armes à feu, de barres de fer, de couteaux, des bâtons de baseball, tout l'arsenal prévu pour un immense règlement de comptes qui s'est préparé samedi, après qu'un membre du groupe eut essuyé une raclée.

Le tout a commencé, vendredi soir, quand plus d'une vingtaine de motards ont fait irruption à l'hôtel Le Marquis, situé sur la rue Saint-Dominique. Une bagarre indescriptible s'est déroulée à cet endroit, et le personnel et des clients ont été pris à partie par les turbulents visiteurs.

Bilan: six blessés, dont une grièvement, et des dommages dépassant les $6,000. Les murs du salon-bar et le mobilier ont été lourdement endommagés. Le propriétaire de l'établissement a dû fermer les portes de son hôtel devant l'ampleur des dommages, dans cette bagarre qui a débuté vers 22h30.

Quelque 24 policiers ont participé à la descente au local des "Missiles". Le chef de police de Jonquière, M. Gaston Tremblay, dirigeait les opérations. En plus d'une quinzaine de ses policiers, il avait fait appel à six membres de la Sûreté du Québec et à trois agents de la Gendarmerie royale du Canada.

DISSOUDRE LE GROUPE

Le chef de police a déclaré, hier, qu'il avait été tolérant à l'endroit du groupe des motards "Les Missiles", mais qu'il ne pouvait plus maintenant qu'agir. "Ils ont commencé, a-t-il dit. Je vais finir. Ou ce groupe va se dissoudre ou il va partir. Ce groupe ne pourra plus s'installer à Jonquière, ni même dans la paroisse de Jonquière où j'ai juridiction. Je ne veux plus voir ces gens ici. Quand ils voudront venir, qu'ils s'habillent comme du monde."

Le chef Tremblay a ajouté que les citoyens pourront désormais circuler en paix dans les rues de la ville et que les visiteurs pourront maintenant venir en toute tranquillité. Il a ajouté qu'avec la collaboration du conseil municipal, d'importants changements de règlements ont été adoptés concernant la circulation des motocyclistes, en été, et que c'était fini l'époque où les citadins ne pouvaient dormir en paix devant le bruit fait par ces véhicules. "Nous en avons assez de ces gens et la population aussi. Si d'autres groupes viennent faire du trouble, ils en subiront également les conséquences."

A Chicoutimi

Le commerce dépasse de 48% la moyenne nationale

CHICOUTIMI — Dépassant la moyenne nationale de 48 pour cent, le commerce demeure toujours une des plus importantes industries de Chicoutimi.

Chiffre mentionné par M. Léonidas Joubert, du ministère de l'Industrie et du Commerce, à l'occasion du dîner du Centre des affaires Racine.

Celui-ci, au cours de son exposé, a fait part des nombreuses constatations qu'il a faites au cours d'une brève enquête de trois jours qu'il a conduite sur les commerces, les montres de commerces, la publicité et autres.

Pour que les commerçants ne s'assoient pas sur leurs lauriers, il leur a rappelé, cependant, qu'Alma avait réalisé un bond prodigieux, ces dernières années, son rendement surpassant de 38 pour cent la moyenne nationale.

Un ralliement de Promotions-Succès prend fin brusquement

CHICOUTIMI — Une escouade de la Sûreté du Québec, à Chicoutimi, dirigée par l'enquêteur Marc Gilbert, a mis fin à un ralliement de Promotions-Succès, hier vers 16h, au motel Mont-Valin, situé boulevard Talbot, à Chicoutimi.

Quelque 125 personnes étaient présentes au rassemblement quand une quinzaine de policiers ont fait irruption dans la salle où un conférencier était à se faire valoir.

Les 125 personnes présentes ont été interrogées par les policiers et les organisateurs de la réunion ont été mis en état d'arrestation pour interrogatoire sur un mandat d'un juge de paix. Ils devaient comparaître ce matin, au Palais de Justice de Chicoutimi, accusés selon l'article 189 du code de la loi.

Les personnes arrêtées sont M. Robert James, de Montréal, le président de Promotions-Succès; M. Normand Lauzier, de Chicoutimi; MM. Laurier Raymond et Emile Côté (les deux conférenciers) et M. Michel Dufour, de Mistassini.

Semaine mondiale pour l'unité des chrétiens

Les chrétiens ne peuvent prêcher la paix s'ils ne sont pas unis (père I. Beaubien)

par Monique BRUNELLE

"Le salut du monde est intimement lié à l'unité des chrétiens; nos divisions séculaires sont cause d'incroyance", dit le père Irénée Beaubien, directeur de l'Office national d'oécuménisme et président du Groupe Mixte de Travail réunissant les églises protestante et catholique du Canada.

A travers le monde, les hommes ont peur les uns des autres: Chinois et Soviétiques, Arabes et Juifs... "Si nous, chrétiens, sommes incapables de donner un témoignage de fraternité, de charité, d'unité, qui va le donner?", demande ce jésuite montréalais qui s'inquiète de ce que le milliard de chrétiens dans le monde ne puisse s'unir pour demander aux protestants et catholiques d'Irlande du Nord de cesser de se déchirer entre chrétiens.

L'UNITE REPOSE SUR LE CHRIST

Le Christ priait au moment de sa mort "pour que tous soient un". Puisqu'Il le demande, c'est donc possible", explique le père Beaubien dans une interview.

"Ce n'est pas ma volonté, ni la vôtre. C'est le Christ lui-même, venu rassembler les enfants de Dieu dispersés, qui veut que l'on se traite comme des frères. L'unité, c'est d'abord un don qui vient de lui; sur la croix, il livre l'Esprit au monde. Par la foi, par le baptême qui est un don du Christ, nous sommes unis au Père dans l'Esprit et ce même Esprit qui est en nous habite tous les hommes qui sont dans la grande fraternité des chrétiens. Cette unité, il faut la manifester, c'est le défi que nous avons. Le salut du monde est intimement lié à l'unité des chrétiens et nos divisions séculaires sont cause d'incroyance", remarque le père Irénée Beaubien, l'un des pionniers de l'oecuménisme chez les catholiques canadiens.

SEMAINE MONDIALE DE PRIERE

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens, qui débute aujourd'hui à travers le monde, est organisée au Canada par le Groupe Mixte de Travail, de la CCI et le CCE, qui a choisi cette année pour thème: "Seigneur, apprends-nous à prier". Partout dans les églises, temples, écoles et groupements du pays, se tiendront cette semaine, des réunions interconfessionnelles de prière et de réflexion sur l'unité des chrétiens.

Le père Beaubien s'occupe d'oecuménisme au Canada depuis 20 ans. Il dirige depuis sa fondation en 1966, l'Office national d'oecuménisme de Montréal depuis 1962. Il était élu l'an dernier président du Groupe Mixte de Travail du Conseil Canadien des Eglises et de la Conférence Catholique Canadienne.

UNE EGLISE DE SERVICE

"L'Eglise fondée par le Christ est une Eglise de service, remarque le jésuite. Ses fils doivent servir et porter la Lumière évangélique au monde, en prenant des attitudes profondément charitables, fraternelles, chrétiennes vis-à-vis du monde, pour marcher, en somme, dans les traces du Christ".

A ses yeux, l'oecuménisme a besoin d'un deuxième souffle. Après la mode qu'il a connue, suivant le concile Vatican II, l'oecuménisme demeure une responsabilité des chrétiens, qui, voulant rétablir l'unité entre eux, sont amenés par le fait même à approfondir leur foi.

Quand Jean XXIII a annoncé le concile, "un génie rempli de gros bon sens" remarque le père Beaubien, il avait dit: "Je veux un concile pour un renouveau, un aggiornamento, un rajeunissement de la foi dans l'Eglise, et je veux qu'on s'intéresse aussi au problème de la division des chrétiens".

"Dans la mesure où vous êtes profondément chrétien, logiquement, vous ne pouvez souffrir de division", commente le père, en soulignant que les deux fins du concile étaient intimement liées et le restent pour les catholiques qui veulent engager le dialogue avec les protestants. Pour être témoins authentiques, ils doivent se ressourcer et devenir meilleurs chrétiens dans leur foi catholique. Soit que l'on s'intéresse à l'unité des chrétiens, soit que l'on s'intéresse au renouveau, les deux lignes se rejoignent".

TRAVAIL OECUMENIQUE

Alors que Montréal fut en 1962 l'un des premiers diocèses au monde à avoir une Commission diocésaine d'oecuménisme, dirigée par le père Beaubien, les évêques canadiens lui demandèrent en 1966 de prendre également charge de l'Office national d'oecuménisme (secteur français), qu'ils ont installé à Montréal, après la création, alors qu'ils étaient encore réunis en concile à Rome, d'une Commission épiscopale d'oecuménisme pour le Canada.

L'Office national d'oecuménisme a ouvert, au coeur de Montréal, au 1444 rue Drummond, un Centre d'oecuménisme dont le rôle a deux buts bien précis: l'éducation des catholiques d'une part, pour les aider à accepter toutes les valeurs positives qui existent dans les autres religions et à se défaire de leurs préjugés, et d'autre part d'ouvrir le dialogue avec nos frères chrétiens non catholiques des autres églises. Le Centre s'occupe d'information, d'éducation, de promotion et de liaison avec les organismes des autres églises.

Le Groupe Mixte de Travail, fondé conjointement en 1968 par la Conférence Catholique Canadienne et le Conseil Canadien des Eglises, travaille au développement harmonieux de l'oecuménisme, sur trois plans: spirituel, doctrinal et social.

L'oecuménisme spirituel encourage la prière pour l'unité dans toutes les Eglises et a organisé conjointement au pays la Semaine de prière pour l'unité qui se tient actuellement dans le monde.

L'oecuménisme doctrinal se développe dans la recherche théologique. La récente recherche sur les mariages mixtes a débouché l'an dernier sur un guide commun, pour les différentes Eglises.

En vue de favoriser des relations oecuméniques toujours meilleures, aux plans spirituel, doctrinal, missionnaire, culturel, linguistique et social, le Groupe Mixte de Travail proposait en octobre dernier aux Eglises chrétiennes du Canada et à leurs membres l'étude d'un document de travail intitulé: Groupe Mixte de Travail — Comité pour de nouvelles structures oecuméniques.

Il s'agit, écrivait alors le président du G.M.T., de trouver ensemble des formes concrètes d'éducation et de collaboration oecuméniques qui permettront aux chrétiens du Canada de se donner des structures réalistes et souples afin de mieux témoigner de l'Evangile de Jésus-Christ dans notre milieu.

Un des buts du nouveau conseiller culturel de France à Québec

Utilisation du français comme langue de travail

par Monique DUVAL

"La coopération franco-québécoise en est arrivée à son rythme de croisière, ce qui veut dire que, solidement implantée, elle n'a qu'à poursuivre son chemin... Notre idéal, à nous, Français et Québécois, qui en assumons la responsabilité, est de toujours améliorer le système, de tenter non pas de faire plus mais de faire mieux".

C'est en ces termes que le nouveau conseiller culturel de France à Québec, M. Robart Balard, juge la situation en ce qui concerne la coopération franco-québécoise, un des éléments qui retiendront le plus son attention au cours de son mandat à Québec.

M. Balard succède à M. François Nels qui vient d'être nommé sous-directeur aux établissements français à l'étranger et directeur des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères à Paris.

Se déclarant "fortement intéressé" par cette coopération entre son pays et le Québec, le nouveau conseiller culturel compte y apporter tous ses efforts.

Conscient de l'importance de ce travail "pour le fait français et la langue française", il voit, entre autres choses, la nécessité de faire un effort tout spécial du côté de l'utilisation du français comme langue de travail dans le Québec. "Ce domaine nous tient à coeur, nous, membres de la Commission permanente de coopération franco-québécoise", précise notre interlocuteur.

Deux aspects sont, ici, à considérer: un premier, d'ordre linguistique (préparation de glossaires, de vocabulaires, d'expressions correctes, etc.); et un second, d'ordre social (possibilités offertes à l'ouvrier de travailler dans sa langue). Sans vouloir, pour le moment, apporter de précision, M. Balard affirme, cependant, que "des signes très encourageants incitent à poursuivre le travail accompli de ce côté".

Quant au programme lui-même, il se poursuivra, sous M. Balard, comme il le fit avec M. Nels. On sait que le conseiller culturel, qui est aussi conseiller en matière de science, de technique et de coopération, exerce sa juridicition dans tout le Québec.

Il bénéficie de l'assistance de trois attachés: en ce qui concerne la ville de Québec même, M. Marc Raynaud (enseignement); M. Patrick Demartiale (coopération technique); et M. Gilbert Faulques (diffusion culturelle, particulièrement celle du livre). Montréal possède aussi deux représentants qui portent le titre d'attachés culturels: M. Hervé Le Porz (culture) et M. Jean-François Vinson (science).

D'autre part, M. Guy Babin agit comme secrétaire général et administrateur de cette vaste entreprise qui, aujourd'hui, groupe 800 personnes dispersées sur tout le territoire.

Le nouveau conseiller culturel de France à Québec possède une vaste expérience dans l'enseignement et l'administration. Ses études, ses postes comme représentant de son pays à l'étranger, ses voyages professionnels et autres l'ont mené à peu près dans tous les pays du monde: Madagascar, Iran, Algérie, Haiti, Israël.

Il détient un doctorat d'état en droit de l'Université de Paris et un autre (troisième cycle) en lettres de l'Université de Nice. Il a fait des études spécialisées en administration ainsi qu'en langue orientale.

Signalons qu'il parle plusieurs langues: anglais, italien, allemand, espagnol, malais, malgache, hébreu et arabe; et qu'il a énormément voyagé. Son dernier poste, avant de venir à Québec, fut Haiti; changement de climat qui ne semble pas l'effrayer, en ayant connu d'autres du même genre notamment en Iran.

éditorial

Fais ce que dois

LE SOLEIL, LUNDI 22 JANVIER 1973

Faites cela et vous vivrez

Le ministre fédéral de l'Agriculture a rappelé aux producteurs de lait canadiens, réunis en congrès à Halifax, qu'ils ne devraient pas avoir honte d'augmenter le prix du lait et des produits laitiers qui, à son avis, est comparativement parmi les moins élevés du marché de consommation.

Rappelant certaines demandes des producteurs laitiers au gouvernement pour accroitre son aide financière à leur industrie, M. Whelan a souligné qu'Ottawa ne disposait pas d'un puits artésien de ressources et que l'objectif, du moins à long terme, de l'industrie laitière devrait être de tirer une plus large part de son revenu du marché et une part moindre du trésor fédéral et du contribuable.

Le ministre se montre fondamentalement favorable à une demande d'aide accrue mais, en même temps, il émet l'opinion que les producteurs de lait canadiens devraient redoubler d'efforts pour convaincre le reste de la population du bien-fondé de leurs demandes, tout en recherchant à améliorer son revenu à la ferme même.

Ces propos n'ont rien de bien nouveau sinon qu'ils remettent en lumière un problème qui n'a fait que s'envenimer à mesure que la mise en marché des produits laitiers canadiens est entrée dans l'anarchie la plus complète par suite d'une longue série de politiques laitières du fédéral qui, depuis 1964, ont été instaurées sans recherche sérieuse des besoins du marché, sans planification véritable et sans souci du rôle que les provinces ont à jouer dans ce domaine. Ce désordre, manifestement plus aigu au Québec parce que celui-ci abrite la majorité des effectifs de producteurs laitiers, est également perceptible dans tout ce qui concerne les produits agricoles de consommation.

Le ministre a beau pratiquer la complaisance facile à l'égard des producteurs laitiers, il devrait se rappeler surtout que ce sont les attitudes du fédéral qui ont la plupart du temps empêché ceux-ci de contourner les déséquilibres fort coûteux du marché. On se rappellera à cet effet la politique qu'a instaurée Ottawa, il y a deux ans, pour enrayer la surproduction laitière au Canada, en soustrayant $10 millions du budget des subsides laitiers aux producteurs de lait industriel.

Le Québec, étant le plus grand producteur laitier du Canada et fournissant ainsi 75 pour cent du lait hors quota, ce sont quelque 800 millions de livres de lait, soit près de 20 pour cent de la production de lait industriel québécois, qui se trouvaient ainsi pénalisées à raison de $1.25 le cent livres. Cela n'a pas arrangé personne, surtout les 40,000 cultivateurs - producteurs québécois dont la situation était alors suffisamment grave en ce domaine. Et même s'il faut admettre que la productivité des exploitants laitiers s'est accrue, depuis quelques années, ceux-ci se trouvent aujourd'hui dans une situation nettement moins avantageuse que celle dont ils jouissaient en 1967. Et pour cause.

L'indice des prix des marchandises que les producteurs laitiers ont utilisé pour le rendement de leur entreprise a augmenté à une allure étourdissante et continue de le faire. Par ailleurs, le coût de la vie sur les fermes enregistre encore une semblable escalade alors que les prix que l'on retire de la vente du lait sont loin d'augmenter dans la même proportion. Ce qui fait qu'actuellement, on peut constater que les revenus en dollars constants des producteurs de lait ont augmenté, du moins en ce qui concerne le Québec et c'est bien ce qui nous intéresse le plus, d'environ 18 pour cent, depuis 1949, alors que durant la même période, les revenus réels des travailleurs du secteur industriel s'amélioraient de plus de 65 pour cent.

Il est vrai que les producteurs laitiers pourraient augmenter sans trop d'inconvénients le prix du lait et des produits laitiers. On fera encore des histoires en prétextant que les pauvres n'ont pas le moyen de se les payer et celà passera. Il est vrai que le producteur peut augmenter son rendement sur la ferme, en augmentant la production de lait par vache, en obtenant plus de lait pour chaque dollar dépensé pour la nourriture et en tirant profit de la demande croissante de génisses destinées à l'élevage, à la fois au Canada et sur les marchés d'exportation. Ce sont là les propos du ministre et, par conséquent, des propos d'abord de technocrate.

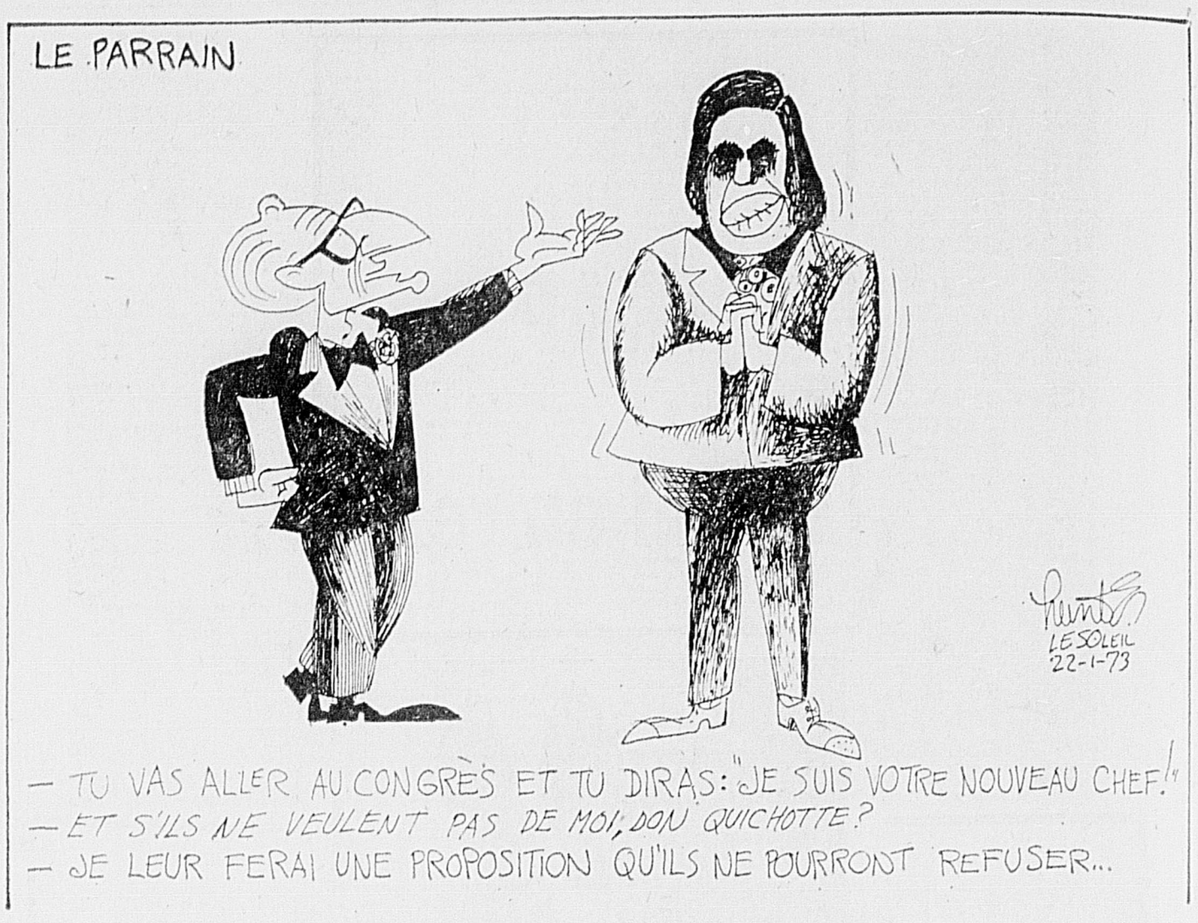
Mais il convient d'ajouter que toute cette belle littérature risque de demeurer gratuite si le gouvernement n'assume pas pour une fois un rôle précis, autre que celui de couper ou augmenter ses subsides, pour mettre de l'ordre dans la baraque. Et il est depuis longtemps impérieux qu'il le fasse surtout au niveau d'une planification efficace.

L'un des moyens pour corriger les erreurs de parcours serait sûrement de promouvoir une plus grande diversification des produits laitiers et en stimuler une plus grande consommation. Dans les cadres d'une planification de bon aloi on devrait également s'assurer la collaboration active des secteurs de l'industrie et du commerce qui sont en mesure de créer la rentabilité et la stabilité des débouchés pour les cultivateurs. De même, une aide plus concrète de l'Etat contribuerait à aider ces secteurs de transformation et de distribution du lait à assumer pleinement la fonction économique qui leur est naturellement dévolue.

Dans cette optique des débouchés, on peut se rappeler les nombreux appels de l'UCC d'alors et de l'Association des industriels laitiers du Québec à l'effet que des quantités de produits laitiers plus considérables soient mises à la disposition de l'Agence canadienne de développement international, celle-ci pouvant répartir ces produits vers les pays les moins favorisés et en assurer les frais d'expédition.

De toute façon, pendant que l'on continuera de jeter des milliers de tonnes de beurre et de produits laitiers chez nous pour en acheter ensuite ailleurs, les producteurs laitiers, surtout québécois, n'auront que faire des conseils gratuits qu'on leur prodigue mais n'auront malheureusement pas fini de s'interroger sur la considération véritable que l'on apporte en haut lieu à leur entreprise.

Paul LACHANCE



au fil de la pensée

Le développement d'Alma

Après quelques années d'efforts convaincus, Alma reçoit maintenant l'appui des municipalités du comté dans la promotion industrielle et le développement économique. Les efforts d'Alma ont été convaincants et une conscience collective s'installe petit à petit dans le secteur.

Quelques individus, si imprégnés soient-ils des principes de développement communautaire, et si compétents soient-ils, n'arriveraient pas à donner le coup qu'il faut pour nous lancer le plus tôt possible vers un avenir industriel meilleur. Mais, des centaines de citoyens, de tous les coins du comté, tous convaincus des chances d'avenir de leur région, peuvent arriver à provoquer un essor autrement impossible à espérer.

Des centaines de citoyens convaincus que les bonnes idées peuvent naître chez nous comme ailleurs, qu'il existe ici des hommes entreprenants et une capacité financière collective appréciable.

Des centaines de citoyens dans chaque municipalité, tous ensemble derrière les industries qui sont déjà en place, les petites comme les moyennes, et qui ne craignent pas de faire confiance et d'investir leurs idées, leurs efforts et leurs dollars. Des dizaines de groupes de citoyens, coopérant à tous les points de vue et ensemble capables de créer n'importe quoi de créable.

Les municipalités du comté qui font l'acte de foi, et celles qui se préparent à le faire, comme déjà d'autres l'ont accompli il y a six ans.

Le personnel du Conseil économique va grossir, le budget va augmenter, mais il ne faut pas oublier qu'il faudra avant tout compter sur nos propres moyens, sur nos propres idées, sur nos efforts communautaires. L'organisme, que nous nous donnons et qui deviendra le conseil économique du comté, nous donnera l'assistance voulue pour mener à bien ce que nous aurons entrepris, mais il nous faudra de l'esprit d'entreprise. Et une fois de plus, nous répétons que notre esprit ouvert devrait nous permettre de créer ici des organismes coopératifs dynamiques et progressifs. Les sociétés coopératives qui existent déjà ont un rôle important à jouer, dès aujourd'hui. Nous sommes à ajouter "l'entrepreneurship" au coopératisme, et l'esprit régional à l'effort individuel.

Plus rien ne peut arrêter désormais notre élan vers un progrès certain. Et si nous échouons, ce sera parce que n'importe qui à notre place n'aurait pu faire mieux.

L'exemple que le Conseil économique d'Alma a donné à la région et qui commence maintenant à être imité confirme une fois de plus que ceux qui sont ensemble font bien davantage et plus facilement que ceux qui se divisent. Un jour, le Lac-Saint-Jean-Saguenay ressemblera au comté de Lac-Saint-Jean, uni et puissant.

La parole est maintenant aux municipalités qui n'ont rien dit encore et qui seront dans le coup bientôt.

Serge CLOUTIER,
Le Lac-Saint-Jean,
Alma.

L'espace habité

La semaine dernière, la gigantesque fusée Saturne 1-B, moins puissante que la Saturne 5, la plus puissante du monde, faisait son premier voyage rituel à la tour de lancement du cap Kennedy. Le 1er mai sera un jour faste qui ouvrira alors l'ère du laboratoire spatial ou de l'espace habité durant une bonne partie de l'année. En effet, à partir du printemps prochain, c'est durant vingt semaines ou plus de cinq mois qu'il y aura des hommes dans l'espace, la première équipe devant être constituée des cosmonautes Pete Conrad, un vétéran, et de deux nouveaux venus, Jo Kerwin et Paul Weitz. Si rien ne change du programme, les trois hommes partiront le lendemain du lancement du "Skylab" qui leur servira de maison orbitale durant quatre semaines.

Par la suite, deux autres équipages iront passer chacun huit semaines dans le cosmos. Ce tourisme scientifique est en quelque sorte la poursuite des travaux de la conquête de la Lune. Les fusées et les capsules seront du même type. La technologie américaine continuera aussi d'épater. Les Etats-Unis ont évidemment marqué des points après le retard du début. L'homme a mieux réussi à s'adapter à l'espace avec les méthodes de cette nation d'ingénieurs que par celles de l'Union soviétique, par exemple. Au moment où leur robot explore la Lune, symbole du régime, après le passage des cosmonautes américains, les préparatifs du Skylab se poursuivent fébrilement au Texas et en Floride.

On a révélé récemment que les expériences soviétiques de l'homme dans l'espace ont toujours été plus ou moins réussies. Plusieurs cosmonautes russes ont connu des déboires, des accidents mortels, voire des malaises prolongés après leur vol, ce que n'ont pas éprouvé les cosmonautes américains. C'était sans aucun doute dû à leur technique moins évoluée et moins précise. Commencée sous le signe de la glorification du régime de Khrouchtchev, la lignée des spoutniks a ensuite connu une dépression marquée et l'expérience lunaire russe s'est limitée au développement du robot.

Cependant, la technologie américaine n'aborde pas seulement les expériences humaines. Elle exploite aussi le robot, particulièrement au Vietnam: cet avion SR-X XXX, par exemple, sans arme et sans pilote, lancé à de très hautes altitudes par un avion-gigogne géant au-dessus du Nord-Vietnam, bourré d'instruments et de détecteurs, qui effectue sa mission et revient ensuite se poser en lieu sûr, en chute libre et lente, retenu par un énorme parachute. La technique de l'U-2 est dépassée de beaucoup.

Quoi qu'il en soit, l'exploration spatiale de la nouvelle série continuera à utiliser souvent la cabine Apollo. C'est un point qu'il faut retenir. Son passé est-il garant de son avenir? On le présume. Par ailleurs, on aura remarqué à la fin des voyages à la Lune que plusieurs commentateurs ont rendu un hommage voilé à la technologie allemande des années 1930. D'autant plus que le père des fusées Saturne était Wernher von Braun. La presse allemande a particulièrement souligné ce fait. Elle avait raison. C'est le génie allemand qui a servi d'inspiration au génie américain, en tout cas. Déjà en 1933, il y a 40 ans, quand naissait le Troisième Reich, von Braun s'intéressait aux fusées, à ces bijoux de joujoux qui font l'émerveillement des enfants, mais qui ont aussi amusé beaucoup d'adultes depuis 50 ans.

En relisant un journal du temps récemment, on voyait un organe de Montréal affichant cette manchette énorme au-dessus d'une grande vignette illustrant Zeppelin approchant de New York: "L'audace allemande éblouit encore une fois les Américains". Les dirigeables traversaient alors l'Atlantique couramment. Quant à eux, les Américains ne travaillaient pas beaucoup sur les fusées. La situation s'est renversée. Aujourd'hui, ce sont les Américains qui éblouissent les Allemands. Mais ils se doivent beaucoup l'un à l'autre. L'aventure spatiale se continue. Les 30 avril et 1er mai sont impatiemment attendus partout.

A. TREMBLAY

l'opinion du lecteur

Confessionnalité religieuse

Trois pères de famille se sont portés témoins publics, devant la Cour, qu'ils préféraient éduquer leurs enfants eux-mêmes plutôt que de les exposer au danger de perdre la **FOI:** Danger trop réel dû au manque d'enseignement religieux et à la mentalité cancéreuse de nos écoles.

Personne ne s'attendait que le Tribunal Civil ne condamne l'état, C.A.D., le ministère de l'Education. Pourtant l'état n'ignore pas que, dans tous les coins de la province, en ville comme en campagne, il y a des parents qui choisissent de garder leurs enfants chez-eux, de les éduquer eux-mêmes; même en payant leurs taxes.

LA PREUVE

Le 16 avril 1972, au congrès diocésain de l'association des parents Catholiques du Québec, quand les six commissions d'étude se sont réunies en "plénière", la première des six résolutions présentées se lisait comme suit : "Que l'état Provincial assure aux contribuables catholiques de notre province la préparation et la formation de titulaires laïcs ou religieux, pleinement compétents pour garantir l'instruction et l'éducation chrétiennes et catholiques des enfants à tous les niveaux du ministère de l'Education".

J'y étais. Je n'oublierai jamais l'énergie et la fierté avec lesquelles les participants ont levé la main. Instantanément, 800 têtes, 800 mains, "Apollo 17" n'a pas levé mieux que ça, et pourtant c'était avant la conférence écrasante de vérité de Monseigneur Gingras, l'orateur et l'invité d'honneur des parents catholiques de la Province. Conférence dont le texte aurait dû entrer dans tous les foyers du Québec, dans tous les bureaux du Parlement et ceux de tous les juges de notre magistrature.

LA VOIX DE L'EGLISE

Ce dimanche-là, juste à l'heure de la Pontificale qui suivait la plénière, Son Eminence notre Cardinal devait prendre l'envol pour une expédition oecuménique. Son Eminence avait consenti à retarder le départ pour célébrer lui-même. Ca valait la peine.

Avec non moins de dynamisme et de fierté que ses fidèles brebis, le pasteur proclamait la doctrine de l'Eglise Catholique Romaine; dans le même sens qu'il l'avait fait quelques années auparavant, sur les velours de l'Assemblée législative, étant l'invité d'honneur du Gouvernement Provincial.

"L'Eglise Catholique, conjointement avec les parents, a le devoir naturel et divin d'assurer la formation et d'éducation Chrétienne à tous les niveaux de l'éducation. Depuis des années, nous n'avons cessé de vous rappeler à vous les parents, qui êtes, aux termes du Rapport Parent, les premiers responsables de l'éducation et de la formation chrétienne de vos enfants; nous n'avons cessé de vous le rappeler: c'est votre devoir. La confessionnalité religieuse de l'éducation relève des parents; et l'école la donnera si les parents l'exigent" Fin de la citation.

Si les parents l'exigent: c'est le défi que nous lançait le bill 60, en remplaçant 20 évêques par un ministère de l'Education. A César ce qui est à César. —

Que le lecteur comprenne bien. En tant qu'individu et père de famille, tous les représentants de l'état; les 15 ou 20 ministres du Cabinet Provincial tiennent à sauver leur âme et celles de leurs enfants, peut-être plus que moi-même. J'imagine qu'ils approuvent, qu'ils apprécient ce que j'exprime. Peut-être souffrent-ils plus que moi, que face à la pluralité ethnique et religieuse de notre population, l'autorité politique doive rester neutre. Tant bien que mal, l'Etat s'occupe de préparer des citoyens pour le chantier; des ouvriers pour l'entreprise nationale; des serviteurs pour le royaume de ce monde.

A Dieu ce qui est à Dieu.

Celui qui nous a donné l'Evangile a une autre consigne qui vient parfaire celle de l'Etat: "Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme? — Mon royaume est d'En-Haut (St-Jean, ch VIII, 23). Tous les parents catholiques doivent être prêts à mourir pour témoigner ceci: Une seule chose est nécessaire: **Sauver son âme.** C'est ce qui appartient à Dieu. Si je ne garde pas mon âme à Dieu, c'est le diable qui l'aura. La lettre est grosse me direz-vous? — Oui; mais trop petite pour l'Etat; puisque comme tel, il se doit à César. Il laisse aux parents catholiques de conquérir le Royaume d'En-Haut.

— Véritable conquête —

Conquérir tout ce que nous avons perdu depuis dix ans. Conquérir toute cette multitude d'étudiants à qui l'école et l'université a ravi le bonheur de la Foi; ravi la saveur et l'ivresse de nos dogmes et de nos Saints Mystères. Parce qu'au nom d'une catéchèse moderne et humaine, on a humanisé tout ce qui est divin; jusqu'à l'idée de Dieu lui-même.

A force de renouveau humain, on prêche un Christ surhomme au lieu du Verbe fait chair dont les perfections divines s'incarnent pour pénétrer et guérir notre chair, en y tuant la mort du péché.

Quand on parle le langage de l'Evangile, nos jeunes raffollent et ne revient pas les demi-heures, j'en sais quelque chose. Si on leur dit des demi-vérités, ils s'en gargarisent et ne veulent pas nous entendre. Parce que la loi naturelle leur dit que seul le divin, seule la Chair d'un Dieu fait homme pourra nous ressuciter et nous faire vivre éternellement. Ils aiment, nos jeunes, à entendre que la Sainte-Eglise avec ses sept sacrements nous assure la force de la vie divine, sur la terre; et que le trépas nous délivre de la corruption et nous introduit dans la gloire du Christ, notre Chef, notre unique Espérance. C'est ce qu'on ne leur dit plus . . .

Antonio Arsenault, prêtre,
Saint-Sévérin (Beauce) P.Q.



M. et Mme Boissé pratiquant un de leu rs passe-temps favoris : "Echec et paf".

"Echec et Paf", une variante du classique jeu d'échecs

par Monique DUVAL

"Echec et paf"; la partie d'échecs est terminée et le vainqueur triquera à sa victoire tandis que son partenaire noiera son dépit.

"Echec et paf" Oui, vous avez bien lu. Ce qui, habituellement, se solde par le cri de "Echec et mat" a changé quelque peu de ton par l'ingéniosité d'un joueur quelque peu différent des milliers d'autres de par le monde.

Un jeune architecte, à l'emploi du ministère provincial des Travaux publics, M. William Boissé, aime les échecs, a des parents, des beaux-parents et une femme qui s'y adonnent volontiers.

Mais, M. Boissé trouve que ce jeu, dont la pratique connait, depuis quelques mois, c'est-à-dire depuis le célèbre tournoi Fischer-Sapssky, une extraordinaire popularité — jeux d'échecs de toute taille, même format de voyage, rencontres de joueurs de tous les âges sans parler des occasions, pour les collectionneurs, d'enrichir leurs précieuses possessions — présente des côtés arides, sévères, rigoureux, austères qui peuvent nuire à l'idée de détente et d'amusement.

Ainsi, a-t-il eu l'idée de lui apporter certaines transformations tout en lui conservant ses éléments de base.

Ce jeu qu'il a dénommé "Echec et paf" présente ce que notre hôte explique comme étant une "conception fantaisiste des pièces d'échecs".

Ces dernière consistent dans des vases dont la capacité liquide se rapproche de la valeur numérique des pièces. Signalons que, remplis, tous ces vases contiennent environ 26 onces par camp.

Pour M. Boissé, le classique jeu d'échecs est inspiré de la stratégie militaire qui, "faisant appel à toutes les ruses de la guerre, demande le maximum d'attention, d'audace, de prudence, de sens de l'anticipation et de prévision".

"Echec et paf", continue M. Boissé, "permet un expédient supplémentaire pour affaiblir un adversaire trop puissant; c'est à ce titre qu'il s'insère, avec un certain sérieux, dans la tradition sévère et grave du jeu d'échecs".

Après avoir soigneusement mûri son idée, notre compatriote fit le dessin des pièces selon sa conception et en confia l'exécution à un céramiste de Beauce.

Le nouveau jeu, s'il présente des éléments qui, physiquement, s'éloignent des pièces conventionnelles, n'en est pas moins fondamentalement très proche de ces dernières.

Le roi, avec sa couronne et sa stature(!), la dame avec ses formes féminines, la tour qui a vraiment l'air d'une tour, le fou à l'allure excitée, les cavaliers, ma foi, "très comme il faut" et les pions semblables, à très peu de variantes près, à tous les autres de leur catégorie, font du jeu d'échecs, selon la conception du jeune architecte québécois, un passe-temps mi-sérieux mi-badin.

Avant de commencer, les partenaire — un contre un ou une équipe de deux contre une équipe de deux — auront rempli les contenants. Il n'y a évidemment pas de loi pour la nature de ce liquide. Le gin, de la bière, une liqueur fine aussi bien que du cidre ou une eau minérale serviront d'instruments pour stimuler ou affaiblir selon le cas...

Lorsque l'adversaire fait une prise, il est obligé, sur-le-champ, de boire le contenu du vase. M. Boissé nous fait remarquer que les adversaires peuvent convenir des règlement du jeu et de sa stratégie.

Il nous donne les exemples suivants: on peut décider que certaines pièces joueront un rôle de commandos par la puissance de frappe de leur contenu ou que certaines autres auront un attrait particulièrement délectable qui servira à attirer l'adversaire ou encore que d'autres pourront être absolument rebutantes".

A ce sythme, à ce système préconisé par M. Boissé, on devine que l'imagination des joueurs aura une occasion de s'exprimer et de se faire valoir.

Puisque l'adversaire qui fait une prise est obligé de boire le contenu de la pièce, il en découle un slogan qui se fait aussi rapidement qu'il se dit: "Pièce mangée, pièce bue".

"Echec et paf" veut apporter quelques attraits nouveaux dans le jeu d'échecs. Il pourra permettre à un excellent buveur de prendre enfin sa revanche contre un excellent joueur mais il est évident que le jeu peut aussi se faire très sobrement... Santé au roi!" fait M. Boissé en terminant.

Diane Dufresne est là pour y rester

CHICOUTIMI — Ceux qui pensent encore que Diane Dufresne est une étoile d'un moment en raison de son succès "L'homme de ma vie" se trompent royalement. Diane Dufresne est là pour y rester et elle y restera longtemps.

Un spectacle étonnant que "le tour de chant de Diane Dufresne", présenté hier soir, dans le cadre de la saison de concert de CBJ-Chicoutimi. Rempli à craquer, il y avait des semaines qu'il n'y avait aucun billet de disponible, l'Auditorium Dufour a présenté l'un de ses meilleurs spectacles de la saison. Spectacle trop court.

Il a fallu que l'ensemble de François Cousineau inscrive deux pièces au programme pour prolonger le temps. Pièce trop longue, à notre avis, surtout "Toua", qui dure une bonne dizaine de minutes. Mais combien bien interprétée.

Diane Dufresne, c'est un peu le Robert Charlebois féminin. Elle a tout, Une voix qu'elle manie avec une souplesse incroyable. Elle joue avec le do majeur aussi facilement qu'elle peut interpréter une chanson doucereuse comme "la berceuse à maman".

Le public adore "l'homme de ma vie". Il aime tout particulièrement "j'avais deux amants" mais il est sidéré devant l'interprétation d' "Elton John", interprétation faite à la mesure du talent de Diane Dufresne.

Présente sur la scène, à l'aise devant le public, Diane Dufresne pêche un peu par sa prononciation comme elle gagne à ne pas trop parler mais est consciente de cette faiblesse et elle n'exagère pas. Loin de là.

Rarement a-t-on vu un public accorder une telle ovation à une artiste. Elle le méritait bien car elle travaille fort sur la scène.

Son accoutrement va avec sa personnalité. Continuellement en mouvement, nous la verrions mal en jupe ou avec un robe. Son chapeau, c'est un accessoire dont elle se sert peu. Seulement pour entrer en scène et pour l'interprétation de sa dernière pièce.

De l'orchestre de François Cousineau et de ses quatre musiciens, rien de plus qu'ils sont intégrés au spectacle. Ils sont sensationnels comme musiciens et Diane Dufresne les sent dans son tour de chant.

A prévoir, pour Diane Dufresne, une carrière internationale qui la mènera probablement plus loin que Robert Charlebois.

Gilles PARADIS



Une sportive élégante, la Jeep Wagoneer 1973.

La Jeep Wagoneer est l'un des véhicules de sa catégorie qui se vendent le plus . . . et ce, à juste titre. Si c'est de la puissance qu'il vous faut, la Wagoneer en a à revendre. Le moteur six cylindres 258 pouces cubes est standard. Le moteur V8 360 pouces cubes, en option, est offert avec un carburateur à deux ou à quatre corps. La transmission à trois rapports entièrement synchronisés est standard. Mais vous pouvez choisir, en option, la transmission manuelle à quatre rapports ou la transmission automatique à trois rapports. Et, bien sûr, les quatres roues motrices sont standard sur toutes les Jeep Wagoneer pour vous permettre d'aller de l'avant sur les petites routes enneigées les plus mal entretenues.

A tous ces avantages de performance, la Jeep Wagoneer '73 ajoute un luxe qui fait ouvrir les yeux. Cette année, l'intérieur élégant, la nouvelle ligne du tableau de bord et du volant ajoutent au plaisir que vous aurez à la conduire. Vous pouvez vous rendre la vie encore plus agréable en choisissant, en option, l'air conditionné, la servodirection et les servofreins.
Au sujet de choses agréables, les conditions avantageuses que l'on vous fait au moment de l'achat ajoutent encore à votre plaisir. Alors, venez aujourd'hui essayer la Jeep Wagoneer '73, le véhicule qui procure luxe et confort aux sportifs.

Certains articles illustrés sont en option moyennant supplément.

Le véhicule qui ne flanche jamais.
Jeep®
Une division d'American Motors (Canada) Limitée.

LAURIER AUTO INC.
2025 ouest, boul. Charest, Ste-Foy, Québec 10 - Tél.: 681-4631

Les gens de l'Ile-aux-Coudres sont unanimes devant les revendications

par J.-Thérèse LEGENDRE

ILE-AUX-COUDRES — La population de l'Ile-aux-Coudres ayant obtenu que le Radisson soit en service avant la fin de janvier, ne compte pas abandonner sa lutte pour obtenir les autres services auxquels elle a droit.

Plus de 500 insulaires s'étaient réunis, hier après-midi, dans la salle publique de Saint-Louis de l'Ile-aux-Coudres et, après avoir obtenu des maires des trois municipalités les renseignements désirés sur les innombrables démarches effectuées pour régler le problème du transport entre l'île et la côte, c'est à l'unanimité que cette assemblée a accordé son appui aux conseils municipaux, promettant de collaborer, dans un esprit d'unité aux démarches futures.

Dans un communiqué émis à l'issue de cette assemblée, les maires de Saint-Louis, Saint-Bernard et La Baleine ont mentionné que les revendications continuelles effectuées par les trois municipalités de l'île avec le CRDQ commençaient à porter fruit.

En effet, des vérifications faites à Sorel même ont permis de constater que le gouvernement s'est vu obligé de prendre des mesures spéciales pour fournir aux insulaires, avant la fin de janvier, un bateau-passeur qui répond mieux aux besoins actuels entre l'île et la terre ferme. Les équipes de travailleurs des chantiers de Marine Industrie sont augmentées et travaillent 24 heures par jour, 7 jours par semaine, à réparer le Radisson.

Ces résultats encourageants (les délais de réparations du traversier ayant été raccourcis de près d'un mois) ne font que rendre la population de l'île plus déterminée que jamais à travailler main dans la main en serrant les rangs entre les trois municipalités, afin de poursuivre la lutte pour obtenir justice concernant les services à la population.

Au cours de l'assemblée, on a affirmé que le gouvernement avait été imprévoyant, en ne préparant pas le Radisson dès l'automne dernier à prendre la relève. On a aussi dit que le gouvernement n'avait pas agi avec prudence en ne prêtant pas un des bateaux-passeurs Québec-Lévis, durant la réparation du Radisson, car dans le cas d'une urgence à laquelle les services actuels ne pourraient répondre, le gouvernement porterait toute la responsabilité.

On a fortement senti, au cours de cette assemblée publique, que la population de l'Ile-aux-Coudres fait de plus en plus d'unité autour de ses conseils municipaux qui revendiquent ses droits. L'opinion unanime est que pour solutionner de façon satisfaisante la question du transport entre l'île et la côte, il faudrait un bateau-passeur construit spécialement pour ce trajet, la gratuité comme à Québec et le prolongement des horaires de traversées. Les insulaires ont décidé d'obtenir ces conditions; les municipalités ont accepté de relever le défi. On a affirmé que la négligence ne pouvait être imputable ni aux municipalités ni aux insulaires, mais plutôt au gouvernement.

La population de l'Ile-aux-Coudres a admis que tous les recours possibles avaient été épuisés, et que même le protecteur du citoyen ne semblait pas avoir été très sensible à ces revendications.

Une conclusion générale s'est dégagée de cette réunion des insulaires: poursuivre les pressions dans la lutte pour obtenir les services qui leur sont dus; garder le gouvernement à l'oeil et revenir à la charge jusqu'ils aient obtenu leurs droits comme tous les autres citoyens du Québec.

Un seul accident mortel en fin de semaine

CHICOUTIMI — La fin de semaine a été fort active, au Saguenay -Lac - Saint - Jean, en ce qui regarde les faits divers, notamment à Jonquière où plusieurs policiers ont été tenus en haleine durant 48 heures consécutives, mais un seul accident mortel est survenu.

Par ailleurs, un homme a été trouvé mort dans une chambre d'hôtel, à Bagotville, un autre a été trouvé sans vie dans son véhicule-moteur, hier matin, à Arvida et une jeune femme a été trouvée noyée, dans sa baignoire, à Jonquière.

A Hébertville - Station, dans le rang 3, des passants ont découvert un motoneigiste étendu sans vie, dans la nuit de samedi à dimanche, à quelques pas de sa motoneige. Le conducteur du véhicule des neiges, M. Michel Caouette, 30 ans, aurait, selon la première version de la police, heurté un poteau au cours d'une balade. Le jeune homme demeurait à Hébertville - Station.

A Bagotville, un homme de 43 ans a été trouvé sans vie, dans une chambre de l'hôtel Terminals. Selon les premiers rapports, tout indique que la police se trouve devant un cas de mort naturelle.

A Arvida, un homme de 67 ans, venant de la Virginie, mais travaillant pour les Silicium, a été trouvé mort sur le siège avant de son automobile, garée sur la rue Racine, à Arvida. Le sexagénaire aurait tenté d'opérer une réparation à sa voiture puisqu'un cric était installé sous son véhicule, quand il fut découvert.

A Jonquière, une jeune femme de 36 ans a été trouvée noyée dans sa baignoire et une enquête est en cours, sur les circonstances entourant sa mort.

Dans les trois cas, la police a fait part que les dossiers demeuraient ouverts pour la recherche.

Arrestation de deux jeunes gens

JONQUIERE — La police municipale de Jonquière, en collaboration avec celle de Kénogami a procédé, vendredi soir, à l'arrestation de deux jeunes gens qui venaient d'opérer un vol à main armée et qui avaient pris la fuite avec une voiture de livraison des Messageries Villeneuve.

Les voleurs, le visage caché de cagoules, ont mis en joue le livreur, en face de l'épicerie NG, sur la rue St-Hubert. En compagnie de son amie, le livreur a été conduit dans le rang Saint-André, de Jonquière. Les voleurs ont continué leur route, amenant avec eux la jeune fille, plus morte que vive où ils l'ont déposée au coin de la rue Versailles.

C'est non loin de l'église Saint-Georges de Jqonuière que les policiers de Jonquière et de Kénogami ont intercepté le véhicule. Les deux individus, demeurant dans la paroisse de Jonquière ont été mis sous arrestation et devaient combaraître ce matin, au Palais de justice de Chicoutimi.

CONSTRUCTEURS PARTICULIERS
3 TERRAINS de 70' X 100'
pour maisons unifamiliales au Bois de Vincennes, rue Montpetit, Ste-Foy.

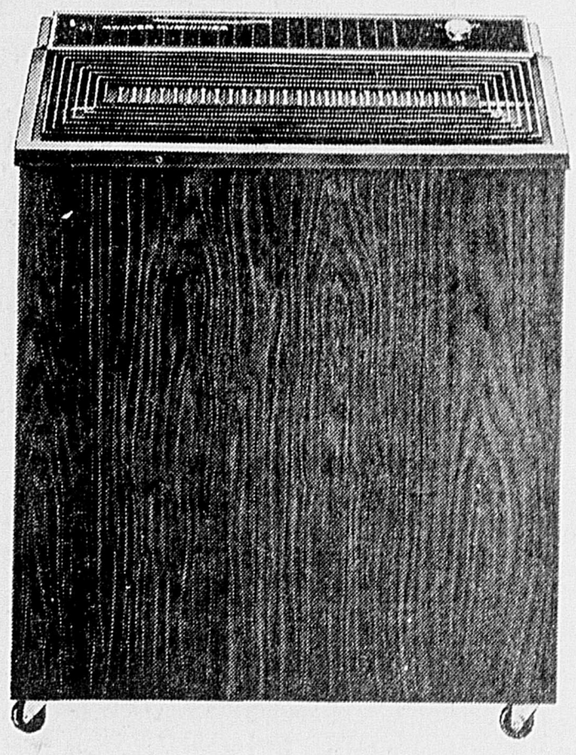
TERRAIN BOISE
600,000 pi. car. (1,000x600)
Des Quatre-Bourgeois près du boul. Duplessis. A louer ou à vendre.
Zone commerciale. Idéal pour commerçants ou industriels, groupe de médecins, clinique de santé, etc.

TERRAIN
200,000 pi. car.
Boulevard Duplessis, entre Des Quatre-Bourgeois et boul. Laurier.
Zone commerciale. Idéal pour hôtel, motel, édifice à bureaux, etc. A vendre ou à louer.

Pour informations: 651-4643

MOTEL METROPOLE
"QUEBECOIS BIENVENUE"
270 UNITES DE LUXE
- TV - Téléphone
- Steak House - Bar salon
- Moustache à Papa (Club)
- Stationnement gratuit
A partir de $4.50 par personne chambre double seulement.
TAUX SPECIAUX A LA SEMAINE AVEC CUISINETTE
MONTREAL
5225 boul. Métropolitain
Sortie 49, (Lacordaire) Route 40
514-322-8640

ne vous éveillez plus... avec la gorge sèche!



dès maintenant, procurez-vous un de nos
HUMIDIFICATEURS
Hoover

Les humidificateurs Hoover restaurent l'humidité à l'air sec des chambres en hiver. L'humidité accrue facilite le réchauffement plus rapide et plus efficace de l'air — — — — allège les factures de combustible, réduit les inconvénients de l'électricité statique, empêche les meubles de se craqueler sous l'effet de l'assèchement de l'air. L'air de la chambre est plus agréable et plus naturel à respirer. Faites votre choix parmi ces trois modèles magnifiques.

de 59.95 à 109.95

GARANTIE - UN AN COMPLET DE GARANTIE PAR HOOVER

MODELE	FINITION	COMMANDES	VOLTS	MOTEUR AMPS	HERTZ	HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	SYSTEME D'HUMID.	POIDS
E-7001	Bois veiné	2 vit. Int. à cadran plus "ARRET" (Off)	115	.5	60	25"	22.5"	11"	Aspersion	31 lb.
E-7003	Bois veiné	Humidistat cadran de commandes	115	.5	60	25"	22.5"	11"	Aspersion	31 lb.
E-7011	Bois de noyer veiné	2 vit. Int. à cadran plus cadran de commandes	115	.5	60	25"	22.5"	11"	Tambour rotatif	31 lb.

DEMONSTRATRICE SUR LES LIEUX JEUDI VENDREDI et SAMEDI

gagnon FRERES
● CHICOUTIMI ● ARVIDA ● PORT-ALFRED
● JONQUIERE ● KENOGAMI
● ANSE ST-JEAN ● LA MALBAIE

TELEVISION CKRS

CANAUX : 2, 8, 9, 12

LUNDI

9.30 Les Oraliens (c)
9.45 Les cent tours de Centour (c)
10.00 Les Chiboukis (c)
10.15 En mouvement (c)
10.30 Sur deux notes
11.00 Popeye
11.15 Minos cinq (c)
11.45 Midi - express, Comptoir -express, Nécrologie
12.30 Boubou (c)
1.30 Téléjournal (c)
1.36 Femme d'aujourd'hui (c)
2.31 Cinéma chez-vous: "Cour martiale" — Film d'aventure avec Massimo Girotti — Italien.
4.00 Bobino (c)
4.30 Maigrichon et Gras Double (c)
5.00 Daktari (c)
6.00 Cher oncle Bill
6.30 Téléjournal national (c)
6.40 Information première
7.00 A communiquer
7.15 La santé à l'horizon
7.30 Johnny Hallyday (c)
8.00 Les forges de St-Maurice (c)
8.30 Mont-Joye (c)
9.00 Le monde de Marcel Dubé: "Le temps des lilas" (c)
9.30 Marcus Welby M.D. (c)
10.30 Téléjournal national
10.48 Téléjournal provincial (c)
11.00 Appelez-moi Lise (c)
12.00 Nouvelles du sport (c)
12.06 122489 enquête: "La femme à l'écharpe pailletée" — Drame policier avec Wendell Corey — Américain.

MARDI

9.30 Les Oraliens (c)
9.45 Les cent tours de Centour (c)
10.00 Minute Moumoute (c)
10.15 En mouvement (c)
10.30 Sur deux notes
11.00 Sinbad le marin (c)
11.15 Que sera, sera (c)
11.45 Midi -express, Comptoir - express, Nécrologie
12.30 Boubou (c)
1.30 Téléjournal (c)
1.36 Femme d'aujourd'hui (c)
2.31 Cinéma chez-vous: "Le procès de Julie Richard" — Drame avec Barbara Barrie — Américain. (c)
4.00 Bobino (c)
4.30 Nic et Pic (c)
5.00 Daniel Boone (c)
6.00 Docteur Dolittle (c)
6.30 Téléjournal national (c)
6.40 Information première
7.00 Les plus beaux films : "L'ange de la violence" — Drame psychologique Américain.
9.00 Rue des Pignons (c)
9.30 Témoignages (c)
10.00 Prenez le volant (c)
10.30 Téléjournal national (c
10.48 Téléjournal provincial (c)
11.00 Appelez-moi Lise (c)
12.00 Nouvelles du sport (c)
12.06 Ciné-Art: "Douze hommes en colère" — Drame psychologique avec Henri Fonda.

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTD
454, rue St-Hubert, Jonquière,
Tél.: 547-2673
467 rue Morin, Chicoutimi,
Tél.: 543-1618
Dépositaire autorisé
Hitachi et Sylvania

CJPM

CANAL: 6

LUNDI

8.46 Dessins animés (c)
9.00 Ciné-matin: "Le soleil se couche à l'aube" avec Sally Parr.
10.30 Pour vous mesdames: "Les droits et obligations du couple" avec le notaire Théo Legault. (c)
11.00 Bonjour CJPM
11.15 Dessins animés (c)
11.45 A votre service
12.15 Nouvelles du midi
12.30 La douzième heure
1.30 Adèle
2.00 Pour vous mesdames: "L'art culinaire" avec Berthe Sans Regret. (c)
2.30 Pour vous mesdames: "La pause café" avec Nicole Germain. (c)
2.45 Pour vous mesdames: "Leçons de beauté" avec Edith Serei. (c)
3.00 Tannants de chez-nous (c)
3.45 Dessins animés (c)
4.00 Cirque du capitaine (c)
5.00 La route des rodéos (c)
6.00 Studio six
6.30 Madame est servie (c)
7.30 Les Berger (c)
8.00 A la canadienne (c)
8.30 Claude Blanchard (c)
9.30 O'Hara (c)
10.30 Nouvelles TVA (c)
11.00 Altitude 755 (c)
12.00 En fin de soirée: "Commissaire dans les griffes du dragon d'or" — Espionnage avec Tony Kendall et Brad Harris.

MARDI

8.46 36-24-36 (c)
9.00 Ciné-matin: Dimanche de la vie" — Comédie de moeurs avec Danielle Darrieux.
10.30 Pour vous mesdames: "Enfants d'aujourd'hui" avec le Dr Jacques Mackay et le Dr A. Blanchet.
11.00 Bonjour CJPM
11.15 Dessins animés (c)
11.45 A votre service
12.15 Nouvelles du midi
12.30 La douzième heure
1.30 Adèle
2.00 Pour vous mesdames: "Tricot" avec Isabelle Gobeil. (c)
2.30 Pour vous mesdames: "Propos libre" avec Nicole Germain. (c)
2.45 Pour vous mesdames: "Au temps des fleurs" avec Marc Olivier. (c)
3.00 Tannants de chez-nous (c)
4.00 Cirque du capitaine (c)
5.00 Homme de l'espace
5.30 L'araignée (c)
6.00 Studio six
6.30 Madame est servie (c)
7.30 Hawai 5-0 (c)
8.30 Symphorien (c)
9.00 Vedette vérité (c)
9.30 Mannix:
10.30 Nouvelles TVA (c)
11.00 Attitude 755 (c)
12.00 En fin de soirée: "84 prend des vacances" — Comédie de situations avec Yves Deniaud.

Le cadeau d'anniversaire de Tintin pour ses 43 ans: un quatrième film

PARIS — Un éternel adolescent fêtant cette année ses 43 ans, Tintin, et un fox, Milou, le chien le plus vieux du monde (même âge que son maître), vont "animer" de nouvelles aventures cinématographiques dans un nouveau film "Tintin et le lac aux requins", créé par les studios d'Hergé, leur créateur belge.

Ce grand dessin animé en couleurs est sorti en France et dans les autres pays d'Europe depuis le 13 décembre et permet à tous les jeunes de "7 à 77 ans" de retrouver, outre Tintin et Milou, le capitaine Haddock, sa barbe et ses jurons, le doux professeur Tournesol, les deux inspecteurs jumeaux à chapeau melon et beaucoup d'autres personnages (Hergé en a inventé plus de 800) qui, depuis 1929, enchantent et amusent petits et grands (100 millions de lecteurs) de tous pays (une trentaine environ).

"Je suis en effet le père d'un fils de 43 ans avec cette différence que mon rejeton avait 14-15 ans à sa naissance et maintenant 17-18 ans; il a donc vieilli de 4 ans en 40 ans, ce que je souhaite à tous mes lecteurs, déclare Hergé, de son vrai nom Georges (R. G.); mes autres personnages sont venus s'ajouter petit à petit et n'ont guère changé depuis. Tintin, lui, a abandonné, voici trois ans, ses pantalons de golf au profit des 'jeans', ce qui n'a pas manqué de susciter de vives protestations parmi certains lecteurs. Il reste toutefois le "petit boy-scout" de ses débuts, toujours prêt à rendre service, intelligent, débrouillard, fidèle à ses amitiés. Il ne cherche pas l'aventure, c'est l'aventure qui vient le chercher.

"Tintin, ajoute son créateur, évolue dans un univers viril, toujours en prise directe avec la réalité, l'actualité. Il est un schéma et les autres personnages, des caricatures. J'avoue que j'aurais aimé ressembler à mon héros sans peur et sans reproche, c'est dire que certaines interprétations — Tintin réactionnaire, Tintin raciste — me laissent rêveur. Tintin a, dans mes histoires, des amis dans tous les pays. Je l'ai maintes fois montré défendant des indigènes contre de méchants Blancs et mes 'canailles' — j'en dépeins beaucoup — sont toujours des Blancs. J'ai même attaqué les Américains en plusieurs dessins et si mon prochain album n'aura rien d'un pamphlet, vous verrez qu'il est encore bien ancré dans l'actualité. Il s'appellera "Tintin et les Picaros" et se déroulera en Amérique du Sud. Car Tintin est un grand voyageur qui a poussé un des premiers jusqu'à la Lune."



Le Tintin du cinéma d'acteur portait encore le pantalon-golf.

Le premier "Tintin", "Tintin au pays des Soviets" en 1929 — Hergé avait 22 ans — avait des ancêtres: les dessins que le jeune Georges Rémi traçait sur ses cahiers de classe pendant la guerre 14-18 et qui montraient un garçon "donnant du fil à retordre aux Allemands", notre Hergé. Plus tard, ajoute-t-il, je suis devenu boy-scout et j'ai écrit des histoires de Boy-Scout avec un héros "Totor", le véritable précurseur de Tintin. "Malgré le léger vieillissement de son héros, Hergé n'envisage pas de donner à son éternel adolescent des aventures ou amitiés avec le sexe faible.

Hergé n'accepte toutefois pas l'interprétation donnée par une thèse (soutenue en université sur son oeuvre) qui dénote des tendances vers les "amitiés particulières" chez Tintin.

Véritable mythe du 20e siècle, jeune James Bond aux gadgets surprenants, Tintin cristallise souvent le rêve et les aspirations des jeunes de notre époque. C'est en tout cas ce que croit son créateur, dont la mèche — moins rebelle que celle de Tintin — atteste l'identification parfaite du héros et du créateur. "Malgré le succès immédiat, je ne pouvais quand même pas m'attendre à un tel engouement. Savez-vous que de 1930 à 1968, 22 albums "Tintin" (L'Ile noire, les Cigares du Pharaon, le temple du Soleil, Objectif Lune, l'affaire Tournesol...ont été publiés pour un tirage de 30 millions d'exemplaires? Ils ont été traduits en de nombreuses langues, soit l'hébreu, le grec, le japonais, le néerlandais et même en hindoustan. Milou est appelé parfois Bobby ou Terry, les Dupont, Thomson et Thomson ou Sossi et Rosso (en italien) et aux USA, le capitaine Haddock ne boit que du lait et non du whisky."

Deux films avec acteurs ont déjà été réalisés sur Tintin: "Le mystère de la toison d'or", "Tintin et les oranges bleues" et un en dessins animés, "Tintin et le temple du soleil". "Tintin et le lac aux requins" sera ainsi le quatrième. Hergé ira voir ce film, ce qui est une exception. "Je ne vais jamais voir les bandes dessinées des autres (Astérix, Lucky Luke), j'aurais trop peur d'être influencé et que mon petit boy-scout de 43 ans ne change, car il n'a pas dit son dernier mot et a encore beaucoup d'aventures à vivre."

Chez Price

Bien que les actions soient à la hausse les employés sont réticents à investir

par Gabriel BERBERI

KENOGAMI — La compagnie Price, qui n'a pas encore tous les capitaux voulus pour réaliser une réfection de l'ordre de $8,000,000 à son usine de Kénogami, en 1973, ne doit pas trop compter sur les contributions de ses employés pour renflouer sa caisse.

Une enquête du Soleil du Saguenay - Lac - Saint - Jean révèle en effet que la plupart des travailleurs de Price dans la région s'abstiennent de placer de l'argent dans l'entreprise, même si cette dernière leur consent un rabais fort alléchant à l'achat d'actions et en dépit du rendement exceptionnel enregistré à la Bourse par cette valeur industrielle, au cours des derniers mois.



LA FORTUNE AUX AUDACIEUX — La Bourse ne soulève pas d'enthousiasme chez les ouvriers de la région, en général. Et c'est malheureux, d'après les spécialistes, car les travailleurs ont bien souvent l'occasion de faire fructifier leur avoir, si minime soit-il.

A son plus bas niveau, en 1972, l'action de Price valait $5.75. Elle se vend actuellement $14.75, signe indéniable que l'industrie des pâtes et papiers retrouve progressivement sa vigueur, après avoir vécu une période critique, ce qui attire un nombre grandissant d'investisseurs, expliquent les spécialistes. Ceux qui ont eu la bonne idée de faire l'acquisition des parts de Price dans les moments difficiles, réalisent donc des gains appréciables présentement.

REDUCTION DE 15 PC

Chez Price, tous les employés sans exception sont conviés chaque année, en mai, à acheter des actions de la compagnie jusqu'à concurrence de 10 p.c. de leur salaire, en profitant d'un rabais de 15 p.c. sur le prix du marché. Mais les preneurs constituent une minorité, les autres, qui veulent accumuler des économies, préférant ne pas exposer leurs dollars aux fluctuations de la Bourse, préextant qu'ils ne sont pas familiers avec ce jeu de la finance.

Il faut remarquer que le programme de vente privilégiée d'actions aux employés de Price se fait par la méthode de déduction sur le salaire, retenue s'échelonnant sur une période d'un an.

On ignore l'impact exact sur la situation de la compagnie, qu'aurait un achat massif d'actions par les employés. Par ailleurs, les crédits déjà votés par les administrateurs pour la modernisation de la papeterie de Kénogami en 1973, se chiffrent par $1,500,000 et serviront à des travaux sur la machine no 15, qui produit du carton de haute qualité. Price nourrit également d'autres importants projets d'améliorations à son usine d'Alma pour l'année en cours, et tente, encore là, de réunir les millions requis.

CONTRIBUTION DE BELL

Par contre, les employés de la compagnie de téléphone Bell, où existe une formule de ventes d'actions semblable à celle en vigueur chez Price, manfiestent une plus grande confiance pour ce genre de placement.

Un travailleurs de Bell, peut, en tout temps, souscrire 2, 4 et jusqu'à 6 p.c. de son salaire en actions qui lui sont proposées au prix moyen du mois. Lorsqu'un employé s'engage dans ce programme d'épargne pour un an, la compagnie lui consent une quote-part de 25 p.c.

PROGRAMME DISCONTINUE

C'est en 1953 que la compagnie Alcan a commencé à offrir des actions à ses employés. Celles-ci valaient à cette époque, $12.33. Tout membre du personnel avait alors la possibilité de se procurer des actions au comptant jusqu'à concurrence de 10 p.c. de son salaire, à une certaine période de l'année. L'Alcan allouait un escompte de 8 p.c. sur le prix du marché.

L'offre a toutefois été suspendue, quand la compagnie a découvert que des personnes étrangères à l'entreprise avaient recours à ses employés comme intermédiaires pour acheter des actions afin de les revendre immédiatement et toucher la prime de 8 p.c., ce qui attirait nombre de spéculateurs.

En 1964, la méthode de déduction sur la paye pour l'achat d'actions par les employés fut utilisée par l'Alcan. Depuis 1966, cependant, ce plan n'existe plus, et les employés de l'Alcan doivent s'adresser à un courtier pour acheter des parts, sans autre privilège que leurs concitoyens.

DESINTERESSEMENT DES TRAVAILLEURS

Selon M. Gilbert Gravel, courtier de la maison Beaubien & Lévesque, à Chicoutimi, les ouvriers en général ne sont pas des fervents de la Bourse, et ils ne s'inscrivent pas à des programmes d'économie à long terme.

Il n'est pas possible de faire le décompte des actionnaires d'entreprises établies dans la région, mais suivant le témoignage de M. Gravel, les valeurs les plus populaires au Saguenay - Lac - Saint - Jean, sont celles de Provigo, de l'Alcan, de Price et de Bell. Celui qui place de l'argent dans ces entreprises, injecte rarement moins de $1,000.

Tableau des actions

Ent.	Min. (1972)	Max. (1972)	Prix actuel	Consol-			
				Bathurst	$ 5.25	$12.50	$18.50
Alcan	$15.25	$25.25	$26.25	Price	$ 5.75	$ 9.37	$14.75
Bell	$43.75	$50.00	$45.00	Provigo	$ 3.75	$ 7.25	$ 9.87

NOS BUREAUX
CHICOUTIMI
393, RUE RACINE
Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922
Annonces classées 549-9111
Abonnements 549-1255
Le soir 543-7648
ARVIDA-CHICOUTIMI-NORD
Rédaction Tél.: 547-1922
Publicité 549-1922
Abonnements 549-1255
Le soir 549-1488
JONQUIERE
Rédaction Tél.: 549-1922
Publicité 549-1922
Abonnements 549-9741
Le soir 542-5606
ALMA
205 SACRE-COEUR
Rédaction
Le jour Tél.: 662-5732
Publicité
Le jour 662-7645
Abonnements 662-5176
Le soir 662-3902
ROBERVAL
1060 ST-JOSEPH
Rédaction le jour et
le soir Tél.: 275-2051
Abonnements 1-800-463-9132
Publicité le jour
1-800-463-9134
DOLBEAU
Abonnements 276-4444
Rédaction 276-1672
Publicité le jour
1-800-463-9134
LA BAIE - PORT-ALFRED
Rédaction 549-1922
Abonnements 549-9741
Publicité le jour 549-1922
ST-FELICIEN
Abonnements 679-0898

le cinéma AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

ALMA

Alma: Jusqu'au 23 janvier incl.: "M... de cinq à sexe" 7h — 9h40; "Filles faciles" 8h25.

Aristocrate: Jusqu'au 26 janvier incl.: Commençant à 7h: "Aqua sexe"; "Gungala la vierge de la jungle".

Canadien: Jusqu'au 1er février incl.: Commençant à 7h: "Les colombes"; "La loi des gangsters".

ARVIDA

Palace: Jusqu'au 23 janvier incl.: Commençant à 7h: "Les colombes"; "La guerre des Bootleggers".

BAGOTVILLE

Saguenay: Jusqu'au 23 janvier incl.: "L'organisation" 7h30; "Quiemada" 9h30.

CHICOUTIMI

Capitole: Jusqu'au 25 janvier incl.: "Laisser aller c'est une valse" 7h30; "Les colombes" 9h20.

Cartier: Jusqu'au 25 janvier incl.: "Le mariage collectif" 7h —10h15; "La maison jaune du Mont Pinas" 8h30.

Impérial: Jusqu'au 25 janvier incl.: Commenaçnt à 8h.: "Le parrain".

DESBIENS

Centre: Jusqu'au 22 janvier incl.: Représentation à 7h30: "Willard"; "La vallée perdue".

DOLBEAU

Météore: Jusqu'au 24 janvier incl.: "Ingénue perverse" 7h30; "Des filles pour un mercenaire" 9h; "Un autre film" 10h30.

JONQUIERE

Bellevue: Jusqu'au 25 janvier incl.: Commençant à 7h: "Les colombes"; "Sept fois sept".

Centre: Jusqu'au 25 janvier incl.: Représentation à 8h: "Le parrain".

Elysée: Jusqu'au 25 janvier incl.: Commençant à 8h: "Le lauréat"; "Attaque du Fort Adams".

MISTASSINI

Orphéon: Jusqu'au 25 janvier incl.: "Mourir d'aimer" 7h; "Cours homme cours" 9h.

ROBERVAL

Diana: Jusqu'au 25 janvier incl.: "Brebis du révérend" 7h30; "Nathalie après l'amour" 9h.

ST-FELICIEN

Viva: Jusqu'au 24 janvier incl.: Représentation à 7h30: "Evadés de la planète des singes"; "l'homme le plus dangereux du monde".

DU MARDI AU DIMANCHE A 20H30
LE TRIDENT
présente
une soirée COPI-MROZEK
mise en scène par PAUL HEBERT
EVA PERON
du caricaturiste COPI
Avec: Denise Verville
Jeannine Angers
Jean Guy
Hélène Trépanier
Jean-Marie Lemieux
EN PLEINE MER
de l'humoriste MROZEK
Avec: Jean-Marie Lemieux
Jean-Guy
René Lemieux
Michel Daigle
Rémi Girard
Un spectacle nouveau sous le signe de la caricature, de l'humour et de l'inattendu... Une soirée à ne pas manquer!
Location à partir de $2.50
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CREMAZIE, TÉL. 643 8131

derrière les manchettes

Elus directeurs

MM. Jean Pagé, Lionel Pelchat et Denis Darveau ont été élus directeurs du Centre des affaires Racine, hier, à l'issue des élections qui ont suivi le colloque.

En anglais

La Fédération canadienne de la nature a fait parvenir, en fin de semaine, un long communiqué de presse, entièrement en anglais, concernant le développement des ressources, de l'eau et de l'environnement, de même qu'une importante revue sur la destruction de la plus importante rivière du Manitoba.

Au Cercle de presse

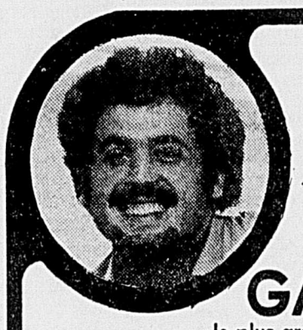
Au Cercle de presse de Chicoutimi, mercredi, l'environnement sera à l'honneur. Il y aura Benoit Dugal, d'Environnement-Chicoutimi; Michel Jurdant, d'Environnement-Canada, et MM. Vincent Girardin, Jean-Louis Bélair, Jean Beaubien, Jean-Claude Dionne et Henri Jalbert.

La Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, tiendra son assemblée annuelle samedi, le 27 janvier, à l'hôtel Bellevue, de Saint-Félicien. L'invité spécial sera le commissaire adjoint, M. Claude-A. Fleury.

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire St-Fidèle, Cité de Québec, sera tenue mardi le 23 janvier 1973 à 8:00 heures au sous-sol de l'église, entrée par la Quatrième avenue.
Avis est par les présentes donné que cette même assemblée sera appelée à étudier et à adopter le nouveau règlement de régie interne.

LOCAL A LOUER
CENTRE D'ACHATS NEILSON
Local de 16x41 ou 32x41 à louer.
Pour occupation immédiate.
Idéal pour compagnie de finance, 5-10-15, salon de fleurs, boutique uni-sexe, boutique de disques, magasin de chaussures pour la famille, accessoires photographiques, aliments de santé, galerie de peinture, coin des petits, salon de draperies et de papier peint, pet shop, librairie ou studio de photographie.
Pour informations: 651-4643


En primeur à Québec
JEUDI 25 JANVIER à 20h.30
5 à 80 ANS
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
présente
GARY KARR
le plus grand contrebassiste au monde
Au pupitre: Pierre Dervaux
Au programme:
MOZART Symphonie no 40 en sol mineur
KOUSSEVITZKY Concerto pour contrebasse
PAGANINI Moise Fantaisie
SHAFFER The Son of Heldenleben
Billets à partir de $1.75
en vente au guichet du Grand Théâtre et à la Caisse Populaire Laurier.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE, TEL. 643 8131

AVIS PUBLIC

Ottawa, le 15 janvier 1973

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
NOTIFICATION NO 3

Le Conseil de la radio-télévision canadienne tiendra une audience publique à compter de 9 heures 30, lundi le 19 février 1973 au Château Champlain, Montréal (Qué.) en vue d'entendre les demandes suivantes:

QUEBEC METROPOLITAIN (QUE) (7208804)

Video Age Limited, devant faire affaire sous la raison sociale de KBL Diffusion de Québec Enr., 6875, av. Fielding, Suite 29, Montréal (Qué.)

Demande pour une licence de radiodiffusion pour exploiter un système de télévision par câble pour desservir: Courville, Montmorency, Giffard, Orsainville, Vanier, Charlesbourg-ouest, Loretteville, Notre-Dame-de-Lorette et des parties de Villeneuve, Beauport, Charlesbourg-est, Charlesbourg, Québec, St-Emile, Neufchâtel, Ste-Foy, Sillery, St-Félix du Cap-Rouge, Charny, St-Romuald, St-David, Lévis et Lauzon (Qué.).

Frais d'installation: $9.95
Taux mensuel d'abonnement: $5.45
Distribution: 7 stations canadiennes et 3 stations étrangères de TV.
Examen de la demande: Bureaux de la Communauté urbaine de Québec, a/s gérant, M. Guérin, 880, Chemin Ste-Foy, Québec (Qué.)

QUEBEC METROPOLITAIN (QUE) (7208663)

Télé-Câble de Québec Inc., 376, rue Du Roi, Québec (Qué.)

Demande pour modifier la licence de radiodiffusion de son entreprise de télévision par câble à Québec (Qué.) pour étendre son service de façon à inclure des parties de la ville de Québec, Sillery, Ste-Foy, St-Félix du Cap-Rouge, Vanier, Notre-Dame-de-Lorette, Neufchâtel, Loretteville, Charlesbourg-ouest, Charlesbourg, Orsainville, Giffard, Beauport, Villeneuve, Courville, Montmorency, Lauzon, Lévis, St-David, St-Romuald et Charny (Qué.).

Examen de la demande: 376, rue Du Roi, Québec (Qué.)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET AUX AUDIENCES

Droit d'intervention: Etes-vous intéressé à l'une des demandes mentionnées dans le présent avis? Dans l'affirmative, vous pouvez faire des commentaires dans une intervention pour appuyer, modifier ou vous opposer à la demande en question. Pour ce faire, vous devez procéder comme suit. Envoyez une copie de vos commentaires au requérant par courrier recommandé ou livrez-la personnellement de façon à ce qu'elle soit reçue le ou avant le 5 février 1973. Envoyez une autre copie au CRTC qui doit être reçue à la même date. Assurez-vous que vous avez attaché à la copie envoyée au CRTC le récipissé de la poste ou le reçu du messager comme preuve que le requérant a reçu sa copie.

Examen des documents: Toute personne peut examiner les demandes qui seront etudiées à l'audience publique en se présentant au siège du C.R.T.C., 100, rue Metcalfe, pièce 1607, Ottawa (Ont.) ou à l'adresse locale indiquée par le requérant dans le présent avis.

Procédure à l'audience: Lire les Règles de procédure du C.R.T.C. afin de connaître les droits et les obligations des parties à l'audience. On peut se procurer des copies de ces règles à Information-Canada.

Renseignements supplémentaires: Pour obtenir des renseignements supplémentaire relatifs aux demandes présentées à cette audience, prière de communiquer avec le C.R.T.C., par lettre ou par téléphone, (613) 996-2294 ou 995-8700.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

CRTC — Avis Public 1973-6

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

La Confédération des Syndicats nationaux entend protéger les vrais chauffeurs de taxi

par Gilles LAFRAMBOISE

De concert avec les groupes intéressés, la CSN entend faire la lutte pour protéger les véritables chauffeurs de taxi.

C'est ce qu'a déclaré le président de la centrale, M. Marcel Pépin, lors de la clôture du Conseil confédéral, à Québec, samedi.

Selon lui, le règlement numéro 6 débattu en commission parlementaire aurait comme avantage de mettre de l'ordre dans cette industrie. C'est l'une des raisons pour lesquelles d'ailleurs les monopoles (de Montréal en particulier) combattent farouchement le règlement.

Confirmant qu'un groupe de chauffeurs de Montréal pourraient demander une affiliation à sa centrale d'ici peu, M. Pepin a soutenu que le syndicalisme pourrait être une solution pour assurer l'emploi et la sécurité "aux véritables chauffeurs de taxi".

La dernière journée de délibérations du Conseil confédéral a surtout porté sur des questions de régie interne, tels l'administration, le personnel, les caisses de retraite, etc.

Cependant, sur une question de privilège, la représentante de la Fédération nationale des communications, Mlle Nicole Gladu, a saisi les quelque 150 délégués d'une résolution invitant la population à l'interroger sur l'honnêteté du quotidien Montréal - Matin. Cet organe d'information venait de publier une déclaration de l'ancien trésorier de la CSN selon laquelle cette centrale tenterait de camoufler ses problèmes financiers.

Toutefois ce même journal avait passé sous silence les deux jours de débats qui avaient porté précisément sur cette question au Conseil confédéral. Le quotidien n'avait envoyé aucun journaliste pour "couvrir" la réunion de quatre jours.

Pour sa part, l'actuel trésorier de la centrale, M. Guy Thibaudeau, a invité "ceux qui ne nous croient pas à venir vérifier dans nos livres".

Dans un autre ordre d'idées, M. Pepin a fait de nouveau appel aux dirigeants de la FTQ et de la CEQ pour unir leurs efforts dans le combat contre le Bill 89 ou "Loi assurant le bien-être de la population en cas de conflit de travail".

On sait que la FTQ s'oppose à tout front commun sur le projet de loi en raison de la campagne de maraudage dans le domaine de la construction et des déchirements qui en sont découlés.

La CSN décide de combattre dans sa totalité le projet de loi 89

— C'est la survie du syndicalisme qui est en jeu.

—Le gouvernement veut nous faire faire un recul de 100 milles avec le bill 89.

— La "job" de ceux qui représentent les ouvriers sera de lutter contre cette "cochonnerie".

Ces remarques ont été prononcées, vendredi, à Québec, par quelques-uns des quelque 150 délégués au Conseil confédéral de la CSN. Invité à prendre position sur la "Loi assurant le bien-être de la population en cas de conflit de travail", l'organisme a choisi de mettre sur pied un comité de stratégie pour la combattre dans sa totalité.

Il a aussi décidé de charger les différentes instances de la centrale d'étudier la possibilité de ne plus négocier (dans le secteur public en particulier), si le gouvernement réussissait à faire adopter en tout ou en partie le projet déposé en première lecture en décembre.

En raison du consensus évident des délégués sur la position à prendre concernant le bill 89, on s'est surtout efforcé de créer des mécanismes pour passer à l'action le plus tôt possible. Dans cette lutte qu'entreprend la CSN, le Comité central de coordination (déjà existant) agira comme comité de stratégie pour mettre au point les meilleurs moyens pour faire échec à TOUT le projet de loi.

Lors de l'ouverture du Conseil confédéral, mercredi, le président Marcel Pepin avait déclaré qu'en ce qui a trait au bill 89, ce ne serait pas une bataille "pour faire changer des virgules et des articles".

La résolution, adoptée hier, précise également que, "malgré les communications actuellement difficiles avec les autres centrales syndicales, des tentatives de contact soient faites afin de connaître, si possible, leur réaction au projet de loi et les possibilités d'action commune."

De plus, lors d'une tournée provinciale, les membres du comité de stratégie devront éclairer les syndicats sur les objectifs de la loi et recueillir leurs propositions pour en arriver à une lutte efficace.

Plus tôt dans la journée, le Conseil confédéral a décidé de faire sienne une résolution de la Fédération du bois et du bâtiment, qui réitère la demande de mise en tutelle de la Commission de l'industrie de la construction jusqu'à ce qu'une enquête sérieuse rétablisse des règles permettant à toutes les parties de la Commission d'être traitées équitablement. La fédération a soutenu, à de nombreuses reprises, que l'organisme en question était dominé par des représentants et anciens membres de la FTQ.

Plus que 17 "syndicats en danger" comparativement à 144 il y a 3 mois

Le rapport du Comité central de coordination déposé au Conseil confédéral de la CSN, a servi à dissiper les craintes qu'entretenaient encore certains délégués quant aux dommages causés par la création de la CSD et le départ des fonctionnaires provinciaux.

Le responsable du comité, le vice-président Claude Girard, a ainsi révélé qu'en décembre il ne restait plus que 17 "syndicats en danger" comparativement à 144 dénombrés trois mois plus tôt.

Une autre source de soulagement pour les militants de la centrale est le nombre possible de nouveaux membres. M. Girard a fait état que des requêtes en accréditation avaient été déposées pour 5,155 membres, des accréditations reçues pour 2,681 membres et des organisations montées pour plus de 3,000 autres.

Cette situation donne raison à la vaste campagne de consolidation entreprise, il y a quelques mois, à la suite de la création de la CSD et du départ des fonctionnaires provinciaux.

Pendant ses six derniers mois d'activité, le comité de coordination a également servi de catalyseur dans la campagne provinciale de maraudage dans la construction.

Le comité de coordination survivra au moins jusqu'au prochain Conseil confédéral (dans trois mois) pour qu'il puisse compléter la mise à jour de l'organisation permanente et centraliser l'action des différentes instances dans la lutte contre le bill 89.

La grève des postiers a pris fin à Toronto

TORONTO (PC) — La grève des Postes est terminée à Toronto. Samedi, par un vote de 452 contre 364, des membres torontois du Syndicat canadien des travailleurs des Postes, ont décidé que le retour au travail devait se faire.

Les Postes ayant été paralysées pendant trois jours dans la Ville-Reine, c'est là le temps qu'a duré la grève, une montagne de courrier postal s'y est élevée. Dimanche, à Toronto, les travailleurs des Postes devaient mettre de l'ordre dans plus d'un million de pièces de courrier.

La grève est terminée, mais le fonflit dure et J. Potts, président du syndicat des postiers à Toronto, dit ceci: "Si un accord satisfaisant n'est pas conclu avec la partie patronale relativement à une convention de travail, nous ferons en sorte qu'il y ait des grèves tournantes et nous aurons recours à toute autre mesure que nous jugerons nécessaire".

Dans l'ouest du pays, la grève a également pris fin avec le retour spontané des employés au travail. On estime, là aussi, à plus d'un million le nombre de colis et lettres accumulés dans les entrepôts des bureaux de postes. Enfin, on croit que près d'un tiers du volume de courrier canadien s'est entassé à la suite des arrêts de travail.

Hausse de tarif de Bell Canada

Selon la CEQ, la CCT ne tient pas compte du salarié à faible revenu

par Damien GAGNON

La Centrale de l'enseignement du Québec reproche à la Commission canadienne des Transports de ne pas tenir compte du salarié à revenu faible dans son étude de la hausse de tarif du service de téléphone demandée par la Compagnie Bell Canada.

Selon la CEQ, la CCT ne regarde que l'état financier de Bell Canada mais ne se préoccupe pas de l'aspect social et économique qu'une telle hausse peut représenter pour les familles qui n'ont que très peu de ressources financières.

La CEQ dans son mémoire déposé devant la CCT demande le rejet de la hausse du tarif de Bell Canada parce qu'il y a selon l'organisme d'autres solutions possibles qui n'ont pas été explorées.

Ce mémoire préparé par M. Jean-Marie Rabi, du service économique de la CEQ suggère un plus grand contrôle des projets de développement de Bell Canada, une étude en profondeur de la capacité financière des filiales de cette compagnie, une présence accrue de représentants gouvernementaux aux sphères de décisions de Bell, un réaménagement du tarif et l'obtention de toute information pertinente à une nouvelle requête à la CCT.

Selon la CEQ les compagnies dispensant un service essentiel comme le téléphone ne devraient pas exploiter leur entreprise avec le seul critère du profit.

On sait que pour justifier sa requête Bell Canada a invoqué qu'il lui manque $200 millions pour financer des opérations qu'elle juge essentielles au maintien de sa position de tout premier plan dans le domaine des communications au Canada.

Le mémoire de la CEQ souligne que les augmentations de déboursés pour Bell Canada ne dépasseront pas $57 millions, come l'allègue la compagnie, mais tout au plus $10 à $15 millions.

Sur le plan des coûts, l'économiste de la CEQ constate que Bell était en mesure de prévoir la hausse de certains frais lesquels de toute façon n'ont comporté aucun élément - surprise important. Quant aux revenus, selon tous les indicateurs économiques canadiens généralement reconnus, le mémoire estime que Bell n'a pas à prévoir de chute dans la prestation de services et qu'encore là, cette compagnie a assombri sa situation financière à outrance.

Le système de prêts et bourses, une façon d'apprendre à l'étudiant à vivre à crédit

par Jean GARON
envoyé du Soleil à SHAWINIGAN

Qui s'instruit s'enrichit ! Toutefois pour "s'enrichir", plusieurs étudiants doivent contracter des dettes auprès de l'Etat qui s'élèvent, en moyenne, pour des études collégiales et universitaires, à environ $3,000. Sans compter les emprunts faits auprès des institutions financières privées (banques et maisons de finance).

Pour les uns — ils sont de moins en moins nombreux, — ces opérations constituent un investissement pour l'avenir. Pour la majorité, cette pratique ne conduit l'étudiant qu'à l'endettement qui hypothéquera les premières années d'exercice de sa profession.

L'Association coopérative d'économie familiale (Acef) de Shawinigan avait organisé en fin de semaine dernière un colloque ayant pour thème "L'endettement étudiant" à Shawinigan et auquel participaient des représentants des maisons d'enseignement (aide financière), des groupements étudiants, d'association parents - maitres de même que des représentants du ministère de l'Education du Québec dont le directeur du Service des prêts et bourses aux étudiants, M. Martial Lemay.

Un procès populaire

Pour les fins du colloque, les responsables de l'Acef de Shawinigan avaient préparé une émission de télévision au cours de laquelle on faisait le procès du système prêts et bourses aux étudiants du gouvernement québécois.

On y retrouvait l'atmosphère de la cour de justice avec les avocats de la défense et de la poursuite, les témoins pour les deux parties et un président de tribunal. Le jury était constitué des participants au colloque, appelés à rendre leur verdict au cours d'ateliers.

Le dossier de l'accusation a permis de soulever quelques - unes des critiques les plus souvent entendues à l'endroit du système de prêt gouvernemental: les critères de sélection pour l'obtention des prêts, les délais d'émission des bourses qui obligent les étudiants à contracter d'autres emprunts, les difficultés de remboursement connues par la génération (relativement récente mais de plus en plus importante) de chômeurs instruits.

Un des points soulevés au cours de cette journée — également une préoccupation majeure des Acefs — a été celui de la création d'une génération de consommateurs habituée très tôt à faire usage du crédit. D'ailleurs une étude du gouvernement fédéral a révélé que la plupart des étudiants empruntent presque autant des institutions financières privées que de l'Etat soit pour l'achat d'une voiture, à l'occasion d'un mariage ou même pour tout simplement boucler un budget déjà mince.

Le dossier de la défense était moins bien étoffé que celui de l'accusation et consistait surtout en une critique de l'attitude des étudiants: absence d'efforts de participation et d'intégration au système, manque de maturité et ainsi de suite. On insistait sur la nécessité pour l'étudiant d'être responsable et la notion de crédit était valorisée. Quant aux chômeurs instruits, on laissait entendre qu'ils ne cherchaient pas avec assez d'ardeur un travail correspondant à leur compétence. Peut-être devaient - ils même envisager un emploi autre que celui auquel leurs études les destinaient.

Le système

Il était facile de prévoir que le directeur du Service des prêts et bourses du ministère de l'Education, M. Lemay, serait la cible des questions et des commentaires au sujet du système actuellemnt en vigueur.

En plus de répondre aux questions concernant le montant des sommes consacrées aux prêts et bourses ($29 millions en prêts et $21 millions en bourses pour l'année scolaire en cours), les délais d'émission, les normes permettant l'obtention d'un prêt, M. Lemay a également décrit le système comme étant un reflet de la société actuelle.

L'Etat ne joue actuellement qu'un rôle complémentaire. La responsabilité en éducation relève en tout premier lieu des parents, des étudiants eux - mêmes et le gouvernement y apporte une contribution visant à combler le "déficit" de ces deux sources réunies.

Le système de prêts et bourses est en usage ici comme dans plusieurs autres pays. Sans le considérer comme parfait, M. Lemay considère que plusieurs améliorations y ont été apportées au cours des années, surtout depuis la refonte de 1966 qui établissait de nouvelles normes et des plafonds aux sommes allouées pour les prêts.

L'esprit de la loi veut que la responsabilité appartienne aux parents et aux étudiants. Ce sont donc eux qui doivent en assumer les frais. Si l'on décidait au contraire que cette responsabilité soit transférée à l'Etat, on pourrait envisager la gratuité scolaire à tous les niveaux et l'octroi d'un pré - salaire aux étudiants.

Puisque le ministère de l'Education n'a pas cessé d'être l'objet de critiques sévères depuis sa création, en raison de l'importance de son budget, plusieurs participants doutaient qu'un parti politique quel qu'il soit ose suggérer de telles mesures.

Après être tombés d'accord sur le fait que le système de prêts et bourses soit le reflet de notre société libérale, les participants ont suggéré qu'une plus grande information devienne accessible d'un budget et les dangers du crédit.

De plus, il a été résolu que l'on fasse des pressions auprès des pouvoirs publics afin d'accorder des fonds aux associations coopératives d'économie familiale qui pourraient ainsi poursuivre, à l'étendue du Québec, l'enquête réalisée par celle de Shawinigan.



économie et finance

Hausse à prévoir des commissions des courtiers

Par IRVING WHYNOT
Presse Canadienne

Un autre chapitre s'ajoutera cette semaine à l'histoire déjà longue dont l'issue semble être le maintien des coûts élevés pour le petit investisseur dans les bourses canadiennes.

La Commission des Valeurs mobilières de l'Ontario commencera, mercredi, ses séances publiques d'audition à la demande, formulée par la Bourse de Toronto, d'augmenter les commissions accordées à un courtier, pour vendre ou acheter des actions au nom de son client.

Les membres des Bourses de Vancouver et de Tormnto ont déjà fait connaitre leur approbation aux nouveaux tarifs.

Si la Commission des Valeurs acquiesce à la demande de la Bourse de Toronto, la voie sera ouverte, à toutes les bourses, pour ajuster simultanément leurs tarifs.

La proposition mise de l'avant par toutes les bourses, à la mi-décembre, demandait une restructuration des tarifs, qui augmenterait d'environ cinq pour cent les commissions aux courtiers.

Et, de façon générale, l'application de nouveaux tarifs aux commissions signifie une hausse dans le cas des petits investissements et une diminution pour les transactions considérables.

DIVERGENCES

Dans son ensemble, la communauté des courtiers n'est pas unanime à adopter les tarifs proposés. Dans certaines firmes spécialisées auprès de la clientèle au détail, on craint que la hausse des commissions aux courtiers n'obligera les petits investisseurs à quitter le marché.

Les autres adversaires aux propositions sont, également, les firmes dont la principale clientèle est constituée d'institutions; ces firmes craignent donc une perte de leurs profits, occasionnée par la diminution des commissions sur les gros investissements.

Pour les autres, ceux qui approuvent la proposition, ils affirment que les nouveaux tarifs sont devenus nécessaires pour faire face à la croissance des coûts et à certains cmangements dans la tradition des investissements.

Ils disent qu'ils perdent de l'argent présentement avec les petites commandes et qu'ils devraient être capables de fournir aux gros acheteurs, avec les nouveaux taux, un service meilleur que celui qu'ils leur donnent présentement.

Les Bourses déclarent que même avec des taux accrus, les courtiers continueront à perdre de l'argent avec les petites commandes. Elles estiment, d'autre part, que la perte étant alors moins grande qu'actuellement, ils seront en mesure de mieux servir les petits investisseurs.

COUT TROP ELEVE

Reste que certains courtiers sont inquiets. Ils se demandent si les petits acheteurs ne trouveront pas que la commission qu'ils auront à payer sera trop élevée. Les Bourses ont certes besoin de la clientèle des petits investisseurs et elles seraient sûrement en face d'un problème si ceux-ci délaissaient les marchés de valeurs pour les fonds mutuels ou d'autres formes d'investissements.

Prenons un exemple. Quelqu'un qui achèterait pour $5,000 d'un titre côté à $50 aurait à payer en commission à son courtier $82, ce qui représenterait une augmentation de plus de $38 sur le tarif actuel.

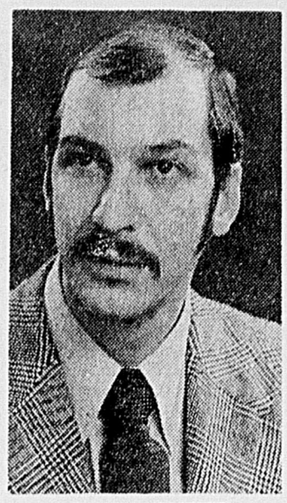
Plusieurs petits investisseurs trouveront qu'ils payent pour la commission un taux de 2.6 p.100. C'est là le taux proposé pour les transactions d'actions valant jusqu'à $10. Après la vente et l'achat, ça fait un coût qui, de l'avis de certains courtiers, est tout près de la limite que les investisseurs peuvent accepter.

Le dernier changement important dans les taux a été fait en 1967 et il n'y a aucun doute que les frais ont augmenté depuis lors. La question, c'est de savoir si les petits investisseurs resteront à la Bourse.

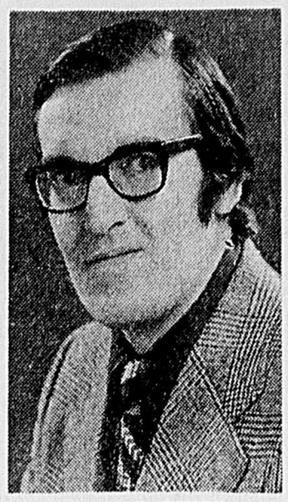
Le président de la Bourse de Toronto, M. John R. Kimber, dit que l'augmentation n'est sûrement pas de nature à nuire aux transactions.

Des courtiers estiment, pour leur part, que seul le temps dira si M. Kimber a raison ou non.

CHEZ PARIZEAU, WHITE & ASSOCIES, INC.



GILLES RICHER



CLAUDE WHITE



CLAUDE CLEMENT

Le président de Parizeau, White & Associés, Inc., M. Gérard White, annonce les nominations de MM. Gilles Richer au poste de directeur général; Claude White, directeur général-adjoint (Ventes) et Claude Clément, directeur général-adjoint (Régie interne). M. Gilles Richer compte plus de 20 années d'expérience dans le domaine de l'assurance sous toutes ses formes. M. Claude White est avec la compagnie depuis 1967, jusqu'ici comme secrétaire-trésorier. M. Claude Clément était en charge de l'étude des risques spéciaux depuis 1970. (—)

L'usine de Moto-Naute opérera maintenant pendant toute l'année

par Gilles PEPIN
de notre bureau de
SAINT-JOSEPH

Une entreprise industrielle de la Beauce, qui fabrique depuis un an des petites embarcations du genre moto aquatique, a ajouté à sa production l'assemblage de bicyclettes japonaises, ce qui lui a permis d'augmenter de 75 pour cent son effectif ouvrier et de garder désormais son usine en activité pendant toute l'année.

La compagnie Moto-Naute Inc. a ainsi entrepris il y a cinq mois la fabrication de bicyclettes vendues sous la nouvelle marque Royal Knight ou Chevalier Royal. La production est d'environ 5,000 à 6,000 bicycles par mois, a déclaré hier le fondateur et principal administrateur de l'entreprise, M. Clément Veilleux.

Trente-cinq personnes, dont 60 pour cent sont de la main-d'oeuvre masculine, travaillent dans cette usine située dans le parc industriel de la ville de Saint-Georges-Est. L'avenir est prometteur, a mentionné M. Veilleux, en signalant que toute la production est absorbée pratiquement à mesure par le marché canadien et américain grâce à la collaboration d'une compagnie intéressée directement dans la promotion et la distribution d'articles de sport.

Au début d'avril prochain, jusqu'à l'été, la compagnie Moto-Naute recommencera la production en série de son embarcation légère appelée "Nautus". C'est un petit bateau sport mesurant 7 pieds et 9 pouces, d'un poids de 185 livres, qui est en fibre de verre et qui est mû par un moteur intérieur de 9.6 chevaux avec hélice sortant sous la coque. Le printemps dernier, un effectif de 22 personnes avaient fabriqué 700 de ces petits bateaux dont le prix de détail ne dépasse pas $1,000. Cette année, la compagnie compte porter cette production à 1,000 unités.

Alcan Aluminium augmente ses ventes

MONTREAL (PC) — Alcan Aluminium Ltée a annoncé vendredi des revenus nets consolidés pour l'année fiscale au 31 décembre 1972 de US $61.2 millions, ou $1.78 l'action, soit une légère augmentation sur la période antérieure qui avait marqué US $60.2 millions et $1.75 l'action.

Les ventes totales de l'année se sont accrus de 5.6 pour cent, soit de $1.43 milliard à $1.5 milliard.

Les ventes de produits d'aluminium par les filiales consolidées d'Alcan ont été de 1,-451,500 tonnes, contre ,398,000 en 1971.

L'Aluminium Co. du Cônada Ltée, dont les résultats financiers sont consolidés dans les bilans de la société mère, avait, en 1972 des revenus nets de US $27.2 millions, en baisse par rapport à 1971 qui marquait $38.8 millions.

Effort d'équilibre sur les principales Bourses du Canada

Par MIKE WILLIAMS

(PC)— Ce n'est pas sans surprise que l'on a vu cette semaine, sur les principales Bourses du Canada, un effort d'équilibre en face de prises de profits: le marché a été actif et souvent les prix ont fermé sans changement ou avec une légère baisse.

Ce manque d'entrain suivait une semaine de gains importants, surtout chez les pétroles de l'Ouest et les métaux, la pénurie de pétrole et de gaz naturel s'étant aggravée aux Etats-Unis et les prix du cuivre axant monté.

De si beaux-prix ont incité beaucoup d'investisseurs à retirer leurs profits. Dans la seule journée de lundi, l'indice des industrielles, à Toronto, a subi son pire recul depuis trois mois, perdant 1.23 à 227.35.

Même scénario à New York, mais pour une autre raison: l'inquiétude au sujet de la situation économique, suite à la décision du président Nixon d'abolir presque tout contrôle des prix et salaires.

A Toronto, l'indice des industrielles a reculé de 1.22 à 227.36 dans la semaine.

ECONOMIE SOLIDE

A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice combiné a reculé de 2.04 à 228.21. Il s'y est transigé 8.18 millions d'actions, contre O.17 millions la semaine précédente.

A New York, l'indice Dow Jones de 30 industrielles pour la semaine a reculé de 13.18 points à 1,026.18. On croit toutefois que ce recul ne durera pas.

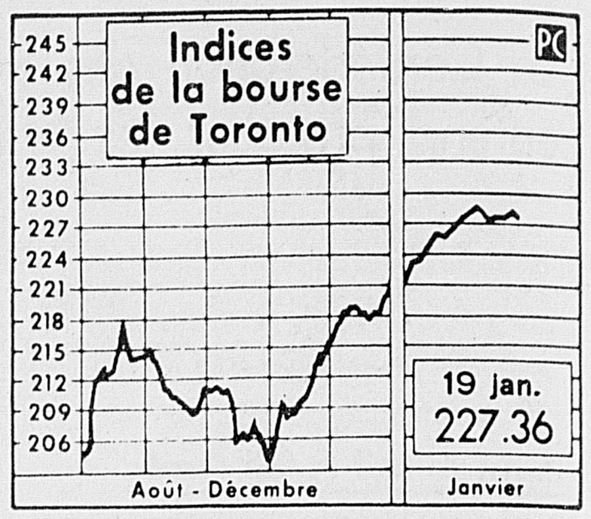
D'après la maison Wood Gundy, l'économie des Etats-Unis et celle du Canada sont en pleine expansion, ce qui est de nature à encourager l'homme d'affaires, car les profits augmentent avec le volume de la production et avec la productivite.

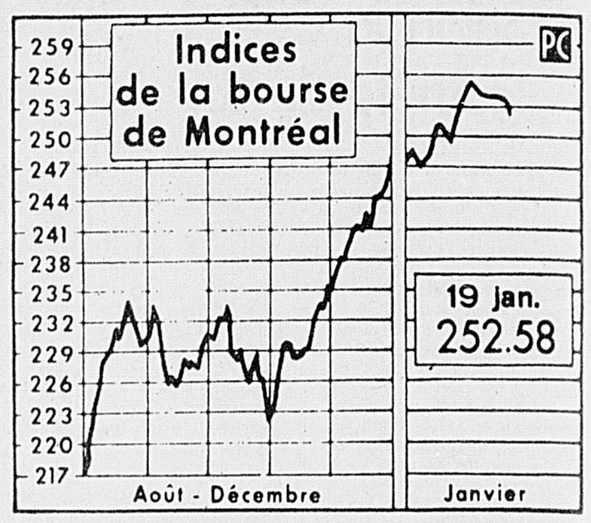
Les négociations de paix sur le Vietnam ont perturbé le marché au Canada et aux Etats-Unis mais elles semblent avancer, ce que les experts considèrent comme un facteur encourageant.

A Toronto, les métallifères ont perdu des gains acquis la semaine précédente, et l'indice a reculé de .99 à OU.63.

Les pétroles de l'Ouest ont avancé un peu, l'indice gagnant .36 à 286.21 dans la semaine, malgré la chute de .79 vendredi.

Les aurifères s'en sont beaucoup mieux tirés sur le marché de Toronto, l'indice de la semaine fermant avec 4.17 de plus à 203.35.





BAISSE — L'indice des industrielles, à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Toronto, marquait une baisse à la fermeture, vendredi dernier. A Toronto, le marché a clôturé à 227.36 points, soit 1.22 point plus bas que la semaine précédente, et à Montréal, l'indice était de 252.58 points, comparativement à 255.72 la semaine précédente.
(Téléphoto PC)

économie

D'IMPOT SUR LE REVENU
TOUT EN EPARGNANT POUR LA RETRAITE



Vous pouvez déduire de votre revenu jusqu'à concurrence de $4,000 par année, pour fins d'impôt si vous investissez dans un PLAN ENREGISTRE D'EPARGNE-RETRAITE et, par la même occasion, vous vous garantissez également un revenu mensuel de retraite votre vie durant. Je suis à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

ROCH GAGNON, C.L.U. Superviseur d'agence,
Place Laurier, Suite 717, Ste-Foy, P.Q.
Tél.: bur.: 653-2821 - rés.: 832-4890
SUN LIFE DU CANADA



Les déchets : des ressources déplacées qu'on abandonne aux oiseaux

L'Amérique commence à découvrir des "richesses égarées" appelées déchets

par Peter TONGE
(Exclusif au Christian Science monitor et au SOLEIL)

"Amenez-m'en des déchets!"

C'est l'appel pressant d'un certain nombre de personnes qui viennent de prendre connaissance que les amas de rebuts peuvent devenir une véritable mine d'or, pourvu que l'on replace au bon endroit les richesses qu'ils contiennent.

Si ces "richesses égarées" ne constituaient jusqu'ici qu'une nuisance publique dont on s'accommodait, elles deviennent de plus en plus un véritable danger. 190 millions de tonnes de déchets s'accumulent présentement chaque année aux E.-U., et ce chiffre pourrait atteindre 280 millions de tonnes en 1980.

C'est plus qu'une tonne pour chaque Américain!

RECYCLAGE OU DEPOTOIRS UTILES

Aussi, on voit de plus en plus les vieux pneus devenir du goudron, de l'huile ou du gaz, alors que des déchets redonnent du pétrole, à raison de 31 gallons de brut par tonne de détritus.

Du verre brisé, on fait de la brique et du pavage... le vieux papier redevient neuf... le bran de scie devient panneau de construction... etc. Toutes ces expériences se déroulent actuellement en divers endroits, tant au Canada qu'aux E.-U. ou en Europe, et sont à divers niveaux d'exploitation.

Le recyclage de ce genre en est encore à son enfance en Amérique, selon les experts, bien que l'on soit en avance, à long terme du moins, sur les autres régions du monde. Déjà ce mouvement, malgré ses limites, attire des hommes d'affaires, des agences gouvernementales, des municipalités, et même des particuliers (ménagères).

Car ce n'est pas une exagération que de parler de montagnes de déchets. En Illinois par exemple, on construit présentement une colline artificielle, à partir des déchets recouverts, afin d'en faire un ensemble de pentes de ski et un centre récréatif, et ce, dans un futur assez proche semble-t-il. Le nom de cette colline : Mont Trashmore (déchet-plus).

En Hollande, les déchets ont d'ailleurs été largement utilisés pour la construction des digues ou pour l'établissement de reliefs artificiels pour fins récréatives.

POLLUTION ET EPUISEMENT DES RESSOURCES

La lutte à la pollution, une invention plutôt récente, est aussi un stimulant de premier ordre, dans cette marche vers le recyclage. Mais il y a aussi la prise de conscience de l'épuisement possible des ressources terrestres. Comme ce fut le cas pour les mines Cornish, qui ont déjà assuré toute la consommation mondiale d'étain, les gisements actuels peuvent s'épuiser.

Des carences sont prévues dans les réserves actuelles de pétrole et de gaz, de bois de construction, et de nombreux éléments minéraux... voire même dans l'eau potable! Plus de pétrole, de gaz et de charbon ont été utilisés dans les derniers 30 ans que dans toute l'histoire de l'humanité. Plus de minéraux ont été retirés du sol, manufacturés et jetés depuis 1950 que le total de toute la fabrication humaine avant cette date.

Selon la Fédération nationale de la Faune des E.-U., l'homme ne pourra durer plus de 300 ans, s'il continue à exploiter les réserves minérales connues au rythme actuel.

Le pétrole brut à bas prix pourrait s'épuiser avant la fin du siècle, et le gaz en deux fois moins de temps. L'aluminium (120 ans pour les gisements actuels), l'uranium (30 ans), le plomb (50 ans), et le zinc (54 ans) sont autant d'autres ressources qui pourraient bien devenir rares.

Coincé entre ces problèmes jumeaux d'un amoncellement de déchets polluants et d'un épuisement de ressources immédiatement récupérables, l'homme consacre une part (faible mais en extension constante) de ses budgets à régler simultanément ces deux menaces.

DES EXEMPLES

Le Bureau des mines du Département de l'Intérieur mène des recherches prometteuses sur la méthode appelée "destructive distillation" en vue de réduire les 100 millions de pneus abandonnés chaque année aux E.-U. à l'état de pétrole, gaz ou goudron. Les laboratoires de recherches de Firestone affirment déjà que ce processus est techniquement possible.

A l'Université de l'Oregon, c'est à partir des déchets à base de cellulose (papier principalement) et d'hydrogène gazeux qu'on parvient à fabriquer des hydrocarbures à faible taux de sulfure, qui donnent à la fois d'excellents carburants et de bons lubrifiants. Les déchets utilisés correspondent à 70% des déchets d'une ville moyenne.

Les vitres brisées peuvent être réduites en poudre pour entrer dans la fabrication de briques excellentes, donner lieu à une nouvelle sorte de pavage moins glissant (glassphalt), entrer dans la composition d'isolants... ou redevenir des bouteilles.

Les vieux papiers sont de plus en plus réutilisés pour entrer dans la pâte en vue de redonner du papier, des panneaux de carton, ou servir d'isolation. Ce processus est déjà mené commercialement sur une large échelle.

Dans certains cas, les vieux pneus peuvent avoir des applications agricoles, comme par exemple dans le domaine des pêcheries, ou des dépotoirs sous-marins de pneus favorisent la reproduction des poissons, en protégeant leur habitat (nids naturels protégés).

Le recyclage du métal des voitures et machineries abandonnées est en train de prendre une expansion industrielle intéressante.

Le bran de scie, un déchet qu'on brûlait toujours autrefois, est depuis assez longtemps réutilisé dans la fabrication de papier journal ou de panneaux compressés. De plus en plus, on étudie sa valeur comme source de produits chimiques.

La technologie existe déjà (elle est utilisée commercialement à New York par une petite firme) pour transformer les déchets urbains en compostage spécial qui deviendra après traitement le produit de base des poutres résistantes de l'industrie de la construction! Actuellement le compost est plutôt utilisé, un peu partout dans le monde, comme fertilisant agricole et enrichisseur de sol.

Il reste de nombreux problèmes à régler, quant à l'utilisation de certains résidus, ou le traitement de matériaux bâtards (penser aux déchets industriels des mines d'amiante), ou quant à leur exploitation sur une base industrielle rentable.

Mais il y a déjà des signes générateurs d'espoir, alors que des pionniers innovateurs ont déjà entrepris leur croisade, et parfois avec des résultats économiques satisfaisants.

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS
Marcel Bélanger — Valère Jean — Jean-Louis Dallaire — Benoit Racine — Benoit Gagnon — Léo Linteau — Jean-P. Mathieu — Léo Gingras — Charles Pelletier — Noël-A. Rhéaume — Marc Mathieu — Yvon Fortin — M. Duchesneau
2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST/687-0910

MAURICE BERGERON
2901, AVE PROVIDENCE/653-7585

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Associé résident — Edouard Richard
7355, 1e AVENUE, QUÉBEC 7/626-2874

BLAIS, PELCHAT & CIE
J.-Roland Blais — Emilien Pelchat
50 RUE ALGER, APT. 1, DUBERGER, QUÉBEC 8 / 681-6057

JEAN-PAUL BLOUIN
771, ÉMILE CÔTÉ/681-2353

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE
Maurice Boulanger — Guy Fortier — Réal.-A. Rondeau — Paul R. Thivierge Raymond Kirouac — Gérard Beaulieu — Rolland Trudelle — Guy Des Roches Charles Rondeau — Guy Boulanger
Antoine Kawa — François Gagnon — Jacques Auger — Serge Mélançon
ÉDIFICE LA LAURENTIENNE, SUITE 310
500 EST, GRANDE-ALLÉE/525-4955

CHABOT, DEMERS & LORTIE
Antoine Chabot — Roger Demers — Claude Lortie — Fernand Veilleux — Jean-Guy Poulin
2, AVENUE CHAUVEAU/529-8921

YVAN CHARPENTIER
20, RUE ST-JEAN, SUITE 140 / 522-1443

CLARKSON, GORDON & CIE
associés résidents — Guy Gingras — John J. Peacock
2, PLACE QUÉBEC, SUITE 524 QUÉBEC 4/529-6151

RENÉ CÔTÉ
925, MADELEINE DE VERCHÈRES/527-7848

MAURICE DE COSTER
100, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 500/529-5083

DOLBEC, DOLBEC, POTVIN & ASSOCIÉS
André-J. Dolbec — Jean Dolbec — Yves Potvin — Gonzague Beaulieu — Gilles Privé — Claude-R. Thibault
PLACE DE VILLE, 1000, ROUTE DE L'ÉGLISE-653-4028

YVON FILION
1188, AVE CARTIER/522-6823

FORTIER, HAWEY & CIE — TOUCHE ROSS & CIE
associés résidents — Jacques-E. Fortier — Ghislain Hawey — Gilles Marcotte — Yvan J. Cloutier
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY / 681-0121

GINGRAS, NORMANDEAU, CÔTÉ TREMBLAY & ASSOCIÉS
Jacques Gingras — Gérald Côté — Paul Gingras — André Tremblay — Gilles Rochette
425, BOUL. CHAREST EST/522-3854

GIRARD, CLICHE, COUTURE ET ASSOCIÉS
Roch Girard, c.a. — Etienne Cliche, c.a. — Denis Couture, c.a.
PLACE DES CHÊNES, LOCAL 214 RUE DES CHÊNES OUEST, QUÉBEC 3 628-4031

LABERGE & VAILLANCOURT
Philippe Laberge — Pierre Vaillancourt
1026, RUE ST-JEAN/529-9765

LACHANCE, MOTARD, PROULX & ROBITAILLE
Paul-A. Lachance — Michel Motard — Gaston Robitaille — Bernard Proulx — Jocelyn Lemelin — Alexandre St-Hilaire
2406, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS, QUÉBEC 10/418-681-0564
Montréal — Ottawa — St-Jérôme — Trois-Rivières — Gatineau — Hawkesbury

SYLVIO LEBLANC
2965, 1ère AVENUE/626-1926 — Rés.: 626-0410

LARUE, GOURDEAU & ASSOCIÉS
Godfrey Gourdeau — Jacques Thibaudeau — Jacques St-Martin — Marcel Têtu — Emilien Martel — Raymond Martel — Simon Beaulieu — Yves Vézina — Pierre Létourneau — Robert Lafleur — associés résidents.
Victorin Bergeron — Robert Fortier — Paul-André Bégin — Roger Demers — Gilles Doucet — Renaud Morin — Jean-Guy Monico.
350 EST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC 2/525-8151

MARCEL LEMIEUX
2069, CHAPDELAINE/527-8919

MAROTTE, BOILY, GIGUÈRE & CIE
Léopold Marotte — René Boily — Jean-Pierre Giguère
509, BOUL. CHAREST EST/529-0727

McDONALD, CURRIE & CIE
associés résidents — Paul Bruneau — Marius Laliberté — J. H. C. McGreevy — Roland Bédard — Marc-E. Martel — Roland Boilard — Pierre Gariépy
2, PLACE QUÉBEC, CHAMBRE 536, 522-7001
Bureaux dans les principales villes du Canada

ARMAND MAINGUY & ASSOCIÉS
2750, CHEMIN STE-FOY (FACE À L'HÔPITAL LAVAL)/653-9244

MORENCY & LANGEVIN
Benoit Morency — Jean-J. Langevin
1070, PLOERMEL/527-1802

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS
Yvan Morin — Yves Dufresne — J.-Marie Cloutier — Marcel Bédard — Richard Montminy
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880 CHEMIN STE-FOY/688-1035

YVAN NADEAU
81, RUE ST-PIERRE/692-0672

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE BOULET & BOULET
associé résident — Jean LaTour
1135, CHEMIN ST-LOUIS, SUITE 302/683-1791

PRICE WATERHOUSE & CIE
2, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 4/(418) 529-4963
Montréal — Québec — Halifax — Ottawa — Toronto — Hamilton — London — Windsor — Winnipeg — Saskatoon — Calgary — Edmonton — Vancouver — Victoria

LUCIEN RACINE
265, 65e RUE OUEST/623-0482

GÉRARD RENAUD & ASSOCIÉS
Gérard Renaud — P. A. Renaud — Léon Chabot
5340, 1ère AVENUE/623-5421

RIDDELL, STEAD & CIE
Jacques-G. Gunn
800, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 1800, QUEBEC 4/529-1328

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS
Roger Roy — Jean-Paul Roy — Réjean Moreau — J. Gérard Couture — Raymond Roberge — Andréa Latulippe — Rodolphe Garnier — Denis Guay — Camille Godin — Clément Létourneau — Jean-Claude Lemay — André Lemieux — Simon Nolet.
André Thibaudeau — Jean-Guy Jacques — Armand Poulin — Normand Bourque — Guy Gilbert — Claude Cliche.
45 TRANS-CANADA OUEST, LÉVIS/833-2114 — 2635 CHEMIN GOMIN, QUÉBEC 10/658-3760
VILLE ST-JOSEPH — VILLE ST-GEORGES

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
4 PARC SAMUEL HOLLAND, QUÉBEC 6 / 418/681-7231
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa

PAUL-H. SIMARD & CIE
Paul-H. Simard — Raymond Lemieux
585, BOUL. CHAREST EST/523-7367

faits divers

Deux meurtres à Québec en fin de semaine

Par Roch DESGAGNE

La fin de semaine a été particulièrement violente, à Québec, où se sont produits les deux premiers meurtres de l'année.

Le premier meurtre, selon toutes vraisemblances, un règlement de compte, s'est produit dans une taverne de la basse-ville, vers minuit vendredi soir. Un récidiviste, Raynald "Ti-Rouge" Boissinot, a été tiré à bout portant par un individu qui s'était approché de sa table, à la Taverne des Sports, située au 111 ouest de la rue Saint-Vallier.

Le second meurtre est survenu vers 4h 30 du matin, dimanche, au Café chez Jeannot, au 343 de la rue de l'Eglise, dans le secteur Saint-Roch. A la suite d'une rixe entre deux gangs, un membre de la bande qui avait battu en retraite est revenu dans le restaurant armé d'un .12, et a tiré à bout portant un individu de 31 ans, Reynald Bergeron. Il a tiré un seul coup, et s'est enfui.

Une troisième mort suspecte a été rapportée par la Sûreté du Québec de Charny, où on a découvert, dimanche matin, le cadavre d'un jeune homme de 22 ans, du nom de Bélanger. Il gisait le long de la voie ferrée, dans un endroit isolé, entre Bernières, et Saint-Appolinaire, à quelques dizaines de pieds de la route 20.

L'enquête sur cette mort violente a été ouverte, hier, par le coroner du district de Lévis, le docteur Roger Roberge, de Saint-Henri, à la morgue Gilbert et Turgeon. C'est vers huit heures du matin, dimanche, que les policiers de Charny et l'ambulancier Valérien Mercier ont été appelés sur les lieux. L'enquête a été confiée au détective Henri Giguère, de l'escouade des homicides de la SQ.

On présume que le jeune homme a pu tomber du viaduc près duquel son corps a été trouvé, ou qu'il a été heurté par un train, mais on n'écarte aucune autre hypothèse.

TROIS COUPS DE FEU

Les détectives de la sûreté municipale de Québec recherchent un individu d'une quarantaine d'années qui serait l'assassin de "Ti-Rouge" Boissinot. L'homme, qui s'était approché de Boissinot par derrière, alors que ce dernier prenait un verre en regardant la télévision, en compagnie d'amis, lui logea trois balles dans la tête, le cou et le côté, et prit la fuite en toute hâte.

Les quelques témoins de l'incident, une dizaine de clients, se cachèrent sous les tables, effrayés par l'assaut.

Des enquêtes ont été instituées, dans les deux cas, dimanche matin, à la morgue provinciale, par le coroner J.-Armand Drouin.

ATTENTAT AU COUTEAU

La police de Québec enquêterait également sur un attentat survenu vendredi dernier, dans une maison de la 1ère avenue, à Québec, où un adolescent a été atteint d'un coup de couteau par une femme qui serait sa tante.

Enfin, la police détient trois individus, à la suite d'une descente à la taverne Coloniale, sur la rue Saint-Jean. Les policiers avaient d'abord appréhendé une dizaine de personnes, pour désordre et ivresse.



CHIRURGIE CARDIAQUE — Cette petite fille de 20 mois de Winnipeg se remet lentement d'une opération compliquée au coeur. Au cours de l'opération, les chirurgiens lui ont retiré tout son sang et baissé sa température à la moitié de la normale. Les médecins de l'hôpital affirment que l'enfant recouvrera une santé parfaite.
(Téléphoto PC)

Une vieille école et une grange sont la proie des flammes

Une autre vieille école a été la proie des flammes, cette fois-ci à Lauzon, dans la nuit de samedi à dimanche. Les pompiers ont été appelés sur les lieux vers 3h 20 du matin.

L'immeuble d'un étage, construit de bois, a été complètement détruit par le feu. L'école désaffectée, appartenant à la CS de Lauzon, qui servait de local à une association d'enseignants, est une perte totale.

A l'arrivée de la brigade des incendies dirigée par le chef Joseph Poisson, les flammes sortaient par toutes les fenêtres et avaient déjà envahi toute l'école.

UNE GRANGE

Hier, en fin d'après-midi, vers 5h 30, le feu a complètement détruit une grange située sur le boulevard des Cultivateurs, à Beaupré. Les pompiers de Sainte-Anne, une quinzaine de volontaires, dirigés par M. Robert Jean, étaient encore sur les lieux vers le milieu de la soirée, afin d'éviter que l'incendie se propage à d'autres maisons ou bâtiments. Personne n'a été blessé dans l'incendie qui aurait été allumé accidentellement par des personnes faisant le plein d'essence d'une motoneige.

A GIFFARD

Les pompiers de Giffard ont été appelés à maîtriser rapidement deux débuts d'incendies dans des résidences, samedi soir. Les dommages sont mineurs. Dans le premier cas, c'est l'oubli de récipients sur une cuisinière qui a causé des dégâts par la fumée surtout. Dans l'autre cas, le feu a pris dans le mur extérieur d'une maison, lorsque le propriétaire alluma le foyer.

A Québec, les pompiers de trois casernes ont effectué une sortie, hier après-midi, vers 17 heures, pour se rendre au magasin Le Syndicat, au centre commercial Place Fleur de Lys. L'appel avait été déclenché par suite d'une défectuosité du système d'alarme.

Le nombre de victimes de la motoneige porté à 21

Deux motoneigistes ont péri dans des accidents, en fin de semaine, ce qui porte à 21 le nombre des victimes de ce véhicule.

Michel Caouette, 30 ans, d'Hébertville, au Lac-Saint-Jean, a été trouvé sans vie, près de sa motoneige, vers 8 heures 30, dimanche matin. Apparemment, il aurait voulu quitter la route pour s'engager dans un champ, et sa motoneige a donné contre un poteau de clôture, selon le rapport de la Sûreté du Québec à Alma.

A Saint-Bruno de Kamouraska, Jean-Marc Lévesque, 24 ans, s'est tué dans la collision de sa motoneige avec une automobile, sur la rue principale de Saint-Bruno, samedi soir vers 22 heures.

Trois cents familles privées d'eau à Notre-Dame des Laurentides

Trois à quatre cents familles de Notre-Dame-des-Laurentides ont été privées d'eau, pendant plus de 24 heures, de samedi avant-midi à hier midi. Il s'agissait d'un bris de la conduite d'eau desservant tous les secteurs élevés de cette localité. C'est la pression de l'eau qui aurait occasionné le sectionnement du tuyau de six pouces.

Il a fallu une vingtaine d'heures avant que les employés municipaux réussissent à trouver le bris. Le tuyau s'est cassé juste à l'endroit où il traverse la rivière Jaune.

au palais de justice

Détenus à la prison d'Orsainville jusqu'à leur enquête préliminaire

Deux bandits notoires, Bernard Laperle et Louis-Gilles Bolduc, ont été retournés dans les cellules de la prison d'Orsainville, samedi matin, immédiatement après leur comparution devant le juge Paul-Emile Fortin, sous une accusation d'effraction et vol à la résidence de M. Laurent Raymond, à Charlesbourg, le 11 janvier dernier. Ils s'étaient emparé d'un appareil stéréo, d'amplificateurs et de haut-parleurs, une valeur de quelque $350 dollars.

Le juge a ordonné la détention, jusqu'à l'enquête préliminaire reportée au 8 février, afin de protéger la société, car les deux individus sont considérés comme très dangereux. Bolduc fut mêlé à un meurtre commis à La Malbaie et Laperle dans un crime semblable à Toronto. Bolduc s'était évadé durant son transfert de la prison de La Malbaie à un centre de détention.

MUSIQUE ET DROGUE

Un musicien de 26 ans, demeurant à Charlesbourg, Jeffrey Tousignan, a réussi à recouvrer sa liberté d'ici son enquête préliminaire sous une double accusation de possession de fausse monnaie et de stupéfiants. Il était traduit devant le juge Fortin, samedi, sur mandat d'amener, ayant fait défaut de se présenter en cour la journée fixée pour l'audition de sa cause. Il a prétendu qu'il était sous les soins médicaux et que son procureur pourrait fournir un certificat du médecin du CHUL qui le traite.

Le président du tribunal a trouvé étrange que son avocat, membre d'une importante étude, fasse lui aussi défaut d'accompagner son client. C'est Me Narcisse Proulx qui a plaidé la cause de Tousignan, qui a été libéré sur un engagement personnel de $500 dollars. Précédemment, il avait eu des condamnations pour fraude, recel et port d'arme illégal.

PAUVRE MAURICE...

Maurice Boivin n'a pas été aussi chanceux avec le juge Paul-Emile Fortin. Accusé d'avoir volé un veston sport, le 17 janvier, dans un magasin du centre-ville, il a dû retourner en prison, même s'il était certain que ce n'est pas là qu'il guérirait de ses nombreuses maladies. A l'entendre gémir devant le juge, il est fini. Il ne peut même pas lire son "curiculum vitae" judiciaire.

Il a admis une bonne dizaine de cas de vol à l'étalage commis au cours des dernières années, ceux qu'on connait, commentait le juge.

Maurice voulait, lui aussi, être libéré sur parole ou contre un engagement écrit de $500, mais ce qui lui compliqua la situation, c'est quand le juge exigea une garantie par une personne solvable. Demeurant dans une pension de la rue Saint-Paul, sans parent ni ami, Maurice intercédait le juge en expliquant que les gardes de la prison le connaissent bien. En effet, ils prenaient soin de lui, et le ramenèrent même devant le juge, parce qu'il avait décidé de changer son plaidoyer, même s'il répétait: "Selon moi j'suis pas coupable". Le tribunal a finalement fixé l'enquête au 2 février.

Condamné à 21 jours de prison pour trois vols à l'étalage

SAINT-JOSEPH — Une sentence de 21 jours de prison, a été rendue vendredi, par le juge Marc-André Drouin, de la Cour des sessions de la paix, au Palais de Justice de Saint-Joseph, à l'intention de Gratien Guimond, de Rouyn-Noranda, en Abitibi.

Guimond a avoué sa culpabilité de l'accusation d'avoir perpétré trois vols à l'étalage dans des magasins de Sainte-Marie et Vallée-Jonction.

On rappelle que c'est au début de décembre dernier, lors d'un voyage dans la Beauce, organisé par Marcel Gagné, chef du groupe, que l'accusé Guimond et une mère de famille de Rouyn-Noranda ont été arrêtés à Sainte-Marie pour des vols à l'étalage.

Comme l'a démontré Me Richard Cliche, procureur de Guimond, c'est le chef du groupe Marcel Gagné qui avait organisé le voyage et retiré le profit des vols à l'étalage effectués par Guimond et une mère de famille de Rouyn-Noranda qu'il payait de $20 à $25 par jour.

En décembre dernier, relativement à cette affaire, Marcel Gagné, 32 ans, de Rouyn-Noranda, a été condamné à 21 jours de prison et quant à la seule personne féminine du groupe elle a passé deux jours en prison.

Ce sont les agents Denis Roy et Jean-Marc Martel, de la Sûreté du Québec, à Saint-Joseph de Beauce, qui ont fait enquête dans cette affaire.

Le drame du club des "Jarrets Noirs"

L'expertise ne permet pas de déterminer la cause de l'incendie

par Paul-Henri DROUIN
de notre bureau de
SAINT-JOSEPH

Il m'a été impossible de déterminer la cause exacte de l'incendie survenu au club des motards "Jarrets Noirs" à Sainte-Marie de Beauce, dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1971.

C'est ce qui résulte du témoignage de M. Jean-Jacques Ravary, chimiste, de Montréal, au procès de Mark George, de Québec, accusé de meurtre non qualifié aux Assises de Beauce relativement à la mort de Serge Bourque, 25 ans, de Notre-Dame-des-Pins.

Ce procès se déroule au Palais de Justice à Ville Saint-Joseph de Beauce, et est présidé par le juge Yvan Mignault, de la Cour du Banc de la Reine.

Le témoin Ravary a cependant affirmé que le feu au club des motards "Jarrets Noirs" a pris naissance à environ 15 pieds de la porte d'avant.

Dans son témoignage, l'agent Louis-Georges Caron a signalé que la première victime a été découverte dans la nuit vers 3 heures et que ce ne fut qu'à 6h30 le matin que le second cadavre a été trouvé dans les ruines de la bâtisse du club des motards.

Il a mentionné avoir trouvé une paire de gants en caoutchouc, le long de la route Carter, à Sainte-Marie, dans l'avant-midi du drame à quatre milles des lieux de l'incendie.

Quant à Guy Faucher, étudiant, de Ville Sainte-Marie, il a déclaré que dans la soirée du 31 juillet il était au club des motards et que vers minuit alors qu'il se trouvait au second étage il entendit du bruit provenant du premier étage.

Peu de temps après, a-t-il dit, Lise Cloutier m'a dit qu'il y avait des étrangers en bas et que ceux-ci étaient armés. Il est sorti par la fenêtre avec Martine Marcoux et c'est à l'extérieur qu'il a appris que Serge Bourque et Jacques Giguère n'étaient pas sortis de la bâtisse en feu.

A une question de Me Mario Bilodeau, le témoin Faucher a dit qu'au cours de la soirée du 31 juillet, le comportement de Serge Bourque était normal et qu'il n'a vu personne qu'il ne connaissait pas.

Il a même signalé que dans la cuisine se trouvait une table, une chaufferette et un stéréotape. A savoir si la musique du stéréotape jouait il a répondu "Oui assez fort".

Pour sa part, Mlle Martine Marcoux a dit que peu de temps après que Lise Cloutier ait descendu dans l'escalier, elle a senti un liquide alors qu'elle était cachée en dessous d'un lit avec Lise Cloutier et Guy Faucher. Peu de temps après dit-elle, la fumée et les flammes sont parvenues par une bouche d'air et l'on est sortis par une fenêtre.

Interrogé par M. Mario Bilodeau, le témoin Martine Marcoux a dit que "le récit des événement provient de son souvenir personnel et qu'elle n'oubliera jamais ce qui s'est produit dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1971".

Quant à Mlle Francine Gaulin, elle a donné la position des personnes se trouvant au club des motards "Jarrets Noirs" dans la soirée du 31 juillet et après avoir dit que n'était pas la première fois qu'elle se rendait à cet endroit, Mlle Gaulin a signalé que lorsqu'elle a quitté la bâtisse en feu avec Andrée Perrault, il n'y avait que le mur extérieur qui n'était pas en feu.

Le témoin André Perrault a déclaré que dans la nuit du 31 juillet, vers minuit, alors qu'il se trouvait dans le salon en compagnie de Francine Gaulin, il a vu entrer par la porte d'avant des gars masqués, peut-être cinq, avec des bas de nylon sur la tête et des carabines.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

CARRIERES et PROFESSIONS

Demandés
CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES
femmes de préférence.
Madame, suppléer le salaire de votre mari.
Monsieur, suppléez le revenu de votre pension.
Travail agréable, plusieurs avantages.
Si vous aimez les enfants contactez-nous immédiatement:
683-5158

COMMIS EXPEDITEUR
avec expérience en pharmacie. Semaine de 5 jours. Bénéfices sociaux.
J.-E. LIVERNOIS LTEE
1200, rue St-Jean, Québec 4.
TEL.: 522-5214

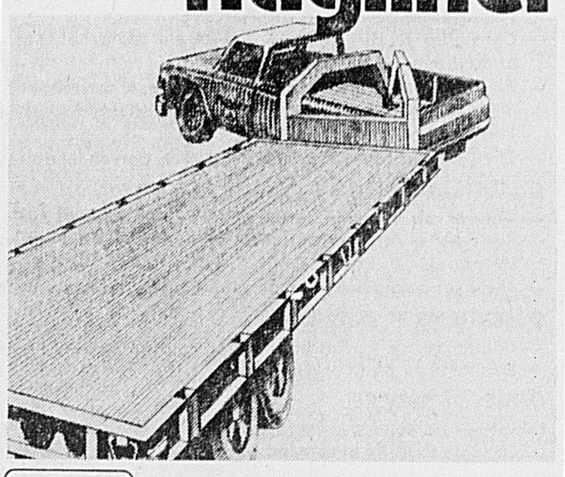
NCR
JEUNE HOMME DE BUREAU
Doit posséder le français et l'anglais, dactylo, bonne présentation, 12e année. Le travail est intéressant et varié, bénéfices marginaux. Compagnie internationale, possibilité d'avancement. Curriculum vitae nécessaire.
Ecrivez à DEPT 5369, LE SOLEIL

OPTICIENS D'ORDONNANCES
demandés
avec ou sans expérience. S'adresser à:
ROBERT TRUDEL, OPTICIEN D'ORDONNANCES
C.P. 1366, Terminus Postal, Québec 2.

HOPITAL DES SEPT-ILES
requiert les services d'un
CHEF TECHNICIEN EN RADIOLOGIE
Le candidat devra posséder: une bonne expérience, de l'initiative.
Conditions avantageuses
Adressez curriculum vitae à:
Directeur du Personnel,
45, rue Père-Divet,
Sept-Iles, P.Q.

AGENT DEMANDE
Pour la distribution de produits de boulangerie, région de Québec et villes avoisinantes. Territoire disponible; approvisionnement à Ville Vanier.
Possibilités d'être actionnaire de la compagnie et de participer aux profits.
Revenu selon qualifications, entre $8,000 et $15,000; investissement minimum; garantie de crédit exigée.
Pour informations demandez M. Noël Dumont
837-3611

QUE PEUT FAIRE LA bei POUR VOUS?
Un de nos représentants sera au
MOTEL CENTRE CIVIQUE
DE MONTMAGNY
MARDI, 23 JANVIER
de 9h. à 5h. p.m.
Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à:
MONTMAGNY, 248-3623, M. ALAIN TREMBLAY
bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
925, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC 6, 681-6341

concessionnaires demandés
Nouveau système de remorques avec attache en "col de cygne".
Transforme votre camionnette en camion remorque!
flagliner

contactez... M. Roger Côté
ATCO
555 Dollard
Ville Lasalle 650, Québec
Tél.: (514) 363-4430

CARRIERES et PROFESSIONS

SECRETAIRE

pour bureau d'avocats. Sténo française et anglaise, expérience nécessaire.

524-5226

DENIS PEPIN autos ltée

COMMIS DE PIECES

demandé

Avec expérience dans le département des pièces, de préférence dans les produits General Motors. Salaire selon compétence. S'adresser à:

DENIS PEPIN AUTO LTEE
2500, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
(Demander M. Clément Vallières, gérant des pièces)
Tél.: 653-2861

COMPTABLE DEMANDE

pour une entreprise manufacturière de Québec (Limoilou)

FONCTIONS: exécuter les tâches de comptable sous la supervision du contrôleur.

LE CANDIDAT: jeune homme sérieux possédant une 12e année et ayant suivi un cours du soir en comptabilité de la Faculté d'Administration ou un cours équivalent. La connaissance du prix de revient est un atout. Un minimum d'un an d'expérience en comptabilité est exigé.

LE SALAIRE: proportionnel aux qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 30 janvier prochain. Toute réponse demeurera confidentielle.

Le contrôleur,
DEPT 5350 - LE SOLEIL, QUEBEC

COMPTABLES AGREES

Notre firme est a la recherche de 2 comptables agréés et de 3 stagiaires possedant au moins 1 an d'expérience de la vérification.
Le salaire est fonction de l'expérience des candidats.
Les benefices marginaux comprennent une allocation pour usage de l'automobile, le paiement des frais d'inscription aux cours de perfectionnement, assurance-groupe, etc.
Toute application sera traitée confidentiellement et devra être faite au:

Directeur du personnel

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BEDARD & ASSOCIES, C.A.
Centre Bois-Fontaine,
880, chemin Ste-Foy,
Québec 6.

RESTAURANT LA TYROLIENNE
CHEF CUISINIER

QUALIFICATIONS REQUISES: Détenir un diplôme d'une école hôtelière ou avoir plusieurs années d'expérience dans des établissements réputés. Doit posséder, de préférence, une expérience de la cuisine "Suisse" ou européenne. Etre disponible dans 1½ mois.

Nouveau restaurant.
Demandes traitées confidentiellement.
Salaire suivant vos qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Restaurant La Tyrolienne Inc.
2846, Chemin Gomin
Ste-Foy, Qué. 10

CONTRACTEUR

requis pour région de Québec, pour vente et - ou - installation de clôtures à mailles de chaînes. Seulement les contracteurs avec expérience et capables d'administrer des petits comme des gros projets seront considérés.

Faire parvenir curriculum vitae, détails et expérience à:

CLOTURES LAVAL
(Div. de Bond Metal Finishers Co. Ltd.)
336, rue St-Patrick,
Lasalle 660, P.Q.
a/s M. J.P. Machabee, gérant

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.

---

la ville de québec

STENODACTYLO - Service du Contentieux

Concours no 830-73

Admissibilité: Limitée aux personnes de sexe féminin demeurant dans la Ville de Québec.

Fonctions: Prendre et transcrire de la dictée sur des sujets variés et comportant l'emploi de termes légaux ou peu courants; dactylographier, dans la forme prescrite, des rapports et des mémoires; rédiger, à l'occasion, de la correspondance courante, répondre aux appels téléphoniques et recevoir les visiteurs.

Qualifications: Formation scolaire équivalente ou supérieure au cours secondaire et posséder quelques années d'expérience progressive à titre de sténodactylo dans un bureau d'avocats. Très bonne connaissance de la langue française, de la sténographie et de la dactylographie. De préférence, connaissance pratique de la langue anglaise.

Traitement: Minimum $5,205, maximum $6,942. Le traitement initial sera établi selon les qualifications de la candidate.

Les personnes intéressées à participer à ce concours peuvent obtenir une formule d'inscription en s'adressant, avant le 3 février 1973, au:

SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de Ville,
Québec 4, P.Q.

---

commission scolaire **REGIONALE de TILLY**

CONCOURS NO 73-3

(1) UN PROFESSEUR POUR TERMINER L'ANNEE

TACHE:
Arithmétique commerciale
Comptabilité Secondaire III-IV-V

CONCOURS NO 73-4

SECRETAIRE CLASSE 1

LIEU:
Sainte-Foy

ENDROIT:
Centre administratif (service du personnel)

HORAIRE:
8.30 à 16.30 heures, 32 heures par semaine

SALAIRE:
Selon la nouvelle entente provinciale

QUALITES REQUISES:
1—Avoir achevé avec succès une 11e année;
2—Doit absolument connaître la sténographie, la dactylographie, et la disposition de textes ainsi que les méthodes et usages propres au travail de bureau;
3—Posséder un minimum de 3 ans d'expérience dans un travail connexe.

Les personnes intéressées pour l'un ou l'autre de ces postes sont priées de faire parvenir leur application avant le 24 janvier 1973, 16 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL
945 avenue Wolfe
Sainte-Foy
Québec 10e.

GREFFIER-TRESORIER

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du gérant:
S'occupe de l'élaboration et de l'application des normes et des procédures suivant la loi des Cités et Villes.
Effectue les projections nécessaires à la découverte des coûts d'opérations.
Exerce un contrôle sur le budget et sur les opérations comptables.
S'occupe de la préparation des états financiers.
Peut être chargé de l'établissement et du contrôle de l'application de normes et des procédures administratives reliées aux opérations relevant de sa compétence;
Peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Avez-vous de l'initiative?
Etes-vous intéressé à faire carrière dans la fonction municipale?
Possédez-vous un diplôme en comptabilité ou l'expérience équivalente?

TRAITEMENT:
$8,500 à $11,000, selon l'expérience et la formation.
Bénéfices marginaux, fonds de pension, etc.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 février 1973 au:

Directeur des Services Municipaux,
Ville de Donnacona,
C.P. 609
DONNACONA, CTE PORTNEUF.

SECRETAIRE DE DIRECTION

ENDROIT: St-Agapit (Commission Scolaire Lotbinière).

NATURE DU TRAVAIL: Secrétaire du Directeur général.

FONCTIONS: Prend dictées, dactylographie, corrige textes, lettres et rapports.
Répond au téléphone et tient à jour fichiers et dossiers.
Sélectionne et transmet le courrier et la correspondance importante à son patron, et effectue d'elle-même la correspondance courante.
Tient à jour l'agenda, fixe les rendez-vous et reçoit les visiteurs.
Exécute toute autre fonction connexe qui lui confie son patron.

QUALIFICATIONS:
La personnalité est un critère important de sélection.
Avoir complété le secondaire V commercial ou l'équivalent.
Parfaite connaissance du français.
Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience comme secrétaire ou dans des fonctions similaires ou connexes.

TRAITEMENT ET CONDITIONS: Selon l'entente provinciale.

LES CANDIDATES INTERESSEES sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en indiquant "PERSONNEL" sur l'enveloppe, au:

Directeur général,
Commission Scolaire Lotbinière,
C.P. 39, St-Agapit.

avant le vendredi 26 janvier 1973, 16 heures.

TECHNICIEN(NE) EN RADIODIAGNOSTIC (R.T.)

Pour un hôpital neuf d'une capacité de 125 lits. Equipement très moderne, milieu de travail dynamique. Deux postes vacants à combler immédiatement.

S'adresser au: **DIRECTEUR DU PERSONNEL**
HOPITAL DES MONTS
STE-ANNE DES MONTS
CTE GASPE NORD

Téléphoner à frais virés: 418-763-2261

CAMPUS ALMA 480, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI 534 est, jacques-cartier
CAMPUS JANQUIERE 65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN 14, rue leclerc

collège régional du saguenay—lac-st-jean
SIEGE SOCIAL 400 AV. Mellon, Arvida tél.: (418) 548-7191

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'une

SECRETAIRE - CLASSE 2

Siège Social

ATTRIBUTIONS:
— L'employée de cette classe remplit les fonctions de secrétaire auprès du Directeur des Services de l'Equipement.
— Elle doit notamment prendre et transcrire les textes qui lui sont dictés, rédiger la correspondance courante, répondre aux demandes de renseignements, s'occuper des communications téléphoniques et autres, recevoir les visiteurs et exécuter des travaux de bureau pour libérer l'administrateur des tâches mineures d'écritures et d'administration.
— Le travail peut comprendre la recherche et le rassemblement de renseignements qui doivent être inclus dans les rapports et la correspondance.
— Elle peut être appelée à diriger le travail de subalternes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Avoir achevé avec succès une 11e année d'études.
— Connaître la sténographie et la dactylographie.
— Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un travail connexe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Selon la convention collective de travail.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 25 janvier 1973 inclusivement:

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AVOCAT

Conseil de la Radio-Télévision canadienne
Ottawa

La Commission de la Fonction publique lance un appel aux avocats, membres du Barreau québecois, qui ont de trois à sept ans d'expérience, de préférence dans les domaines suivants: droit des sociétés, procédure des tribunaux de droit commun ou des tribunaux administratifs et droit administratif. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

Sous la direction du chef du contentieux du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, le titulaire fournit au Conseil des avis juridiques sur les règlements et les lignes de conduite, interprète les textes de loi relatifs à la réglementation et à la surveillance de la radio-télévision, représente le Conseil au sein de comités interministériels, joue le rôle de conseiller du Conseil au cours des séances publiques et accomplit des tâches comme donner des avis sur l'interprétation et l'application des dispositions de la Loi sur la radiodiffusion, plaider, et conseiller, sur des questions juridiques, les membres des associations de radiodiffuseurs ainsi que les directeurs des organismes de radiodiffusion.

Les avocats qui remplissent ces conditions peuvent poser leur candidature à l'adresse suivante:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
CADRES SOCIO-ECONOMIQUES, SECTEUR DU DROIT
PLACE DE VILLE, TOUR "A"
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Référence à rappeler: 73-471 CRTC.

ADJOINT ADMINISTRATIF
AU SERVICE DE LA REDACTION

LE SOLEIL,
l'entreprise de presse la plus importante et la plus progressive de tout l'est du Québec, cherche à combler le poste d'adjoint administratif au service de la Rédaction, à Québec.

FONCTIONS:
— Négocier les aspects administratifs de la convention collective; conseiller les cadres de la rédaction sur l'application et l'interprétation de la convention de travail et veiller au respect de ses différentes clauses;
— Conseiller le directeur du service sur les problèmes de structuration, d'embauche et de formation du personnel;
— Préparer, en collaboration, le budget correspondant aux prévisions annuelles d'activités; analyser les aspects financiers des prévisions budgétaires; contrôler l'application du budget;
— Etre responsable de l'administration du personnel de soutien du service.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme universitaire en administration ou en relations industrielles;
— Posséder 5 ans d'expérience pertinente dans l'une ou plusieurs fonctions reliées au poste;
— Avoir les qualités humaines exigées pour un poste de cadre.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Conditions de travail habituelles pour un poste de cadre de ce niveau;
— Salaire à la hauteur du défi.

OFFRES DE SERVICE:
Les offres de service seront appréciées avec soin et discrétion. Faire parvenir un curriculum vitae détaillé et complet avant le 27 janvier 1973 à:

LE SOLEIL Limitée
Projet de recrutement II-12-72
Division des Ressources Humaines
a/s Boris Grondin
390 est, rue St-Vallier, Québec 2e.

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

Une institution hospitalière de 600 lits recherche les services d'un chef du service du personnel.

QUALIFICATIONS: Le candidat devra posséder une formation universitaire de préférence en relations industrielles et quelques années d'expérience dans le secteur hospitalier; ou
une formation de base jugée satisfaisante et plusieurs années d'expérience dans un poste similaire dans le secteur hospitalier.

TRAITEMENT: Selon les qualifications, l'expérience du candidat et suivant les normes du ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 26 janvier 1973 au:

DIRECTEUR GENERAL
HOPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION
CTE LABELLE, QUE.

PROFESSEURS

LE CEGEP de La Pocatière
recherche les services de professeurs
à temps complet et/ou à temps partiel
pour la session Hiver 1973
dans le secteur suivant:

Techniques infirmières: obstétrique (cours 301)

Qualifications: Baccalauréat / ou
Diplôme d'infirmière avec postscolaire en obstétrique / ou
Diplôme d'infirmière avec expérience pertinente en obstétrique

Endroit de travail: Montmagny (uniquement).

Disponibilité du poste: dès maintenant.
Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae dans les plus brefs délais à:
Pierre Bilodeau,
Directeur des Services pédagogiques,
CEGEP de la Pocatière,
LA POCATIERE, (Kam.), Qué.
Tél.: (418) 856-1525.

LES FESTIVALS DE L'EST DU QUEBEC INC.
recherche

DIRECTEUR GENERAL

Fonctions:
En collaboration avec les organisations de festivals de la région Bas-St-Laurent, Gaspésie et Iles de la Madeleine:
— Coordonner les différentes festivités estivales du secteur
— Etre le point de liaison entre les ministères du Gouvernement impliqués dans le développement de festivités estivales et les organisations locales

Qualifications requises:
— Bonne personnalité
— Facilité de communication
— Qualités d'administrateur
— Agé de 25 à 40 ans.

Le candidat devra être disponible le 1er février 1973 et posséder une automobile.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 26 janvier 1973 et un jury sera tenu à Rimouski le 31 janvier 1973.

Faire parvenir curriculum vitae à:
M. Gilles Boudreau, secrétaire,
C.P. 310,
Matane.
Tél.: 562-4443

Management
Ventes - Marketing

Les candidats que nous recherchons se considèrent ambitieux, possèdent personnalité, entregent et dynamisme pour occuper postes au sein d'une compagnie d'envergure internationale offrant d'intéressantes possibilités de promotion.

Renseignements: communiquez en toute confiance avec M. Jacques Palardy, (no 651-4926) aujourd'hui entre 18 hres et 20 hres, ou demain le 23 janvier, entre 9 hres et 20 hres, ou encore, adressez curriculum vitae à:

DEPT 5366, LE SOLEIL, QUEBEC, P.Q.

AGENT DE PERSONNEL

LE SOLEIL,
l'entreprise de presse la plus importante et la plus progressive de tout l'est du Québec, cherche à combler le poste d'agent de personnel, au service du Personnel, à Québec.

FONCTIONS:
— S'occuper, sous supervision, de l'aspect technique du recrutement et de la sélection par l'étude des dossiers, la méthode des tests et la méthode de l'entrevue;
— Faire des rapports sur les résultats des projets de recrutement et de sélection;
— Effectuer des études statistiques sur les données permettant la normalisation et la validation des examens psychométriques;
— Participer à la cueillette des données portant sur la définition et l'évaluation des emplois.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme universitaire au niveau d'un Baccalauréat en psychologie, en orientation professionnelle ou en relations industrielles;
— L'expérience pertinente dans l'une ou plusieurs fonctions reliées au poste peut suppléer à une scolarité moins élevée que le niveau exigé.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire initial pouvant varier entre $7,000 et $8,000.

OFFRES DE SERVICE:
Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet, des photocopies d'attestations d'études et un extrait de naissance. Toutes les offres de service seront examinées avec discrétion. Elles devront parvenir avant le 27 janvier 1973 à:

LE SOLEIL Limitée
Projet de recrutement V-4-72
Division des Ressources Humaines
a/s Boris Grondin
390 est, rue St-Vallier, Québec 2e.

La vérité vient des drop-out

Le système scolaire produit de plus en plus d'inadaptés sociaux

par Benoit LAVOIE

Le quart des enfants d'âge scolaire et préscolaire sont présentement aux prises avec de graves problèmes d'apprentissage.

Ce taux fantastique est appelé à s'accroître à une vitesse vertigineuse et plus on cherchera des solutions maladives aux problèmes que la civilisation apporte, plus on créera de nouveaux problèmes.

Avec le système scolaire actuel, on produit de plus en plus d'inadaptés, dans une optique aussi fausse que celle des prisons qui produisent des criminels, des maisons d'aliénés qui produisent des aliénés, etc.

C'est le Dr Roland Albert, pédiatre, qui parle ainsi et qui croit avoir trouvé la solution aux problèmes de l'apprentissage humain. Cette solution, elle lui est venue, raconte-t-il, après avoir rencontré quelque 12,000 mères de famille en quatre années, et les avoir questionnées sur les problèmes de leurs enfants.

Le Dr Albert, jeune pédiatre de 31 ans, estime que tous les problèmes de l'enfant et conséquemment de l'adulte, sont issus de carences qui ont marqué et qui continuent de marquer l'enfant à compter de sa naissance jusqu'à l'âge de deux ans. Si ces carences ne sont pas immédiatement corrigées, l'enfant s'écartera de plus en plus de la vie normale.

Le résultat de ses recherches et la solution qu'il propose sont contenus dans une série de cinq volumes, auxquels il met présentement la dernière main avant qu'ils ne soient édités.

Les quatre premiers volumes s'intituleront: "Comprendre pour aimer son enfant", et le cinquième, qui se veut la somme et l'explication des premiers s'intitulera: "L'Homme maintenant connu", titre qui se veut une réponse au livre d'Alexis Carel, "L'Homme cet inconnu".

CE QU'IL PROPOSE

Ce que ses recherches l'ont amené à conclure, le Dr Albert veut l'appliquer par la création d'une Société de recherche sur l'apprentissage humain, une espèce d'école-clinique expérimentale devant rechercher les moyens de créer un environnement humain infantile idéal, permettant d'acquérir une bonne santé physique, intellectuelle et un équilibre affectif chez tous les enfants de quelque milieu.

L'exposé de sa théorie est simple mais excessivement étendu dans son but: un enfant qui aurait bénéficié entre l'âge de 0 à 2 ans d'un apprentissage sain et qui par la suite bénéficierait de conditions propres à développer tous ses sens pourrait acquérir des connaissances universelles.

Ce qui suppose cependant une révolution complète du système d'enseignement actuel: "Avec l'école actuelle qui n'est qu'une école de compétition, on crée de plus en plus de conflits. Alors que l'homme d'instinct ne cherche qu'à apprendre pour mieux communiquer, on le force à apprendre pour mieux entrer en compétition avec la société dans laquelle il vit, ou plutôt doit survivre".

C'est ce qui explique, selon le Dr Albert, les phénomènes de contestation des jeunes, qui ne sont qu'un avertissement de troubles plus graves.

"Les hippies, les drop-out, ce sont eux qui disent la vérité. Cela peut être difficile à comprendre pour la société "établie". Mais pour les 25 pour cent des jeunes qui lâchent brusquement le cycle actuel, c'est la seule façon d'en sortir. Lorsqu'ils réintégreront la société, ils seront mieux préparés".

"Tout se rapporte à un mauvais apprentissage de l'homme. Comme exemple: ceux qui ont recours à la drogue, ce n'est simplement pour eux qu'une façon de se procurer les rêves qu'ils n'ont pu avoir étant enfants. Si de plus en plus de gens de 20 ans n'aiment pas lire, c'est qu'au départ, vers l'âge de deux ans, on ne leur a pas appris à parler.

"Si, de plus en plus, on recherche dans les journaux à faire de gros titres noirs, c'est que la majorité des gens ont des problèmes oculaires, que leurs yeux convergent difficilement, faute de n'avoir pas rampé par terre entre 0 et 2 ans."

Selon le Dr Albert, les pédiatres s'essoufflent à essayer de corriger les problèmes d'apprentissage que la société crée de plus en plus. Mais ils ne trouveront pas la solution à cela par l'école actuelle.

"Le système scolaire attend la réponse des pédiatres et ce sont eux qui la possèdent aussi. Car le drame des troubles scolaires, c'est de constater la déficience de l'apprentissage préscolaire."

AUX ETATS-UNIS

Si la solution qu'a trouvée le Dr Albert à ces problèmes lui fut procurée uniquement par ses expériences personnelles et sa pratique, cette solution semble déjà faire l'objet de recherches ailleurs.

Ainsi, quelle ne fut pas sa surprise de retrouver récemment, dans un journal newyorkais, une nouvelle annonçant qu'une fondation américaine avait mis sur pied un groupe de spécialistes qui tenteront, d'ici aux deux prochaines années, de prouver que l'âge critique pour entrainer les enfants à la vie se situe entre 0 et 5 ans, et qu'on peut faire acquérir à ces enfants, dès les premiers mois de la naissance, des connaissances que l'école actuelle ne leur permet que beaucoup plus tard.

Ce projet est mené à Brooklyn par des psychologues du Harvard Graduate School of Education en collaboration avec le personnel pédiatrique du Children's Hospital Medical Center, au moyen d'une contribution de $750,000.

Un des auteurs du projet, le Dr Melvin Levine, directeur du Children's Hospital Medical Center, explique que ce projet pourrait changer complètement toute la politique sociale et le programme de dépenses pour l'éducation et les soins médicaux infantiles.

Le Dr Albert, pour sa part, estime tout cela bien réel, puisque cela se situe à la base même de sa thèse.

"Mais eux bénéficient de $750,000 pour le prouver. Il faudrait, au Québec, qu'une fondation ou le gouvernement nous fournisse les moyens semblables et l'on verrait rapidement baisser toutes les dépenses gouvernementales présentement drainées par la détection et la correction des troubles d'apprentissage chez les écoliers."

Citons que l'auteur du projet américain, le Dr Levine, dans l'article qui en parle, a déclaré que ce projet est le seul de la sorte dans le monde.

Mentionnons toutefois qu'une application partielle de cette théorie est déjà faite au Québec, à Sainte-Foy plus précisément, alors que le Centre éducatif Mademoiselle Merveille, organisme privé, donne des cours à des jeunes âgés de deux ans seulement, des cours qui leur permettent d'acquérir déjà à cet âge des matières réservées seulement aux enfants des cours primaire et secondaire, donc beaucoup plus âgés (voir reportage à ce sujet dans Le Soleil du 6 janvier).

LA SOCIETE DE RECHERCHE

Dans le but de décroître les coûts des troubles d'apprentissage pour la société et de diminuer ces problèmes d'apprentissage, la société que propose le Dr Albert se composerait d'une foule de spécialistes dans plusieurs disciplines, du pédiatre au travailleur social, autant que du neurologue au journaliste.

Elle rechercherait tout d'abord les influences qui agissent sur l'apprentissage dans la tendre enfance, agirait ensuite comme conseiller à plusieurs niveaux (familial, scolaire, social et médical), rechercherait les moyens de corriger les handicaps d'apprentissage, s'engagerait à mettre en place une équipe de diagnosticiens et de thérapeutes pour rechercher des solutions à la thérapie des enfants handicapés, sans en faire une classe spéciale d'individus, etc.

Il reste que pour que cette société soit opérante, elle aurait besoin d'une aide financière substantielle qu'une fondation quelconque pourrait fournir. C'est là, pour l'instant, le problème du Dr Roland Albert, qui a terminé ses volumes et qui est prêt à appliquer sa théorie.

"L'Homme maintenant connu" du Dr Roland Albert



C'est en cherchant à répondre à la question "Comment apprend-on et pourquoi l'homme n'a pas de connaissances universelles?" que le Dr Roland Albert, pédiatre de Sillery, a produit une thèse révolutionnaire sur l'apprentissage humain.

Cette question, elle le hantait depuis son enfance et c'est pourquoi il entreprit de devenir pédiatre.

Né à Edmunston, le Dr Albert, maintenant âgé de 31 ans, est actuellement pédiatre au Jeffery Hale de Québec.

Il a fait ses études médicales à l'Université Laval, s'est spécialisé en pédiatrie à l'Hôpital Sainte-Justine, de Montréal, où il commença à s'occuper d'une école pour enfants malades.

C'est à compter de ce moment qu'il commença sa recherche sur les causes des déficiences scolaires. En pratique privée depuis quelques années, c'est à rencontrer principalement des mères d'enfants de 0 à 2 ans que l'idée de sa thèse germa. En 1971, il commença à écrire les volumes qui seront publiés bientôt.

Le grand gin.



BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Il y a un marché mondial pour les grains canadiens. Le défi, c'est de les rendre à destination.

Durant l'année agricole 1971-1972 qui s'est terminée le 31 juillet, le Canada a expédié outre-mer un chiffre record de près de 800 millions de boisseaux de céréales. Le CN en a transporté près de la moitié.

Le défi était de taille! S'il a été relevé, c'est que toutes les parties en cause,— cultivateurs, représentants des élévateurs à grains et des installations terminales dans les ports, sociétés et coopératives, chemins de fer et autres compagnies de transport, sans oublier la Commission du blé,— ont fourni durant une longue période un effort inouï pour triompher de toutes les difficultés. Ce fut un beau succès!

Au CN, cependant, on ne se leurre pas: le moment n'est pas venu de s'endormir sur ses lauriers. Les relations commerciales et les stratégies de prix récemment établies par certains pays exportateurs rendent la concurrence de plus en plus vive dans tous les marchés du monde. Le Canada n'y échappe pas. S'il veut continuer à vendre avec succès en dépit de la concurrence, il faut améliorer le système de livraison.

Le CN est intéressé à la planification à long terme et à la coordination du système canadien de livraison des grains. Cet intérêt est d'ailleurs partagé à tous les niveaux du commerce des grains où chacun cherche à résoudre les problèmes du transport.

On a suggéré par exemple de remplacer à l'intérieur du pays les élévateurs à grains régionaux par un réseau d'installations terminales. Ou de combiner élévateurs et installations terminales. Ou tout simplement de réduire le nombre des élévateurs.

Il faut cependant se rappeler que le système qui, de la ferme, passe par les installations terminales, est un tout dont les parties dépendent les unes des autres. On ne saurait les prendre séparément, car les améliorations apportées en un point pourraient créer des problèmes ailleurs.

De plus, personne ne veut introduire dans le domaine des grains des changements qui ne seraient pas en harmonie avec la façon de vivre des Canadiens.

En tant que compagnie, le CN aimerait bien voir améliorer le système actuel de manutention des grains. En tant que citoyen, le CN veut maintenir l'équilibre actuel de la société canadienne. Il faut s'en rendre compte: les grains ne sont pas simplement un produit; c'est l'une des grandes richesses naturelles du pays. Et tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, ont intérêt à ce que cette richesse soit exploitée le mieux possible.

CN

Nous voulons être mieux connus.

Fin de la grève

Nouveau contrat de travail chez Nordair

MONTREAL (PC) — Un contrat de deux ans a été signé samedi entre la société Nordair Ltée et l'Association inetrnationale des mécaniciens, mettant ainsi un terme à une grève déclenchée il y a neuf semaines par les 240 employés de terre de la compagnie aérienne.

C'est ce qu'ont fait savoir conjointement le syndicat et la compagnie Nordair .

Les employés ont accepté, par 17 voix contre 125, le nouveau contrat qui est rétroactif au 30 mai 1972, date à laquelle le précédent contrat avait expiré.

L'entente stipule également une hausse salariale pour les quarts d'après-midi, pour les quarts de nuit ou pour les horaires brisés, une hausse au temps supplémentaire, une amélioration des conditions de travail dans les bases du Nord ainsi que d'autres bénéfices marginaux.

Le communiqué conjoint affirme également que la plupart des employés reprendront le travail au cours de la semaine.

Les vols de Nordair entre Montréal, Ottawa, Hamilton, Pittsburg, Windsor et Détroit reprendront jeudi prochain. Les liaisons enre Chibougamau et Montréal seront de nouveau assurées compter de vendredi.

Le service commencera le 29 janvier entre Montréal, Val d'Or et Fort George, Qué.

Le personnel d'entretien, les manutentionnaires, les agents de réservation et d'aide aux passagers avaient débrayé le 13 novembre pour appuyer leurs revendications portant sur des hausses salariales, sur la sécurité d'emploi, et sur une amélioration des relations entre le personnel et l'administration.

Le portrait du militant CSD

SAINT-HYACINTHE (PC) — Les délégués de 136 syndicats de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ont dégagé, au cours d'une journée d'étude en fin de semaine, le profil du militant CSD: il exigera d'être consulté, insistera pour participer et entend demeurer maître de l'orientation du mouvement.

Réunis pour répondre à la question "La CSD, ce sera quoi", les délégués, répartis en cinq ateliers de travail ont tenté de cerner une trentaine de thèmes destinés à constituer les premiers éléments d'un nouveau texte qui sera d'abord soumis à une prochaine assemblée plénière puis deviendra, au congrès des 9 et 10 juin à Québec, l'orientation officielle de la Centrale des syndicats démocratiques.

Parmi les thèmes étudiés et les conclusions dégagées, on peut noter le principe de la consultation préalable des militants avant toute prise de position des dirigeants de la centrale sur les grandes questions d'actualité, la mise au point de la procédure pour l'élection des dirigeants de la CSD, le dégagement d'une philosophie pour les négociations de conventions collectives.

CONSULTATION, MODERATION

Les militants de la CSD ont exprimé, au cours de leur journée d'étude, la ferme intention d'empêcher leurs dirigeants de se prononcer "à gauche et à droite" sur toutes les grandes questions d'actualité. Chaque fois, disent-ils, une consultation préalable est indispensable, de sorte que l'orientation du mouvement soit identifiée au militant de base.

Par exemple, ils exigeront d'être consultés sur le projet de loi 89 qui règlemente l'exercice du droit de grève dans les services publics et la décision se prendra lors de l'assemblée plénière de février. Il en sera ainsi sur le débat qui entoure la question de la langue de travail et de communication au Québec.

D'autre part, les exigences des syndicats démocratiques vis-à-vis des employeurs seront plus modérées, mais les négociations soigneusement préparées. Ainsi, disent-ils, il faudrait que pour chaque négociation les exigences syndicales coincident à un dossier étoffé sur la hausse du coût de la vie, le rendement de la productivité ainsi que la rentabilité du secteur concerné de l'industrie.

Enfin, les participants à la journée d'étude ont défini une procédure pour l'élection des dirigeants de la CSD avec un scrutin en deux étapes.

Une première liste de candidatures sera soumise aux suffrages d'un référendum à travers les syndicats de la province. Les candidats n'ayant pas obtenu 33 pour cent des voix seront alors éliminés. Les vainqueurs du premier tour poursuivront ensuite leur campagne jusqu'au congrès qui élira ses nouveaux leaders, Les frais de campagne des candidats seront limités et remboursés par la CSD.

La compagnie Eddy ne quittera pas Hull

HULL, Qué. (PC) — La compagnie de pâte et papier E.B. Eddy a rassuré vendredi les chefs syndicaux de ses employés, affirmant qu'elle n'avait pas l'intention de quitter la région de Hull.

Les représentants syndicaux ont laissé entendre, après une réunion avec les hommes politiques de la région, qu'ils n'étaient pas complètement satisfaits, mais plus optimistes qu'auparavant.

La Commission de la capitale nationale a acheté les terrains de la compagnie, le long de la rivière Outaouais, l'an dernier, pour $29 millions. La compagnie avait alors promis à ses employés qu'elle leur ferait connaître ses projets dans deux ou trois mois.

L'on croit que E.B. Eddy pourrait déménager à Gatineau où la compagnie-mère, George Weston Ltd. de Toronto, possède environ 40 acres de terrain à proximité d'un moulin de la CIP.

Une sociologue qui s'intéresse aux créations des écoliers

OTTAWA (PC) — La sociologue Betty Nickerson, d'Ottawa, s'est fait connaitre dans le domaine de l'art pour enfants.

Elle était responsable de l'Exposition internationale d'oeuvres artistiques réalisées par des enfants à l'Expo 67 de Montréal et à Terre des Hommes 1968.

A l'intention des petits Canadiens elle a récemment offert plus de 5,000 dessins et peintures d'enfants de 54 pays, au Musée de l'Homme à Ottawa.

Elle veut maintenant donner de l'expansion à son projet en y ajoutant des oeuvres littéraires, poèmes et récits, et des pièces de théâtre, entre autres moyens pour permettre aux enfants de s'exprimer. Ce programme est centré sur le Canada.

Grâce à une subvention de $2,000 du Conseil des Arts du Canada, Mme Nickerson a effectué une tournée trans-canadienne pour se rendre compte des possibilités d'un échange national d'information en ce qui concerne les occupations et les idées des écoliers.

Elle a ensuite fait une demande pour obtenir une subvention de $30,000 dans le cadre du programme d'initiatives locales, afin de grouper un personnel rémunéré de neuf personnes et de réaliser son projet.

La subvention a été approuvée en principe, mais le montant n'a pas été annoncé.

Par l'intermédiaire des enseignants, des groupes de scoutisme et autres organisations, elle encourage tous les enfants d'âge scolaire à s'exprimer, et à faire parvenir leurs créations littéraires et artistiques.

Une sélection d'oeuvres sera montrée au cours d'expositions itinérantes dans différentes régions du Canada.

Mme Nickerson se propose aussi de publier annuellement une synthèse de tous ces travaux d'enfants dans le domaine culturel.

Ls sociologue estime qu'à travers la pensée des enfants d'une région à l'autre du Canada, les autres jeunes de même que leurs ainés seront en mesure de voir l'ensemble du pays sous un jour plus clair.

AGRICULTURE CANADA
DIRECTION DE LA RECHERCHE
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS SCELLEES, en double exemplaire, adressées au soussigné, marquées "SOUMISSION POUR CHAUFFAGE ELECTRIQUE LABORATOIRE DE RECHERCHES EN AGRICULTURE, STE-FOY, QUE." seront reçues au bureau dont l'adresse apparait ci-dessous jusqu'à 2 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 1er février 1973 pour poser de l'isolant, installer un système de chauffage électrique fue, et calfeutrer, au Laboratoire de Recherches.

Les entrepreneurs généraux peuvent obtenir les plans et devis, les formules de soumission et copie de la documentation ordinaire en matière de contrat de la Station de Recherches, 2560 Chemin Gomin, Ste-Foy, Qué. en déposant un chèque certifié de ($10.00) dix dollars à l'ordre du Receveur général du Canada; le dépôt peut être réclamé en rendant les plans et devis en bon état dans les 60 jours qui suivent la date de clôture mentionnée ci-dessus; les dépôts non réclamés dans le délai prescrit seront encaissés par le Receveur général.

Les sous-traitants peuvent examiner les plans et devis à "la Station de Recherches, 2560, Chemin Gomin, Ste-Foy, Qué." et à l'Association des constructeurs — Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 675, Marguerite - Bourgeoys, Québec 6.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur ou selon les formules prescrites et en conformité des termes et conditions énoncés ci-contre. Le montant et la forme de caution sont décrits dans la formule de soumission.

J.-R. FRAPPIER, Agent,
Services administratifs,
Station de Recherches,
2560, Chemin Gomin,
Ste-Foy, Qué.

Le 19 janvier 1973.

APPEL D'OFFRES
COMMISSION SCOLAIRE DE NORMANDIN

OFFRE POUR LA REFECTION DU CHAUFFAGE A L'ECOLE JEAN XXIII, 47 AVENUE DU MOULIN, ST-THOMAS-DIDYME (dossier 2720140).

Avis public est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA REFECTION DU CHAUFFAGE A L'ECOLE JEAN XXIII, ST-THOMAS-DIDYME (dossier 2720140)" et adressées au secrétaire général de la Commission Scolaire de Normandin, 197, rue des Ecoles, Normandin, seront reçues jusqu'au 12 février 1973, à 4 heures (heure en vigueur). P.M.

Les intéressés peuvent se procurer les documents et obtenir les renseignements nécessaires en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, 525, boulevard du Centenaire, Jonquière (téléphone 547-4761) à partir du 22 janvier 1973.

Un dépôt de $25.00 sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné. Pour être considérées, les soumissions devront être soumises en trois (3) copies sur les formules fournies à cet effet, par le Bureau des Soumissions Déposées, 204 ouest, des Oblats, Chicoutimi, et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une Banque Canadienne à Charte ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Commission Scolaire de Normandin, ou d'un bon de soumission (bid bond) égal à 10% du coût de la soumission.

L'ouverture des soumissions se fera le 12 février 1973, à 4 heures P.M., (heure en vigueur) au bureau du Centre Administratif, Commission Scolaire de Normandin, 197, rue des Ecoles, Normandin.

La Commission Scolaire de Normandin ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

COMMISSION SCOLAIRE
DE NORMANDIN
Gérald Bélanger
Directeur Général.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
ID-310-001-000
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 février 1973
Aménagement LG-2
Rivière-La Grande

EXCAVATION DU PUITS, DE LA GALERIE ET DES FENETRES D'EXPLORATION POUR LA CENTRALE ET TRAVAUX CONNEXES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. en s'adressant au:

Service des Contrats
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
600 ouest, Boul. Dorchester
9e étage
Montréal 101, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE-VINGT MILLE DOLLARS ($80,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement,
A. ROUSSEAU, INC.

Montréal, le 4 janvier 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACH-73-10024
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
mardi 6 février 1973
Manicouagan 3.
FOURNITURE DE TUYAUX D'ACIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de ($6,000), SIX MILLE DOLLARS chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 10 janvier 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-73-10022
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
mardi 13 février 1973
MANICOUAGAN 3
FOURNITURE DE TROIS (3) ROULEAUX DE COMPACTAGE VIBRATEUR. AUTOMOTEUR AVEC PNEUS DE TRACTION A L'ARRIERE ET ROULEAU A L'AVANT.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 9 janvier 1973.

CAMPUS ALMA
480, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534 est, jacques-cartier
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay—lac-st-jean
400, rue mellon, arvida
tél.: (418) 548-7191

APPEL D'OFFRES

Le Collège Régional du Saguenay—Lac-St-Jean requiert les services d'un

TECHNOLOGISTE AGRICOLE
(Campus d'Alma)

FONCTIONS:

1.- Assistance technique aux projets d'expérimentation agricole des étudiants;
2.- Assistance du professeur chargé du cours d'expérimentation agricole;
3.- Sous la direction du responsable de l'option, contrôler les opérations de la ferme et des serres ainsi que l'utilisation de l'équipement;
4.- Contribuer à l'organisation d'un centre de documentation agricole;
5.- Participer à l'organisation de laboratoires en collaboration avec les professeurs de spécialités;
6.- Exécuter toutes autres tâches jugées nécessaires par le responsable de "option.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE:

Diplôme d'un institut de technologie agricole; expérience en animation dans le milieu agricole;

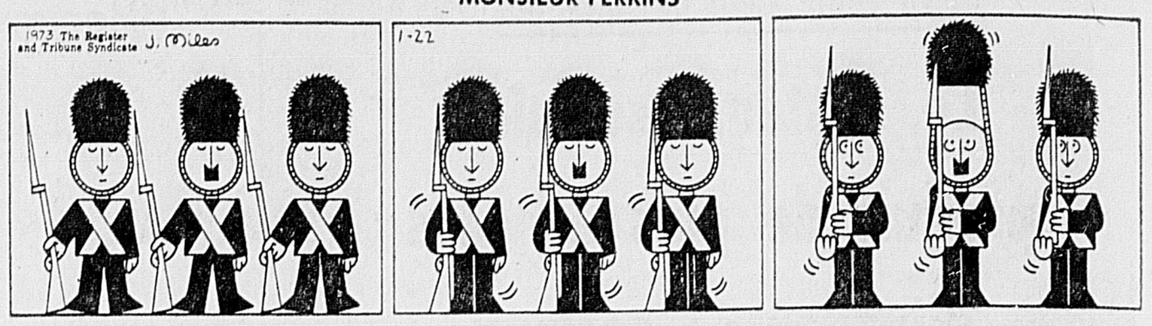
TRAITEMENT:

Selon la convention collective de travail.

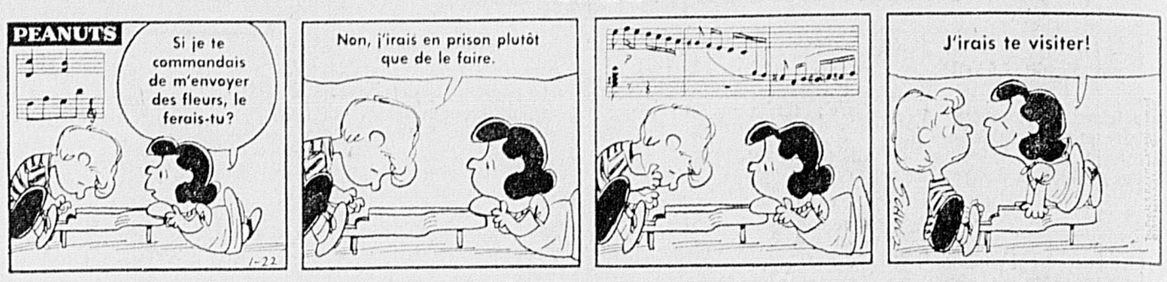
Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 25 janvier 1973.

COLLEGE REGIONAL DU
SAGUENAY—SAC-ST-JEAN
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

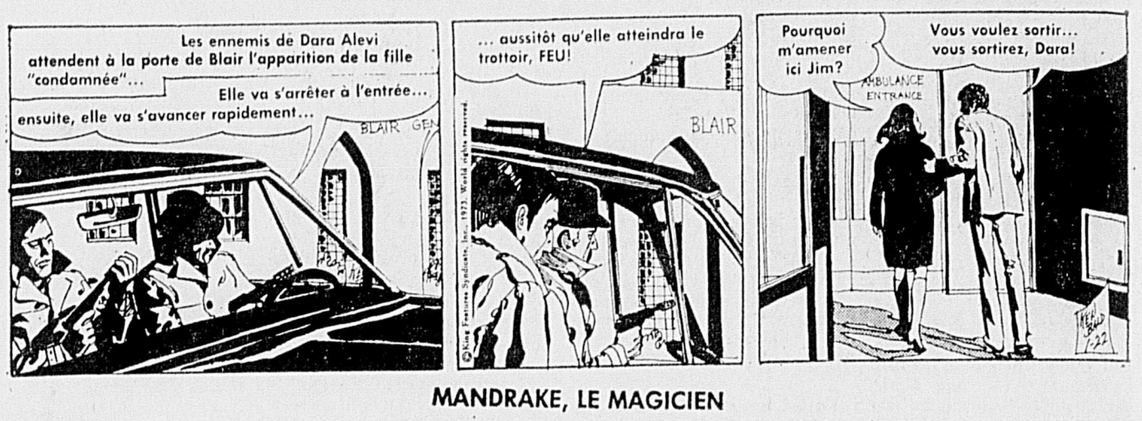
MONSIEUR PERKINS



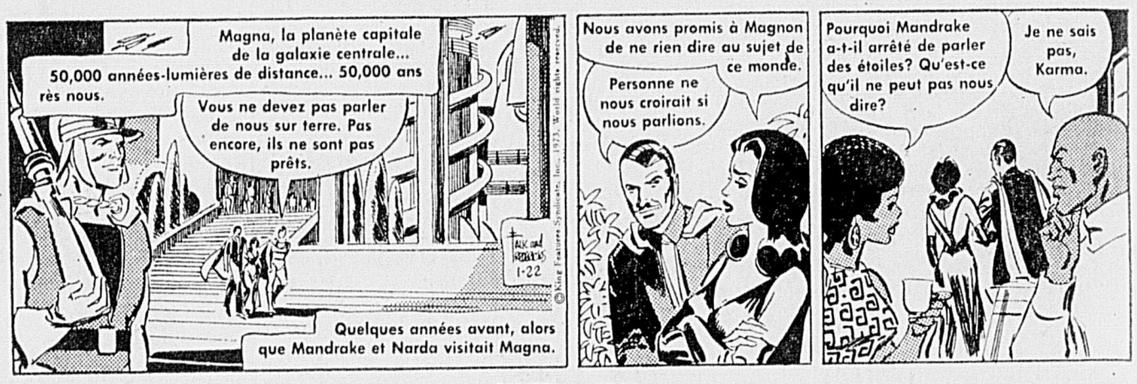
PEANUTS



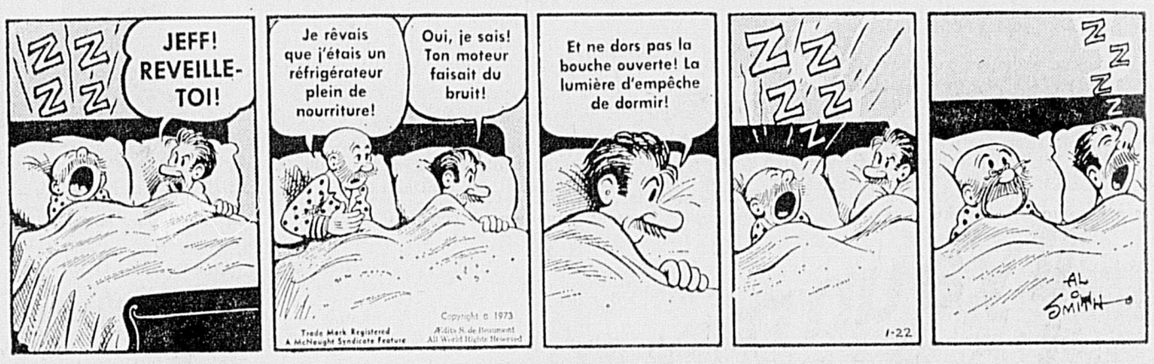
Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



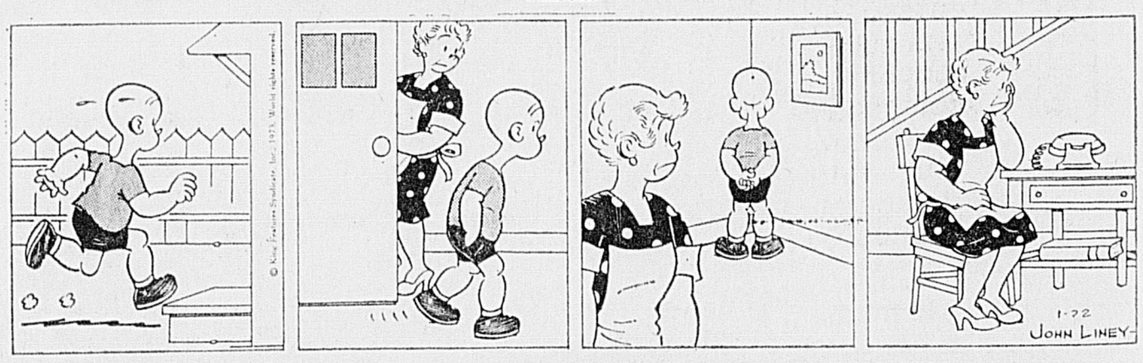
MUTT et JEFF



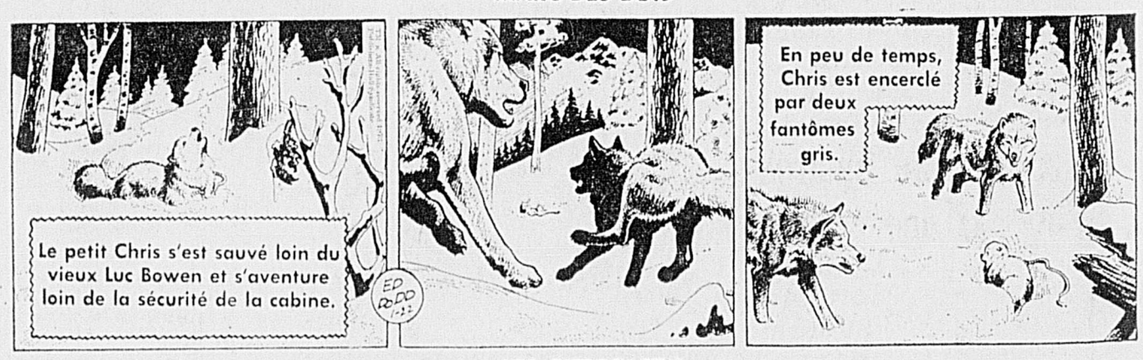
GALOPIN



HENRI



MARC DES BOIS



LES PIERREAFEU



LE SOLEIL
DU
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

77e ANNEE — No 20 LUNDI 22 JANVIER 1973 PAGE TREIZE

informations sportives

Comparez ☑
Appareils ménagers · TV · Stéréos
Westinghouse

Charles Beattie triomphe des embûches du circuit



Moi, je suis bien satisfait —

● Charles Beattie, de La Pocatière, salue les officiels et la foule qui l'entoure, à la suite de son triomphe lors du rallye international de motoneige, en fin de semaine à Alma. Beattie a pris la première place à la fin du parcours de 175 milles.

par Julien GAGNON

ALMA — Le moins que l'on puisse dire à la fin d'un rallye de motoneige aussi important que celui d'Alma, c'est que les responsables de cet événement ont dû se surpasser pour en faire un succès.

Le temps doux de vendredi, accompagné d'une avalanche d'eau qui a fait fondre la neige et rendue la piste de 175 milles presque impraticable, a tourné au froid durant la nuit. Samedi matin, le temps était frisquet et la piste n'était plus qu'une surface glacée sur toute sa longueur.

Il a fallu que le responsable de la piste, Jean-Paul Boudreault et ses hommes, travaillent une partie de la nuit pour effectuer les réparations obligatoires. Le parcours fut changé en certains endroits et tout le travail s'est effectué durant la nuit.

La piste était glacée et très dure et les trous et les bosses recouvraient le parcours sur une grande étendue. Selon les coureurs, c'est ce qui rendait la compétition très excitante mais également plus dangereuse. Il fallait faire attention régulièrement afin de pas déraper.

La fatigue se fait sentir principalement au niveau des reins après la course mais les coureurs récupèrent vite car la plupart sont en excellente forme physique et plusieurs d'entre eux pratiquent cette discipline depuis plusieurs années déjà. Les motoneigistes préfèrent une surface enneigée car il se forme alors comme une sorte de coussin protecteur, rendant la piste beaucoup moins dure.

De l'avis de Julien Pilote d'Alma ainsi que de la grande majorité des coureurs, les conditions n'étaient pas tellement favorables pour une compétition de ce genre mais dans l'ensemble, tous étaient satisfaits. Les coureurs se sont rendus compte que les responsables du tracé avaient accompli de l'excellent travail pour rendre lapiste aussi valable que possible, en tenant compte des circonstances climatiques qui sont venues perturber tout le travail qui avait été effectué au cours des semaines précédentes.

Au moins deux coureurs furent disqualifiés par les contrôleurs de portes, dès le premier relais à St-Coeur de Marie. Ces mêmes coureurs furent inévitablement très désappointés d'apprendre à leur arrivée qu'ils avaient accompli le trajet inutilement. On avait oublié de leur signifier leur disqualification avant le départ du premier relais.

Me J.-Vincent Fleury d'Alma fut le dernier concurrent à faire son entrée au point d'arrivée. Au volant d'une Bombardier, Me Fleury qui, à l'âge de 40 ans ne pratique le sport de la motoneige que pour son plaisir personnel, s'était entraîné durant une semaine en vue de cette compétition.

Il a négocié le parcours en un temps de 6h. 04m. 32s., après avoir accompli les derniers 60 milles du tracé sur un seul ski, l'autre étant cassé. Me Fleury fut chaleureusement félicité par les coureurs de la région et même par ceux de l'extérieur.

Un aterrissage forcé exécuté dans un champ près de Péribonka, par un avion Cessna qui transportait des photographes de deux ou trois quotidiens montréalais, s'est heureusement terminé en douceur.

Le bris d'un câble qui retient les skis en position au dessous de l'avion fut la cause de cet incident. Tout s'est terminé sans douleur mais les photographes vont se souvenir longtemps de leur aventure.

Jean-Claude Boulianne de Normandin, au volant d'une Bombardier, a pris la neuvième place au classement général, samedi. Etant le coureur de la région qui a mérité la position la plus favorable, Boulianne a reçu le trophée CJPM, pour souligner son exploit.

Le Circuit des neiges aura eu "son grand blessé"

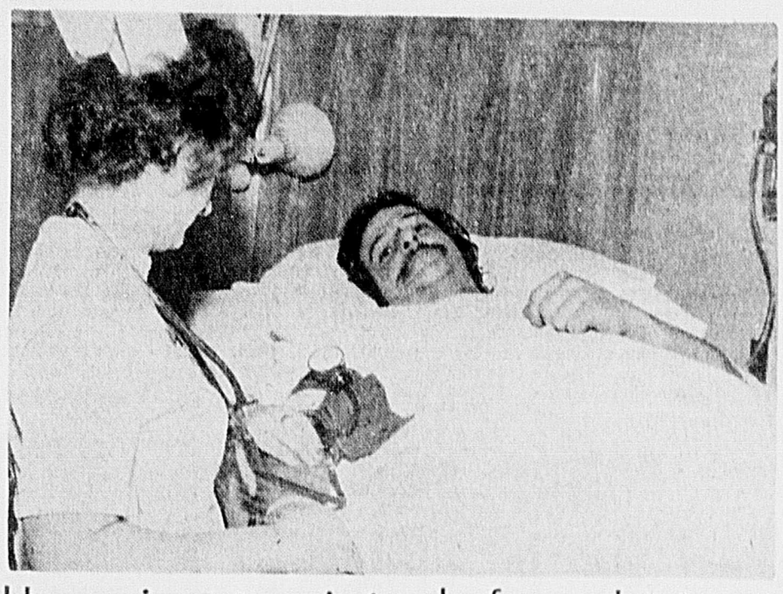
ALMA — Lucien Lamoureux, de St-Jean d'Iberville, est le deuxième coureur de l'écurie Bombardier à être sérieusement blessé depuis le commencement de la saison.

A la suite d'Yvon Duhamel qui fut blessé au dos, dernièrement, Lamoureux a également subi une fracture de la 12ème vertèbre dorsale après avoir perdu le contrôle de sa motoneige à la suite d'un triple saut effectué sur la piste, à la sortie de Péribonka.

Lamoureux est demeuré étendu sur la glace en attendant l'ambulance qui l'a transporté à l'hôpital d'Alma. Selon le médecin qui a constaté la fracture, il n'y a pas de danger que Lamoureux soit paralysé à la suite de cet accident mais on prévoit qu'il sera au repos forcé pour une période de trois à quatre mois.

Ce fut le seul accident majeur qui fut rapporté lors du rallye international de motoneige qui avait lieu autour du lac Saint-Jean, samedi.

Quelques égratignures et autres contusions mineures furent rapportées mais rien de sérieux à l'exception de la blessure de Lamoureux.



Une saison terminée de façon hâtive —

● Une fracture de la 12ième vertèbre dorsale, lors du rallye de motoneige à Alma, a mis fin à la saison de Lucien Lamoureux de façon assez radicale. On le voit à l'hôpital d'Alma, sous les soins d'une infirmière.

Plus de 10,000 spectateurs assistent à la victoire de Roger Rouillard

ALMA — Les connaisseurs estimaient la foule à plus de 10,000 personnes, qui assistaient, hier après-midi, au circuit de vitesse de motoneige qui avait lieu sur les pistes de l'aéroport d'Alma.

Dans la classe des "modifiées", les véhicules de Bombardier et de Polaris se sont partagé les honneurs avec deux victoires chacune, lors des grandes finales qui regroupaient les 12 meilleurs concurrents de la journée lors des compétitions éliminatoires. Yamaha a mérité les honneurs dans une compétition lors de ces épreuves.

Dans la série "non modifiée", catégorie des moteurs à grande puissance, soit de 296 à 340 cc et de 341 à 440 cc, Bombardier a nettement dominé le bal avec quatre premières places dans la première catégorie et une première et une deuxième place dans l'autre.

Seul "Arctic-Cat" a réussi à prendre la première place dans la catégorie des 251 à 295 cc.

Tous les participants furent d'accord pour déclarer que la piste était l'une des plus belles et des mieux entretenues sur laquelle ils aient déjà concurru. Large et recouvert d'une neige fraîchement tassée, le tracé permettait d'atteindre des vitesses d'environ 100 milles à l'heure dans les droits avec une moyenne de 70 milles à l'heure dans les courbes. Ceci évidemment pouvait être réussi par les moteurs à forte puissance.

Toutes les normes de sécurité avaient été prises et l'agent Guy Gaudreault, relationniste pour la Sûreté du Québec auprès des clubs de motoneige, a avoué que les responsables de la compétition avaient exécuté un travail parfaitement orchestré.

Le temps était au beau, hier après-midi, et pour les spectateurs ce fut un spectacle inoubliable fourni par les concurrents. On a pu remarqué des performances sensationnelles qui ont tenu les spectateurs en haleine, du commencement jusqu'à la fin des épreuves.

Il est bon de souligner l'excellent travail réussi par les dirigeants et les membres du "club 65 de motoneige d'Alma" qui avaient la responsabilité de l'organisation de cette compétition. Egalement la collaboration de "Mark Ten", commanditaire de cet événement. Voici les principaux classements:

"MODIFIEES"

Classe "A"

Roger Rouillard, Québec, "Bombardier"; Pierre Riendeau, Varennes, "Bombardier"; Marcel Langlois, Granby, "Sno-Jet".

Classe "B"

Gérard Laverdière, Montréal, "Polaris"; Normand Marineau, St-Eustache, "Arctic-Cat"; Jacques Villeneuve, Berthierville, "Alouette".

Classe "C"

Donald Drolet, Beauport, "Bombardier"; Franck Smarlack, Drummondville, "Arctic-Cat"; P.-E. Lessard, Granby, "Polaris".

Classe "D"

D. Wall, Vancouver, "Yamaha"; Normand Marineau, St-Eustache, "Arctic-Cat"; René Demanche, L'Avenir, "Arctic-Cat".

Classe "E"

Gérald Laverdière, Montréal, "Polaris"; Michel Levac, Pincourt, "Arctic-Cat"; René Demanche, l'Avenir, "Arctic-Cat".

"NON MODIFIEES"

Classe B — 251 à 295 cc

Robert Boulais, Rougemont, "Arctic-Cat"; Gaston Bélanger, Drummondville, "Roll-O-Flex"; Denis Brassard, Chambord, "Polaris".

Classe C — 296 à 340 cc

J.-P. Tanguay, Greenlay, "Bombardier"; L.-G. Gingras, Iberville, "Bombardier"; Réjean Riendeau, Varennes, "Bombardier".

Classe D — 341 à 440 cc

Réjean Riendeau, Varennes, "Bombardier"; Gerry Cloutier, Blainville, "Bombardier"; Len Small, Drummondville, "Arctic-Cat".



Dernier ajustement —

● Une autre série de coureurs se prépare fébrilement avant le signal du départ du rallye de motoneige à Alma. A l'extrême droite, on remarque Me J.-Vincent Fleury, d'Alma, l'un des 102 participants à cette grande épreuve internationale.



Le tour du vainqueur —

● Roger Rouillard, de Québec, se prépare à faire le tour du vainqueur à la suite de son triomphe dans le circuit de vitesse, disputé en fin de semaine à Alma, et sanctionné par l'ACAN.

MAINTENANT OUVERT A ALMA
Motel Dequen
AVEC TV-COULEUR
TELEPHONES
ET DOUCHES
Votre clé de chambre vous donne droit d'assister au théâtre Canadien ou Aristocrate, GRATUITEMENT
Jacques Bernier, propr.
933 boul. Dequen, Alma, P.Q.
Pour réservations: 662-6649


TRUST GENERAL DU CANADA
357 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI
Roger Cardinal, t.d.
REPRESENTANT LICENCIE
SERVICE DE COURTAGE IMMOBILIER
RES.: 549-7959
BUR.: 543-0231

claude larochelle



La réussite de Geoffrion n'est pas une énigme

Il y a deux ans, Bernard Boom Boom Geoffrion avait encore la permission de s'asseoir parmi les journalistes sur la passerelle du Forum grâce à son titre de dépisteur des Rangers de New York, une certaine condescendance vis-à-vis d'un homme qui s'était fait arracher plusieurs galons par les Rangers.

Un soir que les Habitants étaient à l'oeuvre au Forum, un confrère avait engagé la conversation avec le Boomer, et par quelques mots malhabiles, lui avait rappelé sa chute. Bernard avait perdu toute contenance. Frappant à deux poings sur la table devant lui, il écumait:

"J'ai donné 16 ans à la Ligue nationale. J'ai sué eau et sang pour elle. Je me suis complètement vidé. Je me suis ramassé avec des ulcères d'estomac. Et voilà ma récompense. Regardez où je suis rendu."

Geff avait connu deux expériences d'instructeur, une avec Québec de la Ligue américaine et l'autre avec New York de la Ligue nationale, et dans les deux occasions, il s'était retrouvé pour ainsi dire dans un cul-de-sac.

Tout le monde sait que Bernard Geoffrion était malheureux comme les pierres du chemin dans son rôle de dépisteur dont il désespérait de se dégager. En juin 1971, au repêchage de la Ligue nationale, feu Stafford Smythe lui avait fait miroiter la possibilité de remettre les patins sur le jeu de puissance à Toronto. Mais le lendemain, Smythe avait tout oublié. A l'automne 1971, Charles O. Finley lui donnait le poste d'instructeur à Oakland pour le lui retirer le lendemain.

Miami le faisait rêver

Bernard Geoffrion promenait dans les enceintes de hockey sa morne existence qu'il comouflait de sa voix de stentor. Mais il lui arrivait d'espérer. Ainsi, un soir de l'hiver dernier, à Verdun où les Remparts affrontaient les Maple Leafs, je découvre Bernard Geoffrion dans le corridor, sous les estrades. Tout feu tout flamme, il entretenait Maurice Filion de l'avenir de l'Association mondiale qui commençait à prendre forme avec les Screaming Eagles de Miami s'acharnant sur le gardien Bernard Parent des Leafs.

Dans la plupart des cerveaux, le projet avait encore une apparence d'irréel, mais Bernard Geoffrion y croyait dur comme fer. La rumeur circulait d'ailleurs que le club Miami rôdait autour de lui. Il expliquait avec force gestes et d'une voix forte, son attitude vis-à-vis du nouveau circuit:

"Ca va marcher cette ligue-là, j'en ai la certitude, attaquait-il. Ecoute, ces clubs-là ont besoin de connaisseurs pour apprendre la façon d'opérer un club de hockey. Ils ont besoin aussi de gros noms pour se mettre sur la carte. Tu ne touches pas au poste d'instructeur, pas question. Tu t'en vas là comme président ou quelque chose comme ça. Tu te fais donner le paquet et tu réclames comptant un gros morceau."

Geff déballait son rêve, son espoir de s'installer solidement dans le hockey. Les mois passèrent. Rien. Puis soudainement, c'est la Ligue nationale qui lui tendit une perche. Les Flames d'Atlanta qui avaient exploré ailleurs se tournèrent vers Geoffrion.

La plupart des observateurs ne tardèrent pas à prédire que Geoffrion aurait à nouveau des ulcères à soigner, mais tous les calculs ont été déjoués. Pour certains observateurs, Geoffrion qui est toujours regardé comme un homme d'une psychologie primitive constitue une énigme. Comment a-t-il pu réussir le coup de porter les Flames à un si haut niveau.

Un facteur clé a joué. La défense du filet, avec le duo Hall-Plante avait procuré à Scotty Bowman à Saint-Louis la première équipe redoutée de l'expansion. Le Boomer a sous la main un duo exceptionnel en Daniel Bouchard et Phil Myre. C'est à retenir.

Cependant, aucun crédit ne doit être retiré à Geoffrion. Le fait de redevenir une figure dominante du show bizz de la Ligue nationale l'a exalté. Geoffrion se remplit chaque jour les poumons de cet air vivifiant. Cet enthousiasme débordant, il sait le communiquer avec son vocabulaire tout spécial dans le style frondeur et sans réplique qui est le sien.

En fait, il n'y a pas d'énigme chez Geoffrion, et tant et aussi longtemps qu'il pourra maintenir cet enthousiasme foudroyant, les Flames rouleront!

Déferlement de violence

Parce que les deux hommes en présence n'ont pas l'habitude de reculer d'un pouce, et parce que précisément ils restent là, face à face avec des tonnes d'explosifs en magasin, le combat de ce soir promet, suivant les observateurs un déferlement de violence.

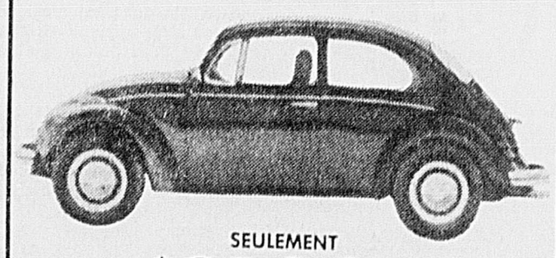
Dans ces conditions, George Foreman ou Joe Frazier devraient aller au tapis. Et dans ces conditions également, le sort peut jouer d'un côté comme de l'autre, bien que Frazier soit un pugiliste nettement supérieur.

Qui recevra le premier la dynamite en plein visage?

Normalement, Foreman devrait être la victime, mais Frazier court des risques dans cette bataille style bagarre de rue.

Frazier en a vu d'autres, et il est impossible d'oublier, dans ce match contre Mohammed Ali, comment il avait retourné contre son auteur ces interminables bouffonneries du ring!

Voilà à peu près les données. Mais qui sait? Les sportifs ont appris à se méfier de la boxe malgré certains honnêtes efforts pour la mettre à l'abri. Il y a l'imprévu mais aussi ce monde grouillant reluquant les sommes incroyables que produisent de tels matches par des moyens encore plus incroyables de diffusion.

QUALITE - ROBUSTESSE
C'EST UNE VOLKS, 1973

SEULEMENT
$2198.00
TRANSPORT + PREPARATION EN SURPLUS
FINANCEMENT BANCAIRE
CHEZ
ST-JEAN-EUDES Automobiles INC.
150, boul. St-Jean, Arvida — Tél.: 549-2405

Steve Smith succède à Isaksson au saut à la perche

LOS ANGELES (UPI, Reuter) — Steve smith, de Long Beach, Californie, étudiant à l'Université de cet Etat, a édité une nouvelle marque mondiale au saut à la perche en franchissant la barre à 17 pieds, 11 pouces. Smith, membre de l'équipe olympique américaine à Munich, a battu l'ancien record du monde que détenait le Suédois Kjell Isaksson depuis 1971. Isaksson a terminé au troisième rang dans cette épreuve inscrite à la classique annuelle d'athlétisme en salle de Los Angeles. L'Américain Dave Wottle, médaille d'or olympique aux 800 mètres, est revenu de l'arrière pour devancer Kipchoge Keino du Kenya dans l'épreuve du mille. Les deux hommes ont été chronométrés en 4 minutes 06. et il a fallu une photo pour déterminer le gagnant. L'Américain Frank Shorter, champion olympique du marathon, et le Finlandais Lasse Viren, double champion olympique aux 5,000 et 10,000 mètres, ont été décevants dans la course des deux milles, remportée par l'Américain Steve Préfontaine en 8 m. 27.40 devant son compatriote Marty Liquori, à 8 m. 38. 80.

TENNIS

SAN FRANCISCO (Reuter) — L'Australienne Margaret Court a confirmé son retour vers les sommets du tennis féminin mondial en remportant, samedi soir, aux dépens de sa compatriote Kerry Melville, la finale du tournoi de San Francisco. Elle a gagné en deux sets consécutifs, 6-3 et 6-3. C'était la huitième victoire consécutive de Margaret Court en tournoi. En 1971, elle était considérée comme le numéro un du tennis mondial féminin, avant de déserter les courts pendant une année car elle attendait un enfant. Mme Court a repris la compétition en juillet 1972.

ENCORE CRAMPTON

TUCSON, Arizona (AFP) — L'Australien Bruce Crampton a remporté sa seconde victoire en huit jours en enelvant brillamment et facilement, hier, l'Omnium de Tucson, en Arizona. Il avait remporté le tournoi de Phoenix, une semaine plus tôt. Crampton a ainsitouché $60,000 en huit jours sur le circuit de golf professionnel. Crampton, 37 ans, devient ainsi le premier joueur professionnel à décrocher les honneurs de deux épreuves consécutivement depuis que l'Américain Arnold Palmer avait réussi ce rare exploit en 1969.

BLEFARY A ATLANTA

ATLANTA (PA) — Les Braves d'Atlanta, de la Ligue nationale de baseball, ont annoncé, hier, la mise sous contrat de Curt Blefary en vue de la prochaine saison. Blefary, choisi la recrue de l'année dans la Ligue américaine en 1965, alors qu'il évoluait à Baltimore, avait été congédié récemment par les Padres de San Diego.

SHULA HONORE

COLUMBUS, Ohio. (UPI) — L'entraineur des Dolphins de Miami, champions du monde du football professionnel, Don Shula, sera honoré au titre "d'instructeur de l'année" lors du 18ème banquet du club "Touchdown" de Columbus vendredi prochain.

le sport en bref

ROD LAVER

MIAMI (UPI) — Le vétéran joueur de tennis Rod Laver d'Australie a dû opérer un ralliement, hier, pour vaincre Dick Stockton, champion intercollégial américain, en finale des simples du Tournoi Saga, doté d'une bourse globale de $50,000. Laver a vaincu son rival de 21 ans par 6-7, 7-5, 6-3 et 7-5 pour empocher la part du lion, soit $10,000.

PATINAGE DE VITESSE

INNSBRUCK (AFP) — Le Canadien Andrew Barron a terminé au deuxième rang dans le combiné quatre épreuves de patinage de vitesse qui s'est achevé, hier, sur l'Anneau olympique d'Innscruck. Le Hollandais Wim Beukers est sorti victorieux de ce combiné. Plus tôt, le Canadien John Cadd avait gagné l'épreuve des 500 mètres devant l'Allemand de l'Ouest Walter Koeppen, l'éventuel vainqueur du sprint.

BADMINTON

TORONTO (PC) — Jamie Paulson, de Toronto, et Yves Paré, de Montréal, se sont classés premiers avec des fiches de cinq victoires contre aucun échec en fin de semaine, lors des essais de deux jours en vue de la coupe Thomas au badminton.

SKI PROFESSIONNEL

HUNTER MOUNTAIN, New York (AFP) — La victoire dans le slalom des épreuves professionnelles de ski de Hunter Mountain, dans l'Etat de New York, est allée à l'Autrichien Otto Tschudi. Il a triomphé dans les deux manches de la finale de l'Américain Perry Thompson. Le Français Jean-Claude Killy avait été l'une des victimes de l'Autrichien. Les prochaines épreuves, les cinquièmes du circuit professionnel, auront lieu à Blue Mountain, au Canada, du 26 au 28 janvier.

FOOTBALL AMERICAIN

DALLAS (PA) — Franco Harris des Steelers de Pittsburgh, champions de la Conférence américaine, et Willie Buchanon, des Packers de Green Bay de la Conférence nationale, ont été élus les recrues de l'année dans la Ligue nationale de football.

TOUJOURS PROELL

SAINT - GERVAIS, Franec (UPI) — L'Autrichienne Anne-Marie Proëll, se dirige allègrement vers une troisième Coupe du Monde consécutive en ski alpin. Samedi, elle a remporté le slalom géant de Saint-Gervais, devançant tout juste sa compatriote Monika Kaserer. Jacqueline Rouvier de France a pris la troisième place.



FRANCO HARRIS

Jacques Poirier, recordman canadien au lancer du poids

par François ROY

"J'aimerais bien avoir plus de compétition, concourir contre des gars plus forts. Mais d'un autre côté, il faut faire attention, parce que contre des gars plus forts on est porté à rop forcert et dans ce temps-là on fait pas grand'chose! Je sais que je suis le seul lançeur de poids dans la région de Québec, mais ça m'empêchera pas d'essayer de réussir 60 pieds l'année prochaine!"

Costaud du haut de ses 6 pieds, 2 1-2 pouces et pesant 220 livres, Jacques Poirier , de Duberger, 16 ans, a causé toute une sensation, samedi soir au PEPS de l'université Laval en inscrivant un nouveau record du Canada en salle au lancer du poids, catégorie juvénile. Dans un effort remarquable Poirier a projeté le poids de 12 livres à une distance de 56 pieds, 8 3-4 pouces, balayant l'ancienne marque de 56 pieds, 3 1-4 pouces, établi par John Bishop.

Faisant partie du club les Citadelles de Québec, ce jeune homme aux cheveux ébourrifés et à la voix grave, est plutôt avare de commentaires.

"Je sais qu'il va falloir que j'aille à l'extérieur pour compétitionner si je veux grimper et m'améliorer. J'ai l'ambition de faire 60 pieds l'an prochain et en allant dans des concours ouverts au Canada ou aux Etats - Unis, je pourrai rencontrer d'autres lanceurs et demander des conseils, apprendre d'autres techniques, etc. C'est sûr que j'aimerais bien pouvoir aller aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, mais je sais pas si j'y arriverai," dit-il en tournant la tête de façon interrogative.

Incidemment à cette importante rencontre intérieure appelée "Omnium d'athlétisme du Québec" et à laquelle ont pris part près de 400 athlètes appartenant à 38 clubs, quatre records canadiens ont été battus et un égalé, tandis que sept marques provinciales étaient balayées et une égalée. Environ 25 athlètes de l'Ontario, une douzaine du New Hampshire et une trentaine du Nouveau - Brunswick étaient en lice au courw des deux jours de rivalité intense.

PAR HASARD

Revenant à Poirier, celui-ci a révélé qu'il ne pratiquait le lancer du poids que depuis un an et demi environ et que c'est pas hasard qu'il y est venu.

"C'est à l'été de 1971 que je m'étais rendu à un championnat interscolaire régional au Collège des Jésuites et c'est là que j'ai essayé le lancer du poids pour la première fois. J'ai commencé à aimer ça et Michel Verville, le coach de technique avec les Citadelles, m'a encouragé à faire partie du club. Je voulais toujours faire partie d'un club et j'ai profité de la chance.

"Mais maintenant ce n'est plus pour m'amuser. Les premiers mois j'ai dû travailler fort, m'entraîner sérieusement presque tous les jours, lever des haltères et apprendre la technique. Aujourd'hui, ça va beaucoup mieux et j'essaie de m'améliorer le plus vite possible. Jusqu'à présent, j'ai pas eu trop de compétition, c'est pour ça que j'aimerais affronter des lanceurs qui vont m'aider à me stimuler.

"J'ai les olympiques comme objectif et si c'est pas en 1976 ce sera en 1980. J'en doute pour 1976 car les champions du monde de lancent dans les 70 pieds," de conclure celui qui étudie en Secondaire 1V à la Polyvalente Duberger - Les Saules.

Ayant déjà détenu le record canadien intérieur chez les cadets, Poirier participera au cours des prochains mois à la Coupe de Montréal où il affrontera plusieurs Américains rtès forts, puis à quelques concours outre - frontière.

Questionné à ce sujet, Jean - Paul Baert, entraineur national et coordonnateur provincial des lancers (poids, javelot, marteau et disque) déclare: "Si Jacques (Poirier) continue à bien s'entrainer et persiste dans ses ambitions, il atteindra les plus hauts niveaux de sa discipline et c'est pour bientôt!"

Par ailleurs les autres records canadiens maintenant affichés et homologués sont: dans le 50 mètres - haies juvénile, homme, Charles Desbiens, du Montréal olympique, avec un temps de 6.9 secondes comparativement à l'ancien de 7.1; au saut à la perche cadet, hommes, Robert Boucher du même club, avec 11 pieds, 9 pouces pour abaisser l'ancien de 11 pieds, 6 pouces; et enfin au saut en hauteur junior et senior, hommes, Claude Ferragne des Dynamos de Montréal, avec 7 pieds, 2 pouces, pour abaisser son ancienne marque de 7'1 1-2". Au 50 mètres junior et senior, hommes, Claude Montmigny des Diablos de Trois Rivières a réussi 5 pieds 6 pouces au lieu de 5'5" qu'elle détenait; au lancer du poids juvénile, femmes, Lucette Moreau du Club Vaudreuil - Soulanges, a fait 42 pieds, 9 pouces.

Dans le 300 mètres junior et senior, femmes, Heather Lighfoot a inscrit un temps de 41.5 secondes; au 300 mètres juvénile, hommes, Dan Biocchi des Vikings, a brisé le record à deux reprises en demi - finale avec 36.9 et en finale avec 36.4. L'ancien appartenait à Dave MacLean des Vikings avec 37 secondes. Dans le 300 junior et senior, hommes, Serge Rollin du Montréal International, a inscrit 36.7; dans le 600 mètres junioè et senior, femmes, Chris McKinnon du club West Island, a inscrit 1:38.8 au lieu de 1:40 qu'elle détenait; dans le 600 mètres juvénile hommes, Patrice Lépine du club Les Pointes d'Argent, a inscrit 1:27.9 minutes; au marteau, juvénile Luc Vinette de Marieville a réussi 47 pieds 7 1-2 pouces et enfin au marteau de 35 livres senior, son frère Robert Vinette a réussi 47 pieds 9 pouces.

Une entrée sous le signe de la violence

KINGSTON (AFP et UPI) — Joe Frazier règne sur le trône du champion du monde des poids-lourds, mais George Foreman estime pouvoir y accéder, ce soir, à Kingston, en Jamaique, même si ses chances de réussite ont été établies à deux contre sept.

"C'est l'occasion", répète Foreman, qui aura les anciens champions Archie Moore et Sandy Saddler dans son coin. "Si je parviens à le frapper, c'en est fait, poursuit Foreman . . . Non seulement c'est facile à dire, mais j'arriverai à le faire."

Entre-temps, les organisateurs mettent un point final à la préparation du match en espérant une ruée de dernière heure aux guichets; jusqu'à samedi, environ 12,000 billets seulement avaient été vendus, soit un peu plus du quart de la capacité du stade national, soit 42,000 places.

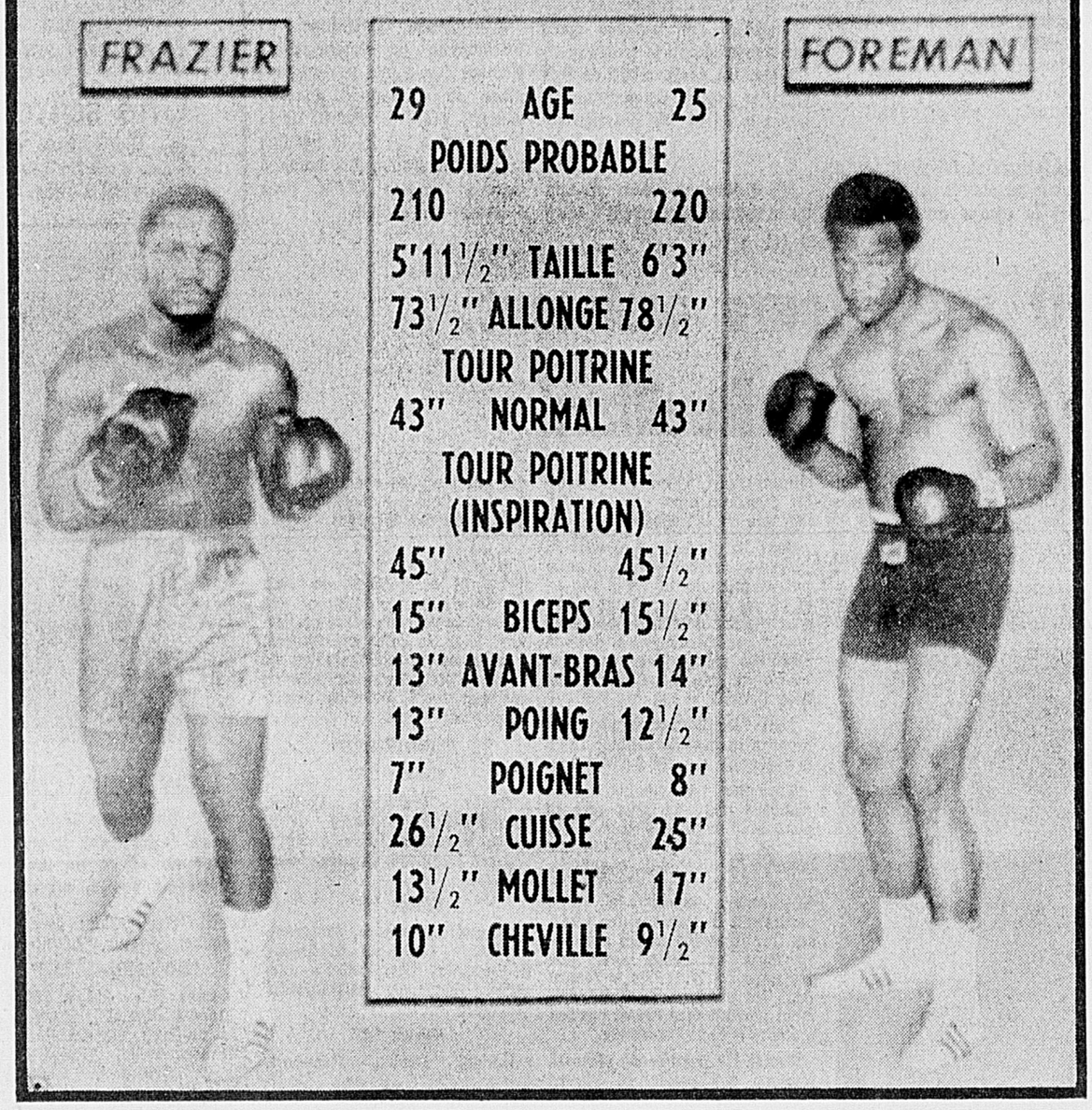
C'était en quelque sorte une déception pour le promoteur qui n'est autre, en fait, que le gouvernement jamaicain. Les organisateurs estiment maintenant qu'une assistance de 30,000 personnes, ce qui représenterait une recette d'environ $350,000 aux guichets, leur permettrait tout de même de qualifier leur opération de "réussite".

Trois cents journalistes, dont les deux tiers ont des Américains, ont été accrédités pour couvrir le combat et la grande majorité de ceux qui sont arrivés assez tôt pour assister aux dernières séances d'entraînement ont été impressionnés par Joe Frazier, tant le champion du monde a effectué un déploiement de force et s'est montré animé d'une farouche détermination dans les rondes qu'il livra à ses partenaires.

Puor les spécialistes, le match de Kingston doit répondre àun tas de questions sur lesquelles les avis sont plutôt divergeants.

Un seul point fait l'unanimité. C'est une certitude pour les partisans de l'un comme de l'autre: en aucun cas le combat ne doit durer jusqu'à la limite des 15 reprises. Avec deux tels béliers qui n'nt jamais appris à reculer, il faut s'attendre à un choc d'entrée d'une rare violence. Chacun tentant d'imposér sa formidalbe force, l'un ou l'autre cèdera entre la cinquième et la neuvième ronde, estime-t-on généralement.

Et le clan de Frazier de méditer le "bon mot" d'Angelo Dunter le "bon mot" d'Angelo Dundee, le conseiller et entraineur de Muhammed Ali qui lui a fait part du soutien de Clay: "Ali et moi-même espérons la surprise, car Frazier ne s'est pas comporté en champion depuis le combat du siècle et il est temps de trouver quelqu'un qui suit digne de la prestifieuse couronne."



Excellente tenue de nos plongeurs

SYDNEY (Reuter)—L'équipe canadienne de plongeuses a bien fait hier, lors des championnats de plongeons des Nouvelles Galles du Sud.

Dans les plongeons de la tour, Linda Cuthbert, de Montréal, Mme Hoskin McGregor, de Toronto, Cindy Shatto, de Toronto, et Janet Nutter, de Winnipeg, se sont classées respectivement 3e, 4e, 5e et 8e.

Du tremblin de trois mètres, Mme Hoskin-McGregor, Mlles Shatto, McLeod et Cuthbert se sont classées respectivement 4e, 5e, 6e et 8e.

L'équipe canadienne participera aux championnats nationaux d'Australie le mois prochain.

Atlanta, incapable d'enrayer la poussée des Canadiens

d'après UPI, PA — Les Canadiens de Montréal ont porté à sept points leur avance sur les Rangers de New York au premier rang de la division Est de la Ligue nationale, hier soir, en disposant des Flames d'Atlanta 3-2.

Les buts du Tricolore ont été l'oeuvre de Pete Mahovlich, son frère Frank et Jim Roberts tandis que Reynald Comeau et Léon Rochefort ripostaient pour Atlanta.

Pete Mahovlich a ouvert le pointage au début du premier vingt et Comeau a créé l'égalité au début de la période médiane. Frank Mahovlich et Roberts ont cependant assuré la victoire au Tricolore avant la fin de l'engagement. Rochefort a scellé l'issue du match au dernier vingt.

WAYNE CASHMAN

L'une des grandes vedettes de la soirée d'hier dans la Ligue nationale, fut incontestablement le grand Wayne Cashman des Bruins de Boston.

A l'aile gauche, sur la puissante ligne d'attaque qu'il formait en compagnie de Phil Esposito et de Ken Hodge, Cashman était reconnu comme l'un des plus habiles joueurs de tout le circuit, lorsque venait le temps de se frayer un chemin le long de la clôture, puis atteindre ses compagnons de ligne avec des passes précises. Mais à la suite de blessures subies par Mike Walton et Hodge, l'instructeur des Bruins, Tom Johnson, a été forcé de remanier ses lignes d'attaque. C'est ainsi que Cashman s'est retrouvé en compagnie de Fred Stanfield et de Ace Bailey.

Cashman a répondu de brillante façon à l'appel de son instructeur, hier soir, en amassant trois buts, le premier truc du chapeau de sa carrière dans la Nationale, pour conduire Boston à un triomphe de 5-2 sur les Seals de la Californie. "C'est mon premier et ça fait chaud au coeur", s'est écrié Cashman après le match. Il a réussi tous ses buts durant le deuxième engagement; il a porté sa production pour la saison à 17.

Cashman a ajouté que les Bruins devront cependant maintenir l'allure qu'ils ont affichée hier, s'ils désirent retrouver la régularité dans les victoires.

Malgré le retour de Ken Hodge dans l'alignement, Johnson a maintenu intact le trio formé de Johnny Bucyk, Esposito et Hodge "parce que leur travail a été efficace jusqu'ici".

En décrochant la victoire hier soir, les Bruins se sont approchés à deux points du deuxième rang de la division Est, détenu par les Rangers de New York, inactifs hier soir.

DIVISION OUEST

Dans la division Ouest, les Black Hawks de Chicago ont maintenu leur priorité en tête à cinq points sur Minnesota en taillant en pièces les Pingouins de Pittsburgh 9-3 après que les North Stars eurent infligé un revers de 5-3 aux Red Wings de Détroit dans l'après-midi.

A Chicago, Pat Stapleton, auteur de trois buts depuis le début de la campagne, et Jim Pappin y sont allés d'une paire de buts chacun dans le triomphe le plus décisif des Hawks cette saison. Jim Rutherford, qui avait blanchi les Bruins la veille, s'est littéralement écroulé dans ce match. Les Hawks l'ont déjoué à cinq reprises au cours des 20 première minutes de jeu. Il fut remplacé par Cam Newton au début du dernier engagement.

Par ailleurs, Buster Harvey a obtenu son neuvième but de la campagne à la quatrième minute de jeu de la période finale pour briser une égalité de 3-3 et procurer le triomphe aux North Stars du Minnesota sur Détroit. Le vétéran Dean Prentice est devenu, hier, le dixième meilleurs compteur de tous les temps dans la Ligue nationale en enfilant le 380e but de sa carrière.

Enfin, Bill "Cowboy" Flett a inscrit les trois premiers buts des Flyers et Rick MacLeish y est allé du but victorieux. Les Sabres ont opéré un ralliement grâce aux buts de René Robert et Hugh Harris durant les quatre dernière minutes de jeu mais ils n'ont pu égaliser le pointage.

Les Whalers ne voulaient pas s'en laisser imposer!

d'après PC

Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, qui avaient perdu et la partie et le premier rang de la division est de l'Association mondiale, vendredi, à Winnipeg, n'avaient pas l'intention de s'en laisser imposer de nouveau hier soir.

Les Whalers ont redoublé d'efforts pour vaincre les Jets 7-2. Ces derniers conservent néanmoins la tête de la division ouest, avec une priorité de huit points. Dans l'Est, c'est de nouveau l'égalité entre la Nouvelle-Angleterre et Cleveland, vaincu 3-2 par les Sharks de Los Angeles hier soir.

Dans l'autre partie au calendrier de l'AMH hier soir, Les Aeros de Houston ont aidé la cause des Nordiques de Québec en disposant des Nationals d'Ottawa 5-2. Les Aeros sont ainsi grimpés au deuxième rang de la division ouest.

Le trio défensif par excellence des Whalers, formé de Kevin Ahearns, John Danby et Mike Hyndman, a non seulement anéanti les efforts du fameux trio Bobby Hull-Chris Bordeleau - Norm Beaudin des Jets mais encore, il s'est même permis de servir une leçon de hockey à l'attaque.

Ahearn a marqué à deux reprises tandis que Danby en obtenait un autre pendant que Hyndman surveillait Hull comme son ombre. La meilleure ligne d'attaque des Jets a été réduite à l'impuissance devant 6,783 spectateurs déçus.

John French, Larry Pleau, Tom Webster et Tim Sheehy ont signé les autres buts des Whalers pendant que Garth Rizzuto et Jean-Guy Gratton répliquaient pour Winnipeg. Le but de Webster était son 33ème de la saison.

Gerry Odrowski, Gary Veneruzzo et Mike Byers ont d'autre part obtenu les buts des Sharks, devant 5,194 supporteurs à Los Angeles. Odrowski avait été converti de défenseur en joueur de centre pour le match d'hier. Il n'a pas mis de temps à répondre aux aspirations de son instructeur en enregistrant un but après 25 secondes de jeu seulement.

A Houstons, les Nationals ont été incapables de soutenir une avance de deux buts. Deux filets de Don Grierson durant le deuxième engagement ont créé l'égalité. Ted Taylor, Duke Harris et Gord Labossière ont ensuite donné le coup de grâce aux Nationals et au gardien de but Gilles Gratton. Ce dernier a dû céder sa place à Mike Blum après avoir été atteint par un bâton au cours d'une escarmouche devant son filet.

A LA LUTTE DEMAIN SOIR

AU CENTRE GEORGES-VEZINA



Jean Tremblay et Dan Walker ILS SONT PRETS pour affronter leurs adversaires.

MARDI 23 JANVIER '73

Finale 2 de 3 à finir, championnat Mi-lourd
Raymond Rougeau (aspirant)
vs Don Serano (le nouveau champion)
Arbitre: Paul Bouchard

Finale, 10 rondes de boxe
Jacques Rougeau vs Karl Krupp
Arbitre: Jean-Yves Fillion

Spécial 1 chute 30 minutes
Tony Baillargeon vs Eric The Red

Préliminaire par équipes
Jean Tremblay et Dan Walker
vs
Gerry Gosselin et Michel Gagnon

Ouverture 1 chute 20 minutes
Denis Gauthier vs Del Skinner

Réservations: $3
Général: $2
Enfants et étudiants avec carte: $1
RESERVATIONS: 549-2303.

Les Marquis se rient des Aiglons

Les Saguenéens goûtent à leur propre médecine

CHICOUTIMI — Pas toujours bonne cette stratégie de piquer l'amour-propre de l'adversaire.

Et les Saguenéens de Chicoutimi peuvent vous en parler aujourd'hui. Dans cette publicité entourant la venue des Castors de Dolbeau, on parlait de "jaunisse" chez les visiteurs.

Après le match d'hier soir, le jaune avait changé de vestiaire. Plus de 1,000 personnes ont vu les Castors offrir un excellent rendement pour l'emporter 6-3 et ainsi confirmer leur emprise sur le deuxième rang.

Une défaite, pourrait être lourde de conséquences pour les Saguenéens. Ils sont toujours au plus fort de cette course à trois mais on sait que Chicoutimi se doit de compléter le calendrier régulier sur la glace étrangère. Et ce pour quatre ou cinq matches si notre mémoire tient. Aussi, à domicile, doivent-ils prendre les bouchées doubles pour accumuler des points.

Les Castors ont prix l'initiative pour de bon sur des buts de Bernard Plante et Richard Tremblay. Deux joueurs qui ont affiché un rendement exceptionnel de même que Louis Gagnon, un défenseur converti en attaquant qui a marqué à deux reprises.

DEBANDADE DES AIGLONS

Au Palais des sports de Jonquière, face aux Aiglons d'Alma, des Marquis se sont amusés "comme des petits fous". L'emportant au pointage de 15-4.

Les principaux artisans de ce pique-nique offert à quelque 800 amateurs?

Alain Voyer a compté quatre buts et obtenu trois mentions; Bernard Vigneault a lui aussi réalisé un tour de chapeau.

Le jeune Martin Voyer en a profité pour marquer ses deux premiers buts dans les rangs juniors, obtenant de plus trois assistances.

Serges Salesse en est un autre qui va faire un bond dans la colonne des pointeurs avec une participation à huit buts dont six mentions. Quant à Jean-Jacques Lessard, il s'est "contenté de deux buts et trois assistances.

Dolbeau 6 Chicoutimi 3

Première période

1—Chicoutimi: Pierre Dufresnes (J.C. Gaudreault-P. Gaudreault) 4.24
2—Dolbeau: Bernard Plante (Perron Gervais Lavoie) 7.25
3—Dolbeau: Guy Lambert (Potvin, Richard Tremblay) 16.45
4—Chicoutimi: Sylvain Girard (Blais Gilbert) 17.03
Pun: Sylvain Girard 45 sec, Jacques Dufresnes 2.08.

Deuxième période

5—Dolbeau: Louis Gagnon (Lavoie Plante) 7.44
6—Chicoutimi: Alain Tremblay (Denis Villeneuve) 8.01
7—Dolbeau: Louis Gagnon (Gervais Lavoie) 15.12
Pun: Sylvain Girard 48 sec. Richard Tremblay 3.25, Lambert Tremblay 6.39, Pierre Dufresnes 13.47, Gilles Potvin 15.51.

Troisième période

8—Dolbeau: Bernard Plante (Asselin Lallemand) 4.59
9—Dolbeau: Gervais Lavoie (Plante) 10.42
Pun: Richard Tremblay et Pierre Gaudreault 10.24



Instructeurs attentifs —

● Derrière le banc des "élus du peuple", le député fédéral Gilles Marceau et le ministre Gérald Harvey ont durement peiné pour conduire leur club à un triomphe de 6-3 sur les chevaliers de la plume, membres du Cercle de presse de Chicoutimi. Cette exhibition a été présentée, hier après-midi, à l'aréna de Kénogami au profit du Carrefour de la sobriété. Une note sombre au tableau, cette blessure à Marc Quenneville, directeur des pages sportives de Progrès-Dimanche, qui s'est fracturé une jambe lors d'une collision avec son propre gardien de buts.

Suzanne Lavoie et Daniel Riverin font leur marque au Mont Villa Saguenay

par Julien GAGNON

ALMA — Suzanne Lavoie et Sylvie Clouston continuent leur lutte incessante pour l'obtention de la première place, chez les dames, classe "B". Hier, au centre de ski Mont Villa Saguenay, le même manège s'est répété et cette fois, ce fut Suzanne Lavoie de Jonquière qui l'a emporté.

Pour Suzanne, il s'agit de deux victoires en trois compétitions.

Dans la classe "B", Louise Gagnon de l'équipe de la Baie, continue d'impressionner car pour elle, il s'agit d'une troisième victoire en autant de compétitions.

Chez les hommes, il s'agit d'un brillant triomphe enregistré par Daniel Riverin de Chicoutimi. Riverin n'a rien perdu de son habileté et son retour à la compétition régionale à la suite d'une retraite temporaire pour un an ou deux alors que Riverin était principalement sur le circuit provincial, rend la compétition encore plus serrée.

Dans la classe B et C, deux concurrents de l'équipe de la Baie ont mérité les honneurs. La victoire de Gary Cotter, dans la classe "C" est à signaler car depuis deux ans, Gary a pris part à toutes les compétitions sans pouvoir réussir à se mettre en évidence. Son triomphe d'hier, marquera peut-être pour lui le signal du départ vers d'autres conquêtes de façon régulière.

Gilles Doré, le président du comité de ski alpin auprès de la zone régionale, a tenu à faire remarquer au cours d'une conversation, le travail sensationnel de Garry Cotter qui occupe le poste de coordinateur de l'équipe de la Baie. Cette équipe doit beaucoup, ajoutait Doré, qui s'est déclaré également très satisfait des conditions de neige au Mont Villa Saguenay.

Le responsable de la piste, M. Maurice Gagnon fut même obligé de fabriquer de la neige artificielle au cours de la journée de samedi ainsi que durant la nuit afin de pouvoir utiliser les pentes pour la compétition. La neige était rude mais non glacée et le tracé, préparé par Gustave Descky, responsable de l'équipe de la zone, fut grandement apprécié par Gilles Doré ainsi que par tous les concurrents.

Sur un total de plus de 100 participants, une marge de huit pour cent seulement de disqualification fut enregistrée, ce qui indique bien la valeur du tracé.

dames-classe B

Suzanne Lavoie, Esk. 45.00s; Sylvie Clouston, la Baie, 45.41s.; Hélène Gagnon, Chic. 47.50s.

dames-classe "B"

Louise Gagnon, la Baie, 52.24s; Denise Bégin, zone, 54.36s; Estelle Côté, la Baie, 54.44s.

hommes-classe "A"

Daniel Riverin, zone, 39.49s; Luc Tremblay, Tobo, 41.96s; Serge Larouche, Esk. 41.97s.

classe "B"

André Gagnon, la Baie, 41.33s; Jean Laflamme, Tobo, 44.45s; Hubert Robitaille, zone, 44.54s.

classe "C"

Gary Cotter, la Baie, 48.47s; Nick Doucet, la Baie, 49.98s; Pierre Dionne, Dolb. 50.88s.

Dupéré se dit déçu de ses coéquipiers

JONQUIERE — Denis Dupéré est en excellente santé.

Et il aimerait bien voir ses coéquipiers des Leafs de Toronto mettre un peu plus de coeur à l'ouvrage.

Celui qui a quitté le camp des Leafs depuis quelques jours déjà, pour tomber sous le coup d'une suspension indéfinie, a donné de ses nouvelles à ses parents au cours d'un appel téléphonique.

D'où venait l'appel ? Impossible de le savoir, la famille de M. et Mme Odilon Dupéré, de Jonquière, se refusant à la moindre indication.

Un membre de la famille a dit que Denis s'était déclaré en parfaite santé et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter à son endroit.

Le joueur des Leafs, au cours de la conversation, aurait fait écho à ce match perdu récemment à Vancouver, alors que le club de Toronto détenait, à un certain moment, une avance de quatre buts avec moins d'une période à compléter.

Denis se serait dit peu heureux de l'effort donné à cette occasion par certains coéquipiers et qu'il y avait lieu de faire quelque chose pour secouer cette apathie générale.

En aucun moment, il n'a été question de le voir regagner le milieu familial sous peu. On sait que Denis Dupéré a fait son stage chez les juniors avec les Marquis de Jonquière, de la Ligue junior Saguenay-Lac-Saint-Jean. A l'époque, les Marquis étaient dirigés par Claude Basque.

Les éliminatoires du "Briar" du Lac-Saint-Jean remportées par Gérard Fillion et son équipe

ALMA — L'équipe de curling d'Alma dirigée par Gérard Fillion, est sortie vainqueur de éliminatoires du "Briar" pour le secteur Lac-Saint-Jean.

A la suite d'un gain mérité aux dépens de l'équipe de Clément Tremblay de Dolbeau, Fillion a mis fin au tournoi rotation qui avait lieu en fin de semaine au club Riverbend d'Alma et qui regroupait quatre équipes.

Les deux équipes d'Alma et de Dolbeau n'avaient pas encore connu la défaite avant d'entreprendre le match décisif qui a pris fin par une victoire de Fillion au compte de 8-6. Auparavant, Fillion et ses équipiers avaient triomphé de Chute-des-Passes 9-2 et de Roberval au compte de 12-11.

Pour sa part, l'équipe de Dolbeau avait enregistré deux victoires aux dépens de Chute-des-Passes 10-6 et de Roberval 10-9.

Gérard Fillion attend maintenant le vainqueur de la série éliminatoire du secteur Saguenay qui peut prendre fin, mardi soir. On rappelle que Bill Tracy est la seule à ne pas avoir encore connu la défaite.

Tracy joue ce soir, à Bagotville, contre Nick Gallant avant de rencontrer Germain Simard de Port-Alfred, demain soir.

Ligue de ski Nancy Greene

Kénogami met fin aux succès de Desbiens

CHICOUTIMI — En raison de surface trop glacée, certains centres de ski furent dans l'obligation d'annuler la présentation des compétitions dans le cadre des opérations de la ligue de ski Nancy Greene.

A cet effet, les rencontres qui devaient avoir lieu entre Alma II à St-Félicien et Roberval à Dolbeau, ont été reportées à une date ultérieure.

Par contre, l'équipe de Desbiens qui connaissait un bon succès depuis le commencement a rencontré son Waterloo, samedi, alors que l'équipe de Kénogami II lui faisait subir une défaite assez retentissante.

Dans la section I, toutes les compétitions ont eu lieu tel que cédulées au calendrier.

SECTION I

Port-Alfred 63 points, Chicoutimi 162 points, Jonquière 87 points, Kénogami I, 138 points, Alma I n'était pas au programme.

SECTION II

Kénogami II 162 points, Desbiens 63 points. Ce fut la seule compétition à être présentée dans cette section.

SECTION I

Classement général

	Points
Chicoutimi	326
Alma I	290
Jonquière	266
Port-Alfred	248
Kénogami I	219

Section II

Kénogami II	483
Desbiens	318
Roberval	217
Dolbeau	199
Alma II	182
St-Félicien	176

COMPETITION JUVENILE A JONQUIERE

Le nombre de concurrents augmente chaque semaine dans cette catégorie et, à Jonquière samedi après-midi, on remarquait plus de 60 participants dont l'âge varie entre 14 et 16 ans.

FILLES

Chantale Vigneault, Jonq. 75.51s; Nicole Beaudoin, Kén. 77.96s; Monique Clouston, la Baie, 91.00s; Ghislaine Germain, Tobo, 93.16s.

GARCONS

Martin Demers, Tobo, 57.76s; Luc Dionne, Dolb. 65.50s; Sylvain Tremblay, Alma, 70.23s; Gilles Després, Alma 76.04s; Marc Lamontagne, Tobo, 78.33s.

Une ligue de natation au Québec

RIVIERE - DU - LOUP — Une ligue de natation au Québec! Un circuit, avec son calendrier de rencontres. Tout comme une ligue de hockey ou de baseball.

Une expérience en ce sens sera tentée dès le mois de juin prochain dans la province de Québec. Les diverses régions du Québec y seront représentées.

"L'idée nous a été soumise par Peter Daland, entraineur de l'équipe de natation de la Californie du Sud et entraineur de l'équipe américaine à Munich", d'expliquer Edgar Théoret, instructeur en natation à Dorval, une des meilleurs équipes au Québec.

Daland avait fait cette recommandation lors d'une visite qu'il effectuait en sol québecois tout récemment.

Théoret croit que l'essai sera concluant et que le projet pourrait se matérialiser de façon définitive en janvier 1974.

Dans la région métropolitaine de Québec, un autre projet viendra se greffer à celui de Ligue de natation du Québec. Suivant les informations fournies par Germain Simard, président du club de natation Orléans, les sept clubs de la région de Québec affiliés à la Fédération de natation du Québec, choisiront leurs meilleurs sujets afin de les faire compétitionner entre eux, à Québec même. "Le projet deviendra bientôt réalité", a-t-il spécifié.

Jacques Emond, de Rivière - du-Loup, professeur de natation au CEGEP de l'endroit et délégué de l'est du Québec à la Fédération québecoise de natation, croit mordicus en cette formule pour préparer l'élite aux Jeux olympiques de Montréal en 1976.

Théoret et Emond sont d'accord pour affirmer que la natation a accompli des pas de géants au Québec au cours des derniers mois. "Soyons réalistes, enchaine Théoret. Nos médailles olympiques, chez les Québecois aux Jeux de Montréal, iront à nos nageurs. Il n'y a qu'à observer les jeunes qui poussent et juger de leurs exploits actuels pour l'admettre".

Sylvia Burka, la reine du patinage de vitesse

ASSEN, Hollande (PA) — La Canadienne Sylvia Burka a remporté, hier, le titre mondial, catégorie junior, du patinage de vitesse en accumulant près de 200 points.

L'étudiante de 18 ans de Winnipeg a gagné les 500 et les 1,500 mètres samedi avant de concrétiser sa suprématie, hier, en décrochant les honneurs des 1,000 mètres.

Sylvia Burka a pris le deuxième rang, hier, dans l'épreuve des 3,000 mètres, gagnée par la Hollandaise Froukje Jongsma, deuxième au classement général final, derrière la Canadienne. L'Américaine Kay Lunda a fini troisième.

Le verglas retarde la clinique des Expos

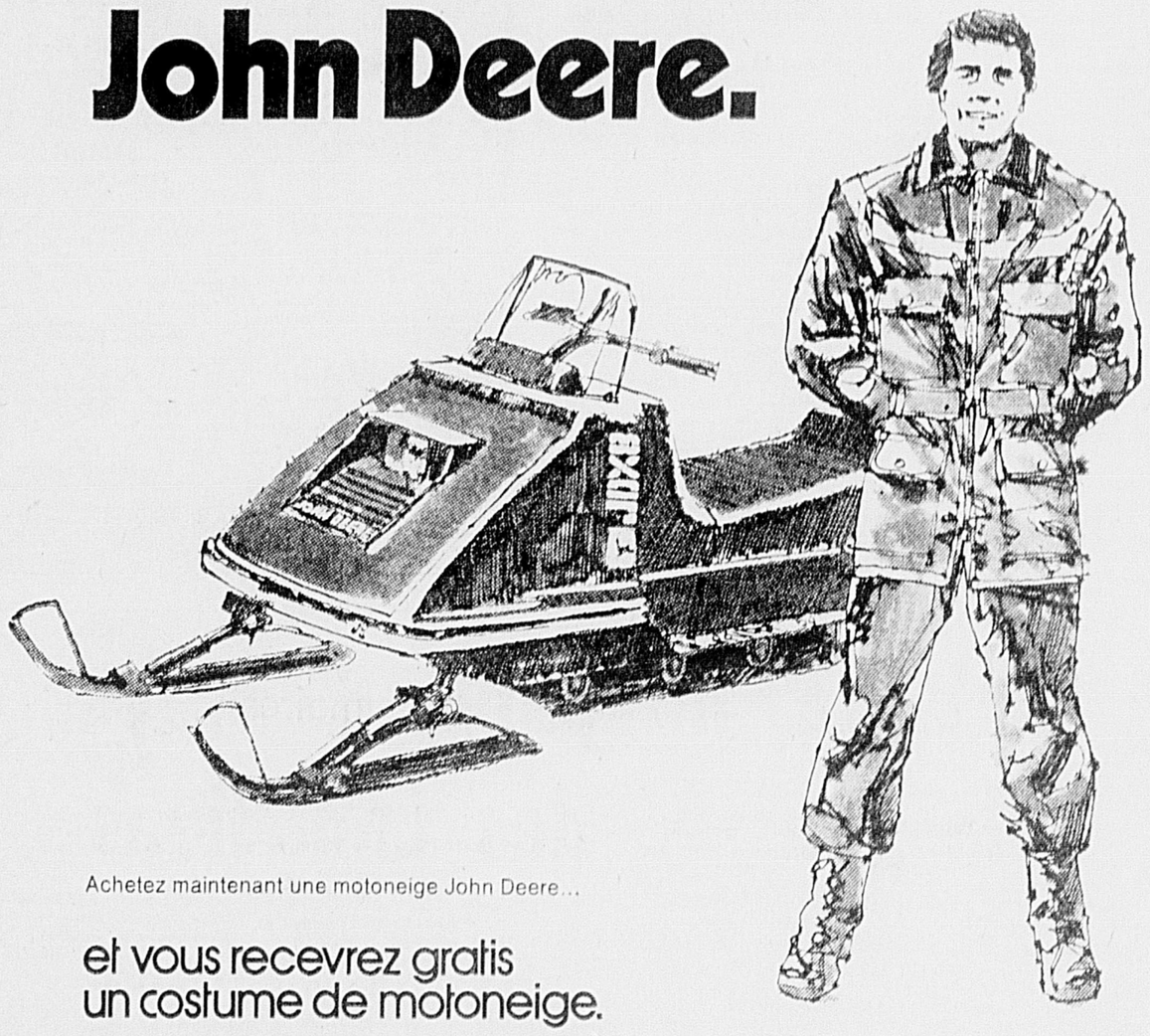
CHICOUTIMI — Du verglas sur la piste (à Dorval) et pas de clinique de baseball à Chicoutimi.

Tôt dans la matinée de samedi, les dirigeants de la section régionale de la Fédération du baseball amateur ont fait savoir que l'équipe d'instructeurs, en provenance de la Métropole canadienne, n'avait pu quitter Montréal en raison de la présence de verglas sur la piste de l'aéroport de Dorval, d'où l'impossibilité pour l'avion de prendre le départ.

Cette clinique à l'intention des instructeurs a donc été reportée à une date ultérieure.

Voici l'aubaine pleine-saison

de motoneiges John Deere.



Achetez maintenant une motoneige John Deere...

et vous recevrez gratis un costume de motoneige.

Pour vous encourager à acheter maintenant, votre concessionnaire-participant John Deere vous remet gratis un costume de motoneige à l'achat d'une nouvelle motoneige John Deere. Vous pourrez choisir parmi de très beaux modèles.

Vous bénéficiez aussi d'une

offre spéciale de crédit.

Versez simplement un acompte modique...et profitez maintenant d'une nouvelle motoneige John Deere.

Vous n'aurez aucun autre versement à faire avant le 1er octobre 1973. Et... aucuns frais de financement avant le 1er septembre 1973. Cette offre se termine le 28 février 1973.

Passez dès aujourd'hui chez un concessionnaire-participant John Deere. Saisissez ces deux belles occasions... et constatez par vous-même qu'il n'y a

rien de si agile qu'une Deere.

JOHN DEERE

GODIN ENR.
Route Nationale Est, Cap-Santé, Québec
418-285-3231

LES INDUSTRIES LALIBERTE LTEE
Honfleur, Québec, 885-4470

EMILE LAROCHELLE
Route Kennedy, Lévis, Québec, 646-5654

EMILE LAROCHELLE
St-Isidore, Québec, 646-5654

DIONNE EQUIPMENT ENREGISTRE
R.R. 6, Amqui, Québec, 629-3509

THEOPHILE COTE & FILS INC.
767 St-Jérôme, Matane, Québec, 562-4034

GARAGE THIBAULT & FILS ENR.
507 Laussane, Rimouski, Québec, 418-723-8853

A. A. COULOMBE
R.R. 1, Montmagny, Québec, 248-3158

MAILLOUX & FRERES LTEE
Rue St-Cyrille, Normandin, Québec, 274-2913

JEAN-LOUIS MARCOTTE
362 Joly, Québec 3, Québec,
623-2413 ou 268-1456

BENOIT GOSSELIN
St-Martin, Québec, 382-5405

RIVIERE-DU-LOUP CHAIN SAW
406 Lafontaine, Rivière-du-Loup, Québec
418-862-4357

LAPLANTE EQUIPEMENT ENR.
312 Patry, St-Pascal, Québec, 418-492-2596

sommaires LNH

Montréal 3 — Atlanta 2

Première période

1. Montréal, P. Mahovlich 12 Larose, Shutt 0:40

Pénalités—Hicke A 4:19, Shutt M 6:43, Ketter A 13:01.

Deuxième période

2. Atlanta, Comeau 12 Richard, Rochefort 1:48

3. Montréal, F. Mahovlich 24 Larose 12:50

4. Montréal, Roberts 9 Richard, F. Mahovlich 17:51

Pénalités—Larose M 2:25, McMillan A 4:19.

Torisième période

5. Atlanta, Rochefort 5, 15:36

Pénalités—Quinn A 4:20, Savard M 16:26.

Lancers par:

Montréal	9	14	13—36
Atlanta	10	6	18—34

Gardiens—Montréal, Thomas. Atlanta, Bouchard.

A—15,078.

Californie 2 — Boston 5

Première période

1. Boston, Stanfield 14 Orr 10:50

2. Boston, Bucyk 25 Stanfield, Orr 11:27

Pénalités—Awrey B 4:15, Bailey B Stewart C 9:36, Maggs C 11:19, Orr B 14:16, Boldirev C 14:50.

Deuxième période

3. Boston, Cashman 15 Bailey, Vadnais 3:35

4. Boston, Cashman 16 Bailey, Stanfield 19:28

5. Boston, Cashman 17 Smith, Bailey 19:51

Pénalités—Boldirev C 7:58, Maggs C 13:39, Esposito B 14:33.

Torisième période

6. Californie, Gilbertson 5 McKechnie 13:33

7. Californie, Graves 16 Stewart 14:09

Pénalités—Bailey B 10:05, Stewart C 17:10.

Lancers par:

Californie	7	7	9—23
Boston	15	10	9—34

Gardiens—Californie, Meloche. Boston, Johnston.

A—15,003.

Pittsburgh 3 — Chicago 9

Première période

1. Pittsburgh, McDonough 24 (MacDonald, Apps) 3:04

2. Chicago, Russell 5 (Redmond, Bordeleau) 8:03

3. Chicago, Pappin 23 (Martin, Hull) 12:46

4. Chicago, Stapleton 4, 16:17

Pénalités-Rupp Pgh 3:20, Hull C 17:22.

Deuxième période

5. Chicago, Stapleton 5, 2:15

6. Chicago, Pappin 24 Hull, Mikita 9:22

7. Pittsburgh, Harbaruk 6 Shires, Kessell 10:03

8. Chicago, Mikita 22 Koroll, Stapleton 16:47

9. Pittsburgh, Hextall 14 Lagace, Shack 17:28

10. Chicago, Martin 20 Hull, Stapleton 19:54

Aucune pénalité.

Torisième période

11. Chicago, Hull 22 Russell, Pappin 1:14

12. Chicago, Redmond 6 Bordeleau 19:59

Pénalités—Martin C Shack P 0:48, Magnuson C 3:01, Tardwell P 17:06

Lancers par:

Pittsburgh	10	4	14—28
Chicago	16	12	23—51

Gardiens—Pittsburgh, Rutherford, Newton. Chicago, Esposito.

A—17,000.

Philadelphie 4 — Buffalo 3

Première période

1. Philadelphie, Flett 23 Clarke 2:58

2. Philadelphie, Flett 24 Clarke, Watson 11:40

Pénalités—Pratt B 12:15, Luce B Clarke P 12:55, Dupont P 14:43.

Deuxième période

3. Philadelphie, Flett 25 (Clarke, Barber) 19:07

Pénalités—Bladon P majeure Schoenfeld B majeure 5:27, Atkinson B 6:12.

Torisième période

4-Buffalo, Martin 28 (Robert, Robitaille) 5:35

5-Philadelphie, MacLeish 23 (Lonsberry, Dornhoefer) 9:57

6-Buffalo, Robert 29 (Martin, Perreault) 16:07

7-Buffalo, Harris 9 (Martin, Perreault) 16:07

7-Buffalo, Harris 9 (Perreault) 17:03

Pénalités-Dornhoefer P Horton B 12:42, Martin B mauvaise conduite 19:50.

Lancers par:

Philadelphie	15	10	9-34
Buffalo	16	9	20-45

Gardiens-Philadelphie, Taylor. Buffalo, Dryden.

A-15,668.

Minnesota 5 — Detroit 3

Première période

1. Minnesota, Goldsworthy 17 (Hextall, Grant) 9:37

2. Minnesota Prentice 17 (Oliver, Harris) 4:21

3. Detroit, Redmond 31 (Libett, G. Bergman) 10:51

4. Minnesota, Hextall 17 (Grant, Goldsworthy) 11:53

5. Detroit, Dionne 21 (Libett, T. Bergman) 16:56

Pénalités-Brown, D 2:08; Collins D (inconduite) 7:24) Parisé M 8:35; Burns M 9:48) Mohns M 12:44; Karlander D 13:32; Harris M 13:32.

Deuxième période

6. Detroit, Libett 10 (Dionne, Delvecchio) 9:28

Pénalités-Murrary D 4:42; Prentice M 8:51

Torisième période

7. Minnesota, Harvey 9 (Parisé, Harris) 3:56

8. Minnesota, Burns 4 (Prentice) 19:27

Pénalités-Parisé M, Johnston D 16:59; Harris (match) 16:59.

Lancers par:

Minnesota	11	10	11-32
Detroit	15	11	13-39

Gardienes-Minnesota, Maniago. Detroit, Brown, Edwards.

A-12,181.

SAMEDI

Toronto 6 — Los Angeles 2

Première période

1. Toronto, Ferguson 4 Henderson, Ullman 7:52

2. Toronto, Kehoe 19 Sittler, Monahan 9:24

3. Toronto, Henderson 16 Ullman, Ferguson 16:20

Pénalités—Lundrigan T 3:15, Kozak LA 17:52.

Deuxième période

4. Toronto, Keon 20, 4:25

5. Los Angeles, Corrigan 21 Marcotte, Bernier 11:09

Pénalités—McIntyre T 2:37, 10:55, Harper LA 13:55, Corrigan LA 18:11.

Troisième période

6. Toronto, Keon 21 Thompson, Ellis 0:50

7. Los Angeles, Kozak 13 Bernier, Marotte 12:13

8. Toronto, Ellis 15 Keon 13:35

Pénalités—Carotte LA 5:45, Monahan T 8:53, Pelyk T 10:19.

Lancers par:

Toronto	12	10	12—34
Los Angeles	11	7	8—26

Gardiens—Low, Toronto; Edwards, Vachon, Los Angeles.

A—14,640.

Montréal 6 — Philadelphie 3

Première période

1. Philadelphie, Macleish 21 Bladan, Dornhoefer 5:29

2. Montréal, Lafleur 13 Gardner, Lapointe 8:32

3. Montréal, Shutt 3 P. Mahovlich 9:11

4. Philadelphie, MacLeish 22, 11:27

Pénalités—Saleski Pha 2:59, Houle M 5:06, Van Impe Pha 7:15, Dupont Pha 18:26, MacLeish Pha 19:47.

Deuxième période

5. Philadelphie, Tarber 15 Bladon, Flett 6:33

6. Montréal, Gardner 1 F. Mahovlich, Lafleur 8:29

7. Montréal, Lafleur 14 Lapointe, Lemaire 11:11

8. Montréal, P. Mahovlich 11 Shutt, Thomas 11:37

Pénalités—Shutt M 6:17, Barber Pha 7:39, Ashbee Pha 10:30, Robinson M 12:21.

Troisième période

9. Montréal, Richard 3 Roberts, Savard 19:46

Pénalités—Richard M 0:19, Kelly Pha mineure, inconduite 2:47.

Lancers par:

Philadelphie	12	7	6—25
Montréal	27	13	6—46

Gardiens—Taylor, Philadelphie; Thomas, Montréal.

A—17,616.

Detroit 4 — Buffalo 2

Première période

1. Buffalo, Luce 11 Robitaille 10:10

Pénalités—Stackhouse D 2:26, Horton Buf 6:12, 9:14.

Deuxième période

2. Detroit, Ecclestone 11 Dionne 8:31

3. Detroit, Libett 10 T. Bergman 9:46

4. Detroit, Dionne 20 Ecclestone, T. Bergman 17:16

Pénalités—Libett D 5:26, Robert Buf 5:47, Robitaille Buf 8:47, Ecclestone D 9:56, Martin Buf 11:45, Lavender D 14:28, Harris Buf 15:05.

Troisième période

5. Detroit, Lavender 7 Boucha, Stackhouse 11:37

6. Buffalo, Atkinson 9 Meehan, Robitaille 19:14

Pénalités—Lavander D 5:39, Murray D 14:59, T. BERGMAN D 17:20.

Lancers par:

Buffalo	7	6	12—25
Detroit	9	13	9—31

Gardiens—Crozier, Buffalo; Edwards, Detroit.

A—15,532.

New York 4 — Vancouver 3

Première période

1. Rangers, Neilson 3 Stemkowski 2:36

2. Vancouver, Boudrias 15 Hargreaves, Schmautz 10:34.

Pénalités—Ratelle R 7:09, Wilcox V 11:21.

Deuxième période

3. Rangers, Vickers 18 Park 11:39

4. Vancouver, Schmautz 26 Kearns 15:28

Pénalités—Guèvremont V 3:35, Rolfe R 13:58.

Troisième période

5. Vancouver, Boudrias 16 Guévremont, Schmautz 3:14

6. New York, Stemkowski 15 Neilson, Seiling 3:23

7. New York, Gilbert 17 Hadfield, Rolfe 4:50

Pénalités—Tkaczuk R 1:47, Wilkins V 7:28.

Lancers par:

New York	7	15	11—33
Vancouver	11	6	12—29

Gardiens—Giacomin, New York; Bullock, Vancouver.

A—15,570.

Chicago 3 — Minnesota 3

Première période

1. Chicago, Maloney 10 Mikita, Russell 3:47

2. Chicago, Pappin 22 Russell, Martin 11:49

3. Minnesota, Goldsworthy 16 Hextall, Parisé 14:28

Pénalités—Magnuson C 17:59.

Deuxième période

4. Minnesota, Harvey 8 Drouin 6:16

5. Minnesota Gibbs 8 Grant, Parisé 12:12

6. Chicago, Mikita 21 Martin, Hull 18:40

Pénalités—O'Brien Min 3:16, Magnuson C 10:06, White C 10:43, Harris Min 17:35.

Troisième période

Aucun but.

Aucune punition.

Lancers par:

Chicago	5	13	5—23
Minnesota	9	13	11—33

Gardiens— Esposito, Chicago; Gilbert, Minnesota.

A—15,659.

Boston 0 — Pittsburgh 3

Première période

1. Pittsburgh, Duane Rupp 5 Shack et Edestrand 18:56

2. Pittsburgh, Lovell MacDonald 20 McDonough et Lagacé 19:10

Pénalités—Rupp Pitt 3:59, Awrey B 13:54

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités—Smith 0:58, Lagacé 3:29, Awrey 5:34, Schock 11:34, Orr 13:22, Awrey 14:12, Rupp 15:18, Stanfield 18:47.

Troisième période

3. Pittsburgh Syl Appa 22 McDonough et MacDonald 11:19

Pénalités—Hextall 3:10, Marcotte et Shack 13:10, Baily et Shack 16:41, O'Reilly majeure Shack majeure 19:22.

Gardiens—Ed Johnston, Boston; Jim Rutherford, Pittsburgh.

A—13,100.

Islanders 1 — St-Louis 5

Première période

1. St-Louis Wayne Merrick 3 Lampman et Durbano 3:33

2. St-Louis Danny O'Shea 7 Bob Plager et Thompson 7:55

Pénalité—Cameron 1:55.

Deuxième période

3. St-Louis, Wayne Merrick 4 Lampman et Unger 13:48

4. Islanders, Billy Harris 15 Westfall et Hart 15:59

5. St-Louis Mike Murphy 14 Unger et Egers 18:40

6. St-Louis, Mike Murphy 15, Bob Plager et Unger 19:14

Pénalités—Murphy 1:43, Hart 13:05, Unger 15:36.

Troisième période

Aucun but.

Pénalités—Barclay Plager 2:51, Durbano 14:11.

Gardiens—Gerry Desjardins, Islanders; Bob Johnson, St-Louis.

A—19,365.

hockey

HIER

Ligue junior régionale
Dolbeau 6, Chicoutimi 3
Jonquière 15, Alma 4

CE SOIR

Aucune joute

LIGUE JUNIOR REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Jonquière	31	20	10	1	161	145	41
Dolbeau	28	16	11	1	112	144	33
Port-Alfred	29	12	17	0	176	126	24
Chicoutimi	29	12	17	0	134	138	24
Alma	29	12	17	0	123	153	24

SAMEDI

Association mondiale
Minnesota 10, Québec 5
Houston 4, Philadelphie 3
Chicago 6, Alberta 4

Ligue nationale
Philadelphie 3, Montréal 6
Toronto 6, Los Angles 2
N.Y. Rangers 4, Vancouver 3
N.Y. Islanders 1, Saint-Louis 5
Boston 6, Pittsburgh 3
Buffalo 2, Detroit 4
Chicago 3, Minnesota 3

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

HIER

Association mondiale
Cleveland 2, Los Angeles 3
Nouvelle-Angleterre 7, Winnipeg 2
Ottawa 2, Houston 5

Ligue nationale
Montréal 3, Atlanta 2
Californie 2, Boston 5
Minnesota 5, Detroit 3
Philadelphie 4, Buffalo 3
Pittsburgh 3, Chicago 9

Ligue junior majeure du Québec
Québec 5, Shawinigan 3
Trois-Rivières 3, Cornwall 8
Drummondville 5, Sorel 17
Sherbrooke 3, Montréal 5

Ligue junior "A" du Québec
Granby 8, Lachine 6
Saint-Jérôme 0, Saint-Jean 10
Longueil 1, Waterloo 13

AUJOURD'HUI

Association mondiale
Minnesota à New York
Chicago à Alberta

Ligue nationale
Aucune joute

Ligue junior majeure du Québec
Shawinigan à Laval

Ligue junior "A" du Québec
Granby à Longueil

DEMAIN

Association mondiale
Québec à Chicago
Ottawa à Cleveland
Winnipeg à Cleveland

Ligue nationale
Californie à N.Y. Islanders
Detroit à Philadelphie
Los Angeles à Minnesota

Ligue junior majeure du Québec
Montréal à Québec
Sorel à Trois-Rivières

Ligue junior "A" du Québec
Longueil à Saint-Jérôme
Waterloo à Lachine

MERCREDI

Association mondiale
Philadelphie à Québec
Winnipeg à Nouvelle-Angleterre

Ligue nationale
N.Y. Islanders à Montréal
Toronto à Pittsburgh
Boston à N. Y.Rangers
Vancouver à Chicao
Californie à Atlanta
Saint-Louis à Los Angeles

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

JEUDI

Association mondiale
Philadelphie à Cleveland
New York à Chicago
Nouvelle-Angleterre à Ottawa
Huoston à Minnesota

Ligue nationale
Detroit à Boston
Minnesota à Buffalo
Pittsburgh à Philadelphie

Ligue junior majeure du Québec
Québec à Cornwall

Ligue junior "A" du Québec
Cap-de-la-Madeleine à Beauport
Grand'Mère à Sainte-Foy
Thetford Mines à Lac Mégantic

VENDREDI

Association mondiale
Winnipeg à Québec
Ottawa à Minnesota
New York à Los Angeles

Ligue nationale
N.Y. Islanders à Vancouver
Los Angeles à Atlanta
Saint-Louis à Californie

Ligue junior majeure du Québec
Laval à Drummondville
Sherbrooke à Shawinigan
Trois-Rivières à Sorel
Cornwall à Montréal

Ligue junior "A" du Québec
Sainte-Foy à Tehtford Mines
Beauport à Lac Mégantic
Grand'Mère à Cap-de-la-Madeleine
Granby à Waterloo

SAMEDI

Association mondiale
Québec à Nouvelle-Angleterre
Philadelphie à Alberta
Cleveland à Chicago

Ligue nationale
Toronto à Montréal
N.Y. Rangers à Detroit
Chicago à Boston
Saint-Louis à Vancouver
Philadelphie à Pittsburgh

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

DIMANCHE

Association mondiale
Philadelphie à Alberta
New York à Los Angeles
Chicago à Houston
Winnipeg à Ottawa

Ligue nationale
Detroit à Montréal
Toronto à N.Y. Rangers
Los Angeles à Boston
Atlanta à Buffalo
Minnesota à Chicago
Californie à Philadelphie

Ligue junior majeure du Québec
Shawinigan à Québec
Cornwall à Drummondville
Laval à Trois-Rivières
Sorel à Montréal

Ligue junior "A" du Québec
Sainte-Foy à Beauport
Lac Mégantic à Cap-de-la-Madeleine
Tehtford Mines à Grand'Mère
Lachine à Saint-Jean
Waterloo à Granby
Longueil à Saint-Jérôme

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
N.-Angleterre	45	27	17	1	196	156	55
Cleveland	45	27	17	1	163	120	55
New York	47	23	23	1	196	173	47
Québec	45	21	22	2	167	182	44
Ottawa	46	19	24	3	168	198	41
Philadelphie	45	18	27	0	161	199	36

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Winnipeg	49	28	19	2	181	148	58
Houston	45	23	18	4	168	155	50
Minnesota	46	23	21	3	156	158	49
Los Angeles	48	21	23	4	161	168	46
Alberta	44	19	23	2	139	156	40
Chicago	44	14	29	1	151	174	29

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	47	30	6	11	193	106	71
NY Rangers	47	30	13	4	181	119	64
Boston	45	29	12	4	198	135	62
Buffalo	47	24	16	7	167	133	55
Detroit	46	22	18	6	147	144	50
Toronto	46	16	23	7	146	152	39
Vancouver	48	13	29	6	136	206	32
NY Islanders	47	5	38	4	91	220	14

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	47	26	17	4	178	142	56
Minnesota	46	22	17	7	148	131	51
Atlanta	49	20	21	8	127	133	48
Los Angeles	47	21	21	5	140	145	47
Philadelphie	47	20	21	6	158	164	46
Pittsburgh	48	19	23	6	161	161	44
St-Louis	46	17	21	8	130	149	42
Californie	45	8	26	11	129	190	27

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	41	32	6	3	288	143	67
Cornwall	44	32	11	1	241	169	65
Shawinigan	42	23	18	1	205	180	47
Sherbrooke	42	20	20	2	187	200	42
Sorel	42	18	21	3	237	254	39
Laval	43	19	23	1	195	236	39
Montréal	40	16	22	2	180	194	34
Tr.-Rivières	42	13	27	2	187	233	28
Drum'dville	42	8	33	1	197	298	17

Yvon Blackburn se classe neuvième en série Can-Am

(PC) — Yvon Blackburn, de l'équipe du Québec, s'est classé neuvième, samedi, aux épreuves de slalom dela série Can-Am disputées à Waterville Valley.

Seulement 25 des 78 skieurs ont pu terminer les épreuves, en raison de conditions particulièrement pénibles, suite aux températures de 60 degrés, vendredi.

Voici le classement des 10 premiers:

1—Tim Skalling, Straton, Maine, 72.42

2—Jean François Copt, Suisse, 72.67

3—Dave Cooper, Vancouver, C.-B., 72.76

4—Heunz Weizelbaum, All. de.l'Ouest, 72.17

5—Pete Patterson, Sun Valley, Idaho, 73.54

6—Mark Ford, Bend, Oregon, 73.59

7—Fritz Binder, All. de l'Ouest, 73.72

8—Steve Murphy, St-Jonsbury, Vt., 75.36

9—Yvon Blackburn, Chicoutimi, Qué. 75.77

10—Gary Higley, Glen Falls, N.Y. 75.90

Dans la LHJMQ

Victoire "écrasante" des Eperviers de Sorel

par la Presse CANADIENNE

Denis Desgagnés a compté quatre buts et Michel Déziel en a compté trois, hier soir, permettant aux Eperviers de Sorel d'écraser les Rangers de Drummondville 17-5 dans un des quatre matches au programme de la ligue de hockey junior majeure du Québec.

Jacques Cossette, Michel Bergeron et Pierre Larouche, avec deux buts chacun, Serge Gamelin, Yves Plouffe, Michel Viens et Pierre Mondoux ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Claude Larose, Denis Patry, Bastien Thernish, Firmin Royer et Denis Drolet ont riposté pour Drouumondville.

Au Forum de Montréal, le Bleu Blanc Rouge a compté quatre buts en dernière période pour s'assurer une victoire de 5-3 contre les Castors de Sherbrooke.

Mario Tremblay, avec deux buts, Alan Pike, Jean-Luc Phaneuf et Gilles Lupien ont compté pour Montréal.

Les buts des Castors ont été l'oeuvre de François Rochon, Dwayne Ryers et Wes Wiseman.

A Shatinigan, devant 2,078 spectateurs, Guy Chouinard et André Deschamps ont compté deux buts chacun pour conduire les Remparts de Québec à un gain de 5-3 contre les Bruins.

Jacques Locas a réussi l'autre filet des Remparts tandis que Pierre Brodeur, Jean Bernier et Renaud Gagnon ont compté pour Shawinigan.

Enfin, à Cornwall, Stuart Davison et Dan Lupinette ont enfilé deux buts chacun pour conduire les Royals à une victoire relativement facile de 8-3 contre les Ducs de Trois-Rivières.

Blair McDonald, Yvan Bouillon, Dave Rooke et John Nazar ont été les autres compteurs des Royals tandis que Louis Chiasson, Bernard Plante et Marcel Lapierre ont réussi les filets des Ducs.

compteurs juniors

	PJ	B	A	Pts	Pun
Laganière, P., Sher.	40	30	53	83	17
Patry, D., Drum.	42	43	40	83	102
Locas, J., Qué.	39	46	42	82	60
Larose, C., Drum.	40	47	33	80	15
Rochon, F., Sher.	42	35	44	79	39
Chouinard, G., Qué	36	27	51	78	6
Savard, A., Qué	34	36	41	77	68
Dupuis, Y., Qué.	39	27	47	74	31
Desgagnés, D., Sorel	38	23	47	70	38
Déziel, M., Sorel	42	32	38	70	45

résultats à québec

HIER

PREMIERE COURSE
TROT — BOURSE $550.00

6—Morris Burnil, B. Garvais, $21.90, 7.00, 5.30; 1—Amber Dawn, P. Noël, $9.60, 7.30; 7—Stones Titation, J.-M. Savard, $12.60.

Ont aussi couru: Shadydale Glow, Tom Rapide, Julliekaybob, Avon Grace, The Workingman.

Temps: 2:16 2-5

DEUXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $500.00

1—Arleen, R. Bélanger, $2.60, 2.30, 2.20; 2—Long Q, A. Jean, $3.70, 2.80; 3—Debbys Ace, Y. Bolly, $2.50.

Ont aussi couru: Marvel Abbe, L'Escargot, Mr Gar, Lusty Lawrence, Fiyal.

Temps: 2:18

Pari-double: 6-1, $32.80.

TROISIEME COURSE
TROT — BOURSE $700.00

3—Carole Kay, F. Nadeau, $11.00, 4.70, 3.00; 4—Peter Jo Moraka, C. Desjardins, $4.70, 2.80; 1—Kaveen, B. Perreault, $2.60.

Ont aussi couru: Pompon Fleurie, Floradeem, Lucky Friday.

Temps: 2:14 2-5

QUATRIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $500.00

3—Tovelle, G. Julien, $15.60, 6.60, 2.80; 5—Two Mountains Move, Y. Pelchat, $4.90, 3.00; 1—Captain Angus, Y. Bolly, $4.60.

Ont aussi couru: Avonian, Singles Rusty, Hello Bye Bye, Mr Robert, Yankee B Mac.

Quinella: 3-5, $36.90.

Temps: 2:17

CINQUIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $700.00

2—Nelson, R. Lachance, $24.50, 7.60, 4.80; 1—Shes My Dream, J.-C. Martineau, $4.60, 3.50; 6—Nechako Clarke, G. Labonté, $3.60.

Ont aussi couru: King W Grattan, Miss Frontenac, Sneaky Pine, Saratoga Lad, Northwood Garwin.

Temps: 2:14 1-5

SIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $600.00

1—Doug Johnston C, M. Birou, $4.60, 3.10, 2.20; 7—Georgia J, V. Larose, $9.20, 2.60; 6—Black Skippy, G. Labonté, $2.20.

Ont aussi couru: Henry Tar, Dee Dee Bunter, Jerrys Hope, Dowin, Derek.

Quinella: 1-7, $34.40

SEPTIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $550.00

3—Shadydale Native, J. Bruyère, $3.10, 2.40, 2.90; 2—Koklen, B. Perreault, $2.70, 2.60; 7—Missile Dares, P. Lachance, $3.60.

Ont aussi couru: Gerry Rotan, J J Adios, The Florentine, Doc Lou, In Time Mir.

Temps: 2:11 2-5

HUITIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $500.00

3—Diane Success, P. Lachance, $10.00, 4.30, 6.60; 1—Meadow Victor, G. Mathieu, $3.30, 3.40; 2—Worth Betting, A. Jean, $3.60.

Ont aussi couru: The Healer, Armbro Explorer, Bonus Angus, Columbus Creed, Dudleys Dream.

Quinella: 1-3, $18.10

Temps: 2:16

NEUVIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $650.00

7—Rosita Lobell, A. Tremblay, $13.90, 5.40, 3.70; 4—Kin Q Battles, Y. Roger, $3.40, 3.40; 2—Northwood Edward, Y. Pelchat, $3.60.

Ont aussi couru: Two Mountains Carl, Anpell, Ace Dean, Smoky Seven Up, Dudleys Wick.

Temps: 2:13 4-5

DIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $525.00

4—Scotch Conquest, G. Julien, $12.60, 4.40, 3.00; 1—Orleans Girl, Y. Pelchat, $3.80, 2.30; 5—Pamela Test, R. Lachance, $3.30.

Ont aussi couru: Silver Champ, Alma Frost, Clayhaven Pegasus, Easy On, Little Adam.

Exacta: 4-1, $23.90.

Temps: 2:16 2-5

SAMEDI

PREMIERE COURSE
TROT — BOURSE $525.00

7—Tarport Baffer, F. Nadeau, $5.80, 3.60, 2.20; 6—Lecco Chief, R. Dufour, $4.10, 2.30; 5—Steamin Mir, J. Cyrenne, $2.50.

Ont aussi couru: Todd Flemington, Clever Who, Green River Ref, Nossdel Herman, My Scotch.

Temps: 2.21.2.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $500.00

1—W D Brooks, G. Julien, $6.60, 3.40, 3.00; 3—Valley Flash, M. Poulin, $4.10, 3.30; 5—Addie Majesty, G. Malo, $6.90.

Ont aussi couru: Success Knox, Christian Abe, Elk Slator, Balmy Spring, Dale Will.

Temps: 2.20

Pari-double: 7-1, $20.20.

TROISIEME COURSE
TROT — BOURSE $525.00

3—Chapman Hanover, G. Julien, $27.40, 7.60, 4.20; 2—Soapy Mir, R. Quessy, $2.90, 2.40; 5—Tranquil Elise, Y. Pelchat, $3.10.

Ont aussi couru: Eddy McKlyo, Bobbie Joe Volo, Billy J K, Frosty Tip, Mionne Rapide.

Temps: 2.25

QUATRIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $550.00

5—Showells Adios, J. Cyrenne, $12.60, 6.70, 3.80; 4—Frisco Goldie, P. Lachance, $10.40, 8.40; 6—Go Roy, Y. Roger, $5.20.

Ont aussi couru: Beautiful Katy, Delta Angus, Keystone Romero, Prince Miles, Pattys Ensign

Temps: 2.19.2

Quinella: 4-5, $42.90.

CINQUIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $750.00

5—Lew James, E. White, $5.60, 2.50, 2.10; 1—Mr Blackguard, J. Bruyère, $2.30, 2.20; 4—Janeys Dream, J.-E. Girard, $2.40.

Ont aussi couru: Mickey Joe Abbe, Mr Flinstone.

Temps: 2.18.

SIXIEME COURSE
TROT — BOURSE $600.00

8—Sidca Hanover, N. Tremblay, $2.50, 2.70, 2.60; 7—Lightning Jim, J.-C. Guenette, $4.80, 4.10; 4—Chang, E. White, $5.20.

Ont aussi couru: Scottish Pride, Ticklish Affair, Gladiator Hanover, Donald James.

Quinella: 7-8, $15.70.

Temps: 2.22.1.

Dans cette course, le no 2 Friendly Scotch était retiré et n'a pas été remplacé.

SEPTIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $600.00

3—Gusty Viking, N. Tremblay, $5.50, 3.00, 2.20; 1—Gemini Pick, C. Dupont, $3.30, 2.60; 2—Irish Grove, R. Quessy, $2.40.

Ont aussi couru: Steady Teck, Fran Brown, Brewers Gem, In Touch, Living Rich.

Temps: 2.20.

HUITIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $525.00

5—Skipper Lou, J. Bruyère, $3.10, 2.40, 2.30; 3—Dixon Adios, P. Lachance, $3.20, 2.80; 4—Glenda Doyle, J.-M. Savard, $2.80.

Ont aussi couru: Nifty Flicka, Miss D Will, Valet Mir, Demon Frisco, Sunny Brier.

Quinella: 3-5, $11.70.

Temps: 2.17.1.

NEUVIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $700.00

6—Glomars Blue, R. Bélanger, $5.80, 3.30, 4.30; 4—Whippy, N. Tremblay, $2.80, 2.50; 8—Vip N, J.-C. Guenette, $4.60.

Ont aussi couru: The Count A, Glowing Mir, Bonny Brook Mike, Copper Column, Mountain Apache.

Temps: 2.16.1.

DIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $600.00

1—Mystery Pistol, P. Lachance, $5.30, 2.90, 2.30; 4—Mindy Rainbow, J. Cyrenne, $5.00, 4.20; 3—Sunrise Goose, Y. Pelchat, $5.50.

Ont aussi couru: Insko Hanover, Hy Bohemia, Mark's Joayn, Leta, Mertz Western.

Exacta: 1-4, $40.70.

Temps: 2.15.

compteurs LNH

	B	A	Pts
Esposito, Boston	29	40	69
Mikita, Chicago	22	44	66
Lemaire, Montréal	32	32	64
Clarke, Philadelphie	20	41	61
Robert, Buffalo	29	31	60
Perreault, Buffalo	17	40	57
Pappin, Chicago	24	32	56
Apps, Pittburgh	22	34	56
Martin, Chicago	20	36	56
Gilbert, NY Rangers	17	39	56

résultats à Blue Bonnets

HIER

PREMIERE COURSE
TROT — $2,300

7—The Duke, Morel, $4.70, 4.30, 3.40; 2—Uncle's Mon, Hanna, 6.80, 3.70; 1—Twin City Justly, Paquette, 6.30.

Temps: 2:09 1-5.

Ont aussi couru: Gentleman Mir, Turnabout, Valiant Newport, Mon Steamin.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — $2,500

5—Cherry Frosting, Picard, $20.90, 9.10, 6.40; 4—Revel Black, Gamache, 10.90, 8.60; 2—Markie Dares, Hanna, 5.70.

Temps: 2:06 3-5.

Ont aussi couru: Northco Aylmer, C.A. Dundee, Jopaga, Count Three, Beauté Coloniale.

Double: $67.50.

TROISIEME COURSE
AMBLE — $3,500.

2—Mary Sirrah, Côté, $7.60, 4.60, 3.10; 4—West River Harry, Seaman, 24.80, 6.00; 3—Ikey N., Poirier, 3.40.

Temps: 2:06.

Ont aussi couru: Hawaiian Champ, Fred A., Aubrey Whitefoot.

QUATRIEME COURSE
TROT — $2,100

6—Gemini Frost, Gendron, $10.70, 5.90; 3—Katie S., Côté, 12.90.

Temps: 2:09.

Ont aussi couru: Loup Garou, Tina Silk, Dandy Mir, Provo Hanover, Flicka Express, Bill Spec, Two Mountains Dove.

Quinella: $102.10.

CINQUIEME COURSE
AMBLE — $2,200

2—Wicked Mir, Hébert, $4.80, 3.20, 2.70; 4—Startron, Beaulieu, 4.10, 3.50; 7—Side Effects, Picard, 3.70.

Temps: 2:07 4-5.

Ont aussi couru: Battle Sharp, Stormy Ken, Miss Lady Byrd, Yvonne Colonial, Anderson Bonnios.

SIXIEME COURSE
TROT — $2,600

4—Capri Mir, Gendron, $14.90, 6.50; 1—Katy Wooster, Robillard, 4.20.

Temps: 2:08 1-5.

Ont aussi couru: Mar Mic Gerry, Wyncrest Tom, Superman Mir, Clever Titan,

La force du NPD inquiète Lougheed

CALGARY (d'après PC) — L'Alberta, l'îlot "conservateur" de l'Ouest canadien... socialiste, se sent en mesure de se défendre contre les tentations NPD.

Cette interprétation du sentiment politique des Albertains vient évidemment du premier ministre provincial M. Peter Lougheed, également chef du parti conservateur.

M. Lougheed, encouragé vivement par ses partisans qui assistaient au congrès provincial du parti dans cette province, a déclaré que sa province tenait à coopérer avec les gouvernements néo-démocrates du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie - Britannique... mais jusqu'à une certaine limite. Et cette limite c'est: "Nous n'entendons pas coopérer et d'aucune manière, directement ou indirectement, à imposer le socialisme dans l'Ouest canadien.

"Nous tenons, a-t-il poursuivi, à nous présenter comme Albertains et "westerners" favorables à l'entreprise libre, pour une société de chances, d'initiatives et de liberté de choix."

Ce qui semble quelque peu inquiéter le premier ministre d'Alberta, c'est l'amitié "coûteuse" entre les libéraux et les néo-démocrates, surtout à l'approche de la tenue de la conférence économique des provinces de l'Ouest annoncée dans le discours du trône et devant avoir lieu en juillet. L'Alberta craint d'être laissée pour compte à cette conférence.

David Lewis est en désaccord avec Castonguay

Urgence de hausser les pensions de vieillesse

OTTAWA (PC) — Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, est d'avis que l'urgence de hausser les pensions de vieillesse est trop grande pour que le gouvernement attende après la conférence fédérale-provinciale sur le bien-être social, prévue pour avril, pour agir.

Parlant dans le cadre de l'émission "La politique fédérale" à Radio-Canada samedi, M. Lewis a rappelé l'appui que son parti donne aux demandes des provinces pour une autonomie plus grande dans le domaine du bien-être mais il refuse la requête du ministre québecois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, d'attendre après la conférence fédérale-provinciale d'avril pour augmenter les pensions de vieillesse.

"Le débat sur le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces dure depuis des années, dit-il. Tout en souhaitant un règlement prochain de ce différend dans le sens voulu par les provinces, le NPD croit que l'urgence est trop grande pour nous permettre des retards. La pension de base de $82.88 n'est pas adéquate et il faut la hausser aussi vite que possible".

M. Lewis rappelle que son parti désire une pension de vieillesse de $150 par mois, à l'âge de 60 ans, et "si le gouvernement veut garder le pouvoir, l'augmentation qu'il a promise doit constituer un important pas vers cet objectif".

De plus, il devrait y avoir augmentation automatique de la pension de vieillesse basée sur la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Stanfield pense à la prochaine élection:

Les Québécois savent pour qui voter, depuis le 30 octobre

Des citoyens non élus pourraient devenir membres du cabinet Stanfield, selon Wagner

par Jim POLING

Le leader conservateur du Québec, M. Claude Wagner, préférerait que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau cède immédiatement son poste à M. Robert Stanfield plutôt que de déclencher des élections, advenant une défaite aux Communes du gouvernement libéral sur une motion de confiance.

Et pour contourner la difficulté que pourrait avoir M. Stanfield à constituer un conseil des ministres représentatif du pays en raison de l'échec des conservateurs au Québec le 30 octobre dernier, M. Wagner est d'avis que le chef conservateur canadien pourrait alors inviter à son cabinet des Québécois non élus quitte, par la suite, à tenter de les faire élire députés à une élection subséquente.

"M. Stanfield pourrait certainement inviter des personnes de l'extérieur pour se joindre au gouvernement, quitte à les présenter à l'électorat un peu plus tard."

Interrogé dans le cadre de l'émission Politique Atout de la télévision d'Etat, le député conservateur de Saint-Hyacinthe affirme que M. Stanfield devrait pouvoir avoir la possibilité de mettre en pratique, sans passer immédiatement par de nouvelles élections, le programme politique qu'il a soutenu lors de la dernière campagne, pour finalement déclarer ultérieurement des élections afin de faire confirmer son mandat par le peuple.

Quant au résultat de cette élection, principalement en ce qui a trait au Québec, M. Wagner se dit optimiste. "J'espère que ce ne sera pas pire que la dernière fois." Le parti conservateur n'a en effet fait élire que deux représentants, l'autre député étant M. Howard Grafftey.

Il explique cet espoir du fait que, même au Québec, le gouvernement Trudeau a subi un échec le 30 octobre.

Se défendant de soulever une note raciste, M. Claude Wagner souligne que l'étude du vote a démontré que 65% des Québécois de langue française ont voté contre le gouvernement Trudeau. Partant de cette analyse et du fait que l'organisation conservatrice au Québec est déjà sur un pied de guerre, que le parti aura plus de temps pour choisir ses candidats, que M. Robert Stanfield va entreprendre très bientôt des tournées régionales, M. Wagner a bon espoir que le Québec vote "conservateur" lors des prochaines élections.

Enfin, de nombreux autres sujets ont été abordés au cours de l'émission tels l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, le Vietnam, le gel des prix et des salaires, tous des sujets qu'il a eu l'occasion de développer au cours des dernière semaines.



UNE GLISSADE DANS LE PASSE — Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, ne rate jamais l'occasion de rester dans l'actualité. Cette fois, il a été surpris . . . dans un traîneau tiré par des chiens et conduit par Jonas Crapeau au lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. La scène se passait vendredi.

(Téléphoto PC)

La multiplication des études peut être une façon pour l'Etat de justifier son immobilisme

...pendant ce temps, les Montréalais continuent à se recréer aux Etats-Unis

Par Jean-Paul GAGNE

Ce ne sont pas les études gouvernementales qui manquent à la réalisation de projets valables, c'est bien connu. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche regorge de telles études qui dorment sur les tablettes.

L'une d'entre elles se nomme "La sous - région Richelieu - Missisquoi — projet de mise en valeur touristique et récréative". Elle avait été commandée par le ministre du temps, M. Gabriel Loubier, à la firme SOTAR Inc. de Montréal et fut remise au ministère en 1969. Incidemment, M. Loubier a commandé plusieurs études à diverses firmes spécialisées au cours de cette période.

L'étude de Sotar avait pour but de développer le potentiel touristique et récréatif de la zone québécoise du lac Champlain et d'une partie de la vallée du Richelieu (de la frontière Canada - E.-U. jusqu'à St-Paul de l'Ile - aux - Noix) dans le but de garder au Québec le flux de Québécois qui envahit chaque fin de semaine estivale la zone américaine du lac Champlain, Plattsburgh, Rouses Point et les Basses Adirondacks.

A l'époque où l'étude a été réalisée, on estimait que les Québécois apportaient 10.8 pour cent de la clientèle des parcs du Vermont et de l'Etat de New York et 8.8 pour cent des skieurs - jours des centres de ski des Adirondacks. Les Québécois qui vont se divertir dans cette région dépassent facilement le million actuellement.

C'est sur ce potentiel montréalais que s'appuyaient d'ailleurs deux études américaines conduites dans les Etats limitrophes du Vermont et de New York et intitulées "Champlain Valley and North Region Central" et "Tourist and Recreational Potential — Lake Champlain Adirondack Area".

QUE PROPOSE L'ETUDE DE SOTAR ?

La Société technique d'aménagement régional (Sotar) a soumis plusieurs projets qui se chiffrent globalement par quelque $25 millions si on inclut la voirie. Les réalisations proposées touchent trois comtés, Missisquoi, Iberville et St - Jean.

L'ensemble des recommandations vise à améliorer l'infrastructure routière, les équipements touristiques et les équipements récréatifs. La région n'est pas dépourvue à proprement parler puisqu'elle disposait en 1968 de 4,460 unités d'hébergement capables de recevoir plus de 20,000 personnes, sans compter les disponibilités des terrains de camping, de pique - nique et des plages.

Au chapitre des infrastructures de communication, le rapport propose de raccorder par une autoroute de près de 10 milles de longueur l'Interstate 89 qui relie le Vermont à la côte de la Nouvelle-Angleterre et d'améliorer la qualité de la route 52 qui sert de collecteur transversal pour la région à réaménager. Cette route, d'une longueur de 30 milles, relie les routes Montréal - New York et Montréal - Boston.

En plus, il importe de nettoyer le Richelieu et de régulariser son cours dans le but de favoriser la navigation de plaisance, d'yaménager des quais et des rampes. La Baie Missisquoi, qui est constituée de l'extrémité nord du lac Champlain, doit elle aussi être dotée de tels équipements.

Un site sur cette baie retient une attention particulière: il s'agit de la pointe Jameson où les auteurs du rapport proposent l'établissement d'une station balnéaire, d'un port de plaisance, d'y aménager des quais (aquarium, observation de la nature, etc . . .).

PARC REGIONAL DE LA RECREATION

Une des mesures les plus importantes est la création d'un parc régional de récréation intensive sur la Baie Missisquoi, semblable au parc Paul - Sauvé, à Oka. Il y a là une plage capable d'accueillir 5,000 personnes et des possibilités d'aménagement d'un terrain de camping de 1,000 emplacements, d'une base en plein air, d'un village - vacances - familles, de zones de pique - nique et d'amusements, d'une base de nautisme, etc . . .

Il s'agit d'un projet qui frise les $4 millions, soit un coût comparable à celui du parc Paul - Sauvé au nord - ouest de Montréal, qui accueille des Québécois de toutes les régions du Québec et qui est envahi de Montréalais à toutes les fins de semaine estivales.

Un autre parc de récréation est également proposé pour les environs de Lacolle et Cantin sur le Richelieu, mais il s'agit cette fois d'un projet de moindre envergure qui commanderait des déboursés de moins de $1 million.

L'Ile - aux - Noix et St - Paul sur le Richelieu de même que Clarenceville et Philipsburg qui sont des postes frontières sont d'autres endroits retenus par l'étude de Sotar pour la réalisation d'aménagements touristiques et de récréation.

URGENCE URGENCE URGENCE

L'étude de Sotar conclut à l'urgence de la réalisation du plan directeur proposé pour une foule de raisons:

1— La demande de biens et d'endroits touristiques et de récréation est de plus en plus forte: l'ère de la société des loisirs est arrivée; les Montréalais envahissent littéralement tout ce qu'il y a de disponible dans un rayon de 50 à 60 milles de la métropole.

2— L'offre américaine augmente rapidement depuis que les Etats du Vermont et de New York ont entrepris de réaliser les projets proposés dans les études dont on a fait état plus haut. La Baie Missisquoi est le seul "front de mer" à 40 milles du centre - ville de Montréal. Le lac des Deux - Montagnes est pollué à certains endroits et il ne faut surtout pas penser au St-Laurent.

3— Les promoteurs privés se chargent évidemment de faire un certain développement à cause du potentiel, mais celui-ci ne se fait pas toujours d'une façon planifiée; en outre, le prix des terrains à acquérir pour la réalisation de certains projets aura toujours tendance à augmenter à cause des transformations que l'on fait subir aux dits terrains et de la spéculation. L'anarchie d'un développement non planifié est loin d'une exploitation optimale.

LE PRETEXTE

Mais qu'on se rassure, le gouvernement a un prétexte tout trouvé pour justifier son immobilisme. En effet, il a commandé à une autre firme de conseillers, Pluram Inc. de Québec, une étude plus générale sur l'aménagement récréatif et touristique de la Vallée du Richelieu. Pluram a pour mandat précis de préparer un schéma intégré de cet aménagement. Cette étude doit être terminée dans quelques mois. La firme québécoise a eu pour mission de tenir compte de l'étude sectorielle de Sotar Inc. et aussi de celle de l'aménagement touristique de l'Archipel de Sorel (à l'embouchure du Richelieu) préparée par Berthold Groleau et Associés de Montréal encore à l'époque de M. Gabriel Loubier.

Un informateur, dont il faut taire le nom, a précisé que cette dernière décision de confier à une troisième firme de conseillers la préparation d'un schéma intégré à l'échelle de toute la Vallée du Richelieu s'expliquait, mais qu'elle cachait un manque de dynamisme du gouvernement.

Pourquoi ? Parce que l'étude sectorielle de haut - Richelieu et de la Baie Missisquoi est arrivée à des projets très précis dans une région très bien délimitée géographiquement et à haut potentiel. La logique aurait commandé de commencer par le schéma global des orientations et de faire ensuite les études sectorielles.

CONCLUSION

La conclusion apparait donc d'elle-même:

— Ou bien, le gouvernement a eu tort de commander une telle étude sectorielle.

— Ou bien, il a tort actuellement de ne rien faire.

Une enseigne unilingue anglaise disparaît à Moncton mais Jones ne désespère pas

MONCTON (PC) — Une enseigne unilingue anglaise, et à cause de cela controversée, a été enlevée à l'hôtel de ville de Moncton Elle l'a été après que le conseil municipal eut décidé que légalement il ne pouvait l'y garder. Elle portait les armoiries de la ville de Moncton et les mots "City Hall".

Sa disparition est le résultat de protestations de citoyens francophones de la ville et aussi d'une des dispositions d'un bail. Il est dit en effet dans le bail en question que l'enseigne sur l'immeuble de l'hôtel de ville doit être bilingue.

Place de l'Assomption est propriétaire de l'immeuble.

Le maire de Moncton, M. Leonard Jones, dit que la décision du conseil de ville lui déplait et donne à entendre que la ville devra peut - être songer à faire ériger un hôtel de ville qui lui appartiendra.

Mais un immeuble, ça ne se construit pas du jour au lendemain. Le maire Jones le sait et il dit qu'il se pourrait que la ville cherche à sous - louer tout l'immeuble qui abrite l'hôtel de ville et qu'elle loue ailleurs en attendant d'avoir son propre immeuble.

Hector Cormier, secrétaire général de la Société nationale des Acadiens, déclare que l'enseigne constituait une insulte à l'endroit de toute la population francophone de Moncton.

Environ 40 pour cent des 48,000 habitants de Moncton sont de langue française.

L'affaire de l'enseigne de l'hôtel de ville vient à la suite de nombre de disputes entre la ville et ses citoyens francophones, lesquels réclament des services municipaux bilingues.

Le PC proclame que la solidarité canadienne est l'un de ses objectifs

OTTAWA (PC) — Des déclarations faites par des membres du Parti conservateur au sujet du bilinguisme et des relations entre le fédéral et le gouvernement du Québec ne représentent pas nécessairement la politique du Parti conservateur, a déclaré M. Robert Stanfield. Dans l'émission télévisée Question Period, diffusée sur les ondes de CTV, le chef des conservateurs dit qu'il ne prise guère les propos selon lesquels certaines attitudes prises par quelques particuliers sont un reflet de la politique véritable du Parti conservateur.

"Nous croyons toujours, dans notre parti, a-t-il ajouté, que tous les Canadiens sont solidaires. La solidarité canadienne est un de nos objectifs, tout comme nous estimons qu'il faut que les francophones et les anglophones se sentent chez eux dans la fonction publique."

Il répondait alors à une remarque de Claude Lemelin, du journal Le Devoir, remarque selon laquelle "du point de vue du Québec", les conservateurs n'ont pas une politique claire et précise en matière de bilinguisme.

Et M. Stanfield a qualifié de non sens des critiques faites récemment par le premier ministre Trudeau et le ministre des Transports, M. Jean Marchand contre certains membres du Parti conservateur. MM. Trudeau et Marchand ont dit que durant la dernière campagne électorale des conservateurs avaient soulevé des préjugés racistes contre les Canadiens français.

Le premier ministre et M. Marchand ont tenté, dit M. Stanfield, de donner aux Québécois avons fait une campagne contre avons fait u,e campagne contre le Québec et contre un premier ministre francophone et que cela a eu un effet sur le résultat de l'élection.

"La vérité, a poursuivi le leader conservateur, c'est que leur manque de succès doit être attribué à leur politique économique, à leur politique en matière d'emploi, d'inflation et de taxes".

Ce n'est qu'au Québec que les libéraux ont eu véritablement du succès à l'élection de l'automne dernier. Cinquante-six députés libéraux y ont été élus et seulement deux conservateurs.

"Il est très difficile pour moi de comprendre, dit M. Stanfield, comment des hommes qui sont en politique fédérale parce qu'ils veulent renforcer le fédéralisme, particulièrement dans la province de Québec, peuvent parler comme ils l'ont fait récemment."

M. Stanfield comprend qu'ils aient de l'amertume, mais il ne comprend pas leur attitude.

AUX COMMUNES

Le chef du Parti conservateur a parlé de la politique que le NPD pratique présentement à l'endroit du Parti libéral. Il a dit que les députés NPD ne font certainement pas preuve d'une très grande animosité vis-à-vis du gouvernement minoritaire de M. Trudeau. Ce ne sera pas facile, dit-il, d'amener le NPD à voter avec les conservateurs sur toute question qui pourrait être considérée comme un vote de confiance.

WAGNER

Il a expliqué que la campagne des conservateurs avait décliné au cours des deux dernières semaines parce que M. Claude Wagner,,lieutenant québecois su part, devait se consacrer à sa propre élection dans son comté de Saint-Hyacênthe.

"Il a pris cette décision, et je ne dis pas qu'il a mal agi; il a jugé nécessaire de concentrer le gros de ses efforts dans sa propre circonscription au cours des deux dernières semaines et cela voulait dire que, durant cette période, la campagne que nous menions au Québec n'en était plus vraiment une".

M. Stanfield a en outre rappelé que le chef des créditistes, M. Real Caouette, avait lui aussi mené une campagne énergique au Québec au cours des derniers jours précédant le scrutin.

Le chef conservateur a refusé de prédire le comportement de son parti au Québec lors de prochaines élections. On sait que le parti a remporté 107 sièges aux dernières élections, mais que sur ce nombre, seulement deux sont situés au Québec.

"Je ne prétends pas que nous allons balayer le Québec la prochaine fois, simplement parce que nous avons reçu un énorme appui dans le reste du pays. Il serait d'ailleurs insultant de dire cela au public du Québec.

"Mais au moins, les Québecois reconnaissent que nous constituons une force qui mérite d'être considérée", a-t-il dit.

ACCUSATIONS

M. Stanfield a par ailleurs affirmé qu'il était difficile d'évaluer les conséquences que pourraient comporter certaines accusations formulées par les premier ministre Trudeau, voulant que les Conservateurs aient prôné, au cours de la campagne électorale, des sentiments anti-québecois.

Il estime néanmoins que ces propos de M. Trudeau tendent délibérément à choquer les conservateurs du Québec. Cette attitude lui semble dangereuse pour l'unité nationale et il croit que M. Trudeau "joue à la roulette russe avec le pays".

M. Stanfield participait, à Calgary, à la conférence annuelle du Parti conservateur d'Alberta.

SLEIGH-RIDE
Auberge Normande, Lac-Beauport
Comprenant: ● randonnée en carriole ● souper canadien ● danse ● taxe et service
$6.00
Pour réservations: 849-4486

A LOUER
Salle licenciée pouvant accommoder 50 à 200 personnes. Pour tout genre de réception. Aussi disponible Musique de discothèque.
Tél.: 694-0383

24 LOGEMENTS
12 GARAGES
Directement du propriétaire, coin 17e, 18e rue et 4e avenue. REVENU brut: $37,300, prix: $235,000. Comptant à discuter.
Tél: du lundi au vendredi le jour: 683-9124, autres jours et soir: 527-8823.

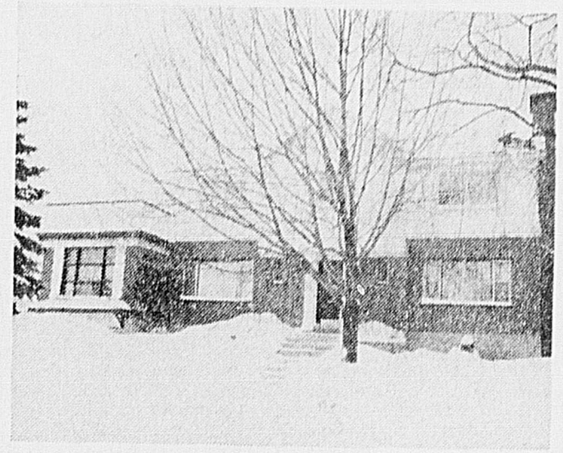
CHERCHONS
MAISON SEULE
A LOUER
IMMEDIATEMENT
15 milles de Villeroy
Commodités modernes si possible, dans région St-Agapit, Plessisville, N.-D. de Lourdes.
Tél. Québec:
681-1142

Service d'Optique Elite ltée
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMÉTRIE
Détaillants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 524-2543

J. Langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
YEUX ARTIFICIELS
SUR MESURE
475, 3e avenue, Québec, 523-6690

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

MAISON DE LA SEMAINE



A VENDRE: 2170 Boisjoli, Sillery. Endroit tranquille, près Université, excellent cottage, 10 pièces, foyer, garage, piscine chauffée.
Pour autres détails: Madame Hardy, 527-7662
MORIN & ASSOCIÉS
COURTIERS, INC.
1121, CHEMIN STE-FOY - TEL.: 683-2103
Membre de la Chambre d'Immeubles de Québec, du système Photo M.L.S. et de Realcare.
realtor

au delà de l'événement

Vietnam

les racines d'un conflit vieux de vingt ans

NDLR — Avec l'imminence de la fin des hostilités au Vietnam, nous reprenons dans le texte qui suit (extrait en partie de UPI) les grandes lignes de ce que fut cette guerre de "vingt ans".

(UPI) — L'engagement américain dans la guerre du Vietnam, un engagement très timide au début, remonte à 1949. Cette année-là la Chine continentale tomba aux mains des communistes, et pour la première fois, les Etats-Unis commençèrent à s'intéresser sérieusement au sort de l'Indochine. A cette époque, l'Indochine était une région colonisée par les Français, et incluait le Vietnam, Le Laos et le Cambodge.

Washington craignait que les communistes n'étendent leur domination, au-delà des frontières de la Chine. Le Front Viet Minh, un mouvement nationaliste fondé par le président du Nord Vietnam, Ho Chi Minh, pour chasser les colonialistes français avait clairement opté pour le camp communiste. Ce choix étayait donc les arguments des Français qui soutenaient que la guerre d'Indochine n'était plus une simple question de victoire coloniale, mais qu'elle devenait un des fronts sur lequel l'Ouest tentait de contenir le communisme.

En 1950, les Etats-Unis décidèrent de mettre un terme à leur politique de non-ingérence et de soutenir la France.

Etant donné que la guerre de Corée (1950-53) accentuait la menace qui pesait sur les positions américaines en Asie, les Etats-Unis encouragèrent les Français à poursuivre ce qui était devenu une véritable "croisade contre le communisme". Les Etats-Unis manifestèrent leur appui aux Français en leur fournissant de l'argent, des armes, et des conseillers.

En 1954, les Etats-Unis finançaient 80 pour cent de la lutte française contre Ho Chi Minh. Washington consacra certainement plus d'un milliard de dollars, à cet effet, en deux ans. Mais les Etats-Unis, (sous le président Eisenhover) refusèrent d'intervenir directement lorsque la France leur demanda d'envoyer des bombardiers pour écraser les forces communistes, qui encerclaient les Français à Dien Bien Phu.

La chute de Dien Bien Phu, le 7 mai 1954, fut immédiatement suivie par la capitulation française, et au cours de l'été par les accords de Genève. Aux termes de ces accords, les grandes puissances reconnaissaient l'indépendance du Vietnam, lui interdisaient de fomer des alliances militaires et divisaient le pays en deux zones, mais prévoyaient une éventuelle réunification du pays en 1956, lors d'élections libres.

Les Etats-Unis et le Sud-Vietnam s'abstinrent de signer les accords de Genève, mais Washington promit de "n'user d'aucune menace ou de force en vue de perturber" les accords signés par les 19 autres nations qui assistaient à la conférence, y compris la Chine communiste.

Lorsque les Français se retirèrent, ils laissèrent derrière eux le dernier empereur de la dynastie Nguyen, un playboy grassouillet et affable nommé Bao Dai, comme dirigeant du Sud-Vietnam. L'empereur Bao Dai était un homme qui aimait les casinos, les safaris et les belles femmes.

Les Etats-Unis décidèrent d'appuyer un nationaliste déterminé nommé Ngo Dinh Diem, comme premier ministre, et homme politique susceptible d'unifier le Sud-Vietnam et de la transformer en un Etat non-communiste viable.

En 1955, Diem organisa un plébiscite. Le choix: la continuation de la monarchie sous Bao Dai, ou une république sous la présidence de Diem. Diem remporta une victoire écrasante, et en même temps que Bao Dai s'exilait en France, il procéda à la formation de son gouvernement.

Le gouvernement Diem

Avec l'appui des Américains, Diem refusa de tenir des élections de 1956, qui avaient été prévues dans les accords de Genève. Diem souligne que le Sud-Vietnam n'avait pas signé ces accords et soutint que le rigoureux contrôle du Nord par les communistes rendait un vote "honnête", impossible dans cette partie du pays.

Mais en réalité, il y avait une autre raison qui motivait la décision de Diem de ne pas tenir d'élections. Comme le président Eisenhower allait le mentionner plus tard, dans ses mémoires, tous les observateurs responsables estimaient qu'Ho Chi Minh aurait été le vainqueur, à l'issue d'élections honnêtes. On estimait généralement que sa victoire aurait été écrasante.

La popularité de Ho, un nationaliste qui avait combattu âprement et avec persistance pour chasser les Français, était certainement plus grande que celle de Diem, qui avait passé plusieurs années en exil, et n'était revenu au Vietnam qu'en 1954.

Diem réussit néanmoins à former un nouveau gouvernement, en dépit des obstacles qui semblaient insurmontables. Il divisa et conquit les sectes religieuses Hoa Hoa et Cao Dai, qui avaient gouverné de vastes régions du pays, devenues semi-autonomes.

Diem trouva un appui solide chez les catholiques romains, les Etats-Unis et les 860,000 réfugiés qui avaient fui le Nord. La plupart des réfugiés étaient catholiques, et Diem réussit à les intégrer dans la société, au Sud.

En même temps, quelque 50,000 soldats du Viet Minh, qui avaient combattu contre les Français, se regoupèrent au Nord. Ils laissèrent toutefois derrière eux un réseau bien structuré de 10,000 cadres qui jetèrent les bases de la rébellion contre Diem.

Pendant un certain temps, Diem sembla faire des progrès contre le Vietcong. Lyndon Johnson, qui était alors vice-président, était si impressionné par Diem qu'il le surnomma le "Winston Churchill de l'Asie du Sud-Est".

Mais Diem, qui sut unifier le pays, échoua lorsque vint le temps d'implanter les réformes sociales jugées essentielles par les Américains pour calmer le mécontentement des paysans. Diem s'aliéna graduellement les masses bouddhistes, l'intelligentsia de Saigon, la plupart des hommes politiques nationalistes et finalement les Etats-Unis en refusant de démocratiser son régime.

Il se retrouva bientôt avec une révolte des paysans sur les bras.

Les Nord-Vietnamiens avaient espéré que le gouvernement Diem tomberait. Lorsque leurs prévisions ne se matérialisèrent pas, Hanoi dépêcha au Sud-Vietnam des cadres du Parti communiste du Nord, qui avaient déjà milité au Sud, avec le Viet Minh. S'unissant aux autres éléments dissidents, dont plusieurs faisaient partie de la secte Cao Dai, les cadres formèrent le Front de libération nationale.

Jusqu'à maintenant, on ne s'est jamais mis d'accord sur la composition originale du Front et ses relations avec le régime de Ho Chi Minh, au Nord. Selon Douglas Pike, un officier du service extérieur d'une agence d'information américaine, le Front de libération a fait preuve de tellement d'habileté, de précision et de raffinement qu'un seul nom vient à l'esprit lorsqu'on cherche l'auteur d'un tel plan: celui du génial Ho Chi Minh.

Le plan génial d'Ho Chi Minh

La plupart des experts affirment que les bases du Front de libération étaient très larges, et Pike estime qu'en 1960, le Front bénéficiait de sympathies dans pratiquement tous les petits villages du pays.

Malgré les nombreuses défaites militaires du Vietcong, la force du front ne s'est jamais démentie, et il demeure le mouvement politique le mieux organisé au Sud-Vietnam.

Mais au début du régime de Diem, les Etats-Unis n'étaient pas préparés à la menace d'une guérilla politique. Les conseillers américains entrainaient l'armée sud-vietnamienne en vue d'une éventuelle invasion du Nord, et Saigon était approvisionné d'armes américaines.

L'idée, c'était de doter l'armée sud-vietnamienne d'un pouvoir défensif suffisant pour résister à un assaut frontal, jusqu'à ce que l'aide occidentale soit acheminée.

La vraie guerre pour le Vietnam ne débuta qu'en 1958, quatre ans après la reddition des Français à Dien Bien Phu. Au printemps de cette année-là, le Vietcong mit à exécution une série d'assassinats sélectifs et d'attentats terroristes.

Quelques combattants du Viet Minh de Ho, qui étaient retournés au Nord, commencèrent à s'infiltrer au Sud, par la voie de la désormais célèbre piste Ho Chi Minh, qui traverse le Laos.

Adoptant les tactiques conseillées par le général Nguyen Giap, qui conduisit l'armée Viet Minh à la victoire à Dien Bien Phu, le Vietcong concentra ses énergies dans une série d'attaques éclairs contre des avant-postes faibles, s'en rendit maitre, et captura de grandes quantités d'armes et de munitions.

En 1960, le régime de Dien se trouvait en très mauvaise posture, et la rumeur voulait que son gouvernement ne puisse tenir qu'un ou deux ans de plus, si les Américains n'augmentaient pas leur aide.

En 1961, la situation s'aggrava, et le président Kennedy dépêcha le général Maxwell D. Taylor, son conseiller militaire et Walt Rostow, président du Conseil de planification politique du département d'Etat au Sud - Vietnam, pour voir ce que les Etats - Unis pouvaient faire.

Après leur rapport, la guerre commença à prendre de l'expansion, et les Etats - Unis expérimentèrent des douzaines de techniques pour combattre les insurgés.

A la guerre comme à la guerre

A la fin de 1961, deux unités américaines furent dépêchées au Sud - Vietnam en même temps que deux hélicoptères. C'étaient les premières unités complètes à être envoyées sur les lieux.

C'est également vers la fin de 1961, que les Etats - Unis subirent leurs premières pertes au Sud - Vietnam. A la fin de l'année, il y avait environ 3000 conseillers militaires au Vietnam. A la fin de 1962, il y en avait 11,000. A la fin de 1963, ils étaient 16,000.

En mars 1963, le commandant américain au Vietnam, le général Paul Harkins, déclara que le gouvernement sud-vietnamien avait tout ce qu'il fallait pour remporter la victoire.

En octobre de la même année, le secrétaire à la Défense, Robert McNamara, déclarait que la tâche militaire des Etats - Unis pouvait être complétée en 1965. Un mois plus tard, le général Harkins prédisait qu'on n'en était plus qu'à quelques . . . mois de la victoire.

Même si ces évaluations avaient pu paraitre raisonnables à l'époque, elles n'étaient pas justes. Les Etats - Unis avaient surestimé la force et l'habileté de l'armée sud - vietnamienne, et avait sous - estimé le pouvoir, la volonté et l'organisation rationnelle du Vietcong.

Des conflits intérieurs compliquèrent davantage le tableau, au Sud - Vietnam en 1963. Le président Diem, appuyé par son frère Ngo Dinh Nhu, le chef de la police secrète, devint de plus en plus répressif. Un coup d'Etat monté par les généraux vietnamiens survint le 1er novembre, et Diem fut assassiné en même temps que son frère.

Après l'assassinat de Diem, Saigon connut plusieurs gouvernements — huit en toat, tous plus ou moins soutenus par les Américains — jusqu'à l'élection en 1967 de l'ex - général Nguyen van Thieu.

Thieu réussit à se maintenir et se mérita même l'éloge de Nixon qui l'a qualifié "d'un des plus grands hommes d'Etat du monde".

L'année 1964 fut également une année décisive pour les Etats-Unis dans cette longue guerre. Le 2 août, cette année-là, des navires de patrouille du Nord-Vietnam attaquèrent un destroyer américain, dans le golfe du Tonkin. Deux jours plus tard, le président Johnson annonça que le "Turner Joy" et le "Maddox" avaient de nouveau été attaqués.

En guise de représailles, Johnson ordonna les premiers bombardements sur le Nord. Le Congrès, dans une déclaration vague et encore controversée aujourd'hui, donna au président avec deux voix dissidentes seulement, pleine autorité pour repousser toute attaque et prévenir d'éventuelles agressions, en Asie du Sud-Est.

La guerre incluant les bombardements au Nord et des combats terrestres de plus en plus intenses, prit de l'expansion après cette résolution du Congrès, qui délégait son autorité au président.

Le problème de la guerre figura parmi les thèmes électoraux, lors de la campagne présidentielle de Johnson en 1964.

En mai 1965, le niveau des troupes au Vietnam dépassa le plafond de 50,000, et le président Johnson donna au commandant américain William Westmoreland, la permission d'utiliser les soldats américains pour contrer les attaques. En juin 1965, Johnson élargit le rôle de combat des GI's, et en juillet, leur nombre avait atteint 25,000. En 1968, plus de 500,000 soldats américains se trouvaient au Vietnam et plus de 25,000 avaient péri sur le champ de bataille.

Au cours de l'hiver 1967-1968, le sénateur démocrate Eugène McCarthy décida de se présenter aux primaires, pour tenter d'empêcher le président Johnson d'obtenir l'investiture de son parti, aux élections de 1968.

Il gagna les primaires au New Hampshire, en mars, et deux semaines plus tard, Johnson annonçait son intention de ne pas se présenter aux élections. Le président déclara alors qu'il consacrerait les derniers mois de sa présidence à tenter de faire la paix au Vietnam. Il mit un terme aux bombardements au-delà du 20ème parallèle, et invita le Nord-Vietnam à participer à une conférence de paix, dans un pays neutre.

Les pourparlers débutèrent le 1er novembre à Paris et furent assortis d'un arrêt complet des bombardements depuis 1965.

Quatre jours plus tard, Richard Nixon était élu président.

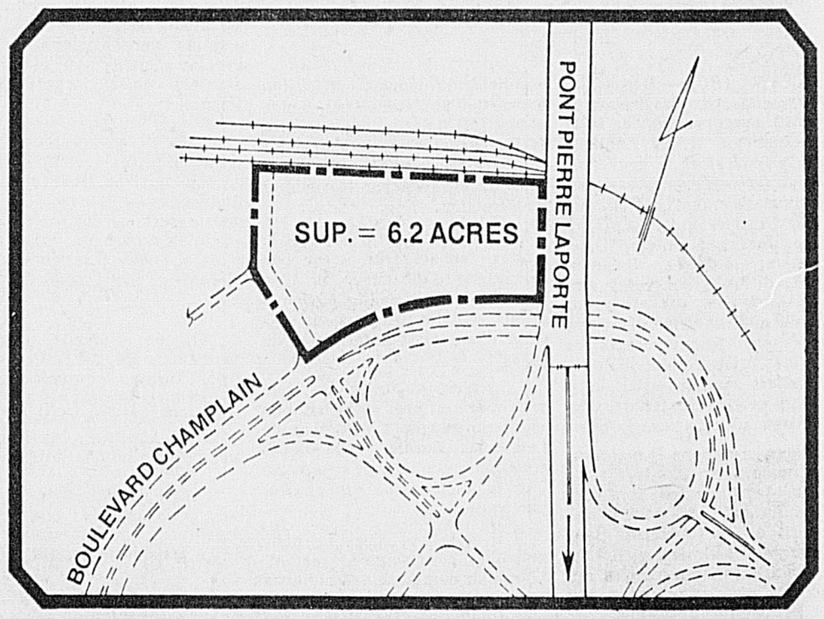
Cinq ans plus tard, lors de la cérémonie d'inauguration de son second mandat, Nixon annonce la fin des hostilités.



CN

Proposition pour un DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER à Ste-Foy, Qué.

Les promoteurs en construction sont invités à nous soumettre leurs propositions pour l'exploitation par un bail à long terme du terrain du futur terminus passagers du CN à Ste-Foy, ainsi que du site environnant, soit une superficie totale d'environ 6.2 acres.



Le CN occupera une superficie de 8,800 pieds carrés de plancher au rez-de-chaussée, pour les besoins d'une gare dans l'édifice à être construit sur le site. Une deuxième proposition devra inclure le prospect d'une sous-location au Canadien National pour quelque 30,000 pieds carrés de plancher comme espace à bureaux.

Un plan de la propriété ainsi que les instructions concernant la méthode selon laquelle les propositions doivent être présentées seront fournis sur demande par: M. L. FORGUES, Directeur du Service des Immeubles, CN, 800 ouest, boul. Dorchester, Montréal (Téléphone: 877-5305)—Les propositions dûment identifiées "Développement Immobilier—Ste-Foy" seront reçues par la personne ci-haut mentionnée jusqu'à midi, le vendredi 20 avril 1973.

Le CN ne s'engage à retenir ni la plus haute ni aucune des propositions reçues.

J. F. Roberts
Vice-Président, Région du St-Laurent
Chemin de Fer Canadien National
Montréal

DÉCÈS et AVIS DIVERS

● RHETORICIENS et AMICALES ● FUNERAILLES
● REMERCIEMENTS ● IN MEMORIAM
● SERVICES ANNIVERSAIRES ● FAVEURS

705S AVIS DE DECES

BERGERON (Madeleine) — Accidentellement à Jonquière, le 20 janvier 1973, à l'âge de 36 ans, est décédée dame Madeleine Bergeron. Elle demeurait à Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Caron, 178 Ste-Famille à 2h30 pour l'Eglise Ste-Cécile et de là au cimetière paroissial. quo-22

DUGAS (Philibert) — A Chicoutimi, le 20 janvier 1973, est décédé M. Philibert Dugas, époux de Victoria Morin, père de M. et Mme Raoul Maltais (Simone), de Kénogami; de Soeur Jeanne Dugas, C.M.D. de Montréal; M. et Mme Jean-Marie Dugas (Cécile-Hélène Deschênes) de Montréal; M. et Mme André Dugas (Geneviève Béchard) de Chicoutimi; Mme Evangéline Roy de Trois-Rivières et de nombreux petits-enfants. Le défunt était Chevalier de Colomb. Il demeurait à Kénogami. Les funérailles auront lieu mardi, à 3hres. Départ de la résidence funéraire Caron, 178 Ste-Famille à 2h30 pour l'Eglise Ste-Cécile et de là au cimetière paroissial. quo-22

PEPIN (Joseph) — A l'hopital de la Baie, le 20 janvier 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé Joseph Pépin époux de Alice Rousseau. Il demeurait à 327 rue Bagot, Bagotville. Les funérailles seront annoncées plus tard. Départ de la résidence funéraire Nault & Girard 320 rue Albert pour l'Eglise St-Alphonse et de là au cimetière paroissial. quo-22

ST-PIERRE (Jeannette) — A l'hopital de la Baie, le 21 janvier 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Jeannette Girard, épouse de Adélard St-Pierre. Elle demeurait à 530 rue Elgin, Bagotville. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 hres. Départ de la résidence funéraire Nault & Girard 320 rue Albert, à 1h30 pour l'Eglise St-Alphonse et de là au cimetière paroissial. quo-22

Autres régions

705 AVIS DE DECES

AUBIN (Joseph John) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph John Aubin — ex-agent voyageur C.N.R., époux de Marie-Anna Létourneau. Il demeurait au 1451, boul. Père Lelièvre. Les funérailles auront lieu mercredi, 24 janvier à 10 hres. Départ du Funérarium Lépine Ltée 1584, chemin St-Louis à 9.45 hres pour l'église St-Michel de Sillery et de là au



cimetière St-Michel de Sillery. Il était Chevalier de Colomb Conseil 446 — ex-maguillier et conseiller de St-Michel de Sillery. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Sr. Charlotte Aubin, s.f.b., M. et Mme Raymond Aubin (Beulah Logan), M. et Mme Robert Poiré (Thérèse), M. et Mme Roger Gagné (May), ses petits-enfants: Maureen, Lorraine et Diane Aubin, Denis, Lyne et Dominique Poiré, Daniel, Pierre et Suzanne Gagné, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Pauline Thompson, M. et Mme Gérald Aubin, M. et Mme Bruno Létourneau, Mme J. Evangéliste Paris, Mme J. Emilien Leboeuf, ainsi que plusieurs neveux et nièces. quo-22

BELAND (Phélée) —A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 66 ans et 3 mois, est décédée Dame Phélée Caron, épouse de Jean - Baptiste - Pierre Beland. Elle demeurait au 256 St-Luc. Les funérailles auront lieu mardi 23 janvier à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, Marie de L'Incarnation à 2h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.



Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. Mme Marius Barrette (Phélée), M. Mme Paul-E. Asselin (Pierrette), M. Mme Georges-Henri Poulin (Jeannine), M. Mme Peter Walsh (Ghislaine), Mlle Gisèle Beland, M. Mme Marcel Beland (Ghislaine Nadeau), M. Mme André Beland (Claudette Grégoire), M. Luc Beland; frères et soeur, beaux-frères et belles-soeurs: Mme vve Georgiana Tessier, M. Mme Johnny Caron (Blanche Lamothe), Mme vve Albany Beauregard (Mary), M. Mme Henry Caron, Mme vve Pierre Beland (Marcelle Drolet), M. Mme Louis Caron (Mabel Sunnis), M. Mme Roland Dionne (Yvonne Caron), Mme vve Aline Caron, M. Mme Mandoza Beland (Marie-Anne Gravel), Mme vve Edmond Beland (Rose Chateauvert), Mlle Rita Beland. Plusieurs petits-enfants, entre autres Johnny Farago et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. quo-22

BELANGER (Conrad) — A Bernières, le 21 janvier 1973, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement Conrad Bélanger, fils de Donat Bélanger et de dame Gisèle Trudel. Il demeurait au 2210 Chemin Filteau, Bernières. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 janvier à lh. p.m. Départ du salon funéraire Marcel Gingras, 1400 Marie-Victorin, St-Nicolas, à 12h.50 pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et soeurs: Michel, Francine, Line, Lise, Lisette, Sylvain, Sylvie, Claude, Nicole, et Guy. quo-23

BOISSINOT (Jean-Renald) — A Québec, le 19 janvier 1973, à l'âge de 43 ans est décédé monsieur Jean-Renald Boissinot, fils de feu M. Jean-Baptiste Boissinot et de dame Cécile Boivin. Il demeurait au No 246, 9ème rue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 janvier 1973, à 10.00 hres. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue, Québec à 9.45 hres pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil sa mère: Mme Jean-Baptiste Boissinot (Cécile Boivin), ses frères et soeurs, ses belles-soeurs et son beau-frère: Mlle Liliane Boissinot, Mlle Myrielle Boissinot, M. et Mme Clément Boissinot (Huguette Lebel), M. et Mme Laval Boissinot, M. et Mme Jean-Serge Boissinot (Colette Galant). M. Gaétan Boissinot, Mlle Renée Boissinot, Mlle Sandra Boissinot, M. Christian Boissinot. quo-23

CANTIN (Edmond) — A Québec, le 19 janvier 1973, à l'âge de 66 ans et 5 mois, est décédé M. Edmond Cantin, rentier, époux de Dame Amanda Lachance. Il demeurait au 543 de Mazenod. Les funérailles auront lieu mardi, 23 janvier, à 11 heures a.m. Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 10h 45, pour l'église Notre-Dame - de - Grâce et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et soeurs, beaux - frères et belles - soeurs: M. Mme Arthur Cantin, Mme Vve Raymond Morency (Gemma), M. Mme Charles Cantin, M. Mme Donat Cantin, M. Mme Gérard Chabot. Ainsi que plusieurs neveux et nièces. quo-22

DALLAIRE (Marcel) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé Marcel Dallaire, agent bureau, époux de dame Marie-Blanche Baribeau. Il demeurait au 3425 Boulevard Hamel. Les funérailles auront lieu mardi à 10 hres. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de L'Incarnation à 9h30 pour l'église de St-Monique des Saules et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme André Bernard (Lucienne), M. et Mme Yvan Dallaire (Pierrette Rochette); son frère: M. et Mme Lucien Dallaire. quo-22

DE VARENNES (Joseph) — A Charlesbourg le 21 janvier 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé Joseph De Varennes, ex.-employé Québec Power, époux de feu dame Marie-Paule Fiset. Il demeurait au 252-81e rue Est Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 janvier à 10 hres. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 9 hres 30 a.m. pour l'église St-Charles - Borromée et de là



au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles - filles M. et Mme Robert De Varennes (Françoise Gingras), Mlle Hélène De Varennes, M. et Mme Claude De Varennes (Suzanne Bureau), M. et Mme René De Varennes (Reina Huet), M. et Mme Réal Michaud (Cécile De Varennes), beau-frère M. et Mme Jean-Paul Frechette (Fernande Fiset), Mme Léon Desroches (Mariette Fiset), ainsi que plusieurs petits-enfants. quo-24

DE CHAMPLAIN (Marie - Valentine) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 19 janvier 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Marie - Valentine de Champlain, épouse de M. J.-N. de Champlain. Elle demeurait au 1846 avenue Poulin, Giffard. Les funérailles auront lieu mardi, 11 hres. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 10h.45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. quo-22

GAUTHIER (Nicolas) — A Pointe-au-Pic, le 20 janvier 1973, à l'âge de 53 ans, est décédé subitement. M. Nicolas Gauthier, époux de dame Laurette Tremblay. Il demeurait au 29, côte Saint-Antoine, Pointe-au-Pic. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 janvier, à 10 hres. Départ du Funérarium Lépine Ltée 134, rue Doucet La Malbaie à 9.45 hres pour l'église de Pointe-au-Pic et de là au cimetière Saint-Irénée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Carole. quo-22

GIGUERE (François) — A Québec, le 19 janvier 1973, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédé M. François Giguère, retraité de la Cie Willis, époux de dame Marie-Ange Fradette. Il demeurait au 45, Avenue Boisclair. Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier à 2 hres 30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère avenue, à 2 hres 15 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Jean-Louis Marineau (Françoise), M. et Mme Robert Giguère (Makel Walker), M. Marcel Giguère, M. et Mme André Giguère (Aline Boutet), sa soeur, ses belles-soeurs et son beau-frère: Mlle Louise Giguère, Mme Marie-Anne Nadeau (Marie - Anne Fradette), M. Emile Fradette, Mme Albert Giguère, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. N.B. Le salon sera ouvert de 14 hres à 17 hres et de 19 hres à 22 hres. quo-22

GRENIER (René) — A Québec le 19 janvier 1973, à l'âge de 56 ans est décédé M. René Grenier, Vérificateur pour l'Association des employeurs maritimes, époux de dame Yvette Boissinot. Il demeurait au 2091-1ère Avenue, appt 6. Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier à 10 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290-1ère Avenue à 9.45 hres pour l'église Ste-Claire-d'Assise et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses gendres, M. et Mme Marcel Lortie (Andrée), Mlle Nicole Grenier, M. et Mme Jacques Grenier, M. et Mme Jacques Guay (Diane), M. Jacques Grenier, M. Jean Grenier, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Mlle Blanche Grenier, M. et Mme Henri Grenier (Irène Chouinard), M. et Mme Roger Boudreau (Françoise), M. et Mme Louis Grenier (Georgette Bruneau), M. et Mme Wellie Aboussafy (Simone), ainsi que ses petits-enfants, Lyne, Suzanne, Martin et Isabelle. N.B.:Le salon sera ouvert de 14 hres à 17 hres et de 19 hres à 22 hres. quo-22

HUOT (Alfred) — A Bernières, le 21 janvier 1973, à l'âge de 82 ans et 3 mois, est décédé M. Alfred Huot, époux de dame Léa Filteau. Il demeurait au 1288 chemin de la Co-Op, Bernières, autrefois de St-Etienne, Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi à 11 heures. Départ du salon funéraire Marcel Gingras, 1400 Marie-Victorin, St-Nicolas à 10h50 pour l'église de St-Nicolas, l'inhumation au cimetière St-Etienne, Lauzon. quo-23

LACHANCE (Alice) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Alice Côté, épouse de feu Monsieur Hector Lachance. Elle demeurait au 2929, rue Providence, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier 1973 à 3h.30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 3h.15 pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses filles, sa belle-fille et ses gendres: M. et Mme Eugène Dontigny (Madeleine), M. et Mme Roland Prévost (Yvette), Mme Arthur Lambert. Ainsi que plusieurs petits-enfants. quo-22

LAVERDIERE (Corinne) — A Québec, le 21 janvier 1973, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédée Mademoiselle Corinne Laverdière, fille de feu Damase Laverdière et feu Rosalie Talbot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 janvier, à 2 heures. Départ des salons de La Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 1h 45, pour l'église N.-D.-de-la-Pitié et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère, M. Damase Laverdière; cousin et cousine: M. Mme Marcel Lachance (Germaine), ainsi que plusieurs autres parents. N.B. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

LAVERDIERE (Roméo) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Roméo Laverdière, employé de la Commission



des Accidents du Travail, époux de Dame Emilia Roy. Il demeurait au 187, rue des Franciscains, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 janvier 1973, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46 Ouest, bou. St-Cyrille, Québec, à 1h 30. pour l'église St - Lazare de Bellechasse et de là au cimetière de la paroisse. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses gendres et sa belle - fille: M. et Mme Guy Poliquin (Emilie), Lucien, missionnaire spiritain, M. et Mme Guy Plante (Suzanne), M. et Mme Gaétan Rivière (Louise), Andrée et M. et Mme Jean - Louis Laverdière; sa soeur, Mme Emile Fortier (Madeleine), ainsi que ses petits - enfants, ses beaux - frères et ses belles - soeurs. quo-22

LECLERC (George-Léopold) — A l'Ancienne-Lorette, le 21 janvier 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé Georges - Léopold Leclerc, hôtelier, époux de dame Thérèse Laflamme. Il demeurait au 4030, Boulevard Hamel. Les funérailles auront lieu mercredi à 2 hres. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation à 1 hre 30 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Léon Leclerc, Mme Paul Marcoux, M. et Mme Lorenzo Doyon, M. et Mme François Laflamme, M. et Mme Nérée Vallière, M. et Mme Pierre Laflamme, M. et Mme Alphonse Laflamme, M. et Mme Maurice Noël, Sr. Elmire Laflamme, M. et Mme Wilfrid Laflamme, M. et Mme Léonard Labrecque, M. et Mm Alire Mignault, M. et Mme Maurice Laflamme, M. et Mme Louis Laflamme. quo-23

LONGCHAMPS (Edouard) — A St-Damien, Cté Bellechasse, le 19 janvier 1973, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédé M. Edouard Longchamps époux de feu dame Marie Lepire. Il demeurait autrefois sur la rue Papineau. Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier à 9.00 hres en l'Eglise de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). La direction des funérailles a été confiée à J. Bouchard & Fils Ltée 320, 5ième rue Québec 3 quo-22

MARANDA (Albert) — A Montréal, le 20 janvier 1973, à l'âge de 71 ans, est décédé Albert Maranda, fils de feu commandeur Adjutor Maranda et de feu dame Alma Picard dit des Trois Maisons. Autrefois du 8 Ave Parent. Les funérailles auront lieu mardi à 9 hres. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224, Ouest rue St-Vallier à 8 hres 45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Dr Emilien Maranda, M. et Mme Lucien Couture (Blanche Maranda), M. Narcisse Routhier (feu Yvonne Maranda), M. Dr et Mme Gérard Matte (Doloroza Maranda). quo-22

MARCEAU (Anne-Marie) — A la Villa Provost de Ste-Claire Dorchester, le 20 janvier 1973, à l'âge de 87 ans, est décédée Anne-Marie Lafontaine, épouse de feu Hector Marceau. Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Gérard Lehouillier & Fils enr., à 9.45 hres pour l'église Ste-Claire et de là au cimetière de St-Malachie cté Dorchester. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Antonio Marceau (Rose-Aimée Tanguay), M. et Mme Henri Marceau (Thérèse Bilodeau), M. et Mme Rosaire Fauchon (Adrienne), M. et Mme Miville Marceau (Bernadette Marceau), Roland Marceau (Irène Breton), M. et Mme Robert Audet (Aline Lafontaine), M. et Mme Lucien Marceau (Berthe-Alice Roy), Mlle Agathe Marceau, Robert Marceau (Daisy Morin), M. et Mme Gustave Côté (Monique). quo-22

MATTE (Raymond) — A Trois-Rivières le 20 janvier 1973, à l'âge de 60 ans, est décédé Raymond Matte époux de dame Laurette Bergeron. Les funérailles auront lieu mardi le 23 à 11 hres. Départ des salons funéraires J. D. Garneau, rue Ste-Cécile à 2 hres 45 pour l'église Ste-Cécile de St - Basile co. Portneuf où un libera sera chanté à 3 hres et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses frères et soeurs: Jules (Mme Gilberte Lanouette) de St-Basile, Anne-Marie (Mme J. D. Desrosiers) de St-Hyacinthe. quo-22

MOFFET (Raymond) — A Montréal, le 20 janvier 1973, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Raymond Moffet, époux de dame Alice Kelly. Les funérailles auront lieu mercredi à 2.30 heures. Départ du salon funéraire Marcel Gingras, 1400 Marie-Victorin, St-Nicolas à 2.20 hres pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses parents: M. et Mme Georges Moffet; ses frères, sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs: Marc A. (Irène Bernard), Thérèse (M. et Mme Rosaire Bolduc), Armand (Hélène Allard), Mme Alphonse Moffet (Jeannine Lamontagne), Rosaire (Béatrice Laperrière), l'Abbé Guy Moffet, Lucien, Mme Amédée Blais, M. et Mme Patrick Kelly, M. et Mme John Fitzmorris. Prière de ne pas envoyer de fleurs. quo-23

MOISAN (Victoria) — A Québec, le 21 janvier 1973, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédée Madame Victoria Julien, épouse de feu Joseph - Arthur Moisan. Elle demeurait au 257, rue St - Léon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 janvier, à 10 heures. Départ des salons de La Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9h 45, pour l'église Sacré-Coeur - de - Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle - fille: M. Mme Arthur Moisan (Gertrude Martel), M. Mme Roméo Roy (Simonne Moisan), M. Mme André Carmichael (Jeannette Moisan); ses petits - enfants : le Dr et Mme Jacques Couture (Ginette Roy), M. Mme Michel Garneau (Constance Moisan), M. Harold Carmichael et Mlle Linda Carmichael; son frère, M. Wilbrod Julien; son beau - frère: M. John Desjardins et sa belle - soeur: Mme Joseph Julien. N.B. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

PELCHAT (Alexandre) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 71 ans, est décédé Alexandre Pelchat, époux de feu Dame Antoinette Pouliot. Il demeurait au 648, ave Royale, St - Jean, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, rue St-Vallier, à 9h 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière



St - Charles. Il laisse dans le deuil outre ses enfants, gendres et belles - filles: M. Gaston Pelchat, M. et Mme Jean - Charles Blouin (Pierrette), M. et Mme Jean -Paul Lambert (Jeannette), M. et Mme Robert Pelchat (Irène Fairfield), M. et Mme Marc Pelchat (Micheline Deschambault), M. et Mme Jacques Pelchat (Jocelyne Gendron), M. et Mme Jean - Pierre Bussières (Nicole); sa soeur: M. et Mme David Chantal. Salon fermé de 5 à 7 heures. Un service sera chanté mercredi, à 3 heures, à St - Jean, Ile d'Orléans. quo-23

PERRON (Roger) —A Courville, le 20 janvier 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé Roger Perron, Ex-conseiller en publicité, Journal de Québec, époux de dame Aline Grenier. Il demeurait au 301, rue Delage, appt 309, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier à 3 hres. Départ de la résidence funéraire F..X Bouchard Inc. 2290, ave Royale, Courville à 2 hres 50 pour l'église Courville et de là au cimetière



paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nancy et Mario; sa mère, ses beaux-pères et sa belle-mère: M. Mme J.-W. Maurais (Arsélia Bilodeau), M. Mme Adélard Grenier (Florence Tremblay); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Marcel Perron (Rollande Gagnon), M. Mme Arthur Perron (Violette Vadeboncoeur), M. Mme Camille Perron (Laurenza Garceau), M. Mme Maurice Dumaine (Hélène Perron), M. Mme Gaston St-Arnaud (Thérèse Perron), M. Mme René Maurais (Jacqueline Boucher), Mlle Louise Maurais, M. Mme Fernand Grenier (Carmen Fortin), M. Mme Jean-Jacques Grenier (Denise Renaud), M. Adrien-R. Grenier, M. Mme Gaston Grenier (Raymonde Giroux), M. Jean-Guy Grenier, M. Jean-Paul Grenier. quo-22

PLANTE (Adrien) — A Québec, le 19 janvier 1973, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Plante, époux de Dame Rosaria Boutet. Il demeurait au 420, rue Arago Ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier Ouest, à 9h 45, pour l'église Notre - Dame - de - Grâce et de là au cimetière St - Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et soeurs, beaux - frères et belles - soeurs: M. Mme Lionel Samson (Rose - Délia), M. Alfred Plante, M. et Mme Lucien Plante, Mlle Simone Plante, Mme Lauréat Boutet, M. et Mme Paul-Henri Boutet, Mlle Marie - Paule Boutet, Mme Henri Savard, M. Jean - Baptiste Ouellet, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. quo-22

POULIOT (Abbé J. Onésime) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. L'abbé J. Onésime Pouliot,



professeur à l'école de Musique de l'Université Laval, fils de feu Frs-Xavier Pouliot et de feu Fédora Chamberland. Les funérailles auront lieu mardi, 23 janvier à 16.30 hres. en la Chapelle du Séminaire sous la direction de Lépine Ltée, l'Inhumation se fera dans la crypte. La dépouille mortelle repose présentement dans la salle de communauté de la résidence des prêtres 1, de la Fabrique ou entrée — 2e grille de la rue des Remparts. Il laisse dans le deuil, sa belle-soeur: Mme J.-Antoine Pouliot, et ses neveux: Michel, Charles et François Pouliot. quo-22

RACINE (André) — A Charlesbourg, le 21 janvier 1973, à l'âge de 58 ans est décédé monsieur André Racine, exconciliateur au ministère du Travail, époux de dame Jacqueline Breton. Il demeurait au No 130, 75ème rue Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 janvier 1973, à 9.00 hres. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 6450, Boulevard Henri Bourassa à 8.35 hres pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Geo. Ernest Racine (Angeline) M. et Mme Jules Racine (Adéline), Mme Donat Quinper (Georgette), M. et Mme Benoit Racine (Carmen), M. et Mme Jean Racine (Thérèse), Mme Arthur Morin (Anita), Mme Jean Montminy (Rachel), M. et Mme Antonio Breton (Imelda), M. et Mme Narcisse Derose (Irène), M. et Mme Fernand Breton, (Marie-Paule), ainsi que plusieurs neveux et nièces. quo-23

ROBITAILLE (Jean-Paul) — A Québec le 19 janvier 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Robitaille, (boucher), époux de dame Claire Roy. Il demeurait au 1249 Cantal, Orsainville. Les funérailles auront lieu mardi à 10:00 hres. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée 990, 1ère Avenue à 9:30 hres pour l'église St-Pierre - aux - Liens et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa mère Mme Léa Noreau, ses enfants: France, André, Louise et Jean Robitaille, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gérard Albert (Marguerite), M. et Mme Georges Robitaille (Rita Saillant), M. et Mme Georges Tanguay (Annette), M. et Mme Roger Robitaille (Aline Saillant), M. et Mme René Messely (Madeleine), M. et Mme Adrien Robitaille (Monique Guay), M. et Mme Arthur Lemay, (Jeannine), M. et Mme Gérard Roy (Cécile Thibeault), M. Robert Roy, M. et Mme Raymond Guérard (Pauline Roy). quo-22

ROOD (Armand) — A Neufchâtel, le 21 janvier 1973, à l'âge de 52 ans est décédé M. Armand Rood, époux de dame Marie-Anne Dion. Il demeurait au 59 rue St-Charles. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ de la résidence Falardeau Inc, 30 rue St-Joseph à 9.45 hres pour l'Eglise St-André et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Yvon (Lise Goulet), Gilles (Jeannine Rancourt), Serge (Lucienne Verret), Pierre, et Line. Ses frères, soeurs, beaux-frères, belles - soeurs : M. et Mme Maurice Rood, M. et Mme Louis Rood Jr., M. Gaudias Rood, Thérèse, (Mme Arthur Alain), Lucien, M. et Mme Roger Rood, M. et Mme Marcel Rood, M. et Mme René Rood, Simone (Mme Roland Bouchard), Raymond Rood. quo-23

ROUSSEAU (l'abbé Alonzo) — A Québec, le 20 janvier 1973, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. l'abbé Alonzo Rousseau, prêtre retiré, au Pavillon St-Dominique, 1045, boul. St-Cyrille ouest. Les funérailles auront lieu mardi, 23 janvier, à 14.30 hres, en la chapelle du Pavillon St-Dominique, sous la direction de Lépine Ltée. L'inhumation se fera au cimetière des Missions étrangères, 2186, Chemin Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil sa soeur: Mlle Ernestine Rousseau; sa nièce: M. et Mme Jean-Paul Verville. quo-22

SIMARD (Blanche) — A l'Ancienne-Loette, le 20 janvier 1973, à l'âge de 84 ans et 2 mois, est décédée dame Blanche Lavoie, épouse de feu M. Joseph Simard. Elle demeurait au 1457 Ste-Cécile Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu mardi le 23 à 10 heures. Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 9.50 hres pour l'église de l'Ancienne - Lorette et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Mme Jean-Paul Simard, (Fernande Côté), M. Mme Gérard Simard (Lucienne Déry), M. Mme Raoul Labbé (Rose), M. Mme Roland Bhérer (Lucienne), M. Mme Lorenzo Boivin (Yvonne), M. Mme Léo Gauvin (Rita), M. Mme Alphonse Paré (Desneiges), M. et Mme Siméon Matte (Thérèse); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Léonard Simard, M. Mme Médéric Simard, Mme Ludger Simard, plusieurs petits-enfants. quo-22

VERDEAU (Renée) — A Ste-Foy le 20 janvier 1973, à l'âge de 72 ans est décédée dame Renée Clénin épouse de feu monsieur Georges Verdeau. Elle demeurait au 2761 Avenue Bel-Air, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier 1973 à 2hres 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 1025, Route de l'Eglise Ste-Foy à 2.15 hres pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres: M. et Mme Alfred Augereau (Gisèle) de Nantes France; M. et Mme André Hemlin (Denise) de Montréal; M. et Mme Roger Verdeau de Toulouse, France; Mme Marie-Thérèse V. Guertin; M. et Mme Richard Bastien (Colette), ainsi que ses petits-enfants. quo-22

Epave d'un "Viscount" en Ecosse

GLASGOW (Reuter) — L'épave d'un "Viscount" de la "British European Airways" (BEA) qui était porté manquant depuis vendredi, avec un équipage de quatre personnes à bord, a été découverte samedi dans une région montagneuse de l'Ecosse.

Les secouristes, luttant contre des conditions atmosphériques très mauvaises, ont trouvé trois corps et recherchent le quatrième. L'avion s'est écrasé dans les montagnes de Trossach.

Les socialistes européens redoutent les entreprises multinationales

LONDRES (Reuter) — Plusieurs dirigeants socialistes européens réunis à Londres depuis trois jours, ont demandé hier le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, et exprimé leur inquiétude devant la puissance croissante des entreprises multinationales.

Les délégués venus des neuf pays de la Communauté élargie ont proposé que le Parlement de Strasbourg soit doté de 500 sièges contre 398 actuellement. Chaque membre du Parlement représenterait une circonscription d'environ 500,000 personnes.

La conférence, organisée par le Mouvement Gauche européenne, a demandé également que les pouvoirs du Parlement de Strasbourg soient renforcés et que le conseil des ministres européens soit davantage responsable devant lui.

Certains délégués ont noté toutefois que les ministres sont déjà responsables devant leur parlement respectif et une telle situation ferait double emploi.

Les délégués venus du Danemark ont adopté une position différente. Ils estiment que la politique au niveau européen doit d'abord être approuvée par les parlements nationaux.

La majorité a estimé qu'une telle situation favoriserait les gouvernements les plus conservateurs.

Les délégués se sont répartis en trois groupes de travail pour étudier la politique industrielle européenne, la construction d'une Europe socialiste et les politiques d'aide au Tiers-Monde.

Revenus en session plénière, ils ont exprimé le regret que l'opposition britannique travailliste ait refusé d'être présenté au sein des institutions de la communauté.

Les délégués se sont aussi inquiétés de l'importance croissante des grandes compagnies mondiales. De telles entreprises privées pourraient profiter du Marché commun sans pour autant accepter des responsabilités sociales.

Ils ont estimé que les pays de la CEE devraient se prémunir contre de telles entreprises et leur demander des garanties.

Coalition tripartite en Belgique

BRUXELLES (Reuter) — Les trois principaux partis politiques belges — socialistes, chrétien-sociaux et libéraux — ont convenu, hier, de former un cabinet de coalition tripartite dirigé par le premier ministre désigné, M. Edmond Leburton, mettant ainsi fin à une crise gouvernementale de deux mois.

A l'issue de nombreux débats organisés à l'intérieur des trois formations pendant le week-end, leurs membres ont approuvé un programme négocié par leurs dirigeants, vendredi dernier.

Le dernier à se prononcer sur le programme a été le Partl socialiste de M. Leburton, qui a eu un poids déterminant.

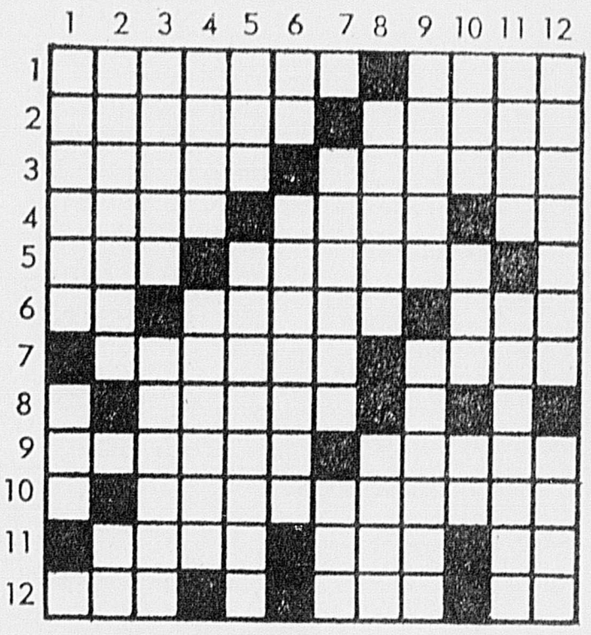
Le gouvernement précédent rassemblant les chrétiens sociaux et les libéraux sous la houlette de M. Gaston Eyskens avait démissionné, n'ayant pu résoudre le vieux conflit qui oppose les communautés flamande et wallone.

M. Leburton annoncera probablement demain la composition de son cabinet.

De source informée, on précise que M. Léo Tindemans (Flamand) sera certainement nommé vice-premier ministre. Un autre Flamand, M. Renaat Van Elsande, deviendra probablement ministre des Affaires étrangères en remplacement de M. Pierre Harmel, qui est Wallon.

Mots croisés

PROBLEME NO 52



HORIZONTALEMENT

1—Ver parasite des régions chaudes — Matière qui constituerait le centre de la Terre.
2—Sans activité — Instrument pour broyer.
3—Mousse blanchâtre — Jurisconsulte français, né à Touvérac (1848-1913).
4—Strie qui se forme sur une surface quelconque — Cri de guerre des Bacchantes — Obtenu.
5—Du verbe oser — Brise par une compression.
6—Equerre — Individus — Sainte.
7—Poète français, né à Dreux (1609-1650) — Etoile de cinéma.
8—Qui a de la pitié.
9—Ensemble des voies de communication — Plante des lieux humides.
10—Au Moyen Age, poètes et musiciens de basses classes.
11—Du verbe servir — Arme primitive — Conj.
12—Maison de campagne — Général américain — Ile de l'Atlantique.

VERTICALEMENT

1—Ridiculement fat — Ornement en forme d'oeuf.
2—Entailler, fendre — Adj. poss.
3—Lié à un

Les Annonces Classées

LE SOLEIL DE SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

549-9111

Alma 662-7645

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30 p.m. Votre annonce remise avant 12h.30 sera publiée le lendemain.

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International, ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executive Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Vente au numéro, .15 l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et .20 le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteurs dans toute la Région Saguenay - Lac St-Jean, 60c par semaine ou $30.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE:

Les comtés suivants de la Province de Québec: Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Ile-de-la-Madeleine, Lac-Saint-Jean, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, Témiscouata: 1 an: $35.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $8.75; 1 mois: $3.00.

Les autres comtés de la Province de Québec et les autres Provinces du Canada: 1 an: $55.00; 6 mois: $27.50; 3 mois: $13.75; 1 mois: $4.75.

Pays étrangers: 1 an: $75.00; 6 mois: $37.50; 3 mois: $18.75; 1 mois: $6.25.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agents	306
Ambulances	111
Améliorations de maisons	459
Animaux	248
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Associés (Commerce)	532
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	525
Bicyclettes	253
Camions à vendre	630
Camions à louer	631
Camions demandés	632
Camping	258
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chasse-neige	266
Chambres à louer	430
Chambres demandées	492
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandent emploi	397
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Divers à vendre	275
Divers à louer	290
Divers demandés	291
Ecoles de conduite	165
Encans	590
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garage-Stationnement demandés	657
Garage à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	353
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements appartements à louer	410
Logements appartements à partager	496
Logements appartements demandés	495
Machineries à louer	664
Machineries à vendre	663
Maison à louer	448
Maisons à vendre	460
Maisons demandées	498
Médecins	110
Motocyclettes	254
Motos-neige	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	450
Pensions pour enfants	422
Perdus-trouvés	123
Personnels-Non responsabilité	133
Photographes	162
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	645
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Vacances-Voyages	122
Véhicules tous terrains	683
Vendeurs demandés	307
Yachts-Moteurs	689

Services — SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

POUR analyse d'écriture, envoyer lettre signée: Mme Sanguin, 576 Bécard, 549-6915, joindre chèque $12.00. quo-14

137 SERVICE 24 HEURES

GILLES Bergeron Texaco, service 3 remorques jour et nuit. 549-1223. quo-3

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

REPARATION - VENTE - LOCATION DACTYLOS, ADDITIONNEUSES DE TOUS MODELES. BLACKBURN & BLACKBURN 549-4900 quo-22J

JEAN Achard Ltée. Installatin chauffage électrique Vente et réparation, 547-4793. quo-27

144 CHAUFFAGE

CHATEAUNEUF Electrique Ltée, installation de chauffage électrique, estimé gratuit, 549-4671. quo-29

CHAUFFAGE Inter-Cité, chauffage, plomberie, brûleurs huile, 155 Victoria, Bagotville, 544-5444. quo-29

ROLAND Perreault Inc., spécialiste chauffage-plomberie. 370 du Havre, 543-5626. quo-6

155 CARTES PROFESSIONNELLES

FABRICATION d'estampes caoutchouc, gravure sur plastic, service photocopie et polycopie, très bas prix. Consultez Philippe-Auguste Bouchard, 335 Harvey, Alma, 662-9577. quo-31

169 REMBOURREURS

JACQUES FOSTER Rembourreur de meubles, 248 St-Emile, Chicoutimi - Nord. 543-3689. quo-2

Divers à vendre — SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

201 APPAREILS ELECTRIQUES

REPARATION et vente de pièces d'appareils électro-ménager. Service Select, 252 Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-8130. quo-3

REPARATION et vente de pièces d'appareils électro-ménagers. Service Sélect, 252 Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-8130. quo-12

BALAYEUSES, laveuses, tapis, neuves ou usagées, $20 et plus. Réparations générales, 548-8732, 163 Burma, Arvida. quo-15

203 TAPIS-TUILES

SABLAGE, vernissage, plancher bois franc, travail sans poussière, garanti, 543-9541. quo-7

206 MACHINES A COUDRE

VENTE - Service - Pièces - Location. Arthur Pelletier Singer. Stationnement Gagnon Frères, 662-2874. quo-1

210 RADIOS-TV-STEREOS

VENTE - Réparation télévision Quasar, Stéréo Dual. Hôpital des Radios Enr., 252 Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-1575. quo-3

VENTE, réparation, télévision Quasar, Stéréo Dual, Hôpital des Radios Enr., 252, Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-1575. quo-12

215 MACHINES A ECRIRE

POUR vente - Location - Service d'ameublement de bureau. Consultez Philippe-Auguste Bouchard, 335 Harvey, Alma, 662-9577. quo-31

248 ANIMAUX

CHENIL 200 chiens, races variées, André Rodrigue 471 Boul. Rochette, Beauport, Québec, 661-6668. quo-12

255 ARTICLES DE SPORT

ARTICLES tous genres, gros-détail. Bob R. Larouche, 350 Davis, 548-5451. quo-1

266 CHASSE-NEIGE

LA Snow-Wonder, nouvelle souffleuse à neige "John Deere", Mailloux et Frères Ltée, Normandin, 274-2913. quo-29

275 DIVERS A VENDRE

MATELAS toutes formes, grandeurs, qualités, aussi têtes de lit et base avec roulettes. Prix du manufacturier, 549-6252. quo-6

EQUIPEMENTS DE RESTAURANT A VENDRE, 549-2481 SI INTERESSE. quo-23

NE COUTE PAS CHER UNE ANNONCE CLASSEE

299 COIN DE LA COUTURE

CANEVAS — Pièces murales — Laine Pingouin — Aronelle $0.89. Comptoir d'Artisanat Dolbeau, 276-3404. quo-22J

BEAUX choix de tissus au Magasin Michel, 522 Collard, 662-6175. quo-27

Emploi

307 VENDEURS DEMANDES

BESOIN d'un surplus d'argent. Représenter les produits Familex dans votre localité. 251-3262, Mme Côté, St-Prime. quo-7

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

REPRESENTANTES DEMANDEES

PASSEZ votre temps libre en visitant vos amis. Possibilité pour vous faire un revenu supplémentaire en offrant les cosmétiques Régine de France. TEL.: 549-6728 quo-25

359 SERVICE DE GARDERIE

GARDERAIS enfants 2 à 4 ans, jour seulement, 549-1283. quo-18

GARDERAIS enfants les fins de semaine. Tél: 668-7377 demandez Sylvie. quo-23

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

DESSINATEUR commercial, graveur demande emploi dans la région Saguenay Lac St-Jean, 7 ans d'expérience. S'adresser par écrit à: G. Laliberté, 1960 Cadillac, Montréal. quo-22

Logis — SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS renovés, 2 1-2 pièces, meublés ou semi-meublés, rue Racine, 549-1193. quo-6

SOCIETE Centrale d'Hypothèques et de logements, offre 50 logements, 5 pièces, entrée laveuse, sécheuse, Stationnement, déneigement, prise courant automobile, $120 $124.50, 158 Giffard, Chicoutimi-Nord, 543-4079. quo-10

LOGEMENT 3 pièces, meublé, 111 Dubuc, Chicoutimi, Couple sans enfant, 543-4711. quo-22

LOGEMENT 4 1-2 pièces, renové à neuf, entrées laveuse, sécheuse, 542-4480. quo-22

LATERRIERE, logement 5 pièces, eau chaude fournie, libre 1er février, 678-2989. quo-22

LOGEMENT 3 1-2 pièces, entrées laveuse, sécheuse, entrée indépendante, 548-8661. quo-22

LOGEMENT 4 1-2 pièces, moderne, chauffé, libre 1er février. Près Place Saguenay, $145. Tél. 549-0908. quo-22

LOGEMENT 4 pièces, entrées laveuse, sécheuse, rue LaSalle, Arvida, 548-4024. quo-23

484 MAISONS MOBILES

MAISON mobile, 12 x 55, Pyramide Windsor, De Luxe, 1967, très bon état. Prix discutable, 678-2210. qu-23

498 MAISONS DEMANDEES

MAISON de 2 à 5 ans située à Arvida. 548-6390. quo-24

Comm. Industries — SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

511 BUREAUX A LOUER

BUREAUX 4,000 pieds carrés, louer tout ou partie. 547-1657, roméo Tremblay. quo-13

515 LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, sous-sol épicerie Laval, coin Ste-Anne et Cartier 2,500 pieds Carrés, 543-4784, 543-0201. quo-27

LOCAL chauffé, 30 x 18, conviendrait commerce ou bureau. 189 St-Léandre, Jonquière. Tél. 548-8121. quo-31

LOCAL 30,000 pi. ca. "sprinklers" automatiques, stationnement. Téls: 542-4855, 547-9083. quo-6

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT — BIJOUTERIE

EDIFICE 3 étages, (briques), très bon chiffre d'affaires, cause santé. 343-2512. quo-26

SALON coiffure pour dames, rénové à neuf, prix raisonnable, situé Chapais, 775-2766, Jean-Eudes Bilodeau. quo-31

RESTAURANT SITUE 971 RUE BOILY, CHICOUTIMI. Informations: 549-8333. quo-29

COMMERCE gros et détail, situé Jonquière, 547-5387 heure de bureau seulement. quo-30

Véhicules-moteurs

646 STATIONS-SERVICE

FORGUES Irving Service, mécanique générale, balancement de roues, remorquage, 543-1714. quo-8

664 MACHINERIE A LOUER

CHAUFFERETTES à construction 99,000 BTU à 400,000 BTU. Location d'Equipements Ltée, 549-5262. quo-10

684 MOTONEIGE

ATELIER André Fortin. Vente-service motos-neige Polaris, 270 Du Pont, Alma, 662-6140. quo-31

SAGUENAY Marine, distributeur Chaparral, Ariens. Vente pièces. Hirth, Sachs. Réparations, 547-2022. quo-6

MAISONS A VENDRE

(Eléments essentiels de l'annonce)

- Situation
- Nombre de chambres à coucher
- Autres pièces
- Style et fabrication
- Grandeur du terrain, superficie
- Age et état actuel
- Salles de bains
- Cuisine
- Sous-sol
- Chauffage, tuyauterie
- Parterre
- Foyer
- Garage et entrée de la voiture
- Distance de l'école, l'église, les magasins, les moyens de transport
- Supplément (tapis, rideaux, etc.)
- Prix, acompte, conditions de paiement
- Invitation aux intéressés
- Date d'entrée en possession
- Heures des visites
- Nom, adresse, numéro de téléphone

EVITER les abréviations.

AUTRES RÉGIONS

SERVICES

135 ENSEIGNEMENT-COURS 135 ENSEIGNEMENT-COURS

FACE À DEMAIN

LES TECHNICIENS SONT DEMANDÉS

COURS PROFESSIONNELS

Permis du ministère de l'Education No 359



1° MECANIQUE AUTO (auto, motoneiges, etc.)
2° CARROSSERIE (soudure, débosselage, peinture, etc.)
3° SERVICE D'APPAREILS ELECT, (radio, transistors, stéréo, tv, etc.)
4° AIR CLIMATISE et REFRIGERATION (moteurs élect., tuyauterie, etc.)
5° DESSIN TECHNIQUE (structure, dimensions, machinistes, etc.)

ENVOYEZ-MOI SANS OBLIGATION VOTRE BROCHURE No .....
☐ Jour ☐ Soir
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: .....
AGE ..... Nom du père .....
Appelez ou écrivez pour connaitre la date du prochain cours. S.O.Q.

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON TECHNICAL INSTITUTE

681-3575
Québec: 685, Côte Franklin
aussi Montréal: 3035 Saint-Antoine près métro Atwater - 935-2525

dis-136-29

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

COMMIS-COMPTABLE $400

1 à 2 ans d'expérience, bonne connaissance de l'anglais, un peu de dactylo. Compagnie située basse-ville.

COMMIS-COMPTABLE $500

2 à 3 ans d'expérience, travail de correspondance, responsable du budget de 10 vendeurs, bonne connaissance de l'anglais. Compagnie nationale située Sillery.

CONSULTEZ:

Dot — Service de personnel — 800 PLACE D'YOUVILLE Suite 1800 — 529-4108

dis-23

STATION DE SERVICE

HOMME de service possédant expérience en mécanique, demandé pour travail à temps partiel le soir, s'adresser à 110 Boulevard des Cèdres. quo-22

3 VENDEURS DEMANDES

SALAIRE de base plus commission plus bonis. Le tout donnant une possibilité de $250 à $300 par semaine en travaillant une moyenne de 35 à 37 heures par semaine. Vacances payées, assurance-groupe, etc. 25 ans et plus, automobile indispensable, pas de voyage en dehors de la ville. Expérience de la vente non nécessaire. Prospection fournie. Mardi 23 seulement 2 heures p.m. précises, 3417, 1re Avenue, Québec. quo-22

JEUNES HOMMES

CECI s'adresse à tout jeune candidat qui voudrait réussir dans la vie et par son rendement efficace gagner de $125 à $150 par semaine. Pour entrevue, veuillez communiquer à 656-0341, ou écrire dépt 509, Le Soleil. quo-22

ACHETEUR DEMANDE POUR LE PLUS GRAND MANUFACTURIER DE BATEAUX AU CANADA

Canadian Boat Mfg Ltée, manufacturier de bateaux Princecraft et Peterborough de fabrication de fibre de verre et aluminium demande un acheteur avec un minimum de 3 ans d'expérience pour leur usine à Princeville, Qué.

DOIT ETRE BILINGUE

Veuillez nous faire parvenir un résumé à: 5500 Sherbrooke E., Chambre 283, Montréal, P.Q.

ou téléphoner à: (514)353-7110 pour un rendez-vous.

dis-22

300 HOMMES DEMANDES

GERANT pour magasin de bijoux et cadeaux dans nouveau centre d'achats à Chicoutimi. Doit avoir expérience en bijoux. Faire application chez Stokes Ltd., 6230 Décarie, Montréal 252. Tél. 514-341-4334. quo-24

REPRESENTANT des ventes de service, de transport, pour résider à Montmagny ou environs, qualifications instruction et excellente éducation, capable de s'exprimer et écrire correctement en français, compréhension de l'anglais, connaissances des commerces, ou industries, des Comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet capable de déceler et de résoudre des problèmes de transport. Connaissances des tarifs, si possible, faire parvenir demande détaillant expérience par écrit, avant le 23 janvier 1973, à R. G. Villeneuve, 561 Crémazie Est, Montréal, être prêt pour entrevue à Montmagny, les 29, 30 et 31 janvier sur demande. quo-23

HOMMES demandés, 18-40 ans, revenu $125 et plus, salaire et commissions. Se présenter tenue ville. Pour rendez-vous, 653-3070. quo-D1234-8

VENDEUR temps partiel, avec expérience, confection pour homme, pour jeudi et vendredi soir, samedi. Tél.: 653-0432. quo-23

REPRESENTANT ambitieux, enthousiaste, travailliant, entrainement, avancement, revenus intéressants. Appelez le gérant, 651-8915. quo-22

HOMME avec voiture pour livraison légère, 525-8622. quo-23

307 VENDEURS DEMANDES

UN COMMERCE A VOUS

Soyez votre propre patron. Plus de 235 nécessités pour la maison. Aucune expérience nécessaire. Territoires libres partout dans la Province. Ecrire à: The W.T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. 1259 GD, 4005 Richelieu, Montréal 207, Qué.

dis-136-31

307 VENDEURS DEMANDES

PREPAREZ VOTRE AVENIR

SUR des bases solides, devenez un homme d'affaires, nous offrons travail à l'année, âge 20 à 35 ans, libre immédiatement, pour entrevue, veuillez vous présenter à l'Hôtel Chicoutimi, demandez M. Rolland Côté, de 2 à 9 p.m., mardi, mercredi, jeudi ou écrire dépt, 505, Le Soleil. quo-24

NOUVELLE EXPANSION

JE cherche 3 représentants ambitieux, 21 ans et plus, avec auto, pour travail à commission dans Québec, tél.: à 692-0196, demandez M. St-Onge. quo-24

AGENT DE SECURITE

DEMANDE pour Sept-Iles, Port-Cartier, Hauterive, Québec, Ste-Marie de Beauce, Arthabaska, conditions 21 ans et plus, 5'8", citoyen canadien, éligible à un permis de la Sûreté du Québec, pour entrevue, se présenter 580, Est, Grande-Allée, suite 310, Québec, entre 8.30 et 5 heures. quo-27

MAGASIN de meubles cherche candidats qui peuvent fournir des clients, pas de vente à faire, seulement le nom. Commission payée immédiatement, 681-8168. quo-22

LIVREURS, demandés avec auto, et expérience dans Ville Vanier et Duberger, s'adresser à 285 St-Vallier ouest, quo-22

DEMANDONS magasinier 35 à 50 ans, ayant expérience, en plomberie, électricité, avec permis de chauffeur, salaire à discuter, s'adresser Xavier Allaire Inc., 661-3756. quo-22

LIVREUR avec expérience pour les restaurants connaissant Charlesbourg, et les environs, se présenter à 7080, Boulevard Henri Bourassa, après 5 heures, 628-0611. quo-22

BASEMAN, demandé, pour orchestre de danse, type commercial, soir, 626-0020, demander Réjean. quo-22

COMPAGNIE nationale en pleine expansion à la recherche de 4 représentants pour son bureau de Québec, auto indispensable, très bonnes rémunérations pour les personnes à qui le travail ne fait pas peur, pour entrevue appeler 692-0195, demander le gérant du personnel. quo-31

ETALAGISTE demandé âge 22 à 30 ans, travail de mag s:n, homme et femme. Le candidat doit faire du lettrage aussi du bricolage. S'adresser à 842 Est St-Joseph. quo-13

MECANICIEN demandé, payé selon la carte et l'expérience, bénéfices marginaux normaux, travail à l'année, travail sur des véhicules lourds, 683-5158. quo-27

JEUNE homme demandé, avec expérience dans la photographie, préférence avec automobile, s'adresser en personne au 394 du Roi, Québec 2. quo-23

307 VENDEURS DEMANDES

3 REPRESENTANTS (es), demandés (es), pour vente de trousseaux, alliances et meubles, automobile nécessaire, pour rendez-vous, 667-2044. quo-25

SI $1,000 PAR mois vous intéresse . . . vous nous intéressez. Nous avons une position pour homme plus de 30 ans, région Québec. Aucune expérience requise. Bonis comptants. Répondez par courrier aérien au Président, dépt AM, P.O. Box 70, Station R, Toronto 352, Ontario. quo-26

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

OPPORTUNITE, dans un commerce de piscines, un produit canadien, expérience non requise, cours de vente, d'installation et d'administration. Investissement minime, garanti par des profits immédiats. Renseignez-vous dès maintenant. Les Piscines Mermaid Inc., Tél.: 418-522-7784. quo-27

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

POSSIBILITE $5. DE L'HEURE

OFFREZ nos produits Familex à vos amis, parents et entourage, au bureau ou à l'usine. Catalogues gratuits. Inf. 623-2663. quo-22

COMMIS pour tabagie, travail à temps partiel, un après-midi et le soir, 124 Crémazie, ouest, Tabagie Delisle. quo-22

CHEF cuisinier ou cuisinière de jour, bon salaire, avec expérience, St-Henri de Lévis, 119 Commerciale, 882-2328. quo-22

AGENT de location, homme ou femme, pour région de Québec, expérience, 35 ans et plus. 667-1183. quo-24

Les annonces classées du Soleil sont pratiques pour vendre, louer, acheter, embaucher. Composez 549-9111.

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES 350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

SECRETAIRE

LE SOLEIL,
le plus important et le plus progressif quotidien de l'est du Québec, requiert les services d'une jeune secrétaire à la division des ressources humaines au service du Personnel, à Quebec.

FONCTIONS:
- Accueillir, informer et obtenir les données pertinentes des personnes désireuses d'offrir leurs services au Soleil; classifier les dossiers des candidatures et effectuer, sous supervision, une sélection préliminaire des offres de service;
- Tenir à jour le système de classement des dossiers et celui de la testothèque;
- Dactylographier la correspondance reliée au traitement des candidatures à partir de directives générales ou spécifiques, écrites ou dictées;
- Participer à la préparation technique des examens collectifs ou individuels, les administrer, les corriger et en transcrire les résultats sur les profils appropriés;
- Voir à l'application des méthodes administratives employées lors du recrutement, de la sélection, de l'embauche et des activités professionnelles exercées auprès du personnel en place;
- Composer et dactylographier à l'occasion des lettres, des notes et des proces-verbaux de réunions.

QUALIFICATIONS:
- Détenir un certificat de 12e année et posséder au moins deux années d'expérience pertinente;
- Compétence éprouvée en dactylographie, en français, en sténographie;
- Capacité d'organisation;
- Disponibilité professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
- Salaire initial de $94.00 à $108.00 par semaine;
- La semaine de travail est de 32½ heures réparties entre 8:30 et 16:30 heures, du lundi au vendredi.

OFFRES DE SERVICE:
Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet ainsi que des photocopies du certificat de naissance et des attestations d'études reconnues par le ministère de l'Education du Québec. "Ces pièces ne peuvent être retournées à l'envoyeur". Toutes les offres de service seront examinées avec discrétion. Elles devront parvenir avant le 26 janvier 1973 à:

LE SOLEIL Limitée
Service du Personnel, Projet de recrutement 1 - 2 - 73,
a/s Boris Grondin, 390 est, rue St-Vallier, Québec 2e

dis-24

TEMPORAIRE

DACTYLOS pour travail de 4 mois et plus, chez le même employeur, 692-1956. quo-26

LES GENS LES PLUS SYMPATHIQUES se retrouvent parmi les clientes Avon ! En devenant Représentante Avon, vous vous ferez des amies, la vie sera plus belle - sans compter les profits réalisés. Composez dès maintenant 523-7706.

TERRITOIRES

St-Pascal, Vanier, Ste-Odile, Lauzon, Lévis, St-Romuald, Val St-Michel, Orsainville, Charlesbourg, Ste-Geneviève, Parc Durance, Cap-Rouge. quo-24

AUGMENTEZ vos revenus pour 1973, joignez-vous à Dorina Lingerie, haute qualité pour la famille. Appelez 839-4275, 651-6150 Ida Garneau. quo-22

SERVEUSES avec expérience, dans les mets chinois, de 18 à 30 ans. Se présenter à 7080 Boulevard Henri Bourassa, après 5 heures, 628-0611. quo-22

COIFFEUSE demandée avec compétence, et clientèle si possible, 4e Avenue, est, Charlesbourg, 626-8022, Soir, 626-7098. quo-23

FEMME demandée, sachant faire cuisine maison, travail de jour, restaurant Root Beer, 533 est Boul. Charest, 529-7963. quo-22

JEUNE secrétaire, pour avocat, $75. à $85, par semaine, centre-ville. Tél. 651-0917, 522-6446. 561-24

COMMIS-caissière avec expérience dans épicerie, s'adresser 2797, Turbide, Giffard, après 6 heures, 661-6928. quo-24

FILLE pour travail de classement, venant de l'extérieur, pension fournie. Ecrire donnant âge, casier 430 Lévis. quo-22

SERVEUSE de comptoir lunch, avec expérience. Tél. 524-8573. quo-22

DAME ou jeune fille demandée, avec expérience de préférence, comme vendeuse dans lingerie pour enfants; s'adresser en personne J.-M. Clément Ltée, 2799, boul. Laurier, Ste-Foy, demander M. Clément, 653-9563. quo-23

HOTESSE avec expérience, travail le soir, écrire en mentionnant curriculum vitae, avec photo, au département 508, Le Soleil. quo-23

TELEPHONISTES bilingues demandées avec expérience (switchboard). Téléphonez le jour avant 4 heures: 529-0034, demandez Mlle Bérubé. quo-22

HOTESSE-caissière demandée pour le soir, expérience nécessaire, bilingue, se présenter à 26 Ste-Anne. quo-26

ETUDIANTE demandée, 18 à 23 ans, pour travail de réception, samedi et dimanche seulement. 667-1183. quo-24

Patron-Mode

LE TRIO 24 HEURES — Pour celles qui vivent les 24 heures, il vous faut ce magnifique trio comprenant la robe, ou tunique, et le pantalon. Fermeture-éclair sur le devant et ceinture boutonnée, si vous le désirez. Les longues coutures amincironT votre silhouette et vous paraitrez beaucoup plus élancée! Patron no 4763; tailles pour demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Pour le patron 12 ans (34 de buste) il faut 2 3-4 verges de 35" de largeur, pour la robe.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 580, CHICOUTIMI

PRIX 75¢

(Ajoutez 15 cents pour envoi de première classe)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuillets d'instructions, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.

LE SOLEIL DE SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

Service des patrons,
C.P. 580, Chicoutimi
Numéro .....
Taille.....
Nom .....
.....
Adresse.....
.....

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Remerciements pour faveur obtenue, même tarif que les annonces classées. **Minimum:** $1.00

Avis dans le carnet mondain: $2.00

La charge de service pour les numéros de dépt. ou de case requis dans les annonces **$0.50.**

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de **livraison** du courrier.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce (maximum 3 insertions). Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Les annonces classées ordinaires devront parvenir avant 2 heures p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 2 heures p.m. le vendredi.

Nombre de mots	Lignes	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
Jusqu'à 10	2	1.00	1.35	2.40
Jusqu'à 15	3	1.10	2.03	3.60
Jusqu'à 20	4	1.15	2.70	4.80
Jusqu'à 25	5	1.25	3.38	6.00
Jusqu'à 30	6	1.50	4.05	7.20
Jusqu'à 35	7	1.75	4.73	8.40
Jusqu'à 40	8	2.00	5.40	9.60

Classifications commerciales et tarif général: .25 la ligne comptée - Minimum: $1.00

mot mystère 97

7 LETTRES | **LE MOT CLEF — DANS LA TORPEUR**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	L	A	T	N	A	C	N	B	A	R	B	I	E	R
2	A	B	T	O	P	A	I	T	A	T	S	O	P	A	E
3	T	O	R	I	N	T	C	R	C	A	U	S	E	U	I
4	I	N	A	I	S	I	A	E	H	P	F	N	B	C	L
5	N	N	N	A	N	I	P	U	I	U	O	A	N	U	E
6	O	E	B	E	R	R	I	N	G	N	V	J	O	B	B
7	I	T	S	E	A	T	T	U	N	A	U	E	L	A	E
8	T	R	A	H	R	E	E	A	R	S	R	A	A	L	T
9	A	U	L	E	R	R	I	D	T	T	G	T	T	E	O
10	R	E	V	N	E	S	U	I	S	U	I	G	E	I	N
11	I	L	E	L	A	O	C	N	N	B	R	N	D	N	I
12	O	F	O	N	N	E	O	E	A	A	E	O	I	E	O
13	S	C	C	E	D	M	E	H	T	C	I	V	E	T	S
14	O	E	G	N	A	T	E	I	O	G	D	O	G	M	E
15	E	R	T	N	E	C	N	E	T	U	A	E	D	E	B

SOLUTION du problème précédent: GUEULETON

A-
Aisance
Annone
Apostat
Araire
Arioso
Arnénic
Aucuba

B-
Baleine
Barbier
Bastin
Bavard
Bedeau
Bélier
Besoin
Béton
Bonnet

C-
Canine
Cantal
Catin
Cause
Centre
Civet
Colère

D-
Dogme
Doigt

E-
Eocène
Etalon
Etang

F-
Fleur
Fugue

G-
Genou
Gratin

H-
Habit
Harpe
Huître

I-
Interne

J-
Justice

L-
Lagune

M-
Monstre

P-
Piano

R-
Ration

S-
Salve

EXPLICATION DU JEU

Pour découvrir le mot-mystère, procédez de la façon suivante:

- lisez attentivement la liste des mots fournis
- dans la grille, tous ces mots sont écrits horizontalement, verticalement et obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut
- pour plus de facilité, repérez un mot dans la grille, encerclez-y ses lettres et rayez ce mot de la liste, afin de ne pas le chercher deux fois. Procédez ainsi jusqu'à l'élimination complète de tous les mots
- il est préférable de commencer par les mots les plus longs, car les lettres d'un mot court peuvent être comprises dans un mot plus long et ce mot court, vous le trouverez ailleurs
- une même lettre peut servir à plusieurs mots, suivant leur direction, à l'exception du mot-mystère
- lorsque tous les mots de l'énumération auront été rayés et que vous aurez encerclé les lettres correspondantes dans la grille, il vous restera quelques lettres non encerclées que vous rassemblerez en lisant de haut en bas et de gauche à droite. Vous aurez alors le mot-mystère.

460 FEMMES-FILLES DEMANDEES

SECRETAIRE DEMANDEE

1 - Dactylo
2 - Capable de travailler avec minimum de directives et surveillance.
3 - Entraînement aux frais de l'employeur.
4 - Occupation spécifique.
5 - Bénéfices marginaux usuels pour l'employée.
6 - 2 périodes de vacances annuelles.

Ecrire dépt 507
Le Soleil, Qué.

dis-23

SECRETAIRE avec expérience en assurances générales pour bureau de courtiers, 525-4634, Léonard Bergeron. quo-25

STENO-dactylo demandée. Téléphoner à 681-6372. quo-24

FEMME demandée pour vente de cartes postales, cartes de la ville, souvenirs, etc., pour le Québec métropolitain. Commissions sur vente et collection. Doit posséder un véhicule. Se présenter à Agence Provinciale, 2610 rue Watt, Parc Colbert, Ste-Foy, mardi le 30 janvier entre 9 heures et 4 heures. quo-27

COMPAGNIE d'assurance est à la recherche d'une secrétaire sténo-dactylo bilingue, ayant certaines connaissances de la comptabilité. Pour entrevue M. Brown 681-0331. quo-22

COUTURIERES DEMANDEES

Position permanente offerte à toute personne ayant de l'aptitude pour la couture. L'expérience n'est pas indispensable car nous entraînons notre personnel.

Semaine de cinq jours, bénéfices sociaux, etc.

Pour demande d'emploi, écrire ou vous présenter au Directeur du Personnel, La Cie Ltée Dominion Corset, 295 est, boul. Charest, Québec.

dis-361-22

VENDEUSES demandées pour sollicitation par téléphone vente de billets, commanditaire connu, liste fournie, 525-8922. quo-23

COMPAGNIE d'assurance générale Guardian Royal Exchange, recherche jeune fille pour travail de comptabilité et sténo-dactylo. Expérience en comptabilité non nécessaire. Semaine de 30 heures. Appelez Mlle Ginette Bilodeau, 683-2136. quo-23

COIFFEUSE demandée, Ville Duberger. Tél.: 627-6828. quo-24

SECRETAIRE $115
Sténodactylo bilingue pour gérant de succursale, travail général de bureau, 3 à 4 ans d'expérience. Compagnie centre-ville.

SECRETAIRE $110
Sténodactylo parfaitement bilingue, travail avec les chiffres. Compagnie prestigieuse Sillery.

SECRETAIRE $100
Sténodactylo française, sténo anglaise un atout, excellent français, belle personnalité, 2 à 5 ans d'expérience. Compagnie située centre-ville.

COMMIS DE BUREAU $85
Poste senior, bonne connaissance de comptabilité - réconciliations de banque, comptes payables, etc... Lire et écrire anglais, expérience courtier d'assurance un atout. Compagnie située haute-ville.

DACTYLO $85
Jeune fille, 20-25 ans, belle apparence, atmosphère de travail très agréable. Compagnie située Sillery.

SECRETAIRE $80
Poste junior pour personne avec 1 à 2 ans d'expérience. Sténodactylo bilingue, expérience dans l'assurance un atout. Compagnie située Limoilou.

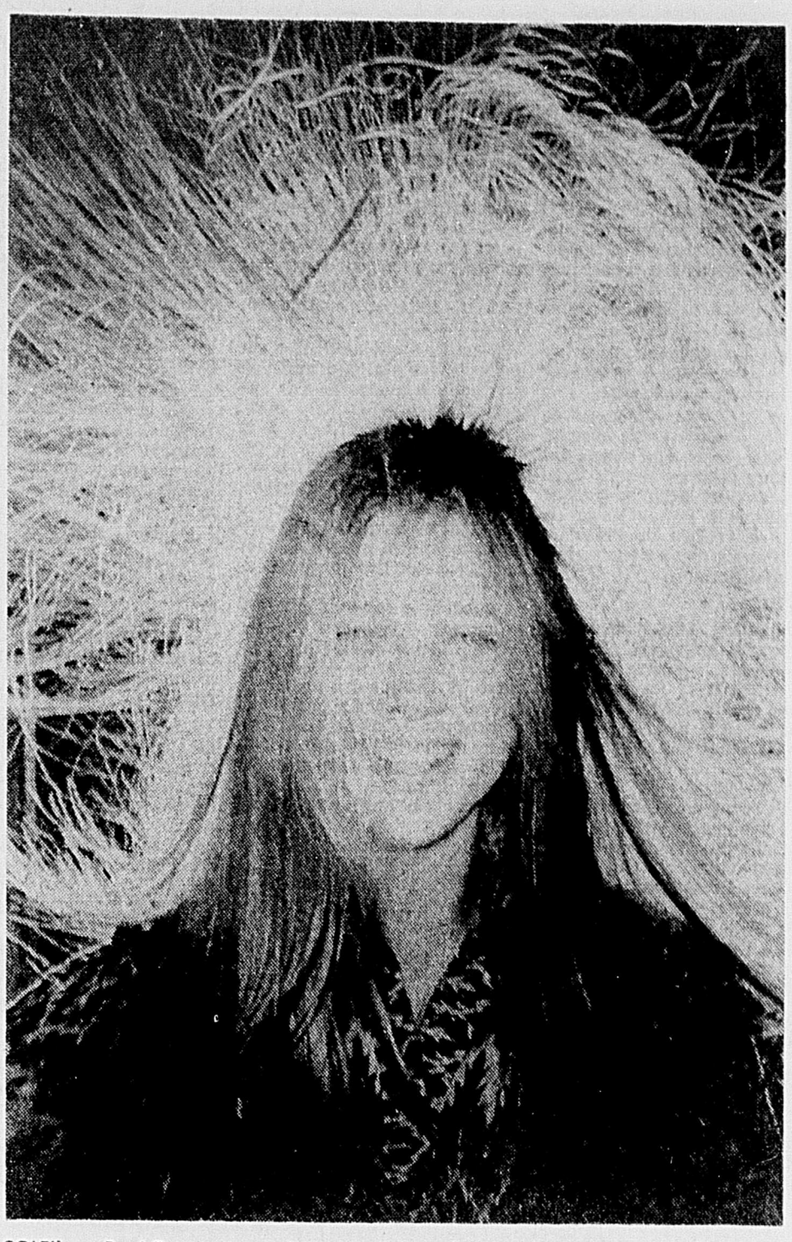
SECRETAIRE-COMPTABLE $95 ET PLUS
Doit posséder très bonne connaissance de comptabilité - système McBee, payes. Dactylo nécessaire, personne mature, bonne connaissance de l'anglais. Compagnie centre-ville.

CONSULTEZ:

Dot
Service de personnel
800 PLACE D'YOUVILLE
Suite 1806
529-4108

dis-23

Le plus grand choix d'emploi vous est présenté tous les jours dans nos pages d'annonces classées.



SOLEIL — Boni Peterson, une jeune étudiante d'une école secondaire de Dallas au Texas, vient de recevoir une décharge électrostatique de 200,000 volts. Mais il s'agirait que l'on s'arrête un instant pour que ce joli visage devienne un soleil radieux, et nous réchauffe lorsque le thermomètre indique dix sous zéro.

Les commentaires de Mme Meir ont offensé le Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — L'interview, jugée offensante pour Paul VI et pour l'Eglise accordée au "Maariv" par Mme Golda Meir, quatre jours après son audience au Vatican, n'a pas de précédent, estiment généralement des diplomates accrédités auprès du Saint-Siège. Elle a été ignorée par la presse du Vatican.

La courtoisie internationale veut en effet qu'un homme d'Etat reçu par le Pape garde personnellement la réserve sur la teneur de l'entretien. Les présidents Johnson, Nixon ou Podgorny ne se sont pas dérobés à cette coutume, pas plus que le maréchal Tito, M. Urho Kekkonen, ou M. Edward Heath.

En dehors même de toute visite, on n'a pas souvenir que Paul VI ait été attaqué personnellement et publiquement par un chef d'Etat ou de gouvernement, si on excepte quelques "cas", comme l'Albanie.

La "sortie" de Mme Meir a donc fait sensation dans la presse internationale. A Rome, un journal a titré, par exemple: "La rencontre de Rome a rappelé les pogroms à Meir". "Il Popolo", organe de la démocratie chrétienne, estime que cette interview vise à rallier l'opinion israélienne, après un difficile voyage en Europe et à l'approche des élections dans son pays.

Quant à la déclaration du professeur Federico Alesandrini, qui a tant irrité Tel-Aviv, elle fut diffusée, selon "Il Popolo", alors que Mme Meir "était encore dans la Cour Saint Damase" (au Vatican), afin d'empêcher la diplomatie israélienne et ses alliés romains d' "exploiter" l'audience en la présentant comme une "approbation du Saint-Siège à la cause de Tel-Aviv".

La déclaration du porte-parole du Saint-Siège, souligne-t-on de sources vaticanes, se bornait à rappeler les positions bien connues du pape sur les lieux saints ou sur les réfugiés palestiniens et son désir d'ouvrir le dialogue avec tous dans l'intérêt de la paix. Elle n'avait rien d'offensant pour Israël et fut revue à la secrétairerie d'Etat avant d'être soumise au chef de l'Eglise. M. Alessandrini a rappelé lui-même, vendredi, en réponse aux attaques israéliennes, qu'il "n'avait pas pour habitude d'émettre des opinions personnelles".

De mêmes sources, on assure que le Saint-Père, toujours proche des opprimés, recevrait sans délai des représentants des réfugiés palestiniens, s'ils le demandaient. On sait que les Palestiniens l'ont remercié par télégramme de son attitude lors de la visite du premier ministre israélien.

Enfin, les allégations israéliennes selon lesquelles le Saint-Siège aurait été intimidé par une démarche collective des ambassadeurs arabes, sont également considérées comme offensantes. Cette prétendue démarche, assure-t-on, relève de la fiction. Paul VI est capable de prendre seul ses responsabilités.

aujourd'hui

ALMA

CLUB D'ECHECS — Ce soir, rencontre hebdomadaire des membres du club d'échecs d'Alma, à 19 hres, au Centre des loisirs Jean-Dequen.

CHICOUTIMI

TOASTMASTER — Ce soir, à 18h30, au restaurant Place Séville de Place du Saguenay, souper hebdomadaire des membres du club Toastmaster.

OPTIMISTE —Ce soir, à 18h30, à l'hôtel Chicoutimi, souper hebdomadaire des membres du club Optimiste de Chicoutimi.

KIWANIS — Ce soir, à 18h30, à l'hôtel Chicoutimi, souper hebdomadaire des membres du Club Kiwanis de Chicoutimi.

JONQUIERE

CARREFOUR DE LA SOBRIETE —Ce soir, à 20h, réunion hebdomadaire des membres du carrefour de la sobriété au soubassement de l'église Sainte-Marie de Jonquière.

PORT-ALFRED

SEMINAR —La Chambre de commerce de Port-Alfred tient un Séminar sur le marketing, aujourd'hui, à Port-Alfred.

ROBERVAL

KIWANIS — Ce soir, à 18h30, souper hebdomadaire des membres du club Kiwanis de Roberval.

CLINIQUES POUR DEMAIN

CHICOUTIMI —Clinique de radiographies pulmonaires à l'Unité sanitaire de Chicoutimi de 9h à midi et de 13h30 à 16h. N.B. Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire de Chicoutimi tous les jours du lundi au vendredi inclusivement au local 316.

MAREES POUR DEMAIN

SEPT-ILES — La marée sera haute à 04h25 (8'4") et basse à 10h40 (0'9"). Elle sera à nouveau haute à 16h50 (8'6") et basse à 23h05(1'2").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h50 (17'0") et basse à 11h50 (2'0"). Elle sera à nouveau haute à 18h05 (16'8").

CHICOUTIMI —La marée sera base à 00h45 (1,3") et haute à 05h55 (14'9"). Elle sera à nouveau basse à 13h00 (1'8") et haute à 18h15 (14'8").

N.B. Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations à: Le Soleil, C.P. 580, Chicoutimi.

Le bridge contrat

6691 B-1244

VIGILANCE

Bien souvent la vigilance d'un adversaire sera prise en défaut par suite d'effort insuffisant dont le but aurait été de découvrir les intentions du déclarant. C'est toujours au tout début que se présentent les meilleures occasions de prendre en défaut la vigilance d'un adversaire.

Donneur : Sud
Tous vulnérables

NORD
♠ A V 10 9 4 2
♥ A V 6
♦ D 9 5
♣ 10

OUEST
♠ R 3
♥ 10 2
♦ V 10 8 4
♣ A 9 8 3 2

EST
♠ D 8 7 5
♥ D 9 5
♦ 7 3
♣ D 7 6 4

SUD
♠ 6
♥ R 8 7 4 3
♦ A R 6 2
♣ R V 5

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	passe	1-♠	passe
2-♦	passe	3-♠	passe
3-S-A	passe	passe(1)	passe

(1) Si pour la main présente 4-piques aurait été un contrat de qualité bien supérieure à 3-S-A, Nord ayant pu limiter facilement ses pertes à deux atouts et un trèfle. Evidemment afin d'éviter si possible la nécessité d'une impasse, Nord aurait tout d'abord tenté de développer un trèfle gagnant, ce qui éventuellement lui aurait permis la défausse d'un coeur.

Entame: — trois de trèfle

Alors que le dix de trèfle est couvert par la dame comment le déclarant doit-il procéder?

L'entame du trois de trèfle permet d'envisager que chez les adversaires cette suite est partagée 5-4 et ainsi il n'y a aucun espoir de rompre entre les adversaires les communications à cette suite. Ainsi le fait de refuser la première levée de trèfle serait une faute stratégique alors que rapidement les adversaires affranchiraient cette suite et que le déclarant ne pourrait aucunement céder la main à l'un ou l'autre des adversaires. En prenant la première levée de trèfle la principale tâche du déclarant est la prévention d'une prise de main de la part du joueur en Est.

Alors que l'impasse du valet de coeur pourrait accorder à Est une occasion de prendre la main, le déclarant juge plutôt que ses meilleures chances de succès sont représentées par la possibilité qu'un honneur de coeur soit en doubleton chez Ouest. Mais encore faut-il prendre en défaut la vigilance de cet adversaire. Aussi dès la deuxième levée le déclarant change au trois de coeur et avec nonchlance Ouest n'en fournit que le deux et le Mort fait la levée de l'as. Sur le retour du six de coeur Est n'a rien de mieux que le jeu et avec une certaine assurance le déclarant n'en fournit que le quatre. En effet, si l'un des honneurs de coeur se trouvait en doubleton chez Ouest, et même s'il est en possession de deux honneurs le succès du contrat devient assuré. En effet, voici qu'Ouest se trouve en main par le dix de coeur. Rien de mieux pour l'adversaire que le changement au valet de carreau, mais à ce point la cause des joueurs en E-O est perdue et le changement au roi de pique n'aurait pas produit de meilleurs effets. En effet à ce point le déclarant n'a plus qu'en encaisser ses gagnantes immédiates et c'est la réussite du contrat!

Vous avez sans doute observé que le déclarant a atteint son but en prenant en défaut la vigilance du joueur en Ouest. Il était de toute évidence que le déclarant recherchait l'affranchissement de ses coeurs et si Ouest s'était montré plus éveillé il se serait dit qu'il devait accorder à son partenaire les meilleures chances d'obtenir la main. Ainsi le dix de coeur pouvait être considéré comme étant une menace d'obstruction simplement pour le partenaire et ainsi Ouest devait disposer rapidement de cette carte empoisonnée. Si sur l'attaque du trois de coeur Ouest avait chargé de son dix, en ce cas le déclarant aurait été incapable d'affranchir ses coeurs sans donner à Est une occasion de prendre la main et en ce cas le retour d'un trèfle de la part d'Est serait devenu fatal au déclarant.

En effet le jeu du dix de coeur aurait pu permettre au déclarant d'éviter toute perte à cette suite s'il avait été en possession du roi et du neuf, mais la chance de provoquer la chute méritait bien le risque d'accorder au déclarant une levée supplémentaire.

Noël DUCHESNE

dans le monde

L'Eglise espagnole veut s'assurer une "saine" collaboration avec l'Etat

MADRID (AFP) — En approuvant à la majorité des deux tiers le document sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, les évêques espagnols ont montré qu'ils entendaient préserver l'indépendance de leur Eglise face à l'Etat, tout en maintenant avec lui cette "saine" collaboration prônée par le concile Vatican II.

Modéré dans le ton, diplomatique dans la forme, ce document intitulé "L'Eglise et la communauté politique" assigné aux ecclésiastiques espagnols une difficile mission: celle de "promouvoir la justice sociale" et d'aider l'humanité à progresser vers une "saine socialisation civile et économique" tout en respectant les personnes et les institutions dans un esprit de fraternelle charité". C'est un appel à la modération lancé aux prêtres et aux évêques qui, au cours des derniers mois, n'ont pas hésité à adopter une attitude de frondeuse, voire ouvertement critique envers le régime.

Approuvé à un moment où les négociations pour la révision du Concordat de 1953 semblent avoir été relancées par la récente visite au pape de M. Gregorio Lopez Bravo, ministre espagnol des Affaires étrangères, ce document a également une valeur diplomatique. Il réaffirme les principales revendications de l'Eglise, et les points sur lesquels elle n'entend pas céder.

Il déclare ainsi catégoriquement que les privilèges respectifs que se sont reconnus l'Eglise et l'Etat, doivent être abolis mais estime que seuls peuvent être qualifiés de "privilèges" le fameux "droit de présentation" des évêques reconnu au chef de l'Etat espagnol et les privilèges de juridiction dont jouissent en Espagne les membres du clergé. Il rejette par contre la thèse, souvent mise en avant par les autorités, selon laquelle l'aide économique que l'Eglise reçoit de l'Etat est un "privilège". C'est, affirme t-il, "un service rendu aux citoyens pour développer leur formation religieuse".

Ce document n'a pas été approuvé à l'unanimité: 20 évêques ont voté contre, témoignant à nouveau de la profonde division qui se fait jour au sein de l'épiscopat espagnol dès que les relations entre l'Eglise et l'Etat sont en jeu.

Il est probable, estimait-on samedi dans les milieux ecclésiastiques, qu'un certain nombre de prélats ont trouvé ce document trop modéré. Certains jeunes évêques auraient certainement préféré une profession de foi plus vigoureuse du type de celle de la commission "Justice et Paix" qui s'était livrée en décembre dernier à une vigoureuse critique des institutions politiques et sociales espagnoles. Mais d'autres prélats, partisans inconditionnels de l'Alliance du Trône et de l'Autel, ont sans doute estimé, tout au contraire, que ce texte allait trop loin dans sa profession de foi d'indépendance.

Régis Debray au Venezuela

CARACAS (AFP) — L'écrivain français Régis Debray, qui avait été arrêté en 1967 par les autorités boliviennes pour "activités subversives et libéré trois ans après" est arrivé samedi soir à Caracas pour une visite d'une semaine.

Régis Debray, qui était accompagné de sa femme, a déclaré à son arrivée au journal "El Nacional" qu'il venait de passer plusieurs mois au Chili, pays, a-t-il dit, où il existe "une véritable liberté" et qui vit en "pleine démocratie".

L'écrivain français a enfin fait part de son intention d'écrire un nouveau livre consacré au phénomène politique contemporain.

La princesse Anne et le lieutenant Mark Phillips à la chasse

LONDRES (AFP) — La princesse Anne a chassé samedi pendant quatre heures avec le lieutenant Mark Phillips, en qui la rumeur publique voit le futur fiancé de la fille de la reine d'Angleterre. Le jeune lieutenant des Dragons de la reine est arrivé vendredi en Angleterre pour son premier week-end depuis son départ le 7 janvier pour l'Allemagne où est stationné son régiment.

Les deux jeunes gens étaient les invités du compte Guy de Pelet dans sa propriété du Somerset. Participaient également à la chasse les membres de l'équipe olympique britannique d'équitation.

Whisky tanzanien

DAR ES SALAAM (Reuter) — La Tanzanie commencera à produire dans le courant du premier semestre de cette année son propre whisky, ainsi que du brandy et du gin.

Le directeur exécutif des distilleries tanzaniennes estime que cette initiative permettra au pays d'économiser plus de cinq millions de shillings $750,000) en devises étrangères.

Le président Marcos se défend d'être un dictateur

MANILLE (AFP) — M. Ferdinand Marcos, président des Philippines, s'est défendu samedi, au cours d'une interview télévisée, d'être un dictateur et a affirmé qu'il reconnaissait à la Cour Suprême le pouvoir de se prononcer sur la constitutionnalité de ses actes.

Le président répondait aux questions de correspondants étrangers, trois jours après avoir décidé de cumuler les fonctions de président et de premier ministre, à la tête d'un gouvernement de transition, dans le cadre de la nouvelle Constitution qui modifie le système parlementaire.

M. Marcos a affirmé que l'autorité qu'il exerce, conformément à la loi martiale, n'est pas comparable à des "pouvoirs dictatoriaux". "Je démissionnerais volontairement" à tout moment, a ajouté M. Marcos, "si le peuple ne souhaitait plus me voir exercer les fonctions de président".

Les Philippines ne sont pas un pays pour un dictateur, a poursuivi M. Marcos, qui a décrit son exercice du pouvoir comme un "autoritarisme constitutionnel" et a affirmé que "le peuple philippin résisterait à un tyran s'il s'estimait opprimé".

Après avoir rappelé qu'il exerçait un pouvoir légitime, conformément au vote des 15 millions de personnes, réunies en "assemblées de citoyens", qui avaient ratifié la nouvelle charte et son programme de loi martiale, le président Marcos a indiqué qu'il comptait convoquer les "assemblées" chaque année au mois de janvier, afin qu'elles se prononcent sur les problèmes constitutionnels qui restaient à résoudre.

M. Marcos a affirmé que le "problème le plus pressant" est maintenant celui posé par l'activité sécessionniste dans la région musulmane du sud, où le gouvernement a la preuve que des mercenaires étrangers combattent.

L'un des trois fedayines de Munich est en Europe

BONN (Reuter) — L'un des trois fedayin responsables du massacre de Munich est revenu en Europe, a appris le ministère ouest-allemand de l'Intérieur, qui a aussitôt mis en alerte her, les forces de sécurité sur les aéroports et aux frontières.

Selon "une source étrangère autorisée", l'un des trois fedayin survivants du drame de Munich et libérés en octobre dernier par des pirates de l'air palestiniens se trouve quelque part en Europe. Le ministère ouest-allemand de l'Intérieur n'a pas voulu révéler de quelle source il s'agissait, mais on déclare de source bien informée qu'il s'agit d'Interpol.

On peut rapprocher cette affaire de l'arrestation, samedi en Autriche, de trois Arabes porteurs de faux passeports israéliens. Les trois hommes ont refusé de révéler leur nationalité et ont nié être mêlés aux mouvements de résistance palestinienne. Selon la presse israélienne, la police autrichienne pense qu'ils avaient l'intention d'attaquer un centre de transit pour les Juifs émigrés d'Union soviétique, près de Vienne.

Lors de leur arrivée à Tripoli sur l'avion de la Lufthansa détourné par des commandos palestiniens, les trois fedayin survivants du drame de Munich—Ibrahim Badran, Sammar Abdullah et Abdel Kader Dannawi—s'étaient engagés à continuer la lutte contre Israel au Proche-Orient et en Europe.

Ismail augmente son pouvoir

LE CAIRE (Reuter) — Le général Ahmed Ismail, ministre égyptien de la Guerre et commandant en chef des forces armées égyptiennes, sera désormais également le commandant en chef des forces armées syriennes et libyennes.

La Libye et la Syrie sont, avec l'Egypte, membres de l'Union des Républiques arabes.

D'après "Al Ahram", l'attribution de ces fonctions supplémentaires au général Ismail est l'élément principal de deux décrets publiés respectivement par les présidents syrien et libyen, MM. Hafez Al Assad et Mouammar Khaddafi.

Le quotidien égyptien ajoute que l'éventuel rétablissement du front oriental jordanien face à Israël figurera parmi les thèmes dont discutera le Conseil de défense arabe, qui doit se réunir samedi dans la capitale égyptienne.

Une prédiction de M. Walter Scheel

BONN (Reuter) — M. Walter Scheel, ministre ouest - allemand des Affaires étrangères, s'est déclaré convaincu que les pays de la communauté européenne seront gouvernés par un gouvernement européen d'ici 1980.

Interviewé hier par la radio ouest - allemande, M. Scheel a néanmoins ajouté qu'il y aurait toujours un large secteur de la vie politique qui continuerait à dépendre des décisions souveraines des Etats membres.

Le ministre, qui tenait ces propos à la veille de l'ouverture à Paris des entretiens franco - allemands au sommet marquant le dixième anniversaire de la signature du traité d'amitié entre les deux pays, a également déclaré que sans cet accord, l'intégration européenne n'aurait pas été aussi développée qu'elle l'est aujourd'hui.

Horoscope

MARDI 23 JANVIER 1973

Le Soleil au carré de Pluton peut tromper votre jugement; fréquentez les optimistes et ne vous laissez pas influencer par des personnes nerveuses ou tourmentées. Faites votre devoir et montrez votre gentillesse habituelle autour de vous. Chance avec 4 et 10.

ANNIVERSAIRES: — Cultivez vos relations et n'hésitez pas à rendre les services demandés; vous pourrez compter sur elles un peu plus tard.

NAISSANCES: — Vos enfants seront travailleurs et persévérants; mais il faudra récompenser leurs efforts afin qu'ils se donnent à fond.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Profitez des circonstances pour faire progresser vos entreprises; aide efficace en cas de besoin. Affection: Faites un bon geste et vous aurez un bon accueil. Santé: Soignez vos dents.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Analysez bien ce que vous faites, ne laissez passer aucun détail; vous devez vous affirmer par la qualité. Affection: Justifiez votre attitude et faites confiance à l'amitié. Santé: Alimentez-vous sainement.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession : Mesurez bien vos chances avant de vous engager; écoutez la voix intérieure qui vous mettra en garde. Affection: Relisez bien vos lettres et faites des concessions. Santé: Méfiez-vous des conserves.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Profession: Aventurez-vous avec la plus grande attention; redouez les indiscrétions ou l'action sournoise de vos ennemis. Affection: Manifestez vos sentiments en famille. Santé: Soignez votre cuir chevelu.

LION (23 juillet - 23 août) Profession: Révisez votre emploi du temps, vos comptes et les moyens disponibles avant d'aller plus loin. Affection: Recherchez un contrat franc et loyal avant toute choses. Santé: Eloignez-vous des contagieux.

VIERGE (24 août - 22 septembre) Profession: Exprimez-vous avec un peu plus d'enthousiasme et ne ménagez pas vos efforts; vous gagnerez la partie très facilement. Affection: Soyez sincère et généreux. Santé: Plus résistants.

BALANCE: 23 septembre - 23 octobre) Profession: Tenez compte des résutats acquis et soyez un peu plus prudent dans vos opérations d'argent. Dans le doute, abstenez - vous. Affection: Soyez à l'heure au rendez-vous et faites confiance. Santé : Attention aux rhumes.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Profession: Vous pouvez améliorer votre position et tirer un plus large profit de vos activités; redoublez d'effort. Affection: Vos désirs seront comblés en fin de soirée. Santé: Ecartez les boissons frelatés.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Profession: Appliquez-vous et vous atteindrez une plus grande perfection. La critique peut se montrer sévère si vous êtes négligent. Affection: Poursuivez votre idéal; meilleure compréhension. Santé: Ménagez votre foie.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Profession: Le carré du Soleil à Pluton peut créer de la suspicion; redoutez les pièges et les intentions sournoises. Affection: Rapprochez-vous de l'esprit de famille. Tout ira beaucoup mieux. Santé: Soyez sobre.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) Profession: Donnez une nouvelle impulsion à vos entreprises et ne vous laissez pas distancer. Ne comptez que sur vous. Affection: Succès dans une démarche qui vous tient à coeur. Santé: Purifiez votre organisme.

POISSONS (20 février - 20 mars) Profession: Les préoccupations d'argent seront à considérer; veillez au meilleur équilibre de votre budjet. Affection: Rencontre qui aura des suites intéressantes. Santé: Prenez un bon bain.

LOGIS

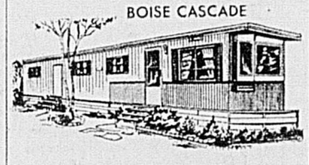
460 MAISONS A VENDRE

NEUFCHATEL
MAGNIFIQUE
BUNGALOW 5½ PCES
LIVRAISON
IMMEDIATE
1er remboursement
EN MAI
842-9622

dis-25

483 MAISONS A REVENUS

LOCATAIRES
FUTURS MARIES
BOISE CASCADE



LAURENTIEN
Le plus gros centre de maisons mobiles au Québec vous invite tout spécialement à visiter ses maisons mobiles de fabrication canadienne de toutes grandeurs
AU
2280 BOUL. HAMEL
688-9038

dis-10

Le Canada pris au piège du Vietnam

par Peter Desbarats

Le Vietnam est bien le dernier endroit où le Canada et son gouvernement minoritaire veulent aller régler des problèmes par les temps qui courent.

Et pourtant, quand l'heure de la conscription sonnera il est déjà certain que le pays répondra présent à l'appel américain. Pour des motifs plus ou moins louables.

Le climat de la Chambre des Communes cette semaine, au moment où des rumeurs d'entente entre Hanoi et Washington circulaient, laisse présager un débat animé si la présence du Canada au sein d'une force de contrôle de la paix est requise au Vietnam.

Cette requête place le pays dans un sérieux dilemme.

Si le Canada refuse sa participation, il égratignera passablement l'image de "gardien de la paix" qu'il entretient dans le monde. Plus encore, il risque d'encourir les foudres du gouvernement américain juste au moment où les relations entre les deux pays dans le champ des questions économiques sont particulièrement tendues.

Si le Canada accepte de participer et que les choses tournent mal là-bas pour le Bloc communiste, le gouvernement canadien sera pris à partie on accusera le gouvernement, à travers le pays, de compromettre la réputation du pays, à seule fin de servir les intérêts américains.

D'autre part, si l'affaire du Vietnam tourne mal pour les Etats-Unis, les critiques adressées au Canada ne feront pas défaut à Washington, si on s'en tient à l'expérience passée. On accusera le Canada de mettre les bâtons dans les roues, à seule fin de servir ses intérêts.

Le gouvernement de M. Trudeau a déjà eu amplement le temps d'examiner de près la question.

Toutes les implications de cette question ont déjà été envisagées par le cabinet fédéral il y a deux ans. A cette époque le projet de participation canadienne à une force de contrôle de la paix au Vietnam a été esquissé. Le ministre Sharp y a fait allusion par la suite à plusieurs reprises.

Au cours des derniers mois, le ministre et ses proches collaborateurs ont tenté de prévoir les implications de la participation canadienne à la force de contrôle. Ils ont fait de nombreuses répétitions du "jeu de la guerre", ont tenté d'imaginer des stratégies, de prévoir les écueils que risque de rencontrer le Canada.

Mais cette planification a été sabotée à la base. Washington a tenu Ottawa dans l'ignorance totale sur le contenu des négociations à Paris. Les filières normales d'information n'ont pas fonctionné. Les diplomates canadiens à Washington ont été tenus loin de la question.

Les Américains ont semblé dire: "Faites nous entièrement confiance. Nous sommes tous intéressés à obtenir un règlement à long terme. De leur côté, les autorités canadiennes se sont montrées de plus en plus agacées par cette confiance inébranlable qu'on exigeait d'eux.

A l'issue d'une session de travail, un jeune fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures a déclaré: "Tout ce qu'ils veulent de nous, c'est d'administrer un bureau de douane et d'immigration".

Ce commentaire n'est pas loin de cerner la réalité. Une des tâches de l'organisme de contrôle sera de contrer l'infiltration du territoire par les forces adverses: c'est la dimension "immigration". L'autre, sera de contrôler la circulation de l'équipement militaire: c'est la dimension "douane".

On s'est interrogé également sur le personnel disponible pour participer à la force de contrôle. Les études en prévision des manoeuvres de paix n'ont pas donné aux soldats canadiens l'entrainement requis pour participer à ce genre d'opération.

Un autre Canadien déclarait récemment à Washington: "Avec des centaines de milliers d'hommes au Vietnam et avec l'équipement électronique le plus perfectionné au monde, vous n'avez pu suivre le fil des événements. Comment voulez-vous qu'une poignée de soldats canadiens y parviennent ?"

Le cauchemar canadien est longuement décrit par Herman Kahn dans le numéro de décembre du "Saturday Review". Son scénario pessimiste est fondé sur l'hypothèse que les Etats-Unis exerceront des pressions sur le régime de Saigon pour le forcer à accepter un règlement qui est insatisfaisant pour le Sud-Vietnam et qui mènera éventuellement à une domination communiste sur tout le Vietnam.

Malgré ce pessimisme et en dépit de l'avalanche de lettres négatives reçues par le gouvernement, le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, n'a d'autre choix que d'étudier la double invitation de Washington et d'Hanoi "avec sympathie". La réputation internationale du Canada l'y oblige.

(Copyright: The Toronto Star et Le Soleil)

Pékin approuve la nouvelle politique du président Nixon

(D'après Reuter, AFP et UPI) — Le président Richard Nixon a prêté serment samedi au capitole de Washington, inaugurant ainsi son deuxième mandat de quatre ans à la présidence des Etats-Unis.

Après la cérémonie, le président a commencé à prononcer son discours d'investiture.

Tout était calme autour du Capitole pendant le discours du président, mais, peu avant, des centaines de manifestants pacifistes avaient défilé à quelque distance de là, portant un rat en papier à l'effigie du président qui dévorait une poupée tachée de peinture rouge.

DISCOURS

Inaugurant son deuxième mandat, le président Nixon a déclaré que la guerre du Vietnam tirait à sa fin et que le monde était maintenant au seuil d'une nouvelle ère de paix qui pourrait durer plusieurs générations.

Le président n'a consacré qu'une brève partie de son discours à la guerre du Vietnam et n'a donné aucune précision sur les négociations qui doivent reprendre à Paris mardi.

Il a promis que les Etats-Unis continueraient leur aide à leurs alliés à l'étranger tout en insistant pour qu'ils contribuent eux-mêmes équitablement à leur défense, à celle de la paix et de la liberté dans le monde.

M. Nixon a dit que les Américains doivent de leur côté également faire plus pour contribuer à la solution de leurs propres problèmes et moins compter sur l'Etat fédéral.

"Nous sommes au seuil d'une nouvelle ère de paix mondiale alors que la guerre la plus longue et la plus difficile qu'ait connue l'Amérique touche à sa fin, apprenons à discuter de nos divergences de vues avec décence", a déclaré le président Nixon, appelant les Américains à mettre un terme à leurs divisions et à faire preuve de leur confiance en leur pays et en eux-mêmes.

Pendant la soirée, d'excellente humeur, le président Nixon a assisté à pas moins de cinq bals. A chacune de ses apparitions, M. Nixon a fait une brève allocution soulignant particulièrement son affection et sa confiance en la jeunesse américaine dont l'avenir s'annonce des plus brillants.

Hier, après avoir assisté à un office d'action de grâces célébré à la Maison Blanche par la "vedette" évangéliste Billy Graham, le président a mis fin à cette fin de semaine de festivité e replongeant dans l'étude du dossier vienamine avce son conseiller Henry Kissinger e l généeral Alxanedre Haig, ouste de retour de mission à Saigon et dans les autres capitales du Sud-Est asiatique.

Aux Etats-Unis, le discours d'investiture du président Nixon n'est pas parvenu à balayer les critiques formulées contre ses politiques intérieures et indochinoise par les membres du Congrès.

Publiquement pour les démocrates et en privé chez les républicains, on reproche à M. Nixon d'avoir éludé certains problèmes spécifiques, et plus particulièrement la guerre du Vietnam.

A Moscou, l'agence de presse soviétique Tass a rendu compte, samedi, de l'investiture du président Nixon, dans une dépêche datée de Washington qui souligne les références du chef de la Maison Blanche à la paix dans le monde et à la politique intérieure.

L'Agence "Chine Nouvelle", de son côté, cite, ce matin, de larges extraits du discours ce qui semble indiquer, estiment les observateurs, que Pékin approuve la nouvelle politique du président Nixon, qui s'écarte de "l'hégémonie de super-puissance".

En Israël, le discours a été très favorablement accueilli et presque tous les journaux lui ont consacré leur éditorial, hier.

Par contre, à Hanoi, le discours inaugural du président a été accueilli avec indifférence, alors que la confiance dans la signature prochaine d'un accord de paix va croissant.

Le "New York Times" note avec satisfaction dans un éditorial, hier, que le président a réflété l'opinion de la majorité de la nation américaine en réitérant qu'elle ne peut être le gendarme du monde entier intervenant dans chaque conflit qui touche de près ou de loin ses intérêts.

Enfin, plusieurs manifestations d'hostilité envers Nixon ont eu lieu dans le monde, samedi, au moment même où le président américain prêtait serment pour un second mandat de quatre ans.

A Toronto, sept cents personnes ont défilé devant le consulat américain afin de protester contre la guerre du Vietnam.

A Montréal, plusieurs centaines de personnes ont défilé dans le centre-ville en criant "Nixon assassin".

Collège Mérici
755, Chemin Saint-Louis
Québec 6, P. Qué.
INSTITUTION PRIVEE MIXTE (reconnue d'intérêt public)
Résidence pour jeunes filles
Cours collégial - Collège I et II général conduisant à l'Université.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1973

PROGRAMMES OFFERTS
Sciences de la santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Sciences de l'administration
Lettres

Cours collégial professionnel: Techniques d'Education Spécialisée. Formules de demande d'admission et annuaires disponibles au Collège. Date limite pour les demandes d'admissions: **1er mars 1973**


gma INC.
Courtier en immeubles
500, rue Sacré-Coeur,
Plaza d'Alma, local 13.
Tél.: 662-6559
Conseiller en immeubles
Ghislain Fortin
1,020, boul. Auger, Alma.
Tél.: 662-9341

Helsinki

Nouveau départ à la conférence sur la sécurité européenne

HELSINKI (AFP) — Un sérieux obstacle à la progression des travaux de la réunion européenne d'Helsinki sera levé aujourd'hui avec l'acceptation par l'Union soviétique de l'inscription officielle du "Dossier humain" à l'ordre du jour de la future Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Pour une majorité d'observateurs, la réaction positive de Moscou aux projets présentés par les pays du Marché commun à l'ouverture de la seconde session de la réunion, le 15 janvier, est un événement qui accroit considérablement les chances de succès de la CSCE, et celles d'une détente "humaine" entre l'Est et l'Ouest.

Le discours de M. Leonide Brejnev au Kremlin, le 21 décembre, et la réunion, en début de semaine, des ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie, laissaient présager le sens de la réponse de Moscou, mais on attendait toutefois d'importantes réserves. L'ambassadeur soviétique Maltsev mettra certes l'Occident en garde contre toute tentative de subversion idéologique mais le caractère positif de la réponse de Moscou, selon des informations de source informée, éclipse les réserves attendues.

Toutefois, en présentant aujourd'hui un projet d'ordre du jour en quatre points — sécurité politique, coopération économique, relations culturelles et humaines, création d'un organe permanent — l'URSS ne donnera pas pour autant son accord à la longue série des instructions détaillées (mandats) que l'Occident souhaiterait voir confier aux commissions.

Un "profil" de l'ordre du jour de la CSCE, comprenant les grandes têtes de chapitre, parait pouvoir être établi rapidement. Mais on s'attend à une joute serrée par la suite entre les pays de l'Est, qui souhaiteraient l'adoption rapide par consensus d'un projet commun très court, et les Occidentaux, qui semblent tenir à ce que l'ordre du jour soit adopté sous forme détaillée.

Les projets occidentaux contiennent en effet des suggestions concrètes notamment dans le domaine des "relations humaines", comme la possibilité pour les Occidentaux de se rendre en URSS même pour des "motifs privés" et pour les citoyens soviétiques de voyager librement vers l'Occident.

Le "oui" soviétique à l'étude de ces questions ne signifie donc pas, pour les observateurs, que l'URSS ouvrira demain ses frontières, mais il permet d'augurer une amélioration dans ce domaine.

La réaction soviétique n'en donnera pas moins un "coup de fouet" à la réunion d'Helsinki où régnait un climat d'incertitude depuis les discussions sur l'ouverture à Vienne, le 31 janvier, de la conférence sur la réduction des forces.

Howard Hughes aurait été victime d'une attaque cardiaque

LONDRES (Reuter) — Le millionnaire américain Howard Hughes, reclus dans un hôtel de Londres depuis le tremblement de terre de Managua, le mois dernier, aurait été victime d'une attaque cardiaque. Le quotidien londonien Daily Mirror affirme, ce matin, qu'un cardiologue américain est venu, la semaine dernière, des Etats-Unis et a ordonné à Hughes, qui est âgé de 67 ans, de garder le lit.

Le mafioso Gambino est tout de même un bon paroissien

NEW YORK (d'après UPI et AFP) — Le FBI a déclaré, hier, que le crime organisé pourrait bien avoir aidé à récupérer deux couronnes d'or incrustées de diamants, volées le 10 janvier dernier dans l'église de la paroisse du grand patron de la mafia, Carlo Gambino.

"D'après notre enquête et le fait que le crime organisé était au courant de notre enquête, c'est possible qu'il ait donné un coup de main pour retrouver les joyaux", a déclaré M. John F. Malone, directeur adjoint du bureau du FBI à New York.

Les couronnes ont été découvertes à la consigne d'une compagnie d'aviation de New York. Le renseignement a été fourni par un "individu à la voix bourrue" qui a demandé, en le nommant, à parler à l'agent chargé de l'affaire.

Ces joyaux avaient déjà disparu en 1952, puis avaient été retrouvés alors grâce à un des chefs de la mafia, Joseph Profaci, paroissien de la petite église.

Elle avait procédé, il y a quatre jours, à l'arrestation de deux jeunes gens et d'une jeune fille de 17 ans soupçonnés d'avoir participé au vol.

En retard? Et sans chambre? Consolez-vous. Pour votre voiture, vous pouvez compter sur Hertz.



Ça arrive, ces choses-là. Mais qui en veut en voyage d'affaires? Heureusement, vous pouvez compter sur Hertz pour votre voiture. Que ce soit une Ford ou une autre bonne marque. Il suffit de l'avoir réservée.

Vous pouvez compter sur Hertz parce que Hertz connait vos besoins et vos problèmes d'affaires. Aussi parce que Hertz est la compagnie de location de voitures qui a le plus d'expérience, au Canada, pour répondre à ces besoins et trouver solution à ces problèmes.

Question de confiance, c'est Hertz le leader.

Hertz®